



REVUE DE PROJETS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 - DOCUMENT APPROUVÉ



www.epures.com



[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)

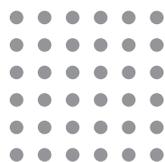


[@epures42](https://twitter.com/epures42)

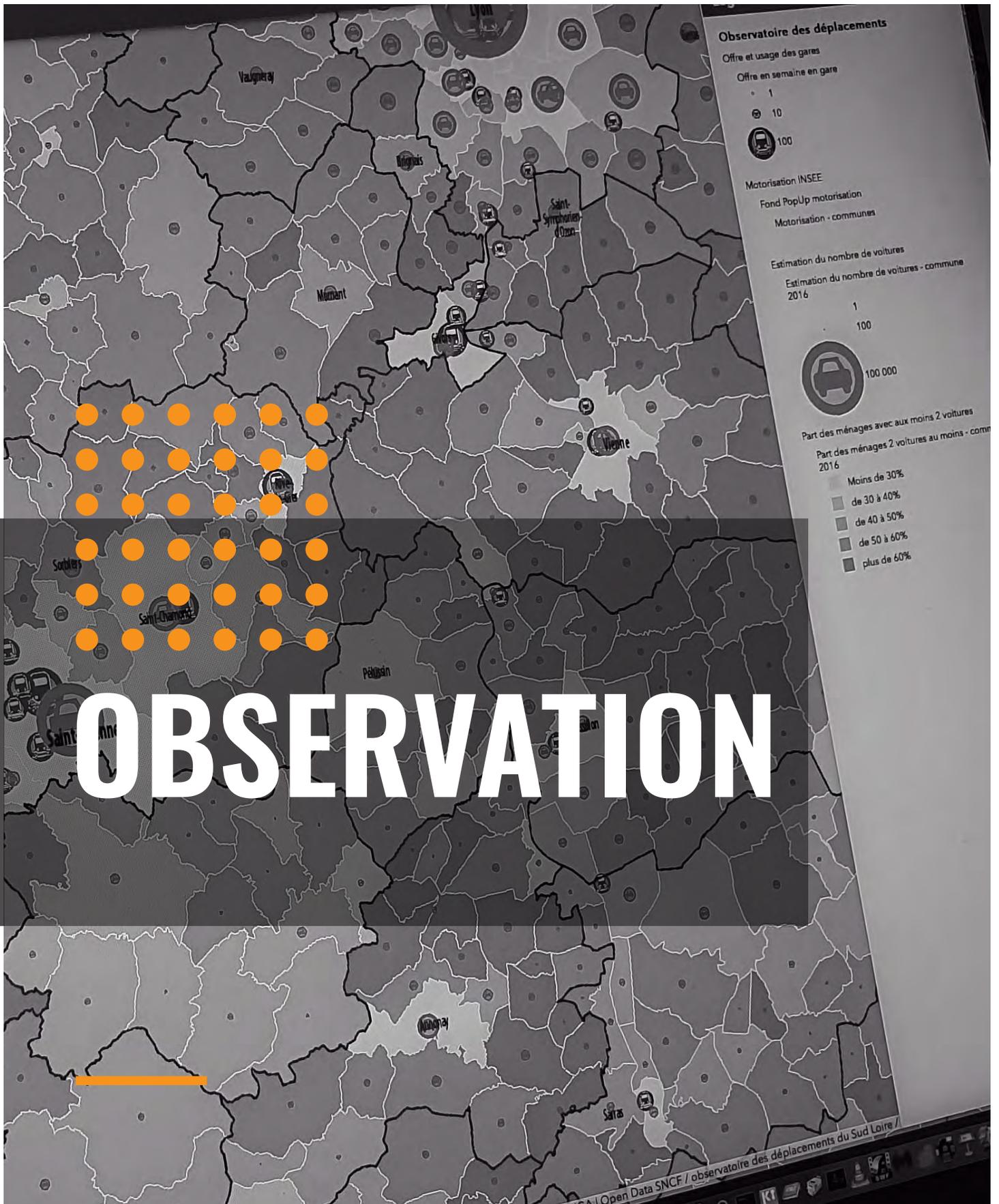


[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)

SOMMAIRE



 OBSERVATION	PAGE 4	 ENVIRONNEMENT	PAGE 126
 ANIMATION PARTENARIAT	PAGE 18	 FONCIER	PAGE 130
 DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN	PAGE 24	 ÉQUIPEMENTS	PAGE 134
 PROJET TERRITORIAL	PAGE 50	 ÉTUDE SECTORISÉE	PAGE 138
 PLANIFICATION COMMUNALE	PAGE 64	 PUBLICATIONS	PAGE 140
 PROJETS URBAINS	PAGE 78	 LEXIQUE	PAGE 182
 HABITAT DEVELOPPEMENT SOCIAL	PAGE 90	 PROGRAMME PARTENARIAT MUTUALISÉ 2019	PAGE 184
 DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	PAGE 102	 TABLE DES MATIÈRES	PAGE 188
 DEPLACEMENTS	PAGE 114		





CHIFFRES CLÉS

1 outil

de mise à disposition des données : e-observ'

1 accès partenaires

spécifique sur e-observ'

21 publications

des observatoires en 2019
dans 6 thématiques

38 flux

de données à disposition des partenaires "membres de droit"

Étude : 01/006

SIG ET OBSERVATION

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratiene

Contexte et Objectifs :

Le Système d'Information Géographique de l'Agence d'urbanisme constitue un socle de données incontournable dans la réalisation des études, ainsi que dans la mise au point des observatoires (démographie, habitat, emploi, déplacements, social, environnement, PLU, équipements, transactions foncières).

Il rassemble des données géographiques (occupation du sol, droits des sols, environnement) et des données thématiques (démographie, emploi, logement) sur l'aire d'étude de l'Agence d'urbanisme.

Les objectifs sont :

- d'administrer (gestion, mise à jour) la base de données et la rendre exploitable par l'équipe
- de poursuivre l'extension du périmètre d'observation en fonction des thèmes et des intérêts
- de développer de nouvelles techniques de constitution de données géographiques
- de réunir les partenaires locaux intéressés par l'acquisition/constitution de données partagées.

L'actualité 2019 est marquée par la poursuite de la migration des données vers une base unique qui devrait permettre une meilleure diffusion des données à l'extérieur ainsi qu'un accès facilité en interne (cf mission 01/158 : e-observ déploiement)

Compte-rendu d'exécution :

La mise à jour annuelle des tables de données a été réalisée : INSEE (différentes tables du recensement, Base Permanente des Equipements,

Revenus des ménages), SITADEL, ACCOS URSAAF, MAJIC, DVF, Perval, Recollement des PLU.

Des extractions particulières ont été réalisées à la demande de certains partenaires (ou de sous-traitants de ceux-ci) : CALF, SÉM, FRAPNA, Scot Sud Loire, SMAGL, SOBERCO, UJM, Ville de Firminy, Ville de Saint-Étienne.

Étude : 01/053

OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme gère un recollement des PLU à l'échelle du Scot Sud-Loire. Ce travail permet, outre une vision des affectations des sols dans les documents de planification à l'échelle de chacun des EPCI et des Scot du Département, des exploitations thématiques : répartition des surfaces par type légal, par destination du sol et par niveau de constructibilité. Chaque année, sont intégrés les plans de zonage des communes dont le PLU a été approuvé l'année précédente.

Il s'agit, dans le cadre de cet observatoire :

- de gérer le processus de mise à jour permanente au gré des révisions des documents officiels
- d'actualiser le tableau de bord annuellement

EXEMPLE DE TRADUCTION GRAPHIQUE DES CORRIDORS ECOLOGIQUES PAR LA CREATION D'UN INDICE Co



- d'effectuer des exploitations en vue de contribuer aux démarches de PLU, PLUi et de Scot, notamment.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2019 a donné lieu à la rédaction d'une publication intitulée : " Sud Loire 10 ans d'évolution de la planification". Sa diffusion est prévue début 2020.

01/106

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratiennne

Contexte et Objectifs :

L'INSEE publie chaque année les résultats officiels du recensement rénové de la population. Au 1^{er} janvier sont communiquées les populations légales des communes. Au 1^{er} juillet, ce sont les chiffres clés de la démographie des communes qui sont disponibles (700 variables). Des bases plus détaillées (infra-communales, fichiers de flux) sont accessibles à l'automne.

L'objectif est de mettre en lumière les principales évolutions démographiques dans l'aire d'observation de l'Agence en les replaçant dans le contexte régional.

Compte-rendu d'exécution :

La note sur la population 2016 (données disponibles au 01/01/2019) dans la Loire a été publiée et l'outil e-observ' mis à jour en janvier 2019.

Les traitements des données démographiques historiques et de projection ont été réalisés et publiés dans le cadre de l'Interscot au timbre A2.

01/158

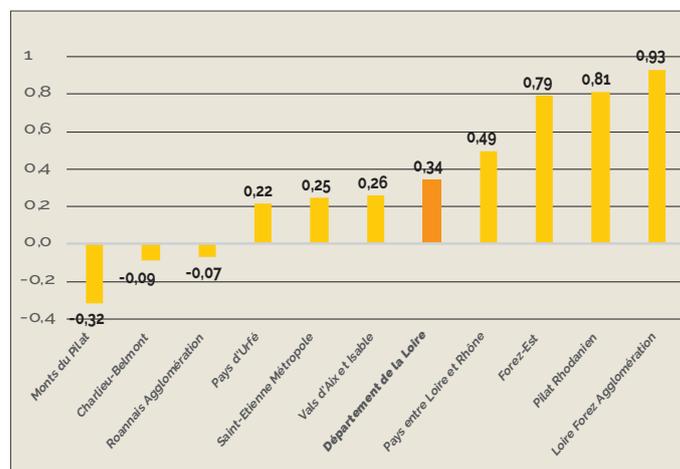
e-OBSERV' DEPLOIEMENT

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

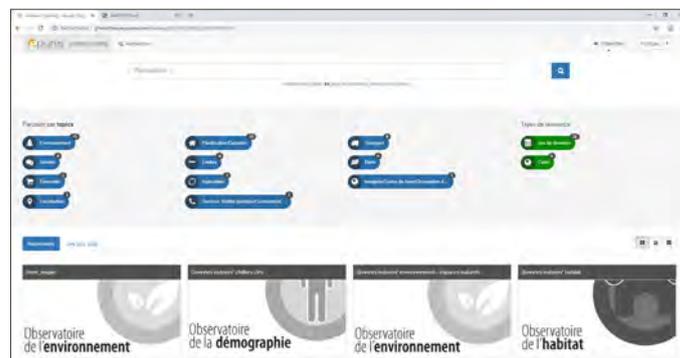
A la suite de la mise en place de la directive INSPIRE, de nombreuses structures et collectivités locales ont mis en place des outils pour diffuser

EVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION ENTRE 2011 ET 2016 PAR EPCI



Source : INSEE, RP 2011 et 2016, exploitation principale

e-OBSERV' - CATALOGUE DES DONNÉES



leurs données. Au niveau local, le SIEL a lancé un SIG départemental (geoloire42), permettant à toutes les structures adhérentes d'accéder à un outil de cartographie comme à la donnée source, les collectivités locales (Saint-Étienne Métropole, Loire Forez agglomération...) s'orientent aussi vers des systèmes d'information géographique partagés avec leurs membres et interopérables entre eux. Dans ce contexte, epures, centre de ressources du territoire, par le biais de son conseil d'administration de décembre 2015, a validé le principe de la mise en place d'un système interfacé avec les systèmes en place

ou en devenir chez les partenaires et qui doit faciliter les échanges de données et mettre en valeur les observatoires portés par l'Agence d'urbanisme. De nombreux tests techniques ont été réalisés en 2016 et ils ont abouti au choix d'un outil technique (ArcGis Server – ESRI) validé par le conseil d'administration de l'Agence en septembre 2016.

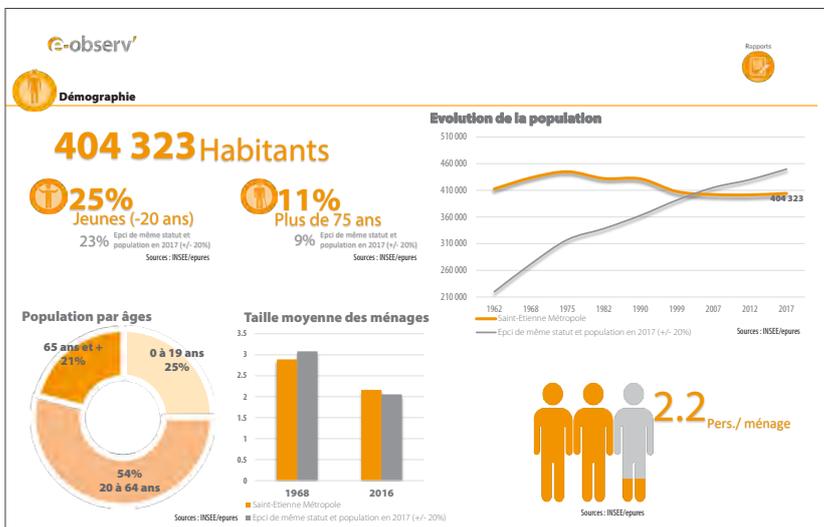
Les premières données ont été intégrées en 2017 et une première version de l'outil a été mise en ligne en juin 2017 et s'est enrichie en 2018.

Il convient maintenant de maintenir la dynamique autour de ces nouveaux modes de diffusion, en proposant en permanence de nouveaux outils et de nouvelles données et surtout en maintenant en état de bon fonctionnement les outils déjà en place.

Compte-rendu d'exécution :

- Poursuite de l'intégration de données
- Mise à jour des données et des applications tout au long de l'année en fonction des dates de parution des données
- Lancement d'une nouvelle version d'e-observ' en mai contenant une application par observatoire, des rapports statistiques par EPCI de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne et un catalogue de données
- Mise en ligne des applications des observatoires économie et équipements en décembre.

e-OBSERV' - EXTRAIT DE RAPPORT



01/163

SPOT THEMA

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Les trois Agences d'urbanisme de Rhône-Alpes ont fait l'acquisition ensemble de la base de données d'occupation des sols Spot Thema.

Depuis 2000, une mise à jour de cette base est achetée en commun tous les 5 ans. L'année 2015 a fait l'objet d'une mise à jour sur l'ensemble du territoire d'études des trois Agences d'urbanisme. Epures a été chargée de mener les échanges et de gérer la commande pour le compte des trois Agences d'urbanisme.

Pour permettre cette acquisition, neuf partenaires d'epures se sont engagés à consacrer une partie de leur subvention à l'amortissement de cet achat sur 5 ans.

Compte-rendu d'exécution :

Amortissement financier de l'acquisition de Spot Théma 2015

01/185

METROSCOPE FNAU

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratiene

Contexte et Objectifs :

La FNAU a publié en 2016 deux atlas positionnant les agglomérations pour l'un, les métropoles pour l'autre dans le paysage national. Cette démarche est réitérée en 2018 avec pour objectifs de renouveler les indicateurs explorés. Saint-Étienne Métropole devenu Métropole au 01 janvier 2017, epures a été intégrée au Comité de Pilotage de la démarche pour contribuer aux travaux de la mise à jour. L'Agence d'urbanisme traitera les questions de démographie et de cadre de vie.

Compte-rendu d'exécution :

- Définition du périmètre
- Rencontre d'un bureau d'étude capable de réaliser la mise à jour 2020 (mai 2019)
- Réunion de présentation avec les partenaires potentiels le 23/05/2019
- Ecriture du cahier des charges avec les Agences d'urbanisme de Grenoble et de Lyon en novembre et décembre 2019

01/980

ASSISTANCE TECHNIQUE GENERALE

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'assistance technique générale permet à l'Agence d'apporter une aide ponctuelle et un service en dehors des missions inscrites au programme partenarial.

Compte-rendu d'exécution :

Les diverses sollicitations ont concerné :

- Saint-Étienne Métropole pour des temps de réunions DGS, une mise à jour de carte OPAH-RU, la GOU (grande opération d'urbanisme), des échanges techniques avec le service cadre de vie, mais aussi des demandes liées à des communes ;
- Epora
- Montbrison et Loire Forez agglomération avec des questions Coeur de Ville
- La Ville de Saint-Étienne
- des communes (de Forez-Est et autres)

04/003

OBSERVATOIRE HABITAT

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans son rôle d'observation, epures recueille et analyse annuellement des

données sur les différents marchés de l'immobilier résidentiel d'un territoire regroupant le Sud Loire et la proche Haute-Loire. Cet observatoire rassemble l'ensemble des partenaires de l'habitat, membres de l'Agence. Cet observatoire, animé par epures depuis 1997, comprend annuellement :

- des analyses des différents marchés immobiliers : vente, terrain à bâtir, logements mis en chantier, promotion immobilière... Ce dernier fait l'objet d'un dispositif particulier de pilotage et d'animation,
- l'organisation de temps d'échanges entre les techniciens, les collaborateurs et les professionnels de l'immobilier par des instances sous forme de "petits déj' habitat"
- une Rencontre habitat, séminaire de restitution de la conjoncture, au 4ème trimestre.

Cet observatoire a pour objectifs :

- de développer les échanges entre institutions, entre acteurs privés intervenant dans le champ de l'habitat
- d'apporter des éléments de compréhension sur les évolutions et cerner les dysfonctionnements des marchés du logement à différentes échelles territoriales (pôle métropolitain, département de la Loire, EPCI).

Compte-rendu d'exécution :

Pour alimenter l'observatoire de l'habitat, les données relatives aux différents marchés de l'habitat (neuf, promotion immobilière, terrains à bâtir, revente, logement social...) ont été recueillies,





traitées puis analysées. Ce travail a permis la publication, en décembre 2019, de "La note 2019, chiffres et analyses" reprenant la conjoncture habitat observée dans le Sud Loire proche Haute-Loire.

Ce travail a été présenté lors de la rencontre annuelle de l'observatoire de l'habitat, organisée et animée par epures, qui s'est tenue le 3 décembre 2019. Cette présentation de la conjoncture a été complétée par une table ronde réunissant des élus représentant les EPCI du Sud Loire (Loire Forez agglomération, la Communauté de communes de Forez-Est et Saint-Étienne Métropole), ainsi que deux représentants de la chambre des notaires de la Loire et de la DDT 42. En troisième partie, une synthèse de l'étude "Habiter dans 20 ans" de Terra Nova a été présentée par M. Padis, directeur des études du think tank.

04/071

OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un dispositif d'observation de la promotion immobilière existe sur le territoire du Scot Sud Loire et de la proche Haute-Loire depuis 2009. A la demande de ses partenaires et notamment de l'EPASE, epures gère également, depuis 2013, ce volet.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT - M. PADIS



Ce volet sur le marché de la promotion immobilière doit :

- Suivre l'activité de la promotion immobilière privée ; avoir une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés
- Evaluer les effets des politiques publiques des collectivités

Compte-rendu d'exécution :

En 2019, dans le cadre du renouvellement de la convention, après lancement d'un appel d'offres, epures a retenu Adéquation pour réaliser le recueil et l'analyse des données permettant le suivi du marché de la promotion immobilière sur le territoire du Sud Loire et de la proche Haute-Loire, pour la période 2019-2021.

Le contenu de cette nouvelle convention est identique à celui de la convention précédente : notes trimestrielles, semestrielles et détails des programmes en cours de commercialisation.

En plus des notes d'Adequation, diffusées uniquement aux adhérents de l'Agence d'urbanisme, epures publie depuis 2019 un tableau de bord trimestriel synthétique du marché de la promotion immobilière dans le Sud Loire proche Haute-Loire. Cette publication est mise en ligne sur le site internet de l'Agence d'urbanisme et accessible à tous. Un module sur e'observ a également été développé, permettant l'accès aux détails et à la géolocalisation des programmes immobiliers. Cet accès est réservé aux adhérents de l'Agence d'urbanisme.

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT - TABLE RONDE



04/075

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), GAY Benoit (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION), DUPUY Anne (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), LHERMET Anne-Sophie (EPASE), AVRIL Aurélien (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le territoire du Sud Loire a été un des dix-sept territoires retenus lors de l'appel à candidatures lancé en 2012 par le Ministère du Logement pour l'expérimentation nationale sur la mise en place d'observatoires locaux des loyers.

Les premières années ont posé des jalons (rentrer dans une dynamique, identifier et sensibiliser les professionnels locaux,...). La poursuite de l'expérimentation a permis d'atteindre les objectifs fixés et de mettre à profit les acquis méthodologiques, consolider les partenariats et créer de nouveaux liens. L'envergure nationale de ces observations permet d'assurer fiabilité et comparabilité.

La participation à cette expérimentation doit permettre :

- d'améliorer la connaissance du parc locatif privé,

- de disposer de données fiables et comparables,
- d'ajuster certaines politiques publiques locales ou en faire l'évaluation

Pour 2019 :

il s'agit d'analyser les données 2018 et d'en restituer les résultats, puis de collecter et d'enrichir les données pour une nouvelle enquête 2019 (qui sera restituée l'année suivante)

Compte-rendu d'exécution :

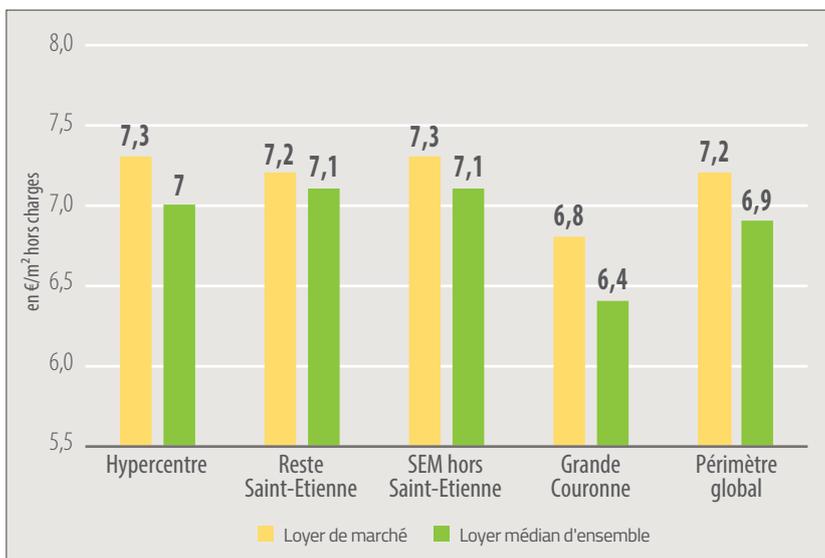
En janvier 2019, le comité de pilotage s'est réuni pour valider la pérennité de l'observatoire local des loyers du Sud Loire proche Haute-Loire. A partir de 2019, cet observatoire devient biennal. Le Comité de pilotage a également validé la demande d'agrément par l'Agence d'urbanisme.

En 2019, le traitement et l'analyse des données loyers de l'enquête 2018 ont donné lieu à une publication éditée en octobre 2019. Les résultats de l'enquête 2018 ont été présentés au Comité technique de l'observatoire, en commission habitat de SÉM et lors de la rencontre annuelle de l'habitat.

En parallèle, l'enquête 2019 a été lancée. La collecte auprès des agences immobilières s'est tenue de juin à décembre. Au total, ce sont 14 professionnels de l'immobilier et les réseaux des agences Foncia ayant en gestion déléguée des logements locatifs privés qui ont transmis leurs données à epures.

La campagne téléphonique complémentaire auprès des propriétaires-bailleurs et locataires (gestion directe) a été mise en oeuvre entre mi-septembre et fin octobre. Au global, l'objectif de collecte auprès des particuliers en gestion directe était de 631 logements.

LOYERS DE MARCHÉ COMPARES AUX LOYERS D'ENSEMBLE EN 2018





Toutes ces données collectées sont en cours de contrôle et d'enrichissement, avant envoi pour validation à l'ANIL. Elles seront analysées et restituées en 2020.

06/004

OBSERVATOIRE COMMERCE

Pilotes epures : BOUETTE Laëticia

Contexte et Objectifs :

En 2017, epures a lancé un observatoire du commerce à l'échelle du Sud Loire. L'objectif est d'appréhender le développement de l'appareil commercial local, de suivre les évolutions des dynamiques commerciales et les logiques des opérateurs commerciaux.

L'observatoire du commerce comporte un double objectif :

- Construire un lieu de formalisation et de capitalisation de la donnée commerciale
- Animer une communauté d'expertise locale sur la question de l'urbanisme commercial

Compte-rendu d'exécution :

Mise à jour de la base de données des décisions d'autorisation commerciale (CDAC et CNAC) à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon -Saint-Étienne.

Acquisition et exploitation de la base LSA expert (dans le cadre du réseau Urba4), base qui recense les commerces à l'échelle départementale.

En 2020, le partenariat local sera renforcé.



06/011

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'observatoire de l'économie s'articule autour de trois grands axes :

- 1- l'analyse des évolutions économiques de la Loire : analyse annuelle de la conjoncture locale, rédigée depuis vingt ans en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire (CMA), Emplois Loire Observatoire (ELO) et l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF).
- 2 - l'animation de rencontres entre les partenaires économiques sous la forme de petits déjeuners autour des études thématiques annuelles,
- 3 - des zooms et des réflexions méthodologiques.

Epures a souhaité faire évoluer le dispositif en renforçant le partenariat, notamment avec les collectivités, via la mise en place d'un groupe technique.

CONFERENCE DE PRESSE- 30 SEPT. 2019



Compte-rendu d'exécution :

Petit déjeuner éco :

17 déc. 2019. Intervention de Jean-Luc CHAPELON (CCI), Guillaume JOUSSELME (BPI) et Sigolène SAUNIER HRUSTIC (SÉM). Présentation des chiffres sur l'internationalisation de l'économie de la Loire et des outils d'accompagnement des entreprises existantes

Les évolutions économiques dans la Loire (avec tous les partenaires) :

Septembre 2019. Finalisation de la mise en page / constitution du dossier de presse / préparation de la conférence de presse.

30 septembre 2019. Conférence de presse.

Rédaction d'un communiqué de presse avec les partenaires.

06/109

SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'observation et la réflexion menées par epures et UrbaLyon portent sur l'ensemble du territoire métropolitain associant les deux grandes aires urbaines de Lyon et de Saint-Étienne ainsi que plusieurs villes moyennes. Les espaces métropolitains et notamment les espaces centraux concentrent une part importante des fonctions économiques, sociales et culturelles. Mais cette métropolisation s'accompagne aussi, d'importantes inégalités territoriales, notamment dans plusieurs villes moyennes pour lesquelles les ressorts de croissance font défaut. A l'échelle des travaux des Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, ces inégalités sont soulignées par les différentes analyses Insee qui expliquent que les villes

moyennes telles que Roanne, Bourgoin-Jallieu, Annonay ou encore l'Isle-d'Abeau présentent des caractéristiques socio-économiques moins favorables que le reste du territoire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. La métaphore de « locomotive métropolitaine » – pour désigner la Métropole de Lyon – et de « wagons », plus ou moins accrochés – pour mentionner les villes moyennes – est souvent employée, marquant ici, une problématique importante du territoire de ladite « aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne ».

Dans ce contexte, UrbaLyon et epures se sont engagées dans une recherche partenariale de thèse en Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) avec le laboratoire de recherche PACTE (Politiques publiques, actions politiques, territoires - UMR 5194). L'objectif est de mieux comprendre le rôle charnière des villes moyennes dans les systèmes métropolitains.

Compte-rendu d'exécution :

24 janvier 2019. Réunion "suivi thèse" réunissant les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ainsi que Magali Talandier, directrice de thèse.

20 juin 2019. Temps de travail entre Magali Talandier et les quatre Agences d'urbanisme de la région Auvergne - Rhône-Alpes autour de l'économie d'intermédiation.

En 2019, nombreux échanges avec la thésarde sur le contenu de sa thèse. La thèse a bien avancé sur le contexte/état des lieux/définition autour des « villes moyennes ». La partie « systèmes territoriaux » reste encore à stabiliser.

07/006

OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

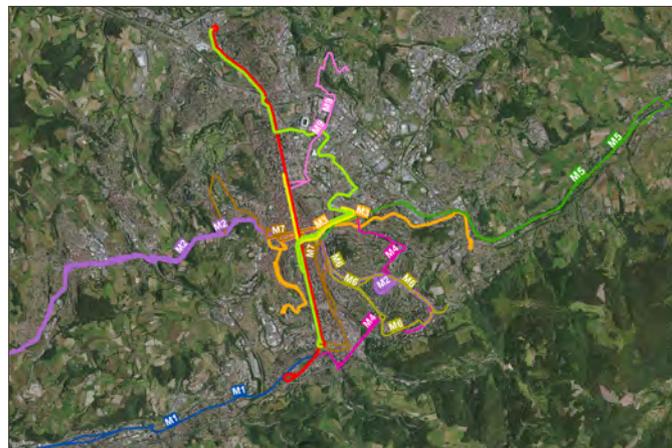
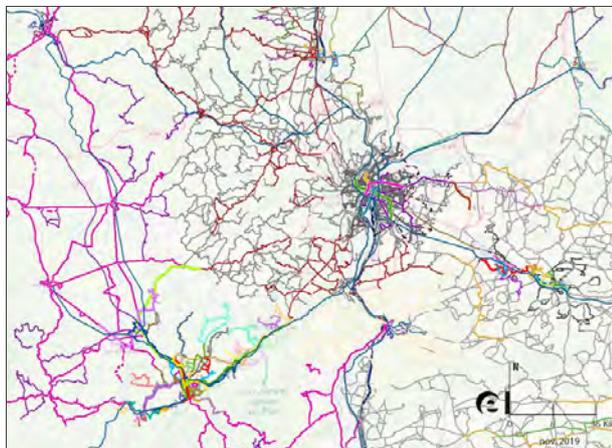
L'observatoire des déplacements de la région stéphanoise a pour vocation de suivre :

- les évolutions en termes de déplacements
- les effets des politiques de déplacements.

Chaque année, l'observatoire est enrichi en fonction de l'évolution des politiques et de la disponibilité des données afin de :



OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS



- Suivre les évolutions des déplacements et de la mobilité dans la région stéphanoise
- Suivre les effets des politiques de déplacements
- Etre un centre de ressources pour toutes les questions traitant de déplacements dans la région stéphanoise
- Etre un lieu d'échanges entre les partenaires. Dans un monde du déplacement où les compétences de chaque collectivité sont très éclatées, ce travail collectif permet à tous les partenaires de mutualiser leurs connaissances au-delà de leur(s) seule(s) compétence(s).

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données de l'observatoire (trafics, données SNCF, vélos)
- Mise à disposition de données en Flux pour les partenaires
- Restitution des éléments pour l'étude "DDT-INSEE accès aux équipements" mi-mars
- Comité technique le 03/12/2019

07/007

SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de Saint-Étienne Métropole, un modèle multimodal des déplacements partenarial a été développé dès 2004. Initialement conçu pour les études spécifiques au PDU, cet outil est aujourd'hui exploité pour nombre de problématiques de déplacements. Pour permettre la valorisation de l'outil et garantir sa pérennité, Saint-Étienne Métropole a souhaité construire un groupe partenarial de gestion du modèle qui regroupe l'Etat, Saint-Étienne Métropole, le Conseil Départemental de la Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes et la STAS.

Compte-rendu d'exécution :

Les partenaires du groupe de gestion du modèle se sont réunis afin d'échanger sur l'opportunité d'une mise à jour du modèle suite à la réalisation de l'EMC2. Ces échanges ont permis de questionner le périmètre, le zonage, les méthodes et potentialité de l'outil.

Des travaux de modélisation ont été réalisés concernant les thématiques suivantes :

- modélisations dynamiques des trafics routiers sur le secteur

- nord-est de Saint-Étienne. Les résultats ont été exploités pour comprendre le fonctionnement des différents carrefours de ce secteur et pouvoir anticiper les difficultés d'écoulement du trafic routier et d'alimenter les travaux de micro simulation de trafics routiers
- point d'échanges sur les hypothèses de travail lors des réflexions concernant la 3ème ligne de tramway (STAS)
 - Modélisation et suivi des études sur le secteur Gouyonnière portées conjointement par le Département et l'Etat : hypothèses de projection du trafic, modélisation à 2045 (à finaliser en 2020)
 - Echanges avec le CEREMA et Saint-Étienne Métropole concernant l'organisation d'une enquête minéralogique et les possibilités de valorisation dans le modèle multimodal des déplacements
 - Rédaction d'une note de synthèse concernant les scénarios possibles de mise à jour du modèle des déplacements (à finaliser en 2020)

08/025

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme réalise un suivi des thématiques environnementales sur le périmètre du département de la Loire.

Les thématiques traitées sont les suivantes : patrimoine naturel et la biodiversité ; risques et nuisances ; sites et sols pollués ; qualité de l'air ; énergie ; déchets ; ressource en eau ; trame verte et bleue.

L'observatoire a pour objectifs :

- de répondre aux besoins



@Sylvie Cateysson

VISUALISATION RPG © IGN, PLANET OBSERVER, MAA



des partenaires en termes de données environnementales, de méthodes d'analyses et de créations de connaissances

- de mettre en place des moyens de communication visant à analyser, décrypter et sensibiliser aux enjeux environnementaux en créant une culture partagée sur le territoire (publications, événementiels...)
- de participer aux démarches des partenaires et d'alimenter celles-ci en données de l'observatoire.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2019 a donné lieu :

- au transfert des principales données environnementales dans le serveur de données.
- à la réalisation d'une publication sur la méthodologie d'identification automatique des zonages A et N dans le cadre de l'élaboration d'un PLUi. Sa diffusion a été faite en juillet 2019
- à la rédaction d'une publication sur la précarité énergétique dont la diffusion est programmée début 2020.



09/022

OBSERVATOIRE FONCIER

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

L'importance des enjeux de reconquête urbaine et de maîtrise du développement de l'urbanisation a conduit l'Etat, les collectivités locales et l'EPORA à s'interroger sur les stratégies foncières à mettre en œuvre dans le cadre de différentes démarches de planification et de contractualisation.

L'observation foncière constitue un préalable nécessaire à la définition d'une stratégie. L'observatoire a vocation à améliorer et capitaliser la connaissance des marchés fonciers locaux et de l'occupation et de la consommation d'espace.

L'observatoire a pour objectif de suivre les évolutions, partager les analyses, proposer des méthodes et des indicateurs.

Compte-rendu d'exécution :

Concernant les marchés fonciers, l'observation a été structurée selon la segmentation présentée par Joseph Comby, économiste et urbaniste ayant réalisé des travaux sur les thématiques foncières (chaque type de marché correspondant à une logique de constitution de la valeur du terrain). La base DV3F (demande en valeurs foncières et fichiers fonciers) a été mise à jour en juin avec de nouvelles données, sur l'ensemble du département ligérien.

10/008

MISE A JOUR DONNEES EQUIPEMENTS LOIRE

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme a engagé la constitution d'un tableau de bord des équipements qui vise à mieux connaître l'offre existante dans les domaines : du sport, de la culture, de la santé, de l'éducation, de la petite enfance et de la gérontologie. La mission consiste à recueillir et à traiter un ensemble de données qui sont ensuite mises à disposition des chargés d'étude d'epures et des partenaires dans e-observ'.



Objectifs de l'étude

- Connaître l'offre d'équipements et de services dans le département de la Loire
- Suivre ses évolutions
- Contribuer aux politiques publiques thématiques (petite enfance, santé, gérontologie, culture, déplacements...) et aux démarches de planification (PLUI, Scot...)

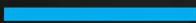
Compte-rendu d'exécution :

La mise à jour sur les données équipements a principalement été consacrée à l'intégration des données de la bpe (base permanente des équipements), de l'INSEE, ainsi que sur les données des équipements sportifs de Saint-Étienne Métropole.

Cette base a permis de réaliser des traitements sur l'accès à certaines gammes d'équipements pour d'autres études, telles que l'étude sur la vallée du Gier intéressant notamment le Pôle Métropolitain.



ANIMATION PARTENARIAT





CHIFFRES CLÉS

1 AGE

pour valider les nouveaux
statuts de l'agence

4 849 jours

d'activité en 2019

149 missions

dans le programme
partenarial

4 collèges

d'adhésion à epures
dès 2020

11/001

COORDINATION PARTENAIRES ET COLLECTIVITES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu d'échanges, de mutualisation et de partage entre les différents acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire. Elle est un espace de dialogue qui facilite l'émergence et la mise en œuvre des projets territoriaux et la cohérence des politiques publiques conduites par ses membres. Epures entretient des relations avec ses partenaires ainsi qu'avec le monde universitaire et professionnel (CEREMA, CGET, PUCA, Universités...) pour échanger et réfléchir aux nouvelles problématiques territoriales et locales et participer à différentes démarches nationales.

L'Agence participe activement au réseau de la FNAU à travers des participations à la rencontre nationale annuelle, des réunions techniques, les instances ainsi que différentes publications annuelles.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme s'investit de façon importante dans la vie des réseaux dans lesquels elle est inscrite :

réseau métropolitain avec l'Agence de Lyon, réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes, notamment avec la nouvelle adhésion de l'Agence Régionale de Santé. Elle participe également aux travaux et à la vie de la fédération nationale (FNAU). A ce titre, l'Agence a participé ou est intervenue à différentes reprises :

- audition devant le CESER sur la question de la mobilité entre Lyon et Saint-Étienne
- séminaire programme de recherche ANR - GELULE
- journée technique des chefs de projet cœur de ville
- intervention au Forum Air Urbanisme Santé à Strasbourg
- intervention / débat avec JC Ruyschaert, Président de la Commission particulière du débat public NFL
- rencontre FNAU / France Stratégie : « partage des savoirs faire », innovation et transports
- séminaire foncier en débat à Lille : « transferts d'établissements et planification : exemple d'approche économique en région stéphanoise »
- séminaire national des Pôles métropolitains sur l'état des lieux des coopérations inter-territoriales
- participation à la commission nationale des écoquartiers
- intervention à l'atelier urbain inter-formations (IUL, Sciences Po, ENTPE, Labex IMU, Universités de Lyon et Saint-Étienne) à Rive de Gier
- intervention au colloque "accession abordable" organisé par l'ADIL
- réunion sur les échanges de données avec le Territoire d'énergies Loire

40^E RENCONTRE NATIONALE FNAU



SEMINAIRE NATIONAL DES POLES METROPOLITAINS



11/005

INSTANCES ET SUIVIS

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme, comme acteur du partage et de la diffusion de l'information sur les questions territoriales, travaille à rendre visible et partager ses travaux et réflexions, tant auprès de ses adhérents et partenaires que d'un plus large public. Elle développe des outils de communication pour favoriser ce partage, notamment en direction de ses partenaires, via différents supports et médias.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme a organisé un travail régulier d'animation de ses instances afin que les administrateurs puissent s'impliquer au mieux dans la conduite de leur outil. A ce titre, epures a organisé un Bureau et un Conseil d'administration par trimestre ainsi que trois comités techniques partenariaux.

Outre ce travail d'animation, epures assure un travail de diffusion de ses travaux et de son actualité. Ainsi, différents supports et médias ont été utilisés : newsletters et mailing, complémentaires aux outils de diffusion des ressources documentaires (e-actu, e-pub). Preuve de l'intérêt des outils diffusés, ce sont entre 540 et 1 950 personnes qui reçoivent régulièrement les différents supports ; avec, pour tous, la totale liberté de gestion des flux envoyés par epures. En 2019, epures a également mis en place un espace partenaires, extranet dédié aux partenaires, sur simple inscription.

Enfin, le rapport d'activité 2018 a été finalisé. Le rapport comprend le "Une année" document regroupant les éléments de la vie institutionnelle d'epures, la "Revue de projets" retraçant l'activité de l'Agence mission par mission, le "Qui joindre" pour connaître et pouvoir contacter l'équipe, le programme partenarial 2019 ainsi que les éléments financiers. Ces documents ont été diffusés à l'occasion de l'assemblée générale annuelle et mis en consultation sur le site internet de l'Agence d'urbanisme.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 17 DEC 2019



11/006

FONCTIONNEMENT CENTRE DE DOCUMENTATION

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Les ressources d'epures (dossiers, études, ouvrages, archives, photos) sont accessibles aux adhérents, partenaires et publics extérieurs au service Documentation. Des outils et actions ont été mis en place pour partager plus facilement ces ressources documentaires, notamment un accès hiérarchisé à la base documentaire et à la carto-photothèque.

La documentation veille à la capitalisation et à la diffusion des

études réalisées dans le cadre du programme partenarial.

Concernant la pédagogie :

- la documentation continue à servir de support technique à l'équipe d'étude dans ses recherches et travaux
- elle peut être sollicitée lors des différents ateliers et tables rondes organisés par epures.
- elle produit une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire)

Compte-rendu d'exécution :

155 études recensées
45 personnes extérieures renseignées
12 bibliographies thématiques établies
42 e-actu' réalisées et envoyées à 532 abonnés.
14 abonnés supplémentaires à e-actu'
176 abonnés à e-them', la veille mensuelle thématique
Participation à 33 revues de presse métropolitaines, en partenariat avec l'Agence de Lyon.

11/009

INFORMATION NUMERIQUE

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Le site internet de l'Agence d'urbanisme est en ligne depuis avril 2018. Son rubriquage, ses différentes entrées, sa lisibilité permettent un accès rapide aux informations. Il est un véritable vivier sur les travaux passés et en cours de l'Agence.



L'objectif est de :

- Communiquer sur la structure et les missions de l'Agence d'urbanisme
- Informer sur ses activités
- Informer sur l'actualité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Informer sur l'état de la réflexion locale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Etre un portail sur d'autres sites et d'autres démarches partenaires autour de thématiques proches
- Hiérarchiser selon les supports, les données et informations en direction du grand public, des adhérents et partenaires et en interne.

Cinq années après sa mise en ligne, le site devrait être mis à jour, aussi bien techniquement que formellement. Un espace partenaire a été créé pour encore améliorer le service aux adhérents.

Compte-rendu d'exécution :

8609 utilisateurs du site web du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 dont 8376 nouveaux utilisateurs.
42485 pages vues.
240 mentions j'aime (33/ à 2018) et 279 (59/ à 2018) abonnés à la page Facebook de l'Agence
218 abonnés au compte Twitter (23/ à 2018)
179 abonnés au compte LinkedIn (51/ à 2018)

Lancement du nouveau site internet de l'Agence en avril 2019 comprenant un espace dédié aux partenaires afin qu'ils aient accès aux dates, ordres du jour, comptes rendus des instances, aux éléments constituant le programme partenarial (suivi de programme et fiches programme) ainsi qu'à une veille d'actualités quotidienne et à des études réservées.

11/010

GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme élabore chaque année un programme partenarial d'activités, voté par son Conseil d'Administration. Ce programme est un élément important dans la vie associative car il constitue le "contrat de confiance" entre les partenaires et l'Agence. Outre le temps de préparation de fin d'année et de présentation en comité technique rassemblant tous les partenaires, différents temps de travail sont prévus durant l'année entre epures et chacune des collectivités afin de s'assurer que l'engagement et le déroulement du programme se font de façon conforme aux prévisions.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme partenarial a été approuvé au Conseil d'administration du 30 avril. Depuis, des réunions de suivi du programme ont été régulièrement organisées avec les principaux partenaires de l'Agence. Un tableau de bord trimestriel de l'engagement du programme a été réalisé ; tableaux disponibles dans l'espace partenaires du site internet de l'Agence, tout comme l'ensemble des fiches programme de chacune des missions 2019. Des comités techniques partenariaux ainsi que des réunions thématiques ont été organisés pour partager le programme partenarial et son engagement et préparer celui de 2020.

11/077

SEMINAIRES ET VISITES EPURES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu de débats et d'échanges pour les acteurs publics (et privés) du territoire sur les questions d'aménagement du territoire et d'urbanisme. A ce titre, l'Agence organise régulièrement des temps de réflexion, visites, permettant de développer la culture commune autour du territoire.

FABRIQUE DES QUARTIERS



@ Fabrique des quartiers

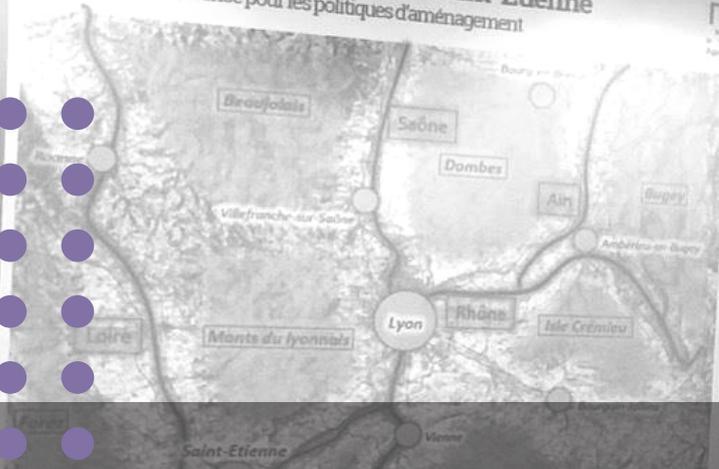
Compte-rendu d'exécution :

En mars 2019, epures a participé à "la Fabrique des Quartiers".

En avril 2019, l'Eurométropole de Strasbourg, dans le cadre de son Forum "Quel urbanisme pour l'air de nos villes ?", a demandé à epures de témoigner de son expérimentation « urbanisme favorable à la santé » menée à Rive-de-Gier. Epures a présenté comment on peut intégrer la qualité de l'air à un projet urbain. Dans la méthodologie développée par epures, la qualité de l'air est intégrée à une analyse globale, permettant de croiser ce déterminant avec d'autres aspects qui impactent la santé : le bruit, les îlots de chaleur urbain, la mobilité, l'accès aux transports en commun, l'habitat et l'accès aux services de proximité.

En mai 2019, l'Agence d'urbanisme est intervenue au séminaire « stratégies foncières, négociations et montages opérationnels : les entreprises du 3^{ème} millénaire face aux territoires » organisé par l'association Fonciers En Débat, à Lille. Ce séminaire a été l'occasion de présenter comment sont abordées les problématiques de localisation des entreprises et des besoins fonciers en région stéphanoise, à partir des études menées localement (transferts d'établissements, schémas d'accueil économique...).

L'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne
Un espace de référence pour les politiques d'aménagement



DEVELOPPEMENT
REGIONAL ET
METROPOLITAIN



CHIFFRES CLÉS

50%

des actifs ont entre 35
et 50 ans

106 000

emplois dans les métiers du
transport et de la logistique

1 200

grandes et moyennes
surfaces commerciales
pour 1 602 000 m² de
surface de vente

800 millions

d'euros de retombées
économiques directes du
tourisme

00/091

URBA4 ADEME CONTRIBUTION ILOTS DE CHALEUR URBAIN

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul
(ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Etude : Mise en commun de moyens pour asseoir une méthode d'analyse des phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les trois agglomérations de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne. Il s'agit de promouvoir les résultats de la thèse sur les « îlots de chaleur urbains » en :

- Finalisant la plaquette de vulgarisation des principaux enseignements de cette thèse : présentation du concept de l'ICU, des pistes de traitement dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement. Cette plaquette sera accompagnée de zooms pour chaque agglomération.
- Réalisant un retour d'informations auprès des agglomérations et des communes sur les campagnes de mesures de température faites en 2012 dans les centres-ville de Lyon, Grenoble et Saint-Étienne.

Compte-rendu d'exécution :

Julita Dudek, doctorante, a travaillé sur la réalisation d'une modélisation de l'îlot de Chaleur Urbain (ICU) sur les villes de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne.

A partir de ses travaux de recherche, les 3 Agences d'urbanisme ont été missionnées pour réaliser une synthèse technique des résultats. La publication est en cours de finalisation, intégrant des éléments de définition et de compréhension du phénomène d'ICU et des zooms sur les résultats de la modélisation ville par ville.

00/096

URBA4 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole
(DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), MICHAUD
Marc (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Après un travail partenarial de 5 années, le SRCE Rhône-Alpes a été adopté en 2014. Ce document a été élaboré par l'Etat et la Région Rhône-Alpes avec la maîtrise d'œuvre du réseau urbA3, sous coordination de l'Agence d'urbanisme de Grenoble. En Auvergne, le SRCE a été adopté en 2015. L'Agence d'urbanisme de Clermont Métropole, comme d'autres acteurs du territoire, a contribué à différents ateliers mais n'a pas participé directement aux choix méthodologiques ou à la conception du SRCE. Elle a apporté des éléments de connaissance issus du Scot du Grand Clermont qu'elle accompagne. L'Agence a aussi accompagné les collectivités du même Grand Clermont lors des phases de consultation et d'enquêtes publiques.

Compte-rendu d'exécution :

En 2019, urba4 a été mobilisé pour participer au séminaire « Connaissance et observatoire de la biodiversité » du 11 avril 2019 à Clermont-Ferrand. Urba4, sous pilotage d'epures, a également poursuivi les actions de sensibilisation / séance de formation sur la démarche TVB dans les documents d'urbanisme en lien avec le SRADDET.

SEMINAIRE 11 AVRIL 2019 CLERMONT-FERRAND



© DREAL

Ainsi, une intervention a eu lieu au groupe de travail des gestionnaires d'infrastructures. Une formation à Clermont-Ferrand a également été préparée et devait se tenir mi-décembre. Toutefois, cette dernière a été reportée en avril 2020 afin d'avoir un public plus nombreux. Enfin, Urba4 a réalisé une étude de faisabilité des indicateurs de suivi du SRADDET sur la thématique de la TVB. Un travail de calcul d'un indicateur de fragmentation a été ainsi réalisé.

00/153

URBA4 REGION CLUB PLUI

Pilotes de l'étude : LAROUDIE Fabienne (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : DUCROCQ Laëtitia

Contexte et Objectifs :

Le Club PLUI de la Région Auvergne Rhône-Alpes a été créé fin 2015. Piloté par la DREAL, ce Club, destiné aux intercommunalités compétentes en matière de PLUI, doit permettre de créer un lieu d'échanges d'expériences autour des problématiques propres à l'élaboration d'un tel projet.

Le réseau des quatre Agences d'urbanisme (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand) a été sollicité et associé dès la phase de préfiguration de 2015. Et depuis 2016, les Agences font partie de l'équipe d'appui à l'organisation des séances du club, ainsi qu'à leur animation, aux côtés de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, ainsi que du CEREMA.

CLUB PLUI 25 NOV. 2019 GRENOBLE



Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre 2019, l'équipe d'appui a tiré le bilan du club PLUI "Patrimoine et paysages" qui a eu lieu le 27 novembre 2018 à Saint-Étienne et préparé le club 2019.

Ce club a eu lieu le 25 novembre 2019 à Grenoble. Il avait pour objectif de dresser avec les collectivités les plus avancées, le bilan des démarches, et de capitaliser ces expériences pour éclairer de nouvelles collectivités et faciliter le lancement de nouvelles procédures. Il a réuni 115 participants, représentant 9 départements et 31 EPCI.

00/155

URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT ET ENQUETE EPCI

Pilotes de l'étude : DUPLAIN Maxime (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du programme partenarial, la DREAL a missionné le réseau des 4 Agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes pour un appui en ingénierie dans le cadre du chantier de la réforme de la demande de logement social et notamment des innovations apportées par la loi ALUR.

Au sein d'ateliers « politiques locales de l'habitat », la mission du réseau porte sur la diffusion et le partage de la connaissance et des expériences menées à l'échelle régionale sur la question de la demande locative sociale.

Au-delà de l'organisation des ateliers ORHL, en 2019 la DREAL AURA souhaiterait que les 4 Agences

réalisent une enquête « état des lieux » auprès des EPCI concernés par la réforme des demandes et des attributions : étude(s) réalisées, quelle gouvernance, indicateurs mis en place, assistance méthodologique...
 Objectif : avoir un tableau de bord de suivi de la mise en œuvre de la réforme

Compte-rendu d'exécution :

En 2019, pour le compte de la DREAL AURA, le réseau des quatre Agences d'urbanisme de la région AURA ont préparé un atelier CRHH dans la continuité des précédents ateliers organisés dans le cadre de la réforme de la demande et des attributions impactée par les lois "ALUR", "LEC" et plus récemment "ELAN". Cet atelier initialement prévu en décembre 2019 a été reporté à plusieurs reprises. Il devrait se tenir en mars 2020.

L'atelier CRHH portera sur le sujet du peuplement et des attributions en lien avec la politique de la ville. Comment les intercommunalités se sont saisies de la question du rééquilibrage du peuplement et comment ont-elles plus particulièrement pris en compte les quartiers politique de la ville dans l'élaboration de leurs politiques d'attributions ? Trois métropoles, Grenoble, Lyon et Saint-Étienne, présenteront leurs retours d'expérience à ce sujet.

En parallèle de l'organisation de cet atelier, les quatre Agences ont mené une enquête auprès des intercommunalités concernées par la réforme de la demande et des attributions, afin de réaliser un état qualitatif de sa mise en œuvre en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats de cette enquête seront présentés lors de l'atelier CRHH.

Cet atelier donnera lieu à un compte-rendu mis en ligne, avec les différents supports de présentation, sur le site internet de la DREAL AURA.

00/163

URBA4 POLARISATION

Pilotes de l'étude : GONZALEZ Ludovic (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

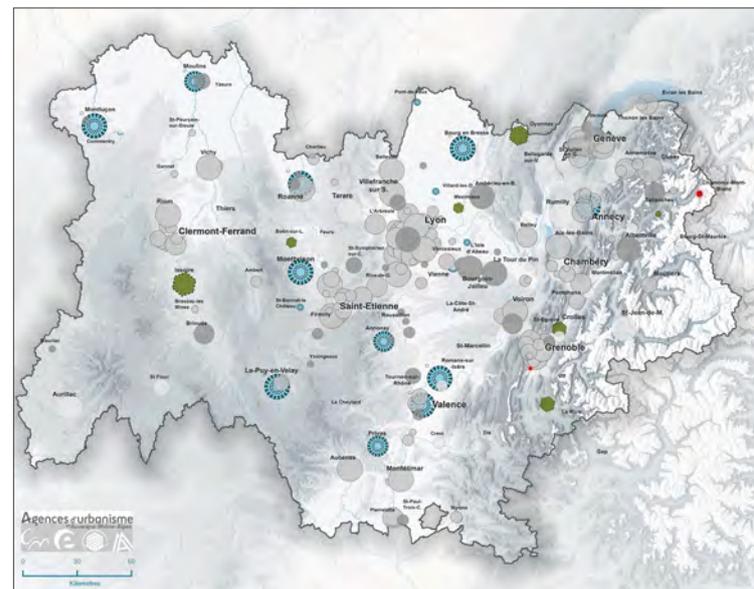
Contexte et Objectifs :

Pour rappel, l'objectif principal de cette démarche est d'objectiver le modèle multipolaire, à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes. Afin d'atteindre cet objectif, l'étude propose de déployer une méthodologie sur l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, largement inspirée de celle développée par les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne. Elle repose d'abord, sur le calcul d'un indice de centralité afin d'identifier, de manière objective, les centralités à l'échelle régionale et, ensuite, sur le calcul d'un indice de polarisation qui permet de mesurer le rapport d'influence entre une centralité et sa périphérie.

Compte-rendu d'exécution :

Dans la suite de l'année 2018, les Agences d'Auvergne Rhône-Alpes ont entamé un élargissement à l'échelle régionale de la démarche entamée à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne et du Sillon alpin. A ainsi été mis en oeuvre un traitement statistique selon la méthode éprouvée en 2018, sur le panel régional des

POLARISATION / DEPOLARISATION



communes. Des cartes de synthèse des niveaux de polarisation et des dynamiques de polarisation ont été produites.

Un rapport écrit a été remis à la DREAL en juin 2019.

Une séance de rendu final a été mise en oeuvre fin septembre 2019.

00/165

URBA4 ETUDES EPORA

Pilotes de l'étude : CHARRONDIERE Isabelle (EPORA)

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

EPORA accompagne les collectivités dans la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie foncière. La décision d'intervention dans un territoire nécessite de rassembler des informations de différentes natures. Les fiches d'opportunité, construites à l'échelle des EPCI du périmètre d'intervention de l'EPORA, devront à la fois éclairer les dynamiques en oeuvre sur les territoires et également indiquer l'état des documents directeurs et de programmation. Ces éclairages devront être synthétisés à l'échelle du territoire d'intervention d'EPORA afin de positionner les EPCI les uns par rapport aux autres au vu des indicateurs examinés.

Compte-rendu d'exécution :

Une trentaine d'indicateurs a été mise au point pour décrire les 56 EPCI du territoire d'intervention d'EPORA. Des tests de présentation ont été réalisés sur trois EPCI. Une typologie des EPCI a été dressée et cartographiée, complétée par une dizaine de cartographies de contexte ainsi qu'une dizaine de cartographies thématiques à l'échelle des EPCI. Pour finir, une cartographie communale des zones tendues a été dressée.

Sont à restituer début 2020 : un jeu de fiches recto-verso décrivant les EPCI en une trentaine d'indicateurs, un livret de cartographies de contexte, un livret de cartographies thématiques.

00/167

URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Le secteur de l'habitat constitue un axe fort de la politique de transition énergétique. Pour l'Etat, il s'agit avant tout de réduire la consommation énergétique des logements et de lutter contre les situations de précarité énergétique. Pour cela, il se fixe comme objectif de rénover 500 000 logements par an, avec au moins 150 000 « passoires énergétiques » (étiquetées F ou G), occupées par des ménages en situation de précarité énergétique, à réhabiliter en priorité chaque année.

Cette étude vise dans un premier temps à dresser le panorama institutionnel et réglementaire global de la politique de rénovation énergétique et de décliner ce cadre de travail à l'échelle de différents contextes territoriaux, en lien avec la diversité des territoires et de leur organisation institutionnelle au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Dans un second temps, cette étude souhaite, à partir de retours d'expériences sur des territoires différenciés, porter un regard plus opérationnel sur les atouts et les limites des dispositifs de travail déployés localement concernant la rénovation énergétique. Il s'agit notamment de repérer, en particulier au sein des territoires d'intervention des Agences d'urbanisme, les environnements de travail favorables à la rénovation énergétique et d'en tirer des enseignements sur des conditions à réunir pour massifier la rénovation dans les territoires - en termes de mobilisation politique et partenariale, d'articulation entre le PCAET/ les documents d'urbanisme et les politiques de l'habitat, etc... Il s'agit aussi de repérer les freins. Enfin cette étude proposera des outils pratiques et pédagogiques au service des collectivités locales pour faciliter l'émergence favorable à la rénovation énergétique de leurs parcs de logements.

Compte-rendu d'exécution :

Le document technique et sa synthèse ont été finalisés et diffusés.

Deux ateliers de restitution ont été faits : à Lyon le 11 juillet et à Clermont-Ferrand le 5 septembre. En parallèle, les quatre Agences d'urbanisme ont démarré les travaux relatifs à la publication : l'urbanisme au service de la rénovation des logements, dont l'objectif de publication est fixé à la fin du 1^{er} semestre 2020.

00/177

URBA4 3^E PLAN REGIONAL SANTE-ENVIRONNEMENT - SANTE ET URBANISME

Pilotes de l'étude : LAROUDIE Fabienne (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), PARRON Valérie (AGENCE REGIONALE DE SANTE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

L'objectif est d'inciter les acteurs locaux, en premier lieu les collectivités, à prendre en compte l'ensemble des déterminants qui ont un impact sur la santé physique, mentale et sociale des individus. Il s'agit de faire de la santé environnementale un critère pleinement intégré dans les politiques locales d'aménagement, quelle que soit leur nature, en

privilégiant l'acculturation par l'action. La mission, définie dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3, a comme objectifs :

- de monter et animer un comité technique partenarial autour de la thématique urbanisme et santé
- de conduire des expérimentations de l'intégration des enjeux santé-environnement dans des documents de planification et des projets urbains
- de produire et partager des outils d'aide aux démarches d'urbanisme favorables à la santé.

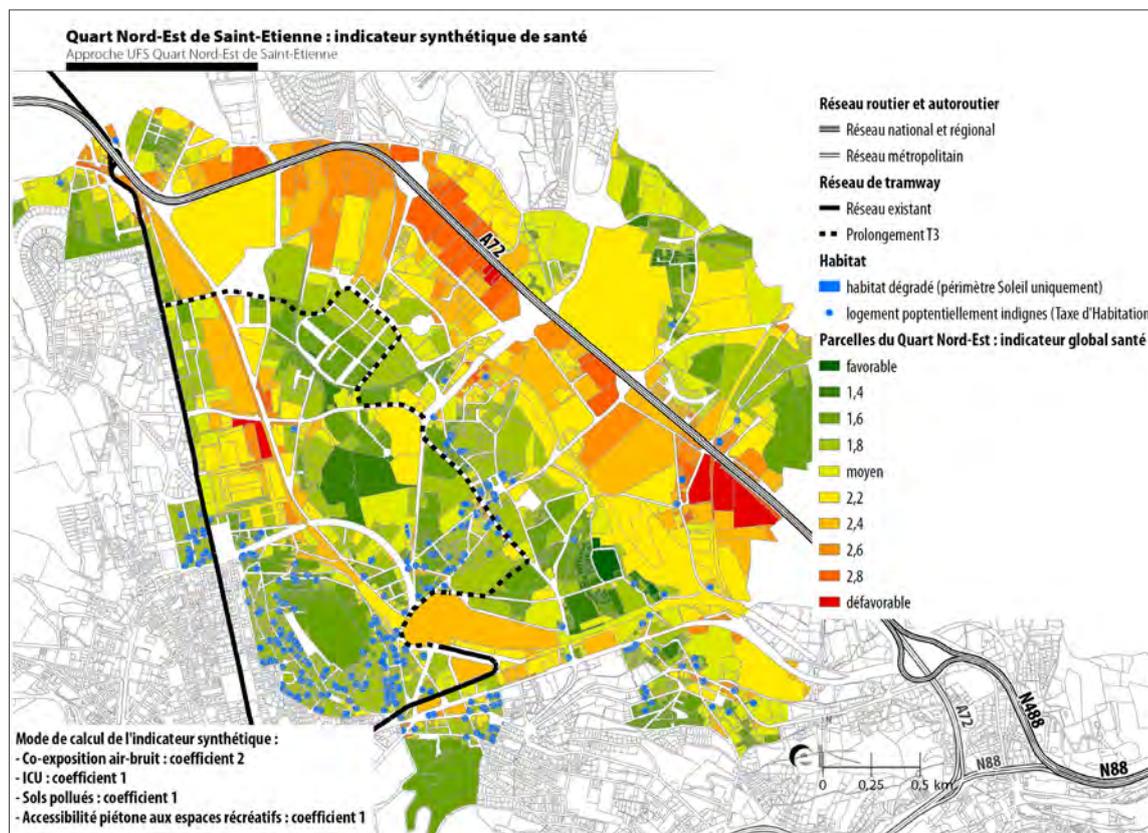
Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a été consacré à la finalisation du diagnostic santé-environnement produit dans le cadre de la première phase d'expérimentation santé sur le Quart Nord Est et à la valorisation de cette expérimentation :

- approfondissement du diagnostic,
- croisement des déterminants et construction d'un indicateur synthétique "santé",
- présentation du diagnostic et séance de travail en mai 2019 avec les acteurs du projet urbain du Quart Nord Est et les acteurs santé (Agence Régionale de Santé, chargé de mission santé-environnement de Saint-Étienne Métropole, service de santé publique de la Ville de Saint-Étienne),
- valorisation de l'expérimentation : Formation Ville et Aménagement Durable du 6 juin 2019, Conférence Régionale Santé Environnement du 11 juin 2019.

Une seconde phase d'expérimentation a été lancée à la fin du premier semestre. Les résultats de la première phase d'expérimentation et les territoires retenus pour la deuxième phase ont été présentés au niveau régional lors d'un Comité Technique

PRSE SANTE ET URBANISME



Partenarial. Sur le territoire stéphanois, c'est la révision du Scot Sud Loire qui a été retenue.

Sur le deuxième semestre :

- recueil d'expériences (Scot du Pays de Vesoul, Scot Bresse Val de Saône),
- travail préparatoire en interne pour identifier les déterminants de santé à intégrer dans le diagnostic,
- réunion préparatoire avec l'équipe du Scot pour valider la méthode de travail et les 10 déterminants de santé retenus,
- présentation des premiers éléments de diagnostic aux partenaires (Scot Sud Loire, Agence Régionale de Santé, Observatoire Régional de Santé, Direction Départementale des Territoires) en décembre 2019.

Au niveau régional, une réunion en fin d'année entre les 4 Agences d'urbanisme, l'Agence Régionale de Santé et la DREAL a permis de partager l'avancement des quatre territoires d'expérimentation et de valider le programme partenarial 2020.

00/183

URBA4 DREAL FONCIER ET MOBILITE

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Etat sollicite le réseau des Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de différentes missions qu'elle conduit. Ainsi, la DREAL a demandé aux Agences de l'appuyer sur :

- la création de fiches de sensibilisation à la question foncière, en direction des collectivités et des opérateurs
- la mise en place d'un recueil d'expériences sur les mobilités innovantes

Compte-rendu d'exécution :

Fiches foncier : participation d'épures à une table ronde lors du séminaire régional sur le foncier (25 juin 2019).

Recueil mobilités innovantes : les fiches ont été réalisées. La publication a été diffusée en juin 2019.

00/184

URBA4 ADEME PRATIQUES ET METHODOLOGIE

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Cette ligne d'étude est à portée méthodologique : il s'agit de mettre en commun les connaissances et méthodologies de travail entre les 4 Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2019, un travail sur les données OREGES a été lancé, ainsi qu'un partage d'éléments relatifs aux enjeux de réhabilitation énergétique des logements.

Compte-rendu d'exécution :

Les Agences d'urbanisme ont choisi de travailler en 2019 sur les méthodes de travail autour des données de l'observatoire régional climat air énergie (ORCAE).

La séance d'échange en présence des animateurs de l'observatoire aura lieu le 20 janvier 2020. Elle rassemblera l'ensemble des quatre Agences.

Une note de synthèse des échanges sera réalisée.

00/190

DREAL MOBILITE LYON SAINT-ÉTIENNE

Pilotes de l'étude : MURRU Olivier (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

En 2018, le Ministère des transports et les services de l'Etat (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) ont initié une démarche d'étude portant

sur l'amélioration des liaisons autoroutières et ferroviaires entre les Métropoles lyonnaise et stéphanoise. Quatre groupes de travail ciblés ont été lancés : secteur Givors-Ternay ; secteur Mornant - Pierre Bénite ; secteur Ondaine - Saint-Étienne - Gier ; intermodalité et services ferroviaires.

A l'amont de la définition d'un plan d'action global, et de l'intervention de BET spécialisés pour concevoir des projets opérationnels (infrastructures, aménagements...), la DREAL a confié aux deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne la réalisation préalable d'une étude de recensement des enjeux territoriaux et de mobilité, et des projets de territoire, sur l'ensemble du territoire relevant des questions de relation entre les bassins de vie lyonnais et stéphanois.

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre du travail en réseau A2, toutes les instances tenues par la Préfecture de Région, le SGAR et/ou la DREAL AURA ont été suivies, tout au long de l'année 2019 (comité de pilotage global, comités de pilotages et comités techniques des quatre groupes de travail dédiés - ferroviaire / intermodalité ; Givors / Ternay ; Mornant / Brignais ; Ondaine / Gier).

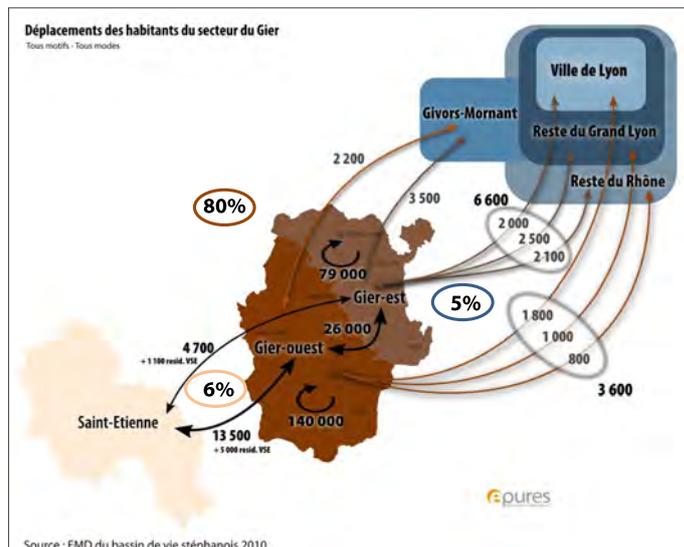
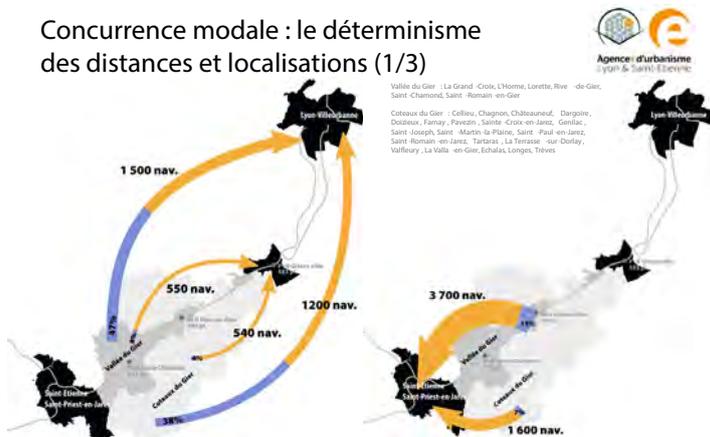
La réalisation d'une "contribution des Agences d'urbanisme" a été

REUNION 11 JANV. 2019



DREAL MOBILITE LYON SAINT-ÉTIENNE

Concurrence modale : le déterminisme des distances et localisations (1/3)



entreprise et restituée début juillet auprès de la DREAL, consistant en une "mise de fond" des enjeux territoriaux et multimodaux relatifs à la liaison Saint-Étienne / Lyon (personnes et marchandises).

La finalisation et la synthèse de cette contribution ont été réalisées durant l'été afin d'être restituées devant les instances de pilotage général et thématique programmées en septembre et octobre.

L'automne a également été marqué par la finalisation d'un poster de synthèse des différents enjeux territoriaux sur l'ensemble du périmètre d'étude.

Un comité global de concertation a été tenu le 2 décembre en Préfecture de Région, en présence des Agences d'urbanisme.

COMITE GLOBAL DE CONCERTATION 2 DEC.



00/196

URBA4 DREAL SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES

Pilotes de l'étude : CONAN Elodie (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

La DREAL élabore pour le compte du Préfet de Région le Schéma Régional des Carrières (SRC). Un des enjeux de ce nouveau schéma vise à mettre au point des scénarios d'approvisionnement de la région en matériaux. Ils sont principalement destinés au BTP, à la transformation industrielle, à une utilisation ornementale/patrimoniale. Les matériaux doivent être, autant que possible, issus de l'économie circulaire en favorisant, dans le SRC, le recyclage et le réemploi de matériaux. Les besoins quantitatifs et qualitatifs de la région sont complétés par l'apport de matériaux issus de carrières dans une logique d'approvisionnement de proximité.

La diversité des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la concentration des besoins dans les grandes aires urbaines ont conduit l'équipe projet en charge du SRC à réaliser un focus particulier sur les principaux bassins de consommation. Ces focus visent à analyser l'adéquation besoins / ressources locales à court et moyen termes et à identifier les filières en place. Ils viendront, de manière itérative, alimenter le contenu du SRC.

Ces diagnostics territoriaux et les éléments de scénario qui en découlent devront être mis à la disposition des Scot concernés, qui doivent prendre en compte le SRC, et plus largement aux collectivités locales en charge de politiques d'aménagement, telles que les porteurs de PLUi/PLU. L'objectif est d'apporter des éléments de connaissance afin que des orientations soient prises localement

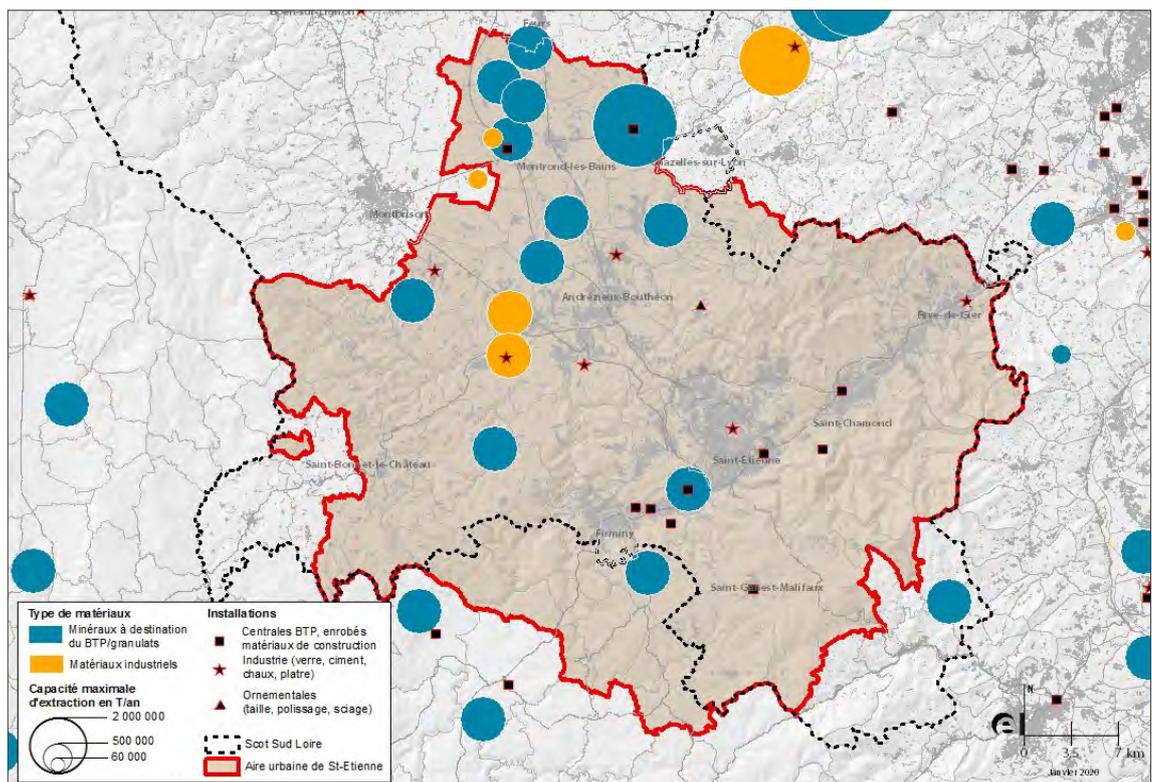
quant à l'approvisionnement en matériaux de chaque territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a été mobilisée au second semestre par la DREAL sur les zooms territoriaux autour des aires urbaines de la région AURA. Ainsi, epures a réalisé 11 cartes et rédigé les apports en termes de dynamiques spatiales, démographiques et économiques sur l'aire urbaine de Saint-Étienne. La finalisation de ce travail sera mise en œuvre en janvier 2020.



DREAL SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES



00/032

A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ÉTIENNE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), ROGER Vincent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

En 2019, la démarche inter-Scot s'inscrit dans la continuité de la feuille de route 2016-2020 validée par les présidents des 13 Scot.

Le programme de travail est présenté selon trois entrées (1. Animation, 2.Thématiques nouvelles et 3.Veille et observation).

Cette ligne du programme de travail 2019 assure la présence d'épures sur le volet animation de la démarche.

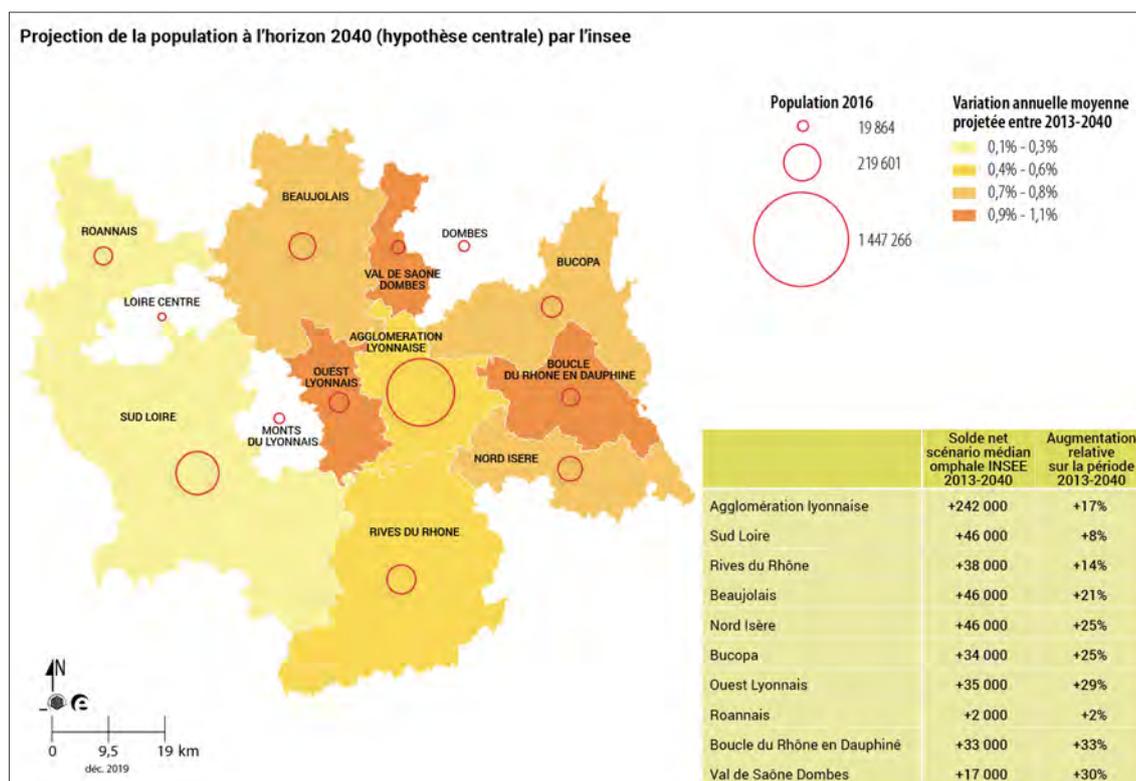
Compte-rendu d'exécution :

En termes de suivi et animation de la scène de

travail inter-Scot, ont été mis en place en 2019 les éléments suivants :

- les comités techniques réunissant une fois par mois les chefs de projet des Scot de l'aire métropolitaine Lyon -Saint-Étienne
- trois rencontres des présidents :
 - en janvier 2019 sur le thème des transferts d'établissements et la préparation du débat public national sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais.
 - en juillet 2019 pour valider l'avis sur le SRADDET et faire un point d'étape sur l'étude visant à évaluer le processus d'urbanisation autour des gares.
 - en décembre 2019 pour la valorisation des démarches d'évaluation de la charte sur l'urbanisme commercial et la finalisation de l'évaluation du processus d'urbanisation autour des gares

INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ÉTIENNE



Une présence dans les territoires, avec des présentations des travaux de l'inter-Scot dans les conseils syndicaux des Syndicats Mixtes de Scot, ont été mises en place notamment en février 2019 pour le Sud Loire.

00/128

A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES

Pilotes de l'étude : BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Les études sur la voie des confluences ont été réalisées lorsque le Pôle métropolitain ne comportait que quatre membres.

L'objectif de l'année 2019 est de mettre à jour les éléments produits pour intégrer les nouveaux territoires du PM :

- Actualisation de la base de données SIG,
- Actualisation des cartes infographiées (mais pas du poster),
- Quantification des linéaires faits/à faire (nécessaire pour se redonner des objectifs et suivi de mise en oeuvre).

Compte-rendu d'exécution :

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de St-Étienne ont été missionnées pour mettre à jour la base de données relative à la voie des confluences. Ce projet d'itinéraire cyclable a ainsi fait l'objet d'un web SIG ouvert aux membres du pôle pour qu'ils puissent croiser leurs projets avec le projet de voie des confluences.

00/130

A2 INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), ROGER Vincent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

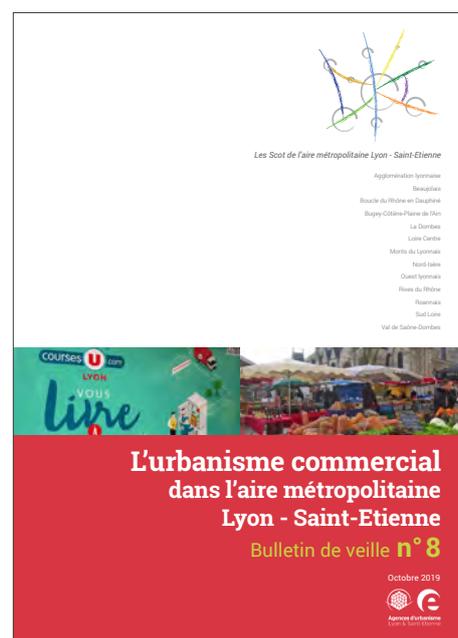
Pilotes epures : BOUETTE Laëtitia, BERTRAND VALENTIN

Contexte et Objectifs :

Depuis 2013, dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot, et à l'initiative des présidents des syndicats mixtes de Scot et des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Étienne, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne sont chargées de mettre en place un système de veille et d'observation sur l'urbanisme commercial, mutualisé avec le Pôle métropolitain.

L'objectif est d'appréhender le développement de l'appareil commercial à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Étienne, suivre les évolutions et les logiques des opérateurs commerciaux notamment.

Evaluation de la charte commerciale Inter-Scot : l'idée est de percevoir si depuis l'élaboration de la charte les opérations d'aménagement commercial sont plus qualitatives et ainsi son utilité.



Compte-rendu d'exécution :

Le bulletin de veille n°8 de l'urbanisme commercial de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne a été publié en décembre 2019. Il contient, outre le recensement des projets commerciaux les plus récents, un point sur les évolutions législatives liées à la loi ELAN. Concernant l'évaluation de la charte d'urbanisme commercial, le groupe projet s'est réuni à plusieurs reprises. Dès Juillet 2019 le groupe projet a entamé l'analyse qualitative des projets commerciaux à partir d'une grille d'analyse travaillée et validée avec le groupe projet, la phase d'identification des typologies commerciales et de leurs localisations (proposition) a été entamée. Les résultats de l'étude ont été présentés en réunion des présidents en décembre 2019.

00/156

A2 POLE METROPOLITAIN VALLEE DU GIER

**Pilotes de l'étude : BERNE Laurence
(POLE METROPOLITAIN)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

La feuille de route métropolitaine porte sur la coordination des politiques de développement, la construction de visions ou de stratégies communes, le partage et la déclinaison de bonnes pratiques entre les agglomérations ainsi que la mise en place d'actions emblématiques en matière d'aménagement, de mobilités, d'économie et de culture/tourisme.

Cette feuille de route identifie deux territoires d'intérêt métropolitain dont la Vallée du Gier, impliquant plus particulièrement Saint-Étienne

Métropole, la Métropole de Lyon et Vienne Condrieu agglomération.

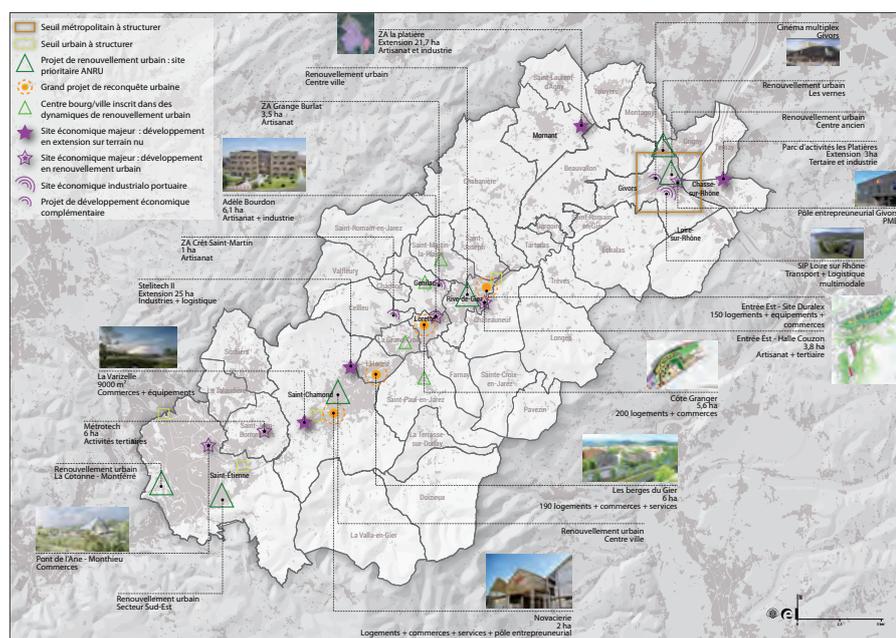
En 2019, le Pôle métropolitain engage la préfiguration du projet Vallée du Gier, en vue de l'élaboration d'une stratégie guide et du suivi de sa mise en œuvre. La qualité de vie dans la Vallée du Gier sera au cœur du projet ; les travaux demandés aux Agences d'urbanisme de Saint-Étienne (pilote) et Lyon doivent naturellement s'articuler autour de cette perspective.

Compte-rendu d'exécution :

Le début d'année 2019 a été marqué par une série de cinq présentations de l'étude dans différentes instances du Pôle métropolitain : groupe projet, commissions économie et aménagement, comité de direction et réunion des présidents. Ces présentations ont permis au Pôle d'instruire son positionnement, validé par la suite par son Conseil en février 2019.

Dès lors, a été entamée la poursuite du travail 2019 visant à objectiver les forces, les difficultés du territoire ainsi qu'à produire un diagnostic et des cartes de synthèse indispensables à l'élaboration d'une stratégie guide.

Un premier rendu au Pôle, en juillet 2019, a été utilisé pour valoriser les avancées de la démarche dans diverses instances.



En fin d'année 2019, les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et Lyon ont formalisé un document de synthèse de la démarche qui sera publié en 2020.

00/166

A2 SMT PAI ET REUNIONS ANNUELLES DE BASSIN

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : POP Mihaela

Contexte et Objectifs :

La démarche du PAI a été lancée en 2018 au travers d'un travail de diagnostic de l'intermodalité des principales gares en heures de pointe, puis par l'animation de 2 x 8 réunions de bassins permettant de partager constats et informations, puis écriture de fiches action recensant les principales démarches à mener pour améliorer l'intermodalité, entre 2019 et 2021.

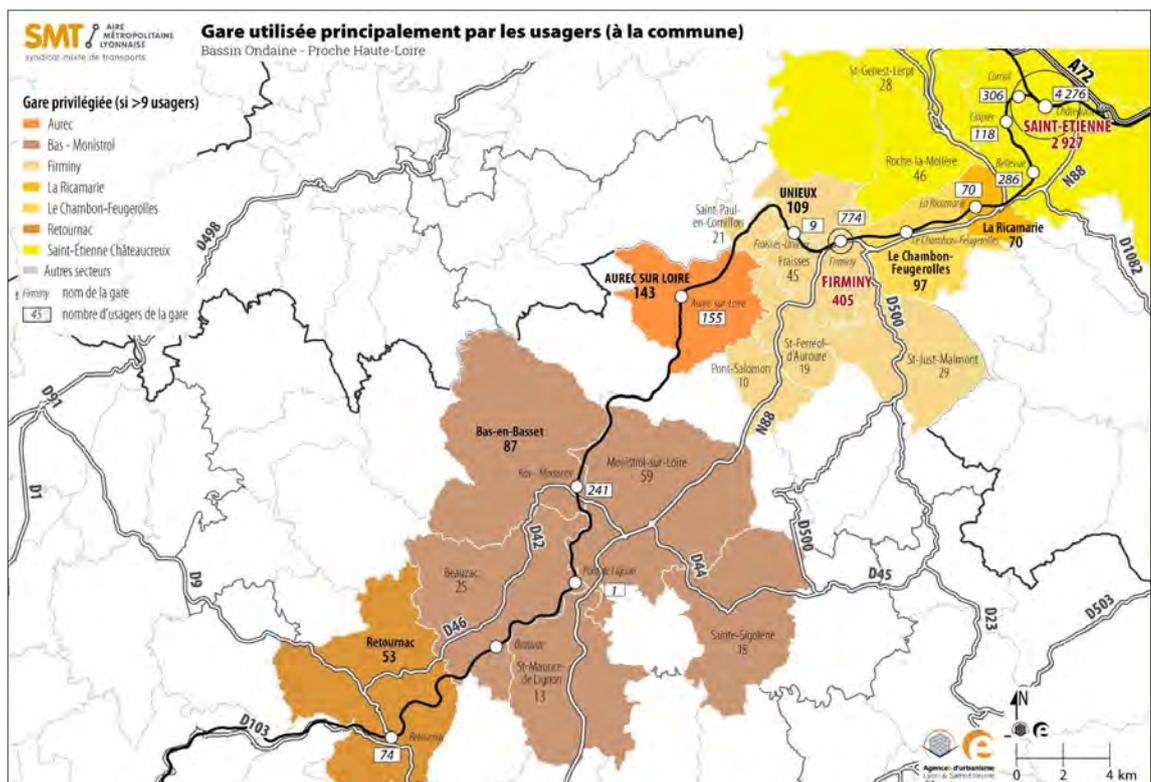
En 2019 il s'agit de mettre à jour et finaliser les 8 cahiers locaux en livrant un document final ; de préparer et contribuer à animer, au 1^{er} semestre, un séminaire de restitution finale du PAI ; puis préparer et tenir une réunion de travail partenariale sur chacun des 8 bassins (4 par epures ; 4 par UrbaLyon) au titre de l'animation et de la mise à jour 2019 du PAI.

Compte-rendu d'exécution :

Finalisation de l'écriture du plan d'actions avec la reprise des fiches pour intégrer les remarques des partenaires.

Synthèse des 75 actions identifiées sous forme de tableau et de cartographies avec l'élaboration de 7 cartes thématiques, d'une carte de synthèse globale et des zooms par bassin.

Présentation de la démarche et du plan d'actions à des partenaires



comme la DDT du Rhône (13/03) et aux instances du SMT AML (en CODIR du 08/03, en Comité Syndical le 08/02 et le 22/03)

Avec le SMT-AML, epures a co-animé le 9 mai dernier, le séminaire de restitution du Plan d'Actions Intermodalité 2019-2021. 146 élus et techniciens de l'aire métropolitaine lyonnaise ont assisté à la présentation et à la table ronde, ce qui a permis de partager les enjeux et les résultats de cette démarche.

Une présentation d'ensemble des travaux 2019 a été menée en CoDir du SMT-AML le 6 novembre, prélude aux comités annuels de suivi, dont epures a co-animé 4 réunions (Forez le 08/11 ; vallée du Rhône le 14/11 ; Gier - Mornantais le 26/11 et Ondaine - proche Haute-Loire le 29/11).

00/169

A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE

Pilotes de l'étude : BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN), GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel, ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le Pôle Métropolitain souhaite identifier les enjeux autour de la logistique, aussi bien en termes d'aménagement, de transport que de développement économique. Le Pôle Métropolitain recherche à produire une base commune de connaissance pour les élus.

Les questionnements soulevés par le Pôle Métropolitain sont les suivants :

- Quel est le poids du secteur de la logistique dans le territoire ? Pourquoi est-ce important ? (les emplois concernés, la logistique comme entrant de l'industrie, les enjeux d'accessibilité et d'intermodalité)
- Quelles sont les évolutions des compétences et métiers sur la filière logistique ? Quels sont les besoins identifiés sur les territoires ?

Compte-rendu d'exécution :

Réalisée à l'initiative du Pôle Métropolitain via un partenariat entre les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, une série de 6

cahiers pédagogiques ont été mis en oeuvre pour permettre d'identifier les interdépendances et les questions communes qui nécessitent un dialogue et une coopération entre territoires, dans le respect des missions et des spécificités de chacun.

Le système logistique est une composante du fonctionnement et du développement métropolitain, se traduisant par des besoins et des capacités à produire, à commercialiser, à exporter et à consommer.

Ce cahier aborde les questions de mutations technologiques, l'évolution des comportements des consommateurs, la gestion des espaces consacrés à la logistique, l'attractivité et l'accessibilité de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne conditionnées par la qualité des réseaux de transport. Ces questions sont abordées de manière transversale dans les cahiers thématiques consacrés au commerce, à la qualité de l'air, aux mobilités et au tourisme.

Cette thématique a fait l'objet d'une restitution auprès des partenaires du Pôle Métropolitain lors de la deuxième matinale du pôle organisée en fin d'année 2019.

00/172

A2 IS TRANSFERTS ETABLISSEMENTS

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen, ROGER Vincent

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Suite à la publication des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne

et de Lyon sur les transferts d'établissements à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, il est prévu en 2019 d'organiser plusieurs réunions territoriales avec les chargés de missions développement économique. L'objectif est de présenter les résultats et d'alimenter l'analyse statistique par des éléments qualitatifs.

Compte-rendu d'exécution :

Après s'être penché sur la création et la circulation des richesses ainsi que sur les dynamiques économiques à l'oeuvre dans ce territoire, l'inter-Scot a souhaité analyser une autre forme d'interdépendances économiques, à travers l'étude des transferts d'établissements.

Pour répondre à cette problématique, l'inter-Scot s'est associé à l'Insee Auvergne- Rhône-Alpes dès 2018.

En janvier 2019 les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont publié des éléments territorialisés à l'échelle des 13 Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. Dans une première partie, l'étude repositionne les transferts d'établissements et leur impact sur l'emploi dans la démographie d'établissements. La seconde partie du document est spécifiquement dédiée aux transferts d'établissements entre les territoires de l'aire métropolitaine et avec l'extérieur. Cette publication est complétée de fiches d'analyse des transferts à l'échelle de chacun des treize Scot de l'inter-Scot. Trois présentations territoriales ont également été mises en oeuvre par le réseau des Agences d'urbanisme en 2019.

00/174

A2 SMT T LIBR

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Un tableau de bord des titres T-Libr a été développé en 2018 par le réseau A2 pour analyser l'évolution des ventes, recettes et usages des différents formats de titres T-Libr (tarification multimodale zonale portée par le SMT-AML).

En 2019 est prévue la mise à jour annuelle de ce tableau de bord, ainsi qu'un accompagnement du Syndicat sur les enjeux, opportunités et difficultés d'extension et développement de ces produits tarifaires à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne (évolution des contextes réglementaires, périmètres institutionnels, systèmes billettiques, etc...)

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre 2019, participation aux 3 comités techniques organisés par le SMT-AML (10 janvier, 23 mai, 3 juillet). Ont principalement été travaillés et présentés des éléments de réflexion prospective sur les développements de la gamme tarifaire T-Libr (diversification, extension territoriale, aspects institutionnels et techniques, etc...)

– des systèmes tarifaires hétérogènes, une gouvernance transitoire, des produits combinés différenciés... ou bien inexistants...					
Réseau	01	38	42	69	Cars Région
Système tarifaire	Plat	Zonal concentrique	Plat	Plat	Kilométrique
Support billettique	Papier	OùRA	OùRA ou MobITIL	OùRA	OùRA
Titres combinés	Pas TCL Pas TER Pas autres TCU Cabotage TCL 171	+ TCL + Ruban Pas TER Cabotage TCL 296	Projet titre conjoint TIL+STAS Pas STAR Pas TER	+ TCL Pas TER Cabotage Libellule (5l) Cabotage partiel TCL	Titres TER acceptés Pas TCL
Spécificités	Ristourne CC DSV pour usagers cars.ain / Réduction Colibri pour abonnés TER ou cars.ain ou TCL		Intégration 2 lignes TIL 103/108 Stas: 1 gare extra-territoriale intégrée zone T-Libr SEM	Réduction Libellule pour abonnés cars du Rhône / 5 lignes (sur 9) ouvertes au cabotage TCL (pas 114, 119, 120, 145)	Tarifification spécifique illicoTER autocar

Le traitement des données de vente des titres T-Libr 2018 a été réalisé partiellement au second semestre, sur la base des données qui ont été transmises par les autorités organisatrices.

00/180

A2 SMT NOUVELLES MOBILITES / ENERGIES

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : POP Mihaela

Contexte et Objectifs :

Il s'agit de poursuivre l'animation du groupe de travail "nouvelles mobilités", en lien avec l'observatoire de la mobilité d'UrbaLyon pour animer et créer des synergies d'action avec d'autres acteurs (2 GT maximum). L'objectif est de finaliser le travail réalisé en 2018, le faire connaître sous forme de séminaires ou participations à des événements, mais aussi via une publication. L'objectif est de tenir à jour et trouver des partenariats avec d'autres acteurs institutionnels comme les universités et les pôles de compétitivité.

Compte-rendu d'exécution :

Faisant suite aux discussions techniques menées au sein du SMT-AML entre ses membres, une reprise légère de la grille d'indicateurs a été menée par le réseau A2, ce qui pourra permettre son alimentation par les autorités organisatrices et/ou leurs délégataires, à l'avenir.

00/185

A2 PM IS EVALUATION URBA GARES

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

En 2019 les élus et les techniciens des Scot ont jugé nécessaire de procéder à une évaluation des politiques de planification et d'urbanisme

conduites autour des quartiers gares (124 à l'échelle de l'Inter-Scot).

Il s'agira de répondre aux questions suivantes : quelle est la nature des objectifs et des orientations données par les treize Scot au sein des polarités desservies par le réseau ferroviaire ? Quelle est la tendance de l'aménagement dans les secteurs desservis par les gares ? Les quartiers se peuplent-ils ? Les emplois y progressent-ils ?

L'étude vise donc à quantifier et à qualifier les développements dans les quartiers autour des gares, en essayant de mesurer l'efficacité de l'orientation « Urbagare » de l'inter-Scot aujourd'hui interrogée par les élus au regard d'une desserte ferroviaire considérée globalement en dégradation, malgré les investissements entrepris (gare Jean-Macé, tram-train de l'ouest lyonnais, investissements sur la gare Lyon Part-Dieu dans le cadre du CPER 2015/2020, ...).

Compte-rendu d'exécution :

Cette démarche a permis de partager avec les membres de l'inter-Scot les dynamiques territoriales observées (démographie, emploi et constructions), l'évolution de l'offre et de la demande ferroviaire (sur 10 ans). Les avancées de la démarche d'évaluation Urbagares ont été présentées lors de la rencontre des Présidents des Scot du 3 juillet 2019. A l'issue de cette séance des travaux complémentaires ont été menés pour retracer l'historique de l'offre ferroviaire sur 20 ans, ainsi que les dynamiques de constructions (logements et locaux d'activités). La démarche finalisée a été présentée lors d'un groupe projet mobilité de l'inter-Scot (sept 2019) et lors d'une séance de rencontre des présidents en décembre 2019.

00/186

A2 SMT WEB SIG ET INDICATEURS

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Les dispositifs d'observation des 2 Agences d'urbanisme, le référentiel de données d'offre Multitud/OùRA ! ainsi que la capitalisation des analyses produites dans le cadre de la coopération métropolitaine Lyon – Saint-Étienne (SMT AML, Pôle métropolitain, Inter-Scot..) permettent de disposer de très nombreuses données et ressources. L'objectif est de poursuivre la mutualisation des données et analyses et d'affirmer le rôle de référent du Syndicat pour animer, partager et impulser des actions sur le champ d'action des déplacements métropolitains de personnes.

Compte-rendu d'exécution :

- Données pour fiches de présentation livrées en février
- Réunion de lancement de la phase WebSig le 25/06/2019
- Début du travail d'intégration des données semaine 27
- Présentation et formation à la première version de l'outil le 10/01/2020

00/187

A2 SMT CHALANDISE DES GARES

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

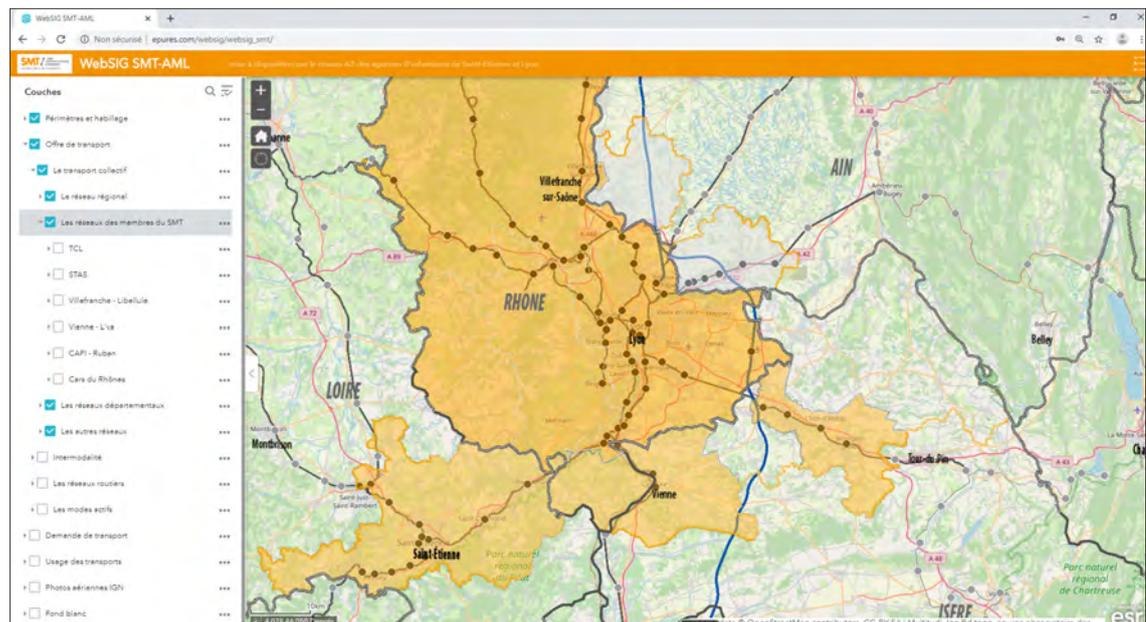
Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Le SMT-AML souhaite disposer d'un travail de synthèse cartographique sur les aires de chalandses VP des gares du périmètre élargi du SMT, de leur fréquentation quotidienne, de l'importance du rabattement automobile, de leur offre moyenne en TER, de la taille (et de la gestion) de leurs parcs-relais.

Ce travail, basé sur des données à réceptionner de la Région, sera restitué sous la forme d'une

SMT WEB SIG ET INDICATEURS



cartographie par bassin du PAI et d'un poster global, sous réserve de faisabilité.

Compte-rendu d'exécution :

Une première réunion technique a eu lieu le 21 mai avec le SMT et différents services de la Région, afin d'échanger sur les besoins de données pour l'étude, ainsi que les objectifs visés par celle-ci.

Une seconde réunion s'est déroulée le 25 juin pour convenir des modalités d'échange de données (base origine-destination) entre le SMT, le service transport de la Région et epures. Il est convenu que les données seront échangées via la signature d'un acte d'engagement de la part d'epures.

L'acte d'engagement a été signé et transmis auprès de la Région le 12 juillet. Les données ont été livrées en août.

Les cartes d'aires de chalands ainsi que celles présentant les modes de rabattement sur les gares ont été réalisées durant l'automne, afin d'être présentées aux réunions PAI de fin d'année

00/188

A2 IS DEBAT NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

A la demande de l'Etat, SNCF Réseau soumet au débat public 2 scénarii d'aménagements de long terme (2025-2040) pour le noeud ferroviaire lyonnais.

Ce débat a lieu d'avril à juillet 2019 et donne lieu notamment à l'expression d'avis des collectivités et acteurs des territoires au moyen de cahiers d'acteurs.

Dans les instances de la démarche Inter-Scot, les présidents de Scot ont acté, entre fin 2018 et début 2019, le fait qu'un cahier d'acteurs Inter-Scot soit réalisé, afin de défendre et promouvoir les enjeux partagés de bonne desserte ferroviaire



de l'ensemble du territoire de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne, et de robustesse de l'exploitation du noeud ferroviaire lyonnais.

Compte-rendu d'exécution :

Le débat public a été organisé par la commission particulière entre avril et juillet. Dans le cadre du travail en réseau A2, des éléments de synthèse du dossier de débat public et des études techniques complémentaires (réalisées par SNCF Réseau) ont été réalisés et partagés au sein du groupe de travail dédié au sein de l'Inter-Scot, qui s'est réuni régulièrement tout au long du printemps 2019.

Epures a par ailleurs contribué à alimenter et compléter la rédaction d'un cahier d'acteurs Inter-Scot porté au débat public, sous pilotage d'UrbaLyon.

Le 5 avril, une présentation des enjeux de développement territorial et de desserte ferroviaire de l'AMELYSE a été réalisée lors d'une rencontre avec M. Ruyschaert, président de la commission du débat, et des élus des Scot de l'inter-Scot.

00/189

A2 - INTER-SCOT AVIS SRADDET

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), ROGER Vincent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

La Région Auvergne Rhône-Alpes conduit l'élaboration du SRADDET depuis 2018. Les 13 Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne ont produit, avec l'appui des Agences d'urbanisme, une contribution commune de leurs attendus et propositions en 2018. Dans la droite ligne de ce positionnement collectif les 13 Scot envisagent de porter collectivement un avis commun dans le cadre de la procédure légale de consultation dès validation du projet de SRADDET devant s'ouvrir au printemps 2019.

Compte-rendu d'exécution :

Les Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et Lyon ont conduit l'animation de l'élaboration d'un avis des élus de l'inter-Scot sur le projet de SRADDET Auvergne Rhône Alpes en quatre étapes :

1- Analyser le SRADDET (projet arrêté) par un travail de lecture du rapport d'objectifs et du fascicule de règles au travers du prisme de l'applicabilité dans les futures procédures de Scot - avril 2019 - production d'une note de synthèse et présentation au groupe projet de l'inter-Scot

2- Appréhender les éventuelles problématiques thématiques ou territoriales. - mai 2019

3- Rédiger un avis commun au regard de cette analyse et de l'analyse particulière de chaque Scot - Juin 2019 - proposition écrite aux 13 Scot, basée sur les attendus des élus exprimés en 2017 dans leur contribution commune à l'adresse de la Région.

4- Présenter pour validation d'un positionnement commun des 13 Scot, un avis validé en réunion des présidents le 3 Juillet 2019.

00/191

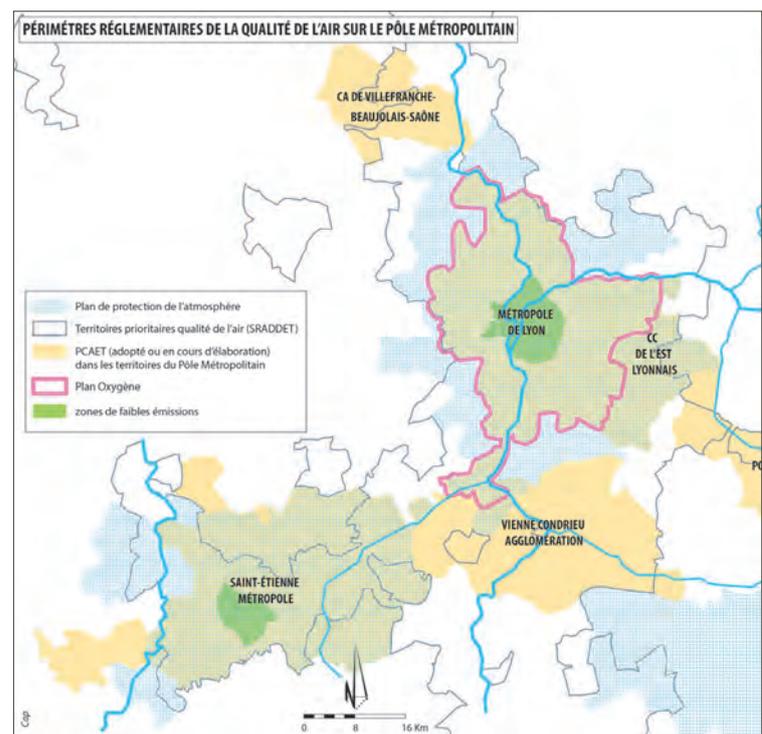
A2 POLE METROPOLITAIN QUALITE DE L'AIR

Pilotes de l'étude : BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

A l'échelle du territoire du Pôle Métropolitain, disposer d'une analyse qui permette de savoir comment vont évoluer les ressources du territoire, au regard notamment des évolutions démographiques à l'horizon 2040, et quels



sont les risques en termes de santé publique et d'attractivité. Mettre en lumière les enjeux vitaux pour le territoire, en intégrant les grandes questions abordées dans l'étude Ressources de 2018 (interdépendances vs autonomie / sobriété / réemploi).

Aborder la question des ressources sous 3 angles :

- Développement des activités économiques
- Logement
- Déplacements

Compte-rendu d'exécution :

Réalisée à l'initiative du Pôle Métropolitain via un partenariat entre les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, une série de 6 cahiers pédagogiques ont été mis en oeuvre pour permettre d'identifier les interdépendances et les questions communes qui nécessitent un dialogue et une coopération entre territoires, dans le respect des missions et des spécificités de chacun.

Epures a piloté le cahier dédié aux enjeux de la qualité de l'air qui a été finalisé fin novembre 2019.

00/192

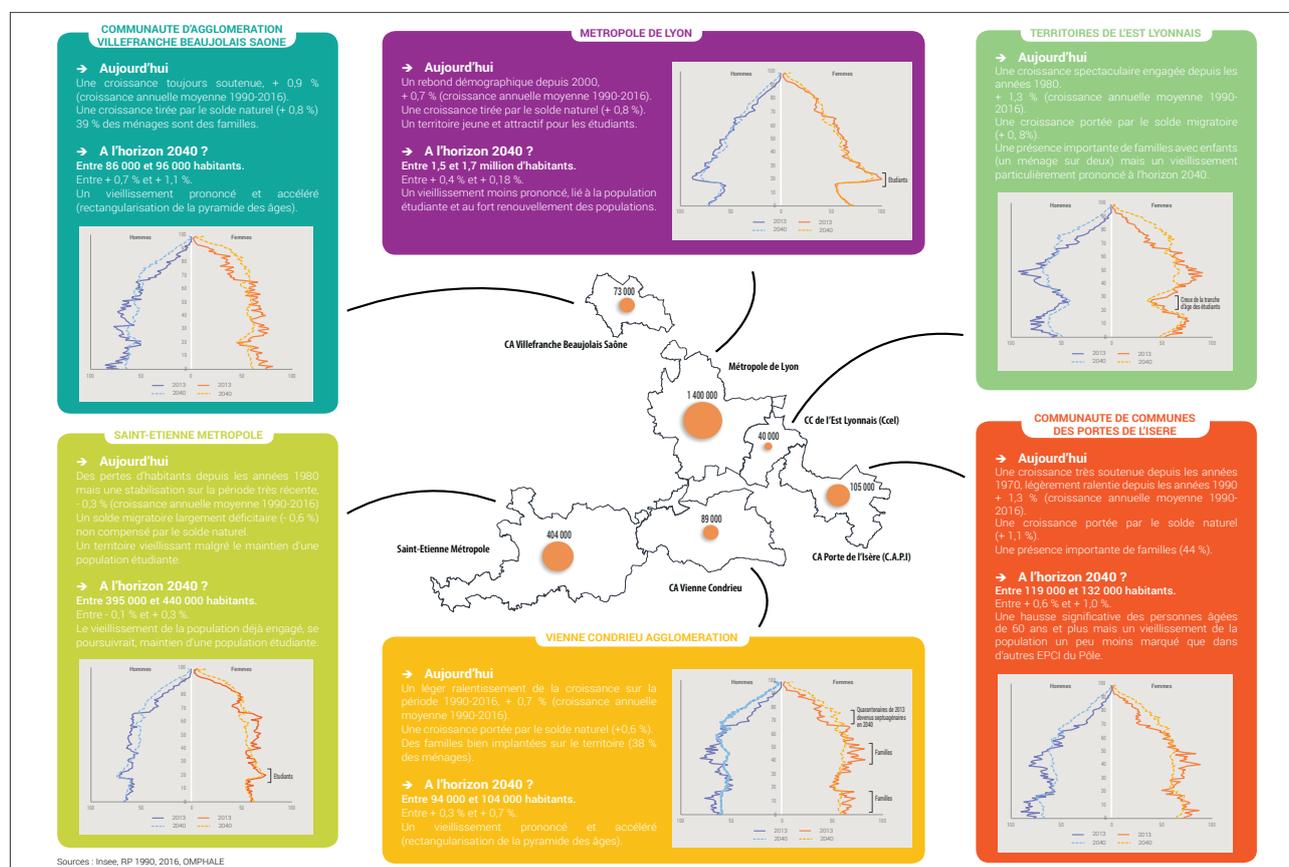
A2 POLE METROPOLITAIN DEMOGRAPHIE

Pilotes de l'étude : **BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN)**

Pilotes epures : **BOUTANTIN Gratienne**

Contexte et Objectifs :

Le Pôle Métropolitain associe différents territoires. Il s'agit d'en décrire les profils et les dynamiques démographiques. Une approche basée sur les projections de l'INSEE permettra de détecter les impacts locaux des grands mouvements démographiques à venir.



Compte-rendu d'exécution :

Réalisée à l'initiative du Pôle Métropolitain via un partenariat entre les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, une série de 6 cahiers pédagogiques ont été mis en oeuvre pour permettre d'identifier les interdépendances et les questions communes qui nécessitent un dialogue et une coopération entre territoires, dans le respect des missions et des spécificités de chacun. Le cahier démographie décrit les tendances de l'évolution de la population du territoire du Pôle et de ses composantes. Il dessine les caractéristiques de la population de demain.

00/193

**A2 POLE METROPOLITAIN
 DEVELOPPEMENT
 COMMERCIAL**

**Pilotes de l'étude : BERNE Laurence
 (POLE METROPOLITAIN), CITERNE
 Camille (POLE METROPOLITAIN)**

**Pilotes epures : BOUETTE Laetitia,
 BERTRAND VALENTIN**

Contexte et Objectifs :

A l'échelle du territoire du Pôle Métropolitain, disposer d'une analyse qui permette d'évaluer la capacité d'adaptation du système commercial au regard des mutations annoncées : évolutions démographiques, nouveaux besoins, nouveaux usages, nouvelles technologies, nouveaux espaces.

On note un enjeu d'aménagement du territoire autour de deux préoccupations :

- Ne pas organiser la concurrence, qui conduirait à la mort des activités
- Concilier besoin de développement commercial et maîtrise du foncier

Calendrier

- Réunion de lancement mi-mars
- Enjeux questionnements disponibles mi-mai pour le séminaire
- Restitution intermédiaire mi-juin
- Finalisation deuxième quinzaine de septembre
- Publication 15 décembre

Compte-rendu d'exécution :

Réalisée à l'initiative du Pôle Métropolitain via un partenariat entre les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, une série de 6 cahiers pédagogiques ont été mis en oeuvre pour permettre d'identifier les interdépendances et les questions communes qui nécessitent un dialogue et une coopération entre territoires, dans le respect des missions et des spécificités de chacun.

Composante essentielle des territoires, le commerce contribue à leur attractivité et à la création de richesses et d'emplois.

Facteur de lien social, il participe à l'animation des centralités urbaines et rurales et, plus largement, aux lieux de vie des habitants et des actifs.

Le commerce est actuellement bouleversé par les mutations économiques et sociétales

Ce cahier vise à mieux appréhender la question du commerce dans les territoires Pôle Métropolitain, en identifiant de manière globale et territorialisée les dynamiques à l'oeuvre tant du point de vue de l'emploi, de l'offre que des modes de consommation. Il propose par ailleurs un tour d'horizon des différentes actions mises en oeuvre sur le territoire du Pôle Métropolitain en matière de commerce (stratégies, outils, dispositifs d'observation).



00/194

A2 POLE METROPOLITAIN TOURISME ET ECONOMIE

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'enjeu pour le Pôle Métropolitain est de repérer les leviers d'attractivité de son territoire.

- Quel renouvellement de l'offre touristique, en réponse à de nouvelles attentes ? itinéraires de cyclotourisme, haltes portuaires (pour du tourisme de plaisance), équipements commerciaux type village de marque...
- Quel poids de la contribution touristique sur le PIB local ? Quel potentiel de développement ?
- Quelles spécificités pour chacun des territoires du Pôle ? Quels atouts/« cartes à jouer »

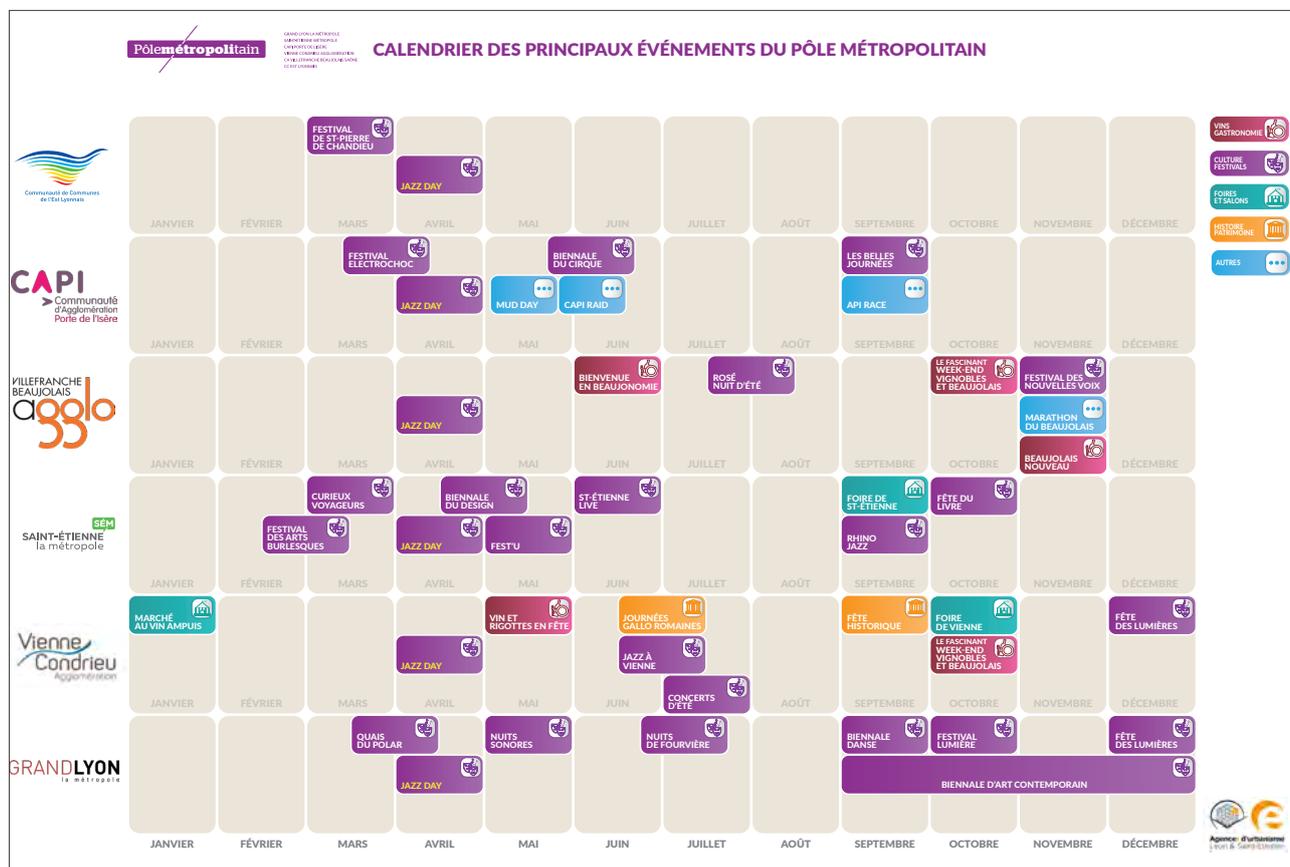
pour le J 1 ? Quels éléments communs aux territoires ? Quels éléments différenciant et complémentaires d'un territoire à l'autre ?

- Comment enrichir l'offre touristique sur le territoire du Pôle Métropolitain, harmoniser et conjuguer les efforts des territoires ?

Compte-rendu d'exécution :

Réalisée à l'initiative du Pôle Métropolitain via un partenariat entre les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, une série de 6 cahiers pédagogiques ont été mis en oeuvre pour permettre d'identifier les interdépendances et les questions communes qui nécessitent un dialogue et une coopération entre territoires, dans le respect des missions et des spécificités de chacun.

Vecteur de rayonnement et d'attractivité, souvent identifié aux grands événements culturels organisés sur le territoire du Pôle, comme au patrimoine, à l'environnement et aux loisirs,



le tourisme n'en est pas moins un secteur économique à part entière, créateur de richesses et d'emplois pour les territoires.
Que pèse l'économie touristique à l'échelle du Pôle Métropolitain ? Combien d'emplois sont créés par les entreprises du tourisme ? Quelles sont les caractéristiques de l'offre des territoires du Pôle ? Quelles stratégies sont développées par les EPCI du Pôle et leurs offices du tourisme ? C'est à toutes ces questions que ce cahier apporte des éléments d'éclairage et d'analyse.

00/195

A2 POLE METROPOLITAIN NOUVELLES MOBILITES

Pilotes de l'étude : BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN), HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

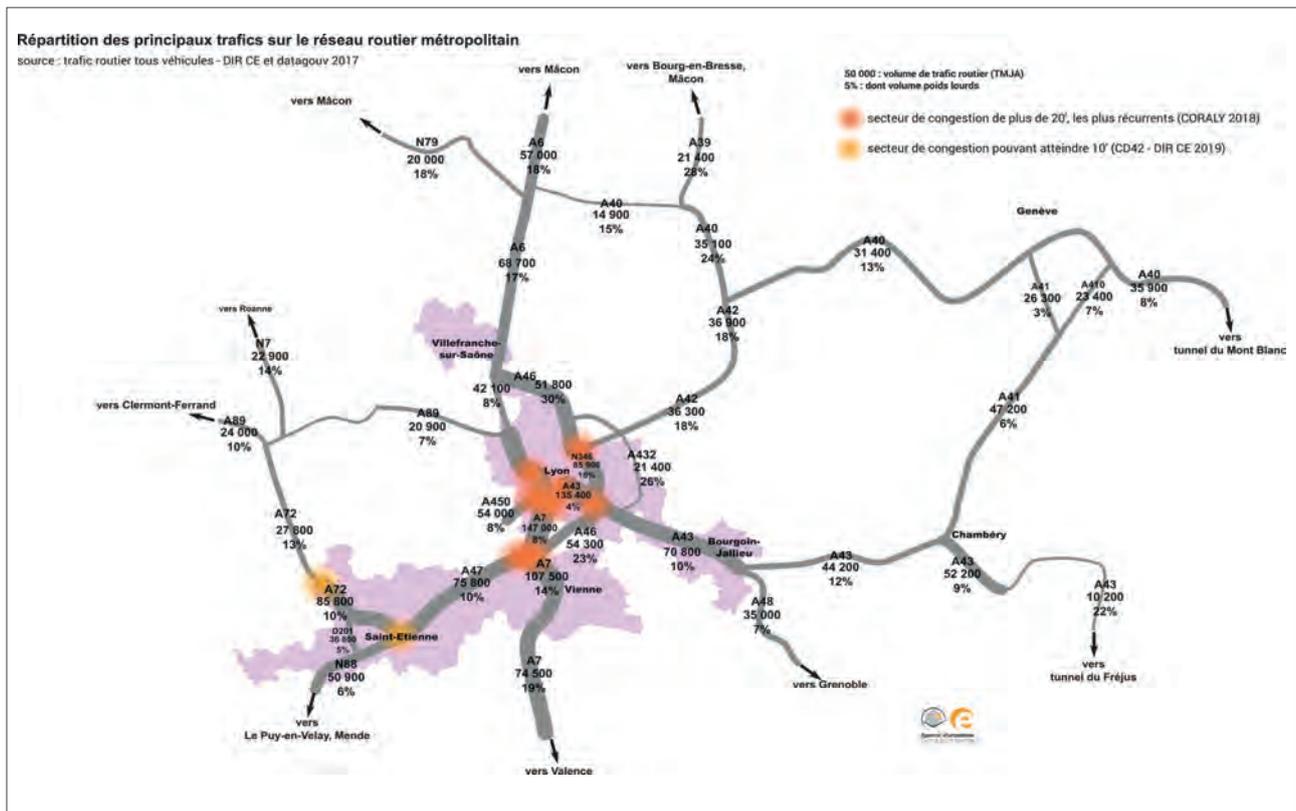
Contexte et Objectifs :

Le Pôle Métropolitain souhaite enrichir et approfondir des travaux réalisés en 2017/2018 (regards croisés) ainsi que du volet diagnostic du schéma prospectif mobilités. L'objectif est de proposer une vision partagée de la question des mobilités en abordant le sujet autour de trois préoccupations :

- Environnementale : trouver des alternatives au tout véhicule (Véhicules particuliers / Poids lourds)
- Aménagement/réseaux : dans une logique d'alternatives et de compléments.
- Interdépendances : prendre en compte les flux/rerelations avec les territoires voisins.

Compte-rendu d'exécution :

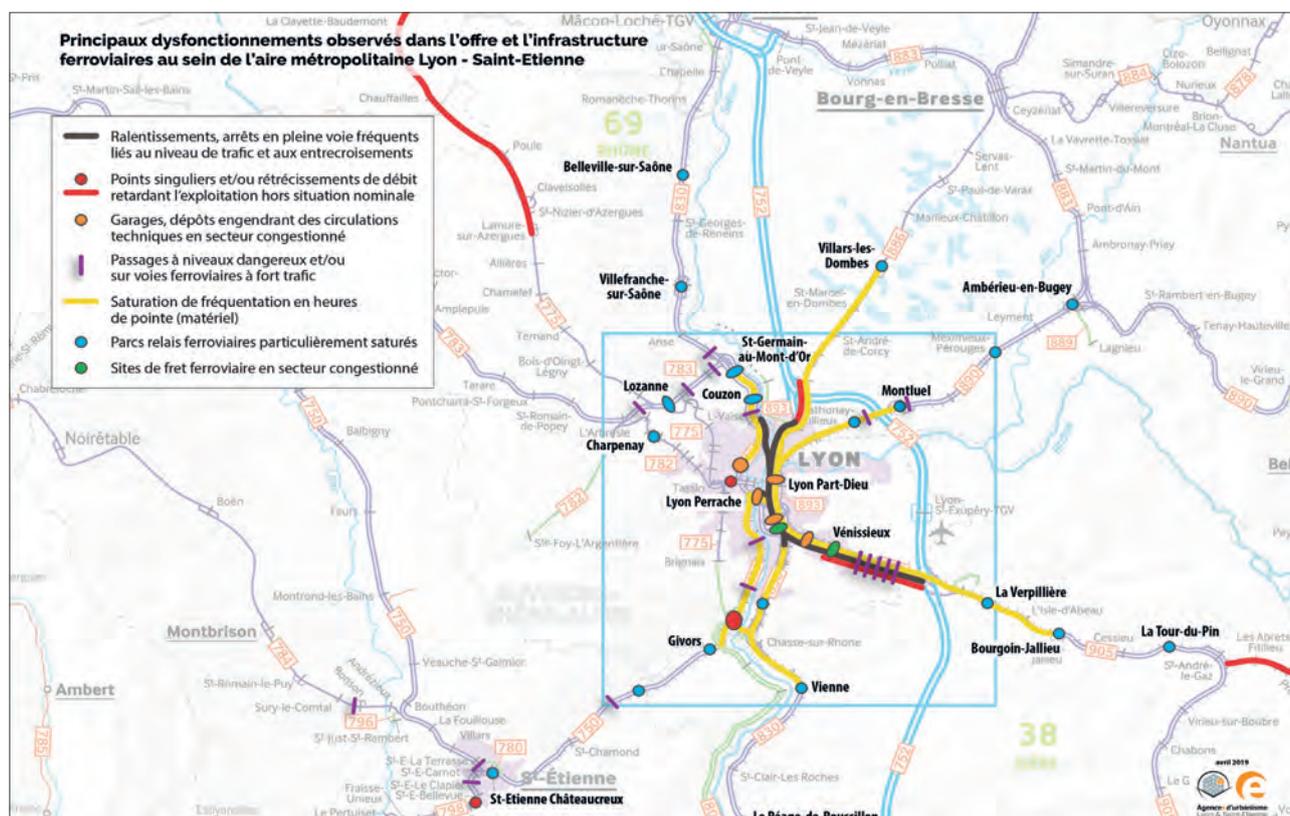
Réalisée à l'initiative du Pôle Métropolitain via un partenariat entre les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, une série de 6 cahiers

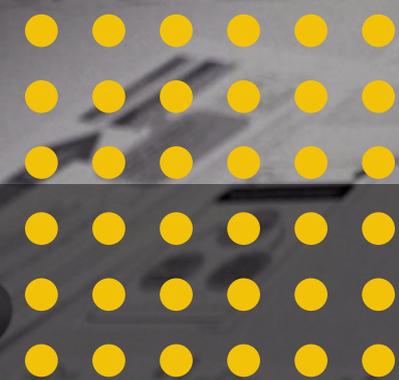


pédagogiques ont été mis en oeuvre pour permettre d'identifier les interdépendances et les questions communes qui nécessitent un dialogue et une coopération entre territoires, dans le respect des missions et des spécificités de chacun.

La question des mobilités est appréhendée de manière globale dans une logique d'approfondissement des travaux déjà réalisés à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, par le pôle Métropolitain et en lien avec les travaux menés par le SMT-AML.

Ce cahier analyse les dynamiques territoriales et leurs répercussions sur les mobilités, la vulnérabilité des ménages et la fragilité des réseaux de transports. Il vise aussi à interroger les différents leviers susceptibles d'améliorer l'articulation entre aménagement du territoire et besoins de déplacements à l'échelle du Pôle Métropolitain via un focus sur un panel de solutions.





PROJET TERRITORIAL





CHIFFRES CLÉS

3 PLUi **1** Scot

en élaboration dans la Loire

62 réunions

pour les PLUi de Loire Forez
agglomération et COPLER

100 réunions

pour le PLUi de SÉM

1 dossier

de projet arrêté remis
à la COPLER en 2019

01/030

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Lors de la séance en date du 29 mars 2018, le syndicat mixte du Scot Sud Loire a promulgué la mise en révision du Scot approuvé en décembre 2013. Cette révision vise notamment à adapter les orientations au nouveau périmètre du Scot suite aux évolutions de périmètres des intercommunalités. Ainsi le PADD et le DOO du Scot vont devoir très sensiblement évoluer et la procédure de révision est la plus adaptée. Aux termes de ce nouveau périmètre, le Scot couvre 199 communes (au lieu de 116 précédemment) et les communes nouvellement intégrées sont soumises aux principes d'urbanisation limitée.

Le syndicat mixte s'appuie sur l'Agence d'urbanisme pour mettre en oeuvre cette révision.

Compte-rendu d'exécution :

Depuis début 2019, l'Agence d'urbanisme a lancé la phase de diagnostic sur les thèmes suivants : économie, l'état initial de l'environnement, agriculture, habitat, consommation foncière. Dans cette phase de la révision, le rôle d'epures est d'assister le syndicat dans la composition des groupes techniques, de mettre au point les données et les analyses, de préparer les supports de réunions et d'assurer l'animation de celles-ci (réunions techniques et politiques). Sur les autres thèmes,

epures a préparé le contenu du diagnostic et le calendrier des réalisations (les instances et leurs ordres du jour). Par ailleurs, dans le cadre de son rôle d'assistance, epures a mis au point les cahiers des charges pour la consultation et la désignation de prestataires pour l'évaluation environnementale, la démarche en matière de paysage.

01/115

SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

La loi impose aux Scot la réalisation d'un bilan à 6 ans de mise en oeuvre. Le Scot Sud Loire doit prendre une délibération pour le bilan avant le 13/12/2019. Epures accompagne le syndicat mixte du Scot dans la réalisation du volet technique du bilan.

Il s'agira en 2019 de :

- Finaliser les travaux techniques du bilan
- Travailler sur sa valorisation et son partage

Compte-rendu d'exécution :

Le dossier de l'analyse de la mise en oeuvre du Scot Sud Loire a été élaboré en lien avec les



différentes instances du Scot, notamment le comité technique et le bureau.

Ces éléments ont fait l'objet d'une délibération lors du comité syndical du Scot du 5 décembre 2019.

Une publication spécifique a été réalisée par epures.

01/154

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL

Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Un contexte législatif porteur :

La loi n° 2014-1545 du 20 décembre 2014, relative à la simplification de la vie des entreprises, prévoyait que l'engagement d'une procédure d'élaboration d'un PLUIH avant le 31 décembre 2015 suspendait les dates et délais prévus en matière de « grenellisation », de mise en compatibilité avec le Scot et de transformation des POS en PLU. Une double condition devait toutefois être respectée : le débat sur le PADD devait avoir lieu au sein de l'organe délibérant de l'EPCI avant le 27 mars 2017 ; et le PLUIH devait être approuvé avant le 31 décembre 2019.

C'est dans ce cadre juridique que la Loire Forez agglomération s'est engagée le 15 décembre 2015, pour répondre au mieux aux enjeux de planification sur son territoire, dans l'élaboration de son premier PLUIH.

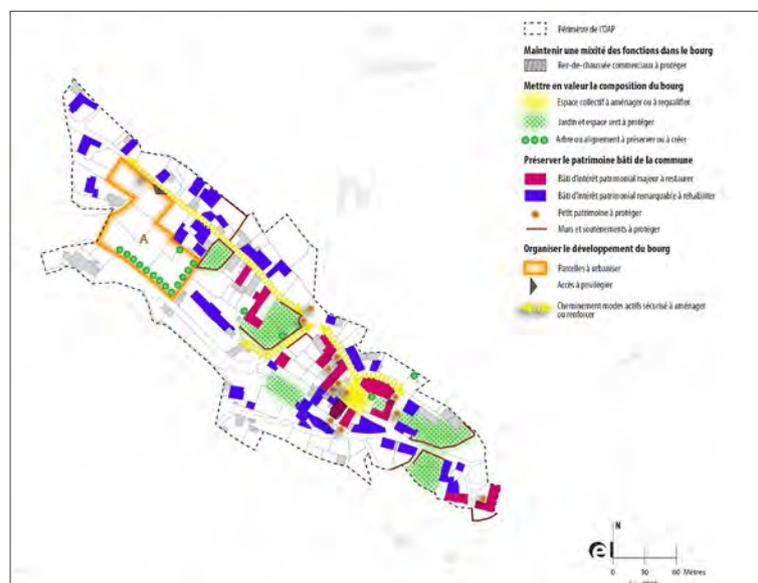
L'Agence d'urbanisme accompagne depuis janvier 2016 Loire Forez agglomération sur l'ensemble du dossier, mis à part le volet habitat, l'évaluation environnementale et un diagnostic agricole confiés à des prestataires.

Des ajustements intervenus suite à l'élargissement de l'intercommunalité à 88 communes :

Au premier janvier 2017, le territoire de Loire Forez agglomération s'est élargi pour associer 43 communes supplémentaires. Les textes législatifs permettent à Loire Forez agglomération de poursuivre sa procédure d'élaboration du PLUi à

45 communes, mais l'oblige à élaborer un PLH à 88 communes d'ici fin 2018. C'est pourquoi, la communauté d'agglomération, ne souhaitant pas élargir également ce premier exercice de PLUi, a délibéré début 2017 pour dissocier la poursuite de la procédure d'élaboration d'un PLUi (ne valant plus PLH) sur les 45 communes concernées et la prescription d'un PLH à 88 communes.

GUMIERES



SAINT-JUST-EN-BAS



Autre point d'évolution : la date butoir pour organiser le débat au sein du Conseil communautaire sur les orientations générales du projet de PADD a été supprimée par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017.

Compte-rendu d'exécution :

Le 1^{er} semestre de l'année 2019 a été consacré jusqu'en juin 2019 à l'élaboration d'une deuxième version des pièces réglementaires qui est composée :

- d'une base de données, au format CNIG, du zonage sur l'ensemble du territoire du PLUI (zones, STECAL, changements de destination, éléments du petit patrimoine, bâtis d'intérêt patrimonial, linéaires

- commerciaux, centres-villes commerçants, périmètres de mixité sociale, périmètres des OAP, les éléments de paysages à préserver...),
- d'un règlement, de l'ensemble des zones, corrigé, suite aux arbitrages politiques et relectures techniques ; illustré avec un lexique,
- d'un portefeuille d'OAP :

- 240 OAP sectorielles (aménagement terrains nus/densification/renouvellement urbain/UTN station ski et extension des zones économiques)
- 160 OAP patrimoniales (15 bourgs de montagne et le quartier de Saint-Just en complément de la ZPPAUP sur Saint Rambert, la procédure de révision de la SPR n'aboutissant pas)
- 4 OAP sur les quartiers de gares
- 2 OAP modes doux sur les deux polarités PLH : Montbrison et St-Just-St-Rambert
- 4 OAP entrées de villes sur l'agglomération Montbrison-Savigneux.

- Un état des lieux de la compilation des Servitudes d'Utilité publique et des annexes nécessaires au dossier du PLUI.

Un bilan vis à vis des documents supérieurs, de cette version du projet a été présenté en OSI le 10 mai, ainsi qu'aux élus communaux des groupes de travail géographiques les 27 et 28 mai, ainsi que les 7 et 8 juin 2019.

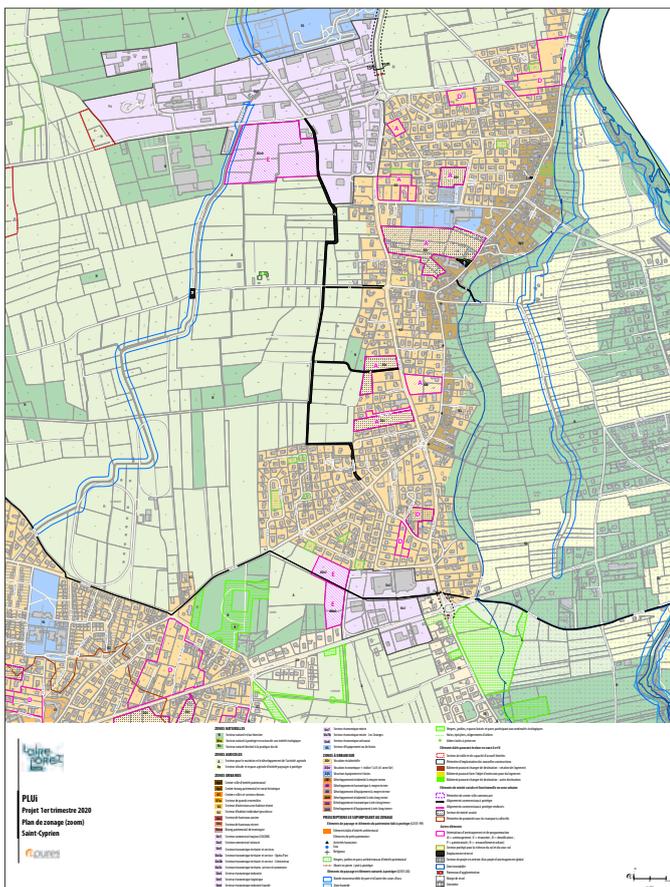
Une présentation technique aux PPA a également eu lieu le 20 juin 2019.

Avant l'été, les élus ont souhaité reporter l'arrêt du projet du PLUI après les élections municipales de 2020.

Au deuxième semestre, epures a eu pour mission de produire une 3^{ème} version des pièces réglementaires, intégrant les arbitrages communautaires, suite aux retours des communes sur la version 2 fournie entre mai et juin 2019.

La fin d'année 2019 a donc été consacrée à la mise à jour du projet de zonage et de règlement écrit. Les corrections sur les OAP auront lieu au 1^{er} semestre 2020, ainsi que la finalisation intégrale du dossier.

SAINT-CYPRIEN



01/155

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DU DESIGN

Pilotes epures :

Contexte et Objectifs :

Compte-rendu d'exécution :

L'étude n'a pas été engagée en 2019. L'Agence d'urbanisme a produit une note d'étonnement sur la démarche et sa faisabilité, afin de cerner les objectifs possibles de cet observatoire.

01/166

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT

Pilotes de l'étude : MARCON Jeanine (CONSEIL DE DEVELOPPEMENT - SEM)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole dans le cadre de ses saisines et auto-saisines a sollicité l'Agence d'urbanisme sur quelques thématiques. En 2019, il s'agit d'alimenter les travaux du Conseil de développement sur deux sujets : outils de sensibilisation pour améliorer la prise en compte du développement durable et Saint-Étienne 2030.

Les travaux de l'Agence remis aux membres du Conseil de développement sont intégrés à la finalisation des travaux de ce dernier soit sous forme d'apport méthodologique, soit sous forme d'un rendu annexé à l'avis.

Compte-rendu d'exécution :

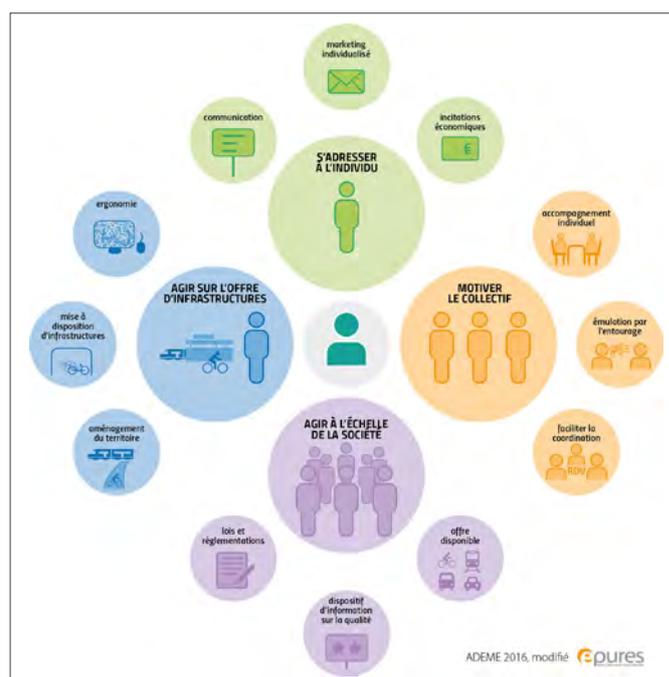
Au printemps 2019, il s'est agi d'alimenter les travaux du Conseil de développement sur les outils de sensibilisation pour améliorer la prise en compte du développement durable. Les travaux de l'Agence d'urbanisme ont été remis au conseil de développement en avril 2019. En lien avec le groupe de pilotage du Conseil de Développement, l'Agence d'urbanisme a été mobilisée pour

apporter des éléments de retour d'expériences d'autres territoires afin d'alimenter les réflexions. Au-delà, epures a élargi sa contribution afin d'apporter des éléments de réflexion relatifs à la façon dont on peut aborder la question des changements de comportement, mais aussi sur les différentes postures qu'une collectivité peut avoir pour amorcer et accompagner la mise en œuvre du développement durable sur son territoire.

Une note de synthèse des enseignements et de ces retours d'expériences a été produite.

Le Conseil de développement a finalisé son travail en juin 2019 en s'appuyant sur ce travail.

Au second semestre 2019, l'Agence d'urbanisme a été sollicitée pour animer une session de travail du Conseil de Développement sous la forme d'un "world café" sur le travail prospectif du conseil dénommé "Saint-Étienne 2030".



01/184

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE AMO PLUI

**Pilotes de l'étude : DELORME Annick
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

**Pilotes epures : PONSONNET Laurane,
DUCROCQ Laetitia**

Contexte et Objectifs :

Au 1^{er} janvier 2018, Saint-Étienne Métropole est passée du statut de Communauté urbaine à celui de Métropole. SEM a demandé à epures un accompagnement dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a débuté en 2018. La délibération de lancement a été approuvée en décembre 2018.

La co-élaboration à 53 communes du projet est en cours et l'accompagnement d'epures se poursuit à un rythme soutenu en 2019.

Compte-rendu d'exécution :

Premier semestre :

Dans la continuité de la fin d'année 2018, l'Agence d'urbanisme a préparé les supports d'animation des cinq premiers ateliers thématiques dédiés aux élus et a également participé à l'animation aux côtés des services de SEM et des élus en charge du dossier. Les ateliers ont eu lieu : le 29 janvier pour les dynamiques socio-démographiques, le 6 mars pour l'environnement, le 9 avril pour l'agriculture, le 27 mai pour l'économie et le 28 juin pour le lien urbanisme-mobilités.

En parallèle, l'Agence a travaillé et partagé les dynamiques et composantes du territoire, en entrées thématiques, avec les élus du Comité de suivi, lors de 5 séances programmées du 9 mai au 11 juillet 2019.

Second semestre :

Le 6^{ème} et dernier atelier 2019, dédié au paysage, a eu lieu en extérieur le 8 octobre.

Le démarche de diagnostic s'est poursuivie à partir de septembre par un traitement croisé des enjeux du territoire avec les services de SEM et les élus du comité de suivi du PLUi. (2 Gtech et 2 ateliers élus "carte en main" les 7 et 28 novembre), le tout ayant été présenté par le Vice-Président aux 53 maires en comité de pilotage du PLUi le 12 décembre 2019.

En parallèle un 6^{ème} comité de suivi à permis d'aborder le sujet de la consommation foncière avec les élus.

Les PPA ont été rencontrées une seconde fois par les élus du comité de suivi le 14 novembre. Cette séance était consacrée à la définition par les PPA des enjeux du territoire que la démarche de PLUi devrait prendre en compte.

Ateliers PPA dédiés DDT SCoT PNR Chambre d'Agriculture : 2 séances, une le 26 septembre (thème consommation foncière) 1 séance le 3 décembre (diagnostic, méthode, enjeux croisés)

Le Plan de paysage a fait l'objet d'un accompagnement d'epures sur la définition du cahier des charges et le choix du prestataire SEM. La version rédigée du portrait de territoire sera livrée à SEM en janvier 2020 pour relecture et partage avec les PPA au 1^{er} trimestre.



01/187

SAINT-ÉTIENNE-METROPOLE PATRIMOINE

**Pilotes de l'étude : ROUX-PHILIBERT Lorraine
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du projet de création d'un Pays d'Art et d'Histoire à l'échelle de la Métropole, Saint-Étienne Métropole doit établir un diagnostic du territoire et un inventaire des patrimoines pour l'ensemble des communes. Ce travail doit également être mobilisé pour l'élaboration du PLUI métropolitain. En 2018, dans une première phase de collaboration, epures a mis à disposition, sur l'outil web SIG de SEM, la base de données patrimoine (établie en 2009).

En 2019, il est prévu :

- l'accompagnement dans la phase de mise à jour de la base de données patrimoine
- d'étendre la base de données patrimoine aux 10 nouvelles communes de Métropole
- de préparer les éléments de diagnostic du PLUI de SEM concernant le patrimoine.

Compte-rendu d'exécution :

La mission 2019 s'est achevée fin mai avec :

- le recensement de nouveaux éléments de patrimoine sur les 10 nouvelles communes que compte aujourd'hui Saint-Étienne Métropole, (~ 700 nouveaux objets numérisés et versés dans le "web SIG"),
- la mise à jour du "web SIG" suite au versement de ces nouveaux objets et d'éléments d'informations complémentaires (couche "risques et nuisances", actualisation de la nomenclature en lien avec celle utilisée par la DRAC...).

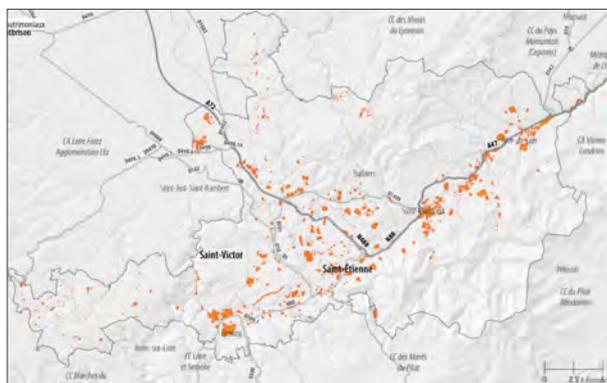
Ainsi, la base patrimoine compte actuellement plus de 1300 objets et a fourni une contribution au diagnostic du PLUI de Saint-Étienne Métropole.

Une présentation détaillant les caractéristiques du patrimoine a été faite aux élus de Saint-Étienne Métropole en charge du PLUI le 9 mai 2019.

CHATEAU VINCENT - FIRMINY



SITES PATRIMONIAUX



01/191

SAINT-ÉTIENNE- METROPOLE APPUI A L'ELABORATION DU PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT

**Pilotes de l'étude : MIRMAND Anne-
Sylvie (METROPOLE - ST-ÉTIENNE),
DELORME Annick (METROPOLE -
ST-ÉTIENNE)**

**Pilotes epures : MEYER Ludovic,
PONSONNET Laurane**

Contexte et Objectifs :

Le nouvel article L.312-1 du code de l'urbanisme propose un outil partenarial à l'initiative du niveau intercommunal et associant les

communes, l'Etat ainsi que les autres collectivités territoriales, les acteurs publics concernés voire des acteurs privés. Il permet d'acter des engagements réciproques en faveur de la réalisation d'opérations d'aménagement complexes ou d'une certaine ampleur.

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) peut être opportun pour tout projet d'aménagement, quelle que soit la nature urbaine ou rurale du territoire. Il a vocation à renforcer à moyen et long termes le rythme de production de logements, mais également à développer des activités économiques, dans une logique préférentielle de reconquête des friches et de renouvellement de la ville. Ces opérations ont également pour objectif de répondre aux fortes attentes sociales et aux enjeux environnementaux qui doivent guider les interventions d'urbanisme.

Le PPA s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle des objectifs et projets inscrits dans des documents stratégiques de planification, tels que les plans locaux d'urbanisme (PLUi), les programmes locaux de l'habitat (PLH), les schémas de cohérence territoriale (SCOT).

Pour favoriser la réalisation d'opérations d'aménagement, un contrat de PPA était envisagé entre l'Etat et Saint-Étienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme accompagne Saint-Étienne Métropole dans l'élaboration du dossier de préfiguration du Projet Partenarial d'aménagement

- édition d'un document cadre en février 2019 issu d'un travail préalable de Saint-Étienne Métropole auquel l'Agence a apporté une contribution écrite et graphique
- appui à la préparation du comité de pilotage du 22 juillet 2019 (appui cartographique)

A partir de septembre 2019, l'Agence d'urbanisme a été sollicitée pour la rédaction du dossier d'intention à valider en fin d'année.

Le dossier d'intention a été validé par les instances de Saint-Étienne Métropole en décembre 2019. Le programme d'actions 2020-2021 est ainsi à mettre en oeuvre notamment par le biais du programme partenarial de l'Agence d'urbanisme.

01/193

SCHEMA CAMPUS 2025

Pilotes de l'étude : PARET Dominique (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Initié avec les acteurs de l'enseignement supérieur stéphanois et les collectivités parties prenantes (Etat, Région, Département, EPASE) sous le pilotage de Saint-Étienne Métropole et avec l'appui technique d'épures, le Schéma Campus Horizon 2020 aura permis de proposer des projets mûrs et coordonnés dans le cadre du CPER 2015-2020.

Dans cette logique, il paraît nécessaire d'anticiper, dès à présent, les besoins métropolitains en matière d'infrastructures scientifiques et d'enseignement supérieur à horizon 2025 avec la construction d'un nouveau schéma campus métropolitain et de les intégrer aux projets urbains et démarches de planification portés par la Métropole.



Parallèlement, l'Université Jean Monnet intègre au 1^{er} janvier 2019, avec quatre autres établissements, "l'Université cible" dans le cadre de la labellisation Idex. Cette intégration aura des impacts sur le plan de l'organisation des formations, de l'attractivité internationale, de la recherche... Il convient dès à présent d'anticiper ces évolutions.

Objectifs :

- Appréhender les évolutions de l'enseignement supérieur, en termes d'effectifs et d'offres de formation, à plusieurs échelles : France métropolitaine, aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, Saint-Étienne Métropole
- Avoir une vision globale des projets d'infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche et les intégrer aux projets urbains et aux démarches de planification en cours d'élaboration
- Evaluer les besoins, pour les étudiants, en matière de déplacements, de logement et plus largement de vie étudiante
- Formaliser les perspectives de collaboration entre les entreprises et l'enseignement supérieur.
- Définir un état zéro de l'Université de Saint-Étienne au sein de la dynamique Idex

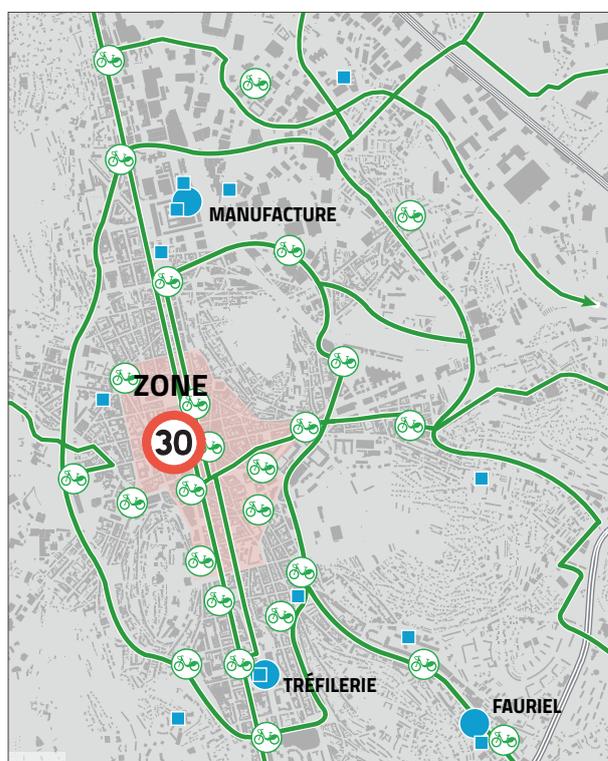
Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a été consacré à la réalisation du diagnostic du Schéma Campus :

- entretiens avec les établissements (pour recueillir leurs projets) et les partenaires (service vie étudiante de la Ville de Saint-Étienne, service déplacements de Saint-Étienne Métropole, Métropole de Lyon, Université de Lyon...),
- collecte de données statistiques,
- production de cartographies.

Le deuxième semestre 2019 a été dédié à l'élaboration du document :

- organisation de deux séances de travail avec les partenaires (groupe de travail logement étudiant, service aménagement de la Ville de Saint-Étienne)
- rédaction du document, réalisation des cartographies d'enjeux par site et formalisation du livrable,



- présentation aux élus et aux chefs d'établissement dans le cadre d'un dîner de la gouvernance de l'enseignement supérieur,
- intégration des remarques des services de Saint-Étienne Métropole et des chefs d'établissement pour finalisation du document.

Une réunion de relecture générale est prévue en janvier 2020.

01/194

FOREZ EST REFLEXION PLUI

Pilotes de l'étude : BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez Est ne dispose pas de la compétence "Plan Local d'Urbanisme". L'EPCI souhaite initier une première réflexion et acculturation collective sur l'outil PLUI.

Compte-rendu d'exécution :

En juin, epures a rencontré une première fois les techniciens de Forez Est afin de préciser les attendus de l'intervention de l'Agence auprès de l'EPCI sur la question de l'élaboration d'un PLUI et la méthode à déployer. Lors de ce premier entretien,

l'Agence a proposé une "trame de présentation" pour la première réunion avec les élus. Il a été convenu que soient présentées par epures, lors d'une seconde réunion, les quatre démarches d'élaboration de PLUI sur lesquelles travaille l'Agence avec des contextes et objectifs différents.

La première réunion de présentation a eu lieu le 8 octobre 2019. Epures a apporté des éléments de contexte législatif des PLUI, et a participé à l'animation du débat entre les élus sur l'opportunité, ou non, pour Forez Est et ses communes de lancer une élaboration de PLUI.

La seconde réunion a été annulée à initiative de l'EPCI, qui a indiqué son intention de reprendre cette démarche en 2020, après l'installation du nouvel exécutif.



01/117

SCOT MONTS DU LYONNAIS EIE

Pilotes de l'étude : GAUTRON Hélène (COMMUNAUTE DE COMMUNES - MONTS DU LYONNAIS)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Suite à des modifications de son périmètre, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, structure porteuse du Scot, est contrainte de modifier les documents constituant le dossier de son Scot : ces modifications sont confiées aux deux Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a donné lieu au cadrage des modifications à apporter à l'EIE. Le second semestre a donné lieu à la mise à jour de l'Etat Initial de l'Environnement du Scot (rédaction et cartographies).



01/169

ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI

**Pilotes de l'étude : RIBAUD Cécile (COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION - ANNONAY RHONE)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Annonay Rhône Agglo s'est engagée dans la réalisation d'un PLU intercommunal. UrbaLyon et epures accompagnent l'intercommunalité dans ce projet. UrbaLyon assurera le pilotage général des travaux. Epures contribuera à l'élaboration du PLUi pour le volet environnement, et le quadrant central (Annonay-Davézieux).

Compte-rendu d'exécution :

Le 1^{er} semestre 2019 a donné lieu à des discussions avec la maîtrise d'ouvrage afin de caler la finalisation du PLUi. Le second semestre a donné lieu à la finalisation des pièces et notamment du zonage et des OAP en vue d'un arrêt début 2020.

01/174

COPLER AMO PLUI

**Pilotes de l'étude : ROGER Vincent (SYNDICAT
MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)**

**Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, TIXIER Anaïs,
SECHER Amélie**

Contexte et Objectifs :

En 2015, la COPLER a pris la compétence de la planification urbaine et a décidé d'engager l'élaboration d'un PLUI sur son territoire par délibération du 3 décembre 2015. La COPLER a sollicité l'Agence d'urbanisme epures pour l'accompagner techniquement dans cette élaboration. Cette intervention est prévue en trois grandes étapes. En 2018, l'intervention portera sur la finalisation des pré-zonages sur les bourgs et la mise au point de l'ensemble des zonages, règlement et OAP sur tout le territoire (zones A, N et bourgs et hameaux). En 2019, l'Agence assistera la COPLER dans la mise au point des pièces nécessaires au dossier de projet arrêté.

ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI



© Annonay agglo

Compte-rendu d'exécution :

Depuis début 2019, l'Agence a poursuivi l'accompagnement de la COPLER dans l'élaboration du PLUI :

- sur le zonage : assistance aux arbitrages de l'EPCI sur la V1 suite au retour des communes.
- poursuite de la conception et de la mise au point du règlement et des OAP, remis au Bureau de la COPLER mi-avril, puis tenue de réunions d'échanges et explications avec les communes en mai et juin.
- accompagnement de l'EPCI dans les réunions de travail avec son avocat conseil sur les pièces réglementaires de mi-mai à mi-juillet et mise au point des pièces amendées suite à ces échanges.
- accompagnement de l'EPCI dans un point d'échange avec SOBERCO, en charge de l'évaluation environnementale
- accompagnement de la COPLER dans les échanges avec la DDT, notamment sur les observations des services de l'Etat sur la V1 du zonage.

Suite aux retours des communes sur la V1 du zonage et sur les OAP, epures a modifié les différentes pièces pour tenir compte des arbitrages de la COPLER, mettant au point la V2. Cette dernière version est la base du dossier de projet arrêté du PLUI COPLER, que l'Agence d'urbanisme a remis à l'EPCI en octobre 2019. Le bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale a fait suivre les documents dont il avait la charge, qu'epures a relus et sur lesquels l'Agence a proposé certains ajustements. L'ensemble du dossier (avec l'évaluation environnementale) a été remis à l'EPCI mi-novembre 2019 en vue d'une approbation par ses instances en décembre 2019.

01/175

REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLUi

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), ROUX Stéphane (DDT - LOIRE), GEORGES Jean-Paul

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme, avec l'appui de ses partenaires, conduit depuis 2016 un processus d'amélioration/optimisation de son conseil auprès des collectivités et de sa production sur les documents réglementaires (PLUi, SCOT).

Cette action a été engagée à la suite du lancement de 2 PLUi accompagnés techniquement par epures, et à l'entrée en vigueur du dernier décret de modernisation des PLU.

L'objectif de ce processus est de conduire une démarche partagée de construction technique des dossiers de planification des collectivités membres de l'Agence d'urbanisme.

Les réflexions portent sur des points précis et fondateurs dans les PLU et PLUi (par exemple : modération de la consommation d'espaces agri-naturels, planification commerciale, boîte à outils "énergie" ...).

MAITRE SOLER-COUTEAUX



Elles sont systématiquement étayées par l'appui juridique de l'avocat-conseil de l'Agence, puis partagées et co-élaborées avec les partenaires financeurs de ces travaux et directement intéressés à leurs résultats dans les documents de planification.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du premier semestre 2019, epures a sollicité son avocat-conseil sur le thème de la programmation de l'urbanisation dans le temps dans un PLUi.

Par ailleurs, une étudiante en droit public (Master 2) a été accueillie à l'Agence pendant 4 mois, de manière à préparer des fiches-guides sur différents sujets ayant trait aux PLUi et éclairés par des notes de Maître Soler-Couteaux.

Le contenu de ces fiches-guides a été partagé au second semestre avec les partenaires d'epures, au cours de 2 séances : la première portant sur les outils de la transition énergétique dans les PLU et la programmation de l'urbanisation dans le temps au sein d'un PLU, la seconde abordant la question de l'inconstructibilité autour des plans d'eau en zone de montagne, la densité dans les secteurs à proximité des transports collectifs, puis la notion d'opération d'aménagement d'ensemble dans les zones AU.





PLANIFICATION
COMMUNALE



CHIFFRES CLÉS

7 PLU

approuvés en 2019

4 projets

arrêtés en 2020

5 PLU

en poursuite d'élaboration
en 2020

02/007

LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : BONNEFOY Cyrille
(MAIRIE - RICAMARIE (LA))**

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La commune de La Ricamarie dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 30/03/2000. Le 25 septembre 2014, le Conseil Municipal de la commune a délibéré pour le mettre en révision et le transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLU), suite aux obligations législatives qui imposent aux POS d'être transformés en PLU d'ici mars 2017. Cette révision permettra par ailleurs à la commune, de disposer d'un document d'urbanisme compatible avec les documents cadres supra-communaux : Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire (SCoT), Programme Local de l'Habitat de Saint-Étienne Métropole (PLH).

La commune s'est adressée à epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, pour l'assister dans cette démarche jusqu'à son approbation.

LA RICAMARIE



© alphadrome42

Le projet de PLU de La Ricamarie a été arrêté en Conseil métropolitain de Saint-Étienne Métropole le 4 octobre 2018.

En 2019, il s'agira de modifier le dossier suite à la consultation des personnes publiques associées et du public, avant l'approbation définitive de ce document d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Au 2^{ème} trimestre, l'ensemble des pièces du dossier de PLU (rapport de présentation, zonage, règlement, OAP, pièces annexes...) a été modifié suite aux remarques des personnes publiques associées et du public sur le projet arrêté.

Ainsi, le dossier de PLU a été approuvé en Conseil métropolitain de Saint-Étienne Métropole le 27 juin 2019.

02/014

LA TALAUDIÈRE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE
- ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

La Ville de La Talaudière est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2011, modifié à 2 reprises en 2012 et 2014.

En décembre 2015, le Conseil Municipal a engagé la révision du PLU, afin de le rendre compatible avec les documents-cadres (Scot, PLH ...) et les récentes lois (Grenelle de l'Environnement, ALUR...).

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Étienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure.

- Assister Saint-Étienne Métropole et la commune dans la mise en révision du document d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2019 a été consacrée à la poursuite de l'élaboration du projet réglementaire de PLU : zonage, règlement des hauteurs, prescriptions

LA TALAUDIÈRE



graphiques, ébauche de règlement et stabilisation des périmètres d'OAP ...

Fin 2019, plusieurs réunions de concertation ont été organisées par Saint-Étienne Métropole sur le projet de révision du PLU, associant les acteurs économiques du territoire et les habitants.

L'évaluation environnementale a porté son regard sur le projet de règlement graphique, qui a pu être amendé.

02/022

RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Rive de Gier a été approuvé en 2007. L'équipe municipale souhaite le mettre en révision dans le nouveau contexte créé par le PLH de l'agglomération et les lois Grenelle. La commune a demandé à epures de l'assister dans la conduite et la réalisation de sa révision.

- 2013 : l'élaboration et partage du diagnostic.
- 2014 : le PADD a été élaboré et débattu suite aux élections municipales de 2014.
- 2015 : mise au point du zonage notamment l'identification des espaces à reclasser pour réduire les capacités constructibles trop

importantes du document initial

- En 2016, epures a accompagné les maîtrises d'ouvrage dans la mise au point des pièces nécessaires au projet arrêté. Finalement, en avril 2016, Saint-Étienne Métropole a décidé d'attendre le résultat de certaines démarches en cours pour intégrer leurs conclusions au PLU.
- En 2017, attente des conclusions des démarches en cours impactant le PLU : le PPRI Gier, le PRIR, la démarche commerce, l'étude OPAH -RU et la démarche urbanisme et santé de l'ARS. De plus, une évaluation environnementale indispensable à cette révision de PLU, a été notifiée fin 2017 au bureau d'études choisi par Saint-Étienne Métropole.
- En 2018, prise en compte des conclusions des démarches citées ci-avant, et mise au point des pièces réglementaires
- En 2019, mise au point des pièces du dossier en vue d'un arrêt et d'une approbation en 2019.

Compte-rendu d'exécution :

En 2019, epures a mis au point l'ensemble des pièces nécessaires au dossier de PLU, qui a été arrêté en Conseil Métropolitain le 3/04/2019.

Au préalable, epures a mis au point les supports nécessaires à la réunion avec les PPA qui s'est tenue en janvier sur le projet arrêté et a animé cette réunion avec la commune.

La consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique se sont déroulées comme prévu, mais une erreur de procédure durant l'enquête n'a pas permis d'approuver le PLU dans les délais impartis. Une nouvelle enquête sera ouverte début 2020, en vue d'une approbation durant la même année.

02/044

ST-JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune a décidé de faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme pour l'adapter aux nouvelles législations en vigueur (loi Grenelle, compatibilité avec le Scot...).

La commune souhaite que son futur projet de PLU atteigne notamment les objectifs suivants :

- maîtriser le développement urbain afin de répondre aux objectifs définis dans le SCOT, le Plan Local de l'Habitat (besoins en logements, favoriser la mixité sociale)
- prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales (eau, déchets, transports, etc.) dans le futur document
- prendre en compte les richesses naturelles, paysagères, patrimoniales du territoire

ROCHE LA MOLIERE



- prendre en compte les résultats du diagnostic agricole
- identifier et tenir compte des éléments remarquables du patrimoine bâti et naturel.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2019 a été consacrée à la finalisation du dossier de PLU pour arrêt en vue de son approbation. Le dossier a été arrêté le 01/04/2019 par le Conseil Métropolitain. La consultation des PPA et l'enquête publique ont eu lieu au second semestre.

L'approbation du dossier est programmée pour janvier 2020, la fin d'année 2019 a donc été consacrée à la finalisation du dossier pour approbation.

02/045

ROCHE LA MOLIERE - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : BERLIVET Eric (METROPOLE -
ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La commune de Roche la Molière dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 27 décembre 2006.

Le Conseil Municipal a délibéré le 27 mai 2015 pour le mettre en révision suite aux évolutions législatives et permettre de le rendre compatible avec les documents cadres supra communaux récemment approuvés : Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire (Scot), Programme Local de l'Habitat de Saint-Étienne Métropole (PLH)...

En 2016 et 2017, le diagnostic a été réalisé, et le projet de PADD finalisé et débattu dans les instances de Saint-Étienne Métropole, nouveau maître d'ouvrage de la démarche.

Depuis janvier 2018, la procédure de révision est suspendue dans l'attente de la réalisation d'études techniques approfondies sur la question des réseaux par Saint-Étienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

Pas d'avancement de la mission en 2019.

02/047

VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : BESSON-FAYOLLE
Corinne (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte d'évolution réglementaire (Lois "ENE et ALUR, approbation du SCOT Sud Loire et du PLH de SEM...), la commune de Villars souhaite faire évoluer son PLU.

La commune souhaite que son futur projet de PLU atteigne notamment les objectifs suivants :

- Maîtriser le développement urbain, ce qui implique de revoir le potentiel des zones constructibles ;
- Prendre en compte la création de la ZAC de l'espace Beaunier ;
- Tenir compte du résultat du diagnostic agricole qui sera réalisé sur la commune, afin de pérenniser cette activité ;
- Maintenir les continuités écologiques le long du Rieudelet et la coulée verte de la vallée du Cluzel ;
- Revoir les dispositions réglementaires afin de maîtriser les formes urbaines des quartiers ;
- Prendre en compte la problématique des déplacements en intégrant les orientations définies dans le plan de déplacement communal ;

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré à la finalisation du dossier de PLU avant arrêt. Le dossier a été arrêté le 07/02/2019 par le Conseil Métropolitain. L'enquête publique a eu lieu au second semestre. L'approbation du dossier est programmée pour janvier 2020, la fin d'année 2019 a

VILLARS



donc été consacrée à la finalisation du dossier pour approbation.

02/049

SAINT-ÉTIENNE- ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION TRAME VERTE ET BLEUE

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE
- ST-ÉTIENNE), DENIS Benoit (MAIRIE -
ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Entre 2015 et 2017, la Ville de Saint-Étienne a conduit une démarche pour définir la trame verte et bleue de son territoire, avec l'appui des paysagistes COLOCO, Gilles Clément et Véronique Mure. L'objectif était de transformer une obligation réglementaire en un atout pour le territoire (la nature en ville comme vecteur d'attractivité).

En 2018, Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne souhaitent intégrer ce plan d'actions dans le PLU en vigueur de la ville, par le biais d'une procédure de modification. Il s'agit essentiellement de créer une nouvelle OpAS (Orientation particulière d'Aménagement de Secteur) dédiée à la Nature en Ville dans le PLU communal, en préambule à l'élaboration du PLUI de la Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

Après un travail de préfiguration conduit à l'automne 2018, l'OAP "Nature en Ville" (Orientation d'Aménagement et de Programmation) a été rédigée et remise à Saint-Étienne Métropole, afin qu'elle soit intégrée au projet de modification n° 11 du PLU de la Ville de Saint-Étienne. L'enquête publique sur le projet de modification n° 11 du PLU s'est tenue à l'automne 2019.

02/050

SAINT-GALMIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de SAINT-GALMIER a été approuvé en date du 8 mars 2006. Il a fait l'objet de différentes modifications et révisions simplifiées. La commune souhaite apporter des évolutions à son PLU afin de l'adapter à ses objectifs de développement, aux nouvelles législations et au Scot Sud Loire.

SAINT-GALMIER



Il s'agit d'accompagner la commune dans sa démarche de révision de son PLU.

Compte-rendu d'exécution :

Le PLU de Saint-Galmier a été approuvé le 27 juin 2019 par le Conseil Métropolitain. Les six premiers mois de l'année ont été consacrés à la finalisation du dossier pour approbation afin d'intégrer les remarques des personnes publiques associées et des personnes ayant participé à l'enquête publique. Cette phase a notamment été l'occasion de modifier le plan de zonage, le règlement écrit et à la marge les orientations d'aménagement et de programmation. Cette période a également été l'occasion de compléter l'inventaire des parcs et jardins remarquables qui sont des éléments paysagers structurants à l'échelle de la commune.

02/052

SAINT-CHRISTO- EN-JAREZ - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Le POS de la commune a été approuvé le 20 janvier 2000. A la suite de l'approbation du Scot Sud Loire, les élus ont décidé d'engager la révision du document.

Les objectifs pressentis pour la révision de ce document sont les suivants : transformer le POS en PLU, inscrire la révision dans le contexte

du Scot Sud Loire, prendre en compte les orientations de la communauté d'agglomération (PLH, PDU, etc.), diversifier le parc de logements, maintenir l'activité agricole, préserver et mettre en valeur les paysages naturels et bâtis de la commune.

En 2019, l'objectif est d'approuver le projet PLU.

Compte-rendu d'exécution :

L'enquête publique sur le projet de PLU (arrêté fin 2018) s'est déroulée à la fin du premier semestre 2019.

Le PLU a été approuvé le 3 octobre 2019 par le Conseil Métropolitain.

PAVEZIN



02/062

L'HORME ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : DESHAYES
Dominique (METROPOLE -
ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de L'Horme a été approuvé en 2008, et modifié à 3 reprises en 2009, 2013 et 2016.

La Ville a engagé une procédure de révision fin 2015, afin de le rendre compatible avec les documents-cadres (Scot, PLH ...) et le nouveau contexte législatif (lois Grenelle de l'environnement et ALUR).

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Étienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure.

Assister Saint-Étienne Métropole et la commune dans la mise en révision du document d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission a été interrompue et n'a pas été poursuivie au cours de l'année.

Le débat sur les orientations du PADD a eu lieu en octobre 2019 au sein du conseil métropolitain.

02/075

PAVEZIN ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La commune de Pavezin est dotée d'une carte communale.

Elle a décidé de la faire évoluer en Plan Local d'Urbanisme pour l'adapter aux nouvelles législations en vigueur (loi SRU, compatibilité avec le Scot...).

En 2013 et 2014, l'Agence d'urbanisme a assisté la collectivité dans la réalisation de son projet de zonage, de règlement et des autres pièces annexes qui ont été nécessaires à la constitution du dossier de PLU.

Le PLU de la commune a été arrêté en conseil de communauté de Saint-Étienne Métropole au printemps 2018. Puis le dossier a été envoyé aux personnes publiques associées qui ont rendu leurs avis, et il a fait l'objet d'une enquête publique qui devrait s'achever fin décembre 2018.

En 2019, epures assistera Saint-Étienne Métropole et la commune de Pavezin dans la finalisation des pièces nécessaires à l'approbation du dossier de PLU.

Compte-rendu d'exécution :

Au 2^{ème} trimestre 2019, l'ensemble des pièces du dossier de PLU (rapport de présentation, zonage, règlement, OAP, pièces annexes...) a été modifié suite aux remarques des personnes publiques associées et du public sur le projet arrêté. Ainsi, le dossier de PLU a été approuvé par le Conseil Métropolitain le 29 avril 2019.

02/077

**CELLIEU ACCOMPAGNEMENT
PLAN LOCAL D'URBANISME**

Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Dotée d'un POS approuvé en 1994, la commune de Cellieu a engagé sa transformation en PLU en 2008. Le POS est devenu caduc en 2017 et la commune est soumise au Règlement National d'Urbanisme.

CELLIEU



© Cellieu

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Étienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure de PLU. Le projet de PLU a été arrêté par le conseil métropolitain en octobre 2018.

Assister Saint-Étienne Métropole et la commune dans l'élaboration du document d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

L'enquête publique sur le projet de PLU (arrêté fin 2018) s'est déroulée à la fin du premier semestre 2019. Le PLU a été approuvé le 3 octobre 2019 par le Conseil Métropolitain.

02/098

**ROZIER COTES D'AUREC
ACCOMPAGNEMENT PLU**

**Pilotes de l'étude : BESSON-FAYOLLE
Corinne (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune ne dispose pas de document d'urbanisme applicable sur

ROZIER COTES D'AUREC



© Google Earth

son territoire, le régime du règlement national d'urbanisme s'applique. La commune de Rozier-Côtes-d'Aurec avait engagé une procédure d'élaboration de PLU en date du 13 octobre 2004. Cette procédure n'a pas abouti.

Epures assiste la collectivité dans la reprise de l'élaboration de son PLU. Les objectifs pressentis pour l'élaboration de ce document sont notamment les suivants :

- intégrer les évolutions législatives : prendre en compte la loi ENE dite Grenelle 2 et la loi ALUR
- prendre en compte les politiques territoriales
- maîtriser le développement urbain
- tenir compte des problématiques agricoles dans les choix de développement
- étudier et maintenir les continuités écologiques
- identifier la structure bocagère et les massifs boisés remarquables
- identifier et tenir compte des éléments remarquables du patrimoine bâti et naturel et favoriser la qualité architecturale
- prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales
- définir les dispositions réglementaires afin de maîtriser les formes urbaines des quartiers et conserver leurs aspects, ainsi que les prescriptions relatives au stationnement
- prendre en compte la problématique de déplacement
- maintenir les commerces de proximité
- conforter les activités économiques locales

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a été consacré à la poursuite de l'élaboration

du projet réglementaire de PLU : zonage, règlement, prescriptions graphiques, ... en vue de l'arrêt le 27 juin 2019 par le Conseil Métropolitain. Une réunion publique, une réunion PPA et 2 réunions de concertations avec les agriculteurs ont eu lieu.

La consultation des PPA et l'enquête publique ont eu lieu au second semestre, l'analyse de ces retours et la réaction d'une partie de la population face au projet de PLU ont conduit la collectivité à interrompre la procédure de révision.

02/099

ST-NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU

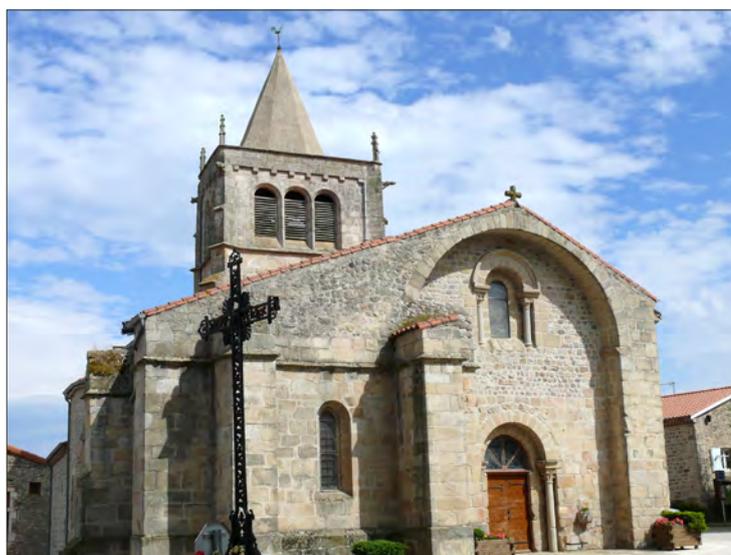
**Pilotes de l'étude : DESHAYES Dominique
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

St-Nizier de Fornas est une commune qui vient d'intégrer SEM. La commune a délibéré pour mettre en révision son PLU et les maîtrises d'ouvrage ont demandé à epures de les accompagner techniquement dans cette révision. Lancement de la procédure d'élaboration du PLU de la commune de St-Nizier de Fornas.

SAINT-NIZIER DE FORNAS



Le travail a débuté au sein de la commission d'urbanisme de la commune en décembre 2017 avec une présentation du diagnostic urbain, paysager, fonctionnel, socio-démographique et foncier sur la commune.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a été consacré à la poursuite de l'élaboration du projet réglementaire de PLU : zonage, règlement, prescriptions graphiques, ...

Une réunion PPA et une réunion publique se sont tenues pour présenter le projet avant son arrêt, le 19 décembre 2019 par le Conseil Métropolitain.

02/100

**LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT
PLU**

**Pilotes de l'étude : DESHAYES Dominique
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Avant son intégration à Saint-Étienne Métropole, la commune de La Gimond avait délibéré pour mettre en révision son PLU et les maitrises d'ouvrage ont demandé à epures de les accompagner techniquement dans cette révision. Lancement de la procédure d'élaboration du PLU de la commune de La Gimond.

LA GIMOND



L'accompagnement de la révision a débuté en 2017 et se poursuit en 2019.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a été consacré à la poursuite de l'élaboration du projet réglementaire de PLU : zonage, règlement, prescriptions graphiques, ...

Des réunions d'échanges se sont tenues afin de cerner un projet de développement économique pour une traduction dans le projet de PLU.

Des points de blocages sont apparus suite à ces derniers échanges, la collectivité a pris la décision de suspendre la procédure de révision du PLU.

02/136

**SAINT-ÉTIENNE
MÉTROPOLE
MODIFICATION PLU**

**Pilotes de l'étude : DELORME Annick
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Saint-Étienne Métropole a pris la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2016. Ainsi la Métropole peut procéder à des modifications des PLU communaux dans l'attente de l'élaboration du PLUi.

La Métropole souhaite l'accompagnement d'epures sur certaines modifications.

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre 2019, epures a poursuivi son assistance dans l'accompagnement de la modification du PLU de Tartaras. L'Agence a également assisté de façon ponctuelle les services de SEM pour la cartographie de certaines procédures conduites en régie par la Métropole.

02/015

VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION

**Pilotes de l'étude : SAPY Christian
(MAIRIE - VEAUCHE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Veauce a été approuvé en juillet 2007 et a fait l'objet de plusieurs modifications.

La commune souhaite y apporter des adaptations ne remettant pas en cause les orientations du PADD.

Il s'agit essentiellement d'ajuster les règles de construction au sein des zones urbaines, afin de permettre une meilleure instruction des autorisations d'urbanisme.

En 2018, l'Agence d'urbanisme a rédigé une première note de présentation du projet de modification.

La mission de l'Agence sur 2019 consistera à l'analyse des avis des personnes publiques et du commissaire-enquêteur et à la mise à jour du document d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du premier semestre 2019, le projet de modification du PLU a été approfondi puis finalisé avant d'être transmis aux personnes publiques et soumis à enquête publique.

La MRAE a également été saisie au titre de la procédure d'évaluation environnementale.

La modification du PLU a été approuvée par le conseil municipal en juillet 2019.

02/035

MONTROND LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : GIRAUD Claude (MAIRIE -
MONTROND-LES-BAINS)**

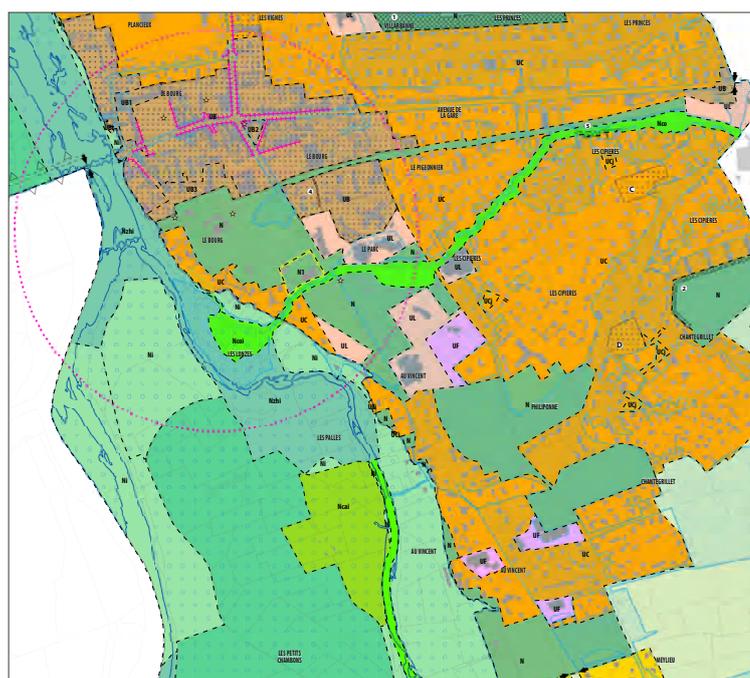
Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

La commune de Montrond-les-Bains a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme en septembre 2012 afin notamment de traduire les projets communaux à l'échelle locale mais également d'intégrer les dernières lois (Grenelle de l'environnement, modernisation de l'agriculture, transition énergétique, etc.) et les documents supra-communaux (SCOT).

Le 5 avril 2016, le conseil municipal a arrêté son projet de PLU et a lancé la consultation des Personnes Publiques Associées. Suite aux retours de cette consultation et à une première phase d'analyse des avis des Personnes Publiques Associées, la municipalité s'est orientée vers un nouvel arrêt du projet. Le second projet de PLU a été arrêté en juin 2018.

MONTROND-LES-BAINS





Compte-rendu d'exécution :

Le travail a consisté à finaliser le dossier de PLU en prenant en compte les remarques validées par la commune suite aux avis des PPA et à l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 novembre au 20 décembre 2018.

Le PLU de Montrond-les-Bains a été approuvé le 21 mai 2019.

02/053

CUZIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : DESJOYAUX Armelle (MAIRIE - CUZIEU)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Cuzieu a été approuvé en 2012. Il a fait l'objet de différentes modifications. Les objectifs pressentis pour la révision de ce document sont les suivants :

- Mettre en conformité le PLU avec la réglementation et les documents-cadres, intégration des trames vertes et bleues, intégration des inventaires zones humides, etc.
- Trouver un zonage et un règlement adaptés au château EDF, ancien centre de vacances qui est actuellement en vente.
- Réinterroger les capacités constructives de la commune. Une partie des dents creuses de la commune, identifiées au PLU a été construite ces dernières années, il est nécessaire de retravailler sur le potentiel de densification du centre bourg et d'étudier le développement envisageable.
- Réfléchir à la reconversion de l'ancien restaurant Indianapolis.
- Clarifier le règlement de certaines zones. La mise en vigueur du PLU a permis à la municipalité de se rendre compte de la difficulté d'appliquer certaines règles (alignements, clôtures, façades, etc...).

Compte-rendu d'exécution :

Le PLU de Cuzieu a été approuvé le 7 octobre 2019. L'année 2019 a été consacrée à la modification du dossier arrêté en vue de son approbation afin de prendre en compte les différentes remarques qui avaient été émises lors de l'enquête publique et

de la consultation des personnes publiques associées. Cette période a également été marquée par plusieurs réunions avec les services de l'Etat et la Mairie de Cuzieu pour déterminer les meilleurs outils de prise en compte des aléas inondation qui impactent fortement le territoire.

02/093

ANNONAY ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

Pilotes de l'étude : GEORGE Mathilde (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ANNONAY RHONE)

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

La révision du PLU d'Annonay a débuté en 2015. Un projet de PLU a été stabilisé fin janvier 2017.

Dans le même temps, le recours formé par l'agglomération a été rejeté, soumettant ainsi la procédure de révision du PLU à l'évaluation environnementale au cas par cas. L'année 2017 a été consacrée à l'évaluation environnementale et à la modification du projet de PLU en parallèle.

Le projet de PLU a été arrêté en juin 2018 par le conseil communautaire.

La consultation des personnes publiques associées et l'enquête publique se sont déroulées jusqu'à mi-décembre.

L'objectif de la collectivité est d'approuver le PLU communal au cours du premier semestre 2019.

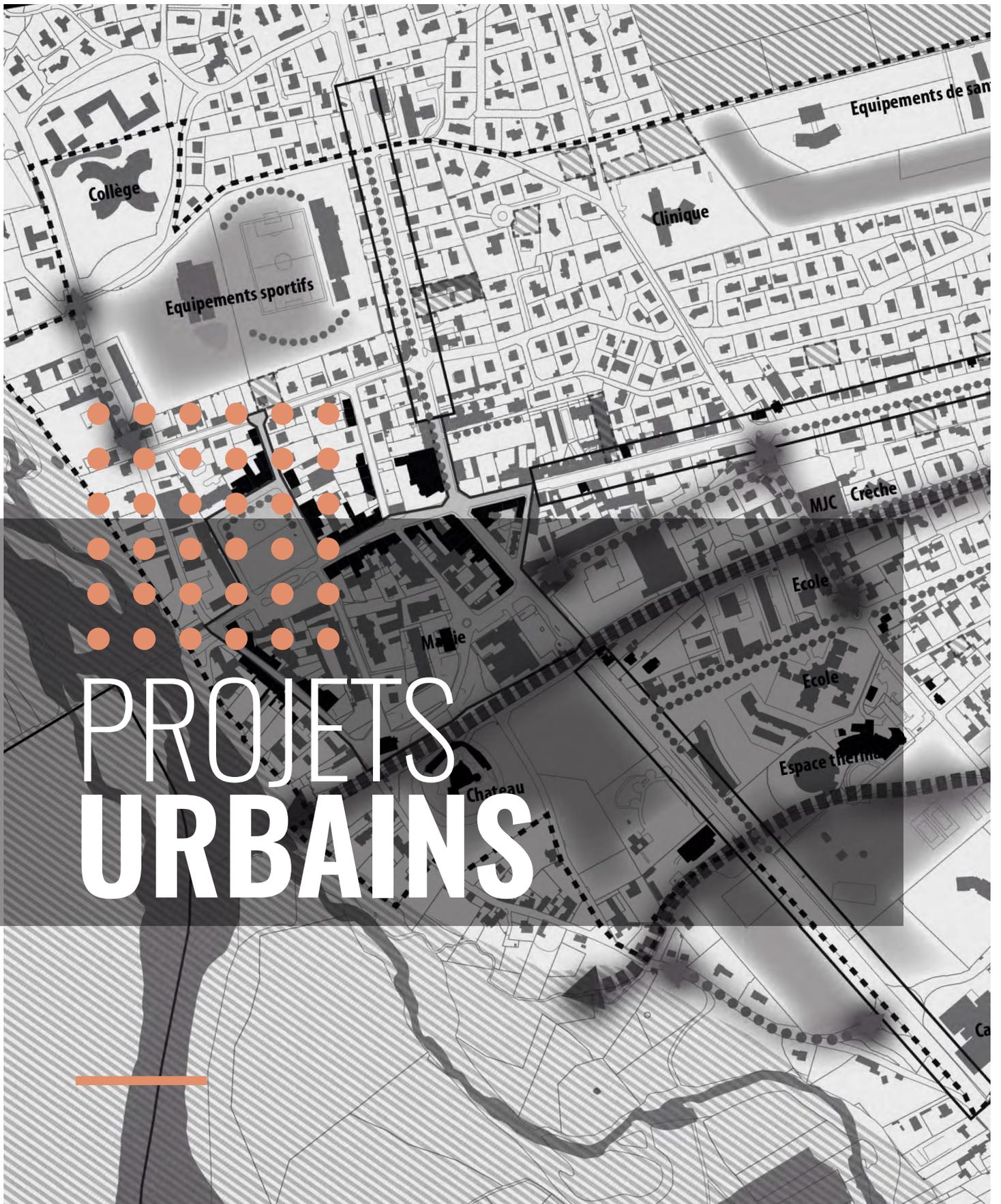
Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a été consacré à l'analyse des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur désigné pour l'enquête publique.

Les personnes publiques ont ensuite été conviées à l'examen des dernières modifications apportées au dossier.

Le PLU a été approuvé par Annonay Rhône Agglomération en juin 2019.





PROJETS URBAINS



CHIFFRES CLÉS

9 études
urbaines

1 ligne
de tramway accompagnée
depuis 6 ans

PATRIMOINE :

10 communes
de la Métropole inventoriées

769 fiches
numérisées

03/247

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TRAM3 SECTEURS DE ZOOM

Pilotes de l'étude : PREMILLIEU Pascal (METROPOLE - ST-Étienne), RIVAL Line (EPASE), VALTAT Anne (MAIRIE - ST-Étienne), PAIRE Romain (EPASE)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Le prolongement de la 3^{ème} ligne de tramway de Saint-Étienne se définit comme un élément structurant du développement urbain du secteur nord-est de Saint-Étienne :

- permettre le lien entre le quartier d'affaires de Châteaucreux, la gare et les nombreux équipements de cette zone : stade Geoffroy Guichard, Zénith, nouveau Centre Dramatique National, quartier créatif Manufacture Plaine-Achille, Technopôle...
- devenir un accélérateur du projet urbain stéphanois, en structurant les opérations de l'EPASE de Châteaucreux, Manufacture Plaine Achille et Pont de l'âne – Monthieu autour d'un même axe et en initiant le renouvellement du quartier du Soleil, qui se situe au carrefour de l'ensemble de ces opérations,
- renforcer les fonctions de centralité de Saint-Étienne, en cohérence avec les objectifs de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise et du SCOT Sud Loire

- constituer un vecteur d'image pour le territoire au travers d'une démarche «design» intégrée au projet.

Pour rappel, epures accompagne la mission tramway depuis 2015 sur le volet transport, le volet urbain et le volet communication.

L'articulation entre urbanisme et transport étant l'axe majeur du projet T3, l'apport de l'Agence sur ces deux thématiques combinées et augmentées des résultats d'autres études demandées par Saint-Étienne Métropole, la Ville de Saint-Étienne ou l'EPASE sur ces thématiques est essentiel.

L'objectif donné à l'Agence pour 2019 est de traduire l'ambition urbaine du grand secteur Nord Est souhaitée par la ville et la Métropole de Saint-Étienne. Cette approche devra combiner le projet urbain de la ville de Saint-Étienne avec les grandes stratégies métropolitaines en matière de déplacement, d'habitat, de développement durable et de développement économique. Afin de passer du cadre stratégique à l'urbanisme opérationnel, il est attendu de l'Agence des propositions concrètes de mise en place d'outils

CHATEAUCREUX



3^{EME} LIGNE DE TRAMWAY - TECHNOPOLE



adaptés (veille foncière, PLU, PLUi et OAP...)

Compte-rendu d'exécution :

Les travaux de la 3^{ème} ligne de tramway sont terminés et l'ouverture au public a eu lieu le 16 novembre 2019.

Au premier semestre 2019, Epures a participé activement aux GT projet Urbain T3 et à leur préparation.

En parallèle des GT, un fort appui aux nouveaux maîtres d'œuvre engagés par l'EPASE sur les ZAC du Nord-Est a été conduit (ZAC Châteaureux (Atelier Ruelle) Pont de l'Ane Monthieu (Reichen et Robert) et Manufacture Plaine Achille (Virage), traduit par la participation active aux ateliers organisés par l'EPASE. Participation à 10 ateliers sur les thématiques programmation économie, programmation habitat, programmation équipements, nature en ville, environnement, déplacement, design et espace public...

Ces ateliers suivent les "rapports d'étonnement" conduits en 2018 par l'EPASE et permettent la mise à jour des plans guide des trois ZAC en partenariat technique avec les services de la Ville de Saint-Étienne, de la Métropole, d'EPORA, de la DDT, de la SNCF, de l'EPASE et de ses prestataires techniques d'étude.

La présentation en février de l'ensemble de la contribution d'epures autour du nouveau tramway a été faite aux directeurs des principales structures d'aménagement partenaires (DGS SEM, EPASE, PM, EPORA, DDT, Cap Métropole). Cette présentation retrace les contributions de l'Agence depuis 2014 et jusqu'à 2019, et valorise l'expertise déplacement, projet urbain, mise en perspective réglementaire (PLU PLUi) et vision pionnière sur la thématique santé et urbanisme.

MANUFACTURE - PLAINE ACHILLE



Epures a conduit l'expérimentation santé et urbanisme nord-est en créant un espace de rencontre et d'échange avec l'ARS et l'ORS autour de l'atelier spécifique santé et urbanisme "nord-est" organisé le 24 mai.

La mission pluriannuelle se termine et un livrable 2019 a été présenté lors du GT projet urbain T3 du 27 novembre. Le document a été transmis à SEM VSE et l'EPASE ainsi qu'à à l'ensemble des partenaires du projet en format numérique.

Il contient :

- Les ambitions stratégiques pour le quart Nord-Est (synthèse de la note stratégique 2017)
- Les zooms : des secteurs pouvant jouer un rôle d'interface dans la transformation du quart nord-est
 - Muller-Olympiades-Janin : une « rotule » à requalifier entre Châteaureux, Manufacture et Soleil
 - Montat, Fauriat, 38° RI, Bardot : le redéveloppement urbain d'un entre-deux
 - Le boulevard Pompidou, une porte d'entrée métropolitaine
 - Plateau des halles, Aciéries, Technopole : vers un Technopôle densifié et orienté sur la productique
- L'expérimentation Santé et Urbanisme sur le quart Nord-Est (PRSE3 ARS)
- Un récapitulatif des contributions epures au projet urbain Nord-Est de 2014 à 2019

L'étude est terminée.

03/249

SAINT-ÉTIENNE EPORA ETUDE RIVIERE

Pilotes de l'étude : JEANDRAU Romain
(MAIRIE - ST-Étienne), CARTOUX
Sophie (EPORA), BEAUCHET Sylvain
(METROPOLE - ST-Étienne), CAFFY
Cyril (METROPOLE - ST-Étienne)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

La zone d'activités de La Rivière fait partie des zones les plus déqualifiées de la ville de Saint-Étienne. L'étude 2009, réalisée sur les secteurs Rivière et Bellevue, avec une forte entrée économique et gisements fonciers, en faisait une démonstration assez nette. Les mutabilités foncières ainsi que les futures actions liées à la lutte contre les inondations du Furan (contrat de rivière, PAPI et PPRNPI) sont autant d'opportunités pour lancer une requalification globale de la zone d'activités.

La zone d'étude est très vaste, délimitée à l'ouest par l'avenue de Rochetaillée, au nord par la place Valbenoîte, et au sud par le tènement RTE. Elle est centrée sur la ZA Rivière et plus particulièrement sur les enjeux urbains du site libéré JTEKT qui représente 17 000 m².

L'objectif est de présenter une étude d'organisation globale du secteur capable de définir à court terme les orientations urbaines, architecturales et paysagères en vue des mutations prochaines du site, et, à plus long terme de préparer une OAP.

En 2019, epures a accompagné et conseillé la Ville de Saint-Étienne.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2019 a été consacré à consolider l'étude urbaine

réalisée en 2018, en s'adaptant à l'actualité opérationnelle et réglementaire du site (dépôt d'un PC sur JTEKT, retards dans le PAPI, évolution de la modification du PLU de VSE concernant l'Emplacement Réservé...).

Afin de coller au plus près aux demandes des partenaires (VSE SEM EPORA), l'étude a été complétée et ajustée. Le GPU (Groupe Politique Urbanisme de la VSE) de présentation de l'étude, s'est tenu le 15 juin 2019.

L'étude est terminée.

03/250

LA GRAND CROIX ASSISTANCE HABITAT

Pilotes de l'étude : FRANCOIS Luc (MAIRIE - GRAND-CROIX (LA))

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune comporte des orientations d'aménagement et de programmation (OAP),



visant à encadrer la réalisation d'un futur quartier d'habitat dans le secteur de Combérigol, sur des terrains propriété communale, au nord.

Les élus souhaitent aujourd'hui, faire appel à un aménageur pour réaliser cette opération qu'elle veut exemplaire sur le plan urbain. Elle demande un accompagnement d'épures pour l'assister dans la réalisation d'un cahier des charges de consultation à soumettre à une équipe de promoteurs/concepteurs de manière à cadrer au mieux son intervention.

Compte-rendu d'exécution :

La demande de la commune a évolué au fil de l'année : forte des résultats positifs des études 2018 "Jean-Jaurès" et "JB Cornet" qui ont permis de basculer en opérationnel, la commune souhaitait faire un point global sur l'habitat afin de favoriser en amont les discussions avec SEM et l'Etat sur le sujet. Epures a donc produit rapidement un "point sur la stratégie habitat à l'échelle de la commune" s'appuyant sur les études et sur le PLU et a également co-animé une réunion partenariale en juillet entre La Grand-Croix, SEM, la DDT, EPORA, epures. Cette mise à plat permet d'aborder l'étude « Combérigol » sous un nouvel angle ; cette dernière étant programmée au second semestre.

Au cours du second semestre 2019, deux groupes de travail techniques ont eu lieu avec la collectivité sur le secteur de Combérigol pour :

- préciser ses attentes en termes d'aménagement au regard des principes décrits dans l'OAP
- échanger sur les éléments qualitatifs à retenir dans un cahier des charges de consultations (sur la base d'exemples en correspondance), les modes de consultations

envisageables, ainsi que sur les modalités de suivi envisageable.

03/254

CHAMBON FEUGEROLLES QUARTIER REPUBLIQUE CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : MARTIN-BLONDET Solène (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE)), CARTOUX Sophie (EPORA), TESSIEUX Yann (METROPOLE - ST-Étienne), DELORME François (METROPOLE - ST-Étienne), GONON Bertrand (METROPOLE - ST-Étienne), LALOUX Olivier (CAP METROPOLE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

La commune du Chambon-Feugerolles a initié depuis de nombreuses années la restructuration de ses quartiers. Aujourd'hui, elle se questionne sur le devenir du secteur République repéré dans le schéma d'aménagement économique de Saint-Étienne-Métropole (SAE). Il est situé le long du boulevard urbain traversant la vallée de l'Ondaine d'est en ouest. Cette zone marque une rupture entre 2 quartiers récemment restructurés (La Malafolie à l'ouest et le centre-



ville à l'est). Aujourd'hui, ce secteur rencontre plusieurs problématiques : délaissés urbains, sols pollués, image urbaine dégradée....Et fait l'objet de mutations (restructuration des abords de l'Ondaine en lien avec le service rivière de SEM, convention avec EPORA sur le site d'ENEDIS). Afin de maîtriser le développement de cette zone, la collectivité souhaite disposer d'un plan d'aménagement d'ensemble permettant de clarifier les interventions des différents partenaires en action.

Il s'agit d'une mission qui sera conduite en collaboration étroite avec les services de SEM (planification, économie, rivière), EPORA et la ville du Chambon-Feugerolles.

Compte-rendu d'exécution :

Au cours du premier semestre 2019 :

- le diagnostic a été réalisé sur les périmètres élargis et restreints,
- les principes d'aménagement (invariants) ont été arrêtés sur les périmètres élargis et restreints,
- 3 scénarii d'aménagement contrastés ont été mis au point sur le périmètre restreint.

L'ensemble de ces éléments a été présenté au cours de réunions techniques associant l'ensemble des partenaires concernés. (EPORA, SEM eco, Cap Métropole, commune du Chambon-Feugerolles).

Les principes d'aménagement "invariants" ont été validés en comité de pilotage associant les élus de la commune du Chambon-Feugerolles et l'élu référent au développement économique à Saint-Étienne Métropole, au mois de mai 2019.

Au cours du second semestre 2019 :

- une visite de site conjointe associant EPORA, les services techniques de la ville du Chambon-Feugerolles, Cap Métropole et epures a eu lieu pour

préciser les éléments de pré-chiffrage à retenir, - 3 groupes de travail techniques ont permis d'affiner ces éléments et le choix des deux scénarii contrastés à retenir dans l'attente de la réalisation des études techniques complémentaires qui se conduiront en 2020 (pollution, études géo techniques...).

La note de synthèse détaillant les différentes phases de l'étude a été finalisée en décembre 2019.

03/256

VILLARS ORIENTATION URBAINE

Pilotes de l'étude : PORTE Hubert (MAIRIE - VILLARS), MARCHAND Sylvain, DORMOIS Rémi

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune de Villars souhaite définir une « coulée verte » pour relier les espaces structurants et les secteurs en cours de mutation à l'échelle de son centre-ville.



Objectifs :

- Définition des orientations urbaines "modes actifs et centre bourg" autour de l'aménagement « d'une coulée verte » permettant de relier les espaces structurants et les secteurs en cours de mutation, à l'échelle du centre-ville. (Créer du lien et de la cohérence avec le complexe sportif, la place Gambetta, qui a vocation à se transformer, et l'espace Beaunier, secteur de renouvellement urbain majeur de la commune)
- élaboration d'un diagnostic urbain partagé.
- capitalisation et analyse des études existantes sur la commune (plan guide espace Beaunier, Plan de Déplacement Communal, prémices étude place Gambetta...).

Compte-rendu d'exécution :

L'étude s'est déroulée en trois temps :

Dans un premier temps, la tenue de deux réunions de présentation du diagnostic.

Dans un deuxième temps, deux réunions pour la présentation d'orientations urbaines autour de l'aménagement « d'une coulée verte » via l'aménagement de maillages modes actifs et de la valorisation des espaces publics du centre bourg, permettant de relier les espaces structurants et les secteurs en cours de mutation.

Enfin, une restitution en Conseil municipal est envisagée début d'année 2020.

03/258

ST-GALMIER SECTEUR CENTRE-BOURG

Pilotes de l'étude : URBAN Guy (EPORA)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

EPORA est sollicité sur le devenir de biens vacants en centre bourg, dans un îlot situé face à la mairie de Saint-Galmier. Des questions se posent de façon plus globale sur la sauvegarde des commerces de centre bourg et sur les actions à conduire en matière de réhabilitation/démolition.

L'objectif est de réaliser une étude urbaine sur l'îlot opérationnel défini. L'étude prendra en compte les

enjeux du centre-bourg, par l'analyse croisée avec le PLU concernant les dispositions commerciales et patrimoniales. Il est attendu de l'étude des propositions sur la sauvegarde du commerce, l'étude des options de démolition et/ou de réhabilitation et sur les outils à mobiliser.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude n'a pas été engagée en 2019, à la demande des partenaires.

03/259

SAINT-ÉTIENNE ABORDS VOIRIES BRUYANTES

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit (MAIRIE - ST-Étienne)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

Contexte : En groupe politique urbanisme, les élus de la Ville de Saint-Étienne ont validé le fait de travailler sur l'ensemble des fonciers situés aux abords des voiries bruyantes et polluantes (la RN88 et de l'A72)

Objectifs : Faire un état foncier et réglementaire des secteurs concernés en prenant en compte tous les aspects nuisances connus (air, bruit, ICU, PPR...). Sur la base de ce diagnostic, faire une analyse croisée en intégrant les indicateurs "santé et urbanisme" afin de déterminer les actions possibles en matière de règlement (PLU ou PLUi) dans le but d'améliorer la qualité environnementale des principales "vitrines" de la ville. Conduire au préalable un benchmark sur les dispositifs mis en place aux abords des voiries bruyantes (pas seulement les murs anti-bruits et les démolitions, mais également les processus et dispositifs).

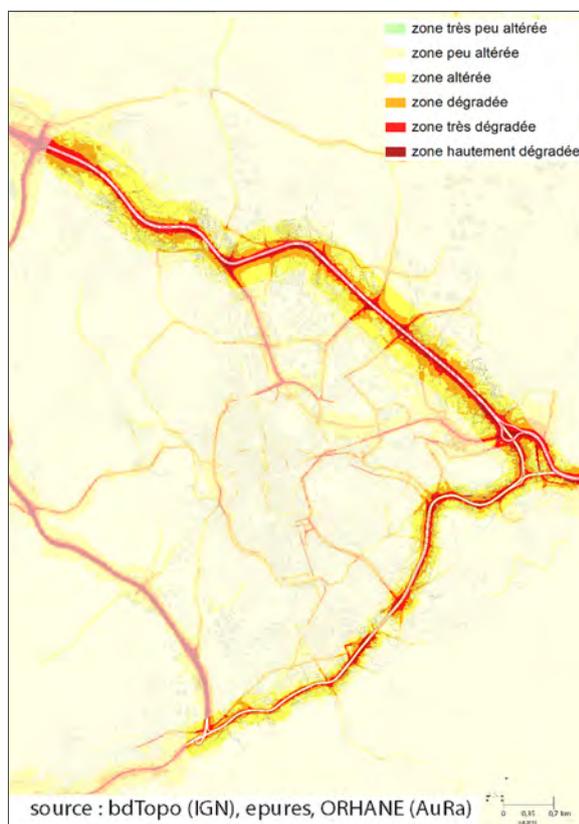
Faire le lien avec l'OAP TVB de VSE, les études "santé et urbanisme" epures, le projet de murs anti-bruits de SEM...

Compte-rendu d'exécution :

La réunion de cadrage de la mission s'est tenue en juin permettant de définir le périmètre de l'étude.

L'étude s'est déroulée en trois temps, la restitution du diagnostic s'est faite en septembre, visant à révéler les enjeux à l'échelle du périmètre défini, suivi d'une réunion de présentation des orientations urbaines et des actions possibles (sur la base des échanges des réunions précédentes). Pour terminer une réunion de restitution de l'ensemble de l'étude avec la commune et les partenaires intéressés s'est tenue.

SAINT-ÉTIENNE - ABORDS VOIRIES BRUYANTES



03/260

SAINT-ÉTIENNE ETUDE URBAINE MONTPLAISIR MONTHIEU

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit (MAIRIE - ST-Étienne), VALTAT Anne (MAIRIE - ST-Étienne), ESQUENAZI Anne (MAIRIE - ST-Étienne), PERACHE Guillaume (MAIRIE - ST-Étienne)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

La Ville de Saint-Étienne souhaite disposer d'une vision stratégique de long terme permettant de cadrer la mutation des quartiers Monthieu et Montplaisir. Ces deux quartiers, situés en bordure de secteurs à fort enjeu urbain comme Châteaureux ou Montat et Pont-de-l'Ane, présentent des effets de vieillissement et de précarisation préoccupants et des atouts sans doute sous-estimés.

La ville sollicite epures dans le but d'établir un diagnostic urbain, de définir les enjeux et de proposer une vision long terme (avec ou sans action correctrice sur ces quartiers) : mission qui se déroulera sur 2019 et 2020.

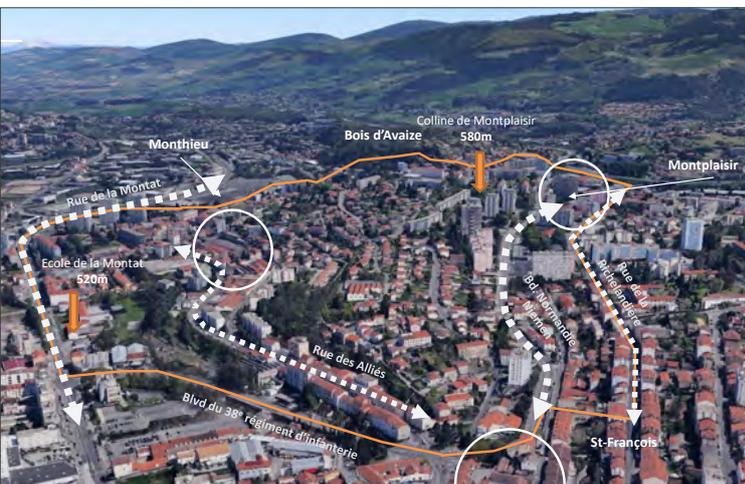
Le diagnostic a été rendu en 2019, les orientations urbaines seront réalisées en 2020

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre, epures a fourni l'ensemble du diagnostic qui constitue le premier volet de l'étude et qui permet à la Ville de Saint-Étienne de cerner les enjeux urbains des quartiers de Monthieu et de Montplaisir. Ce premier volet a été validé et apprécié par les partenaires. Il permet à tous d'avoir une vision plus précise et partagée d'un secteur "impensé" du projet urbain communal, en lisière de périmètres de réflexions stratégiques (EPASE PAM, Châteaureux, Montat).

Par cette étude, epures contribue à donner aux partenaires une vision élargie des enjeux urbains, en abordant de façon croisée les thématiques classiques ainsi que la vision prospective et réglementaire du territoire (approche santé et bien-être, lien aux réflexions

SAINT-ÉTIENNE - MONTPLAISIR-MONTHIEU



03/261

EPASE -STRATEGIE 2019-2031

Pilotes de l'étude : ARTHAUD Jack (EPASE)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'EPASE doit définir son argumentaire et sa stratégie d'intervention dans le cadre du renouvellement de son mandat. Dans ce cadre, l'établissement public a demandé à epures de l'accompagner dans l'élaboration de son rapport sur sa stratégie de développement et le bilan de son action.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme a appuyé la réflexion de l'EPASE en lui proposant un "chemin de fer" de la note stratégique à élaborer. A la demande de l'EPASE, l'Agence d'urbanisme a réorienté son travail en produisant trois notes thématiques permettant d'alimenter la note stratégique. Les thématiques ont été : la démographie, l'immobilier neuf et la promotion immobilière, l'économie. Les notes ont été remises entre juin et fin juillet, l'étude est terminée.

TVB, abords voirie bruyantes section RN88, complément aux mises à jour des plans guide EPASE Pont de l'âne Monthieu et Châteaueux, complément de l'étude Montat Fauriat, lien aux ateliers PLUi de SEM...)

Diagnostic et pistes rendus en 2019, la suite de l'étude est prévue pour 2020 (préconisations et stratégie urbaine).



03/200

EPORA VEAUCHE VOLVON GARE

Pilotes epures :

Contexte et Objectifs :

Compte-rendu d'exécution :

La note de synthèse de cette étude a été finalisée au premier trimestre 2019, suite au choix d'un scénario préférentiel par la collectivité au mois de novembre 2018. Elle a été diffusée à l'ensemble des partenaires concernés en avril 2019.

VEAUCHE



© Loire Tourisme

03/226

EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : CARTOUX Sophie (EPORA), MOTTIN Justine

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, TIXIER Anaïs, DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

Epura assiste certaines collectivités dans leur projet de requalification urbaine, mais la démarche de mise en oeuvre n'est pas toujours clarifiée, et nécessite une coordination entre les différents acteurs. Pour cela, EPORA a souhaité l'intervention de l'Agence d'urbanisme, afin de préciser les attentes en termes de projets urbains à travers la réalisation d'études de cadrage sur des îlots de petites tailles et de différentes communes.

En 2019, il s'agit de réaliser des études de cadrage urbain pour aider à la mise en oeuvre de projets différents (de 1 à 3). Epures réalisera les analyses et propositions d'aménagement nécessaires à la mise en oeuvre des projets d'aménagement identifiés.

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre 2019, epures est intervenue sur le site nommé

"Ebénoidé" à Bourg-Argental. L'étude a été présentée à la CC des Monts du Pilat en juillet. Suite à des réunions de préparation avec EPORA dont une visite terrain/bâtiments, epures a réalisé un diagnostic comprenant, entre autres, l'analyse d'une étude antérieure (Elan) et l'analyse des prix des terrains économiques du secteur afin de répondre à la demande du prix de cession du foncier sur lequel EPORA et la CC pourraient s'appuyer. L'étude aborde les enjeux urbains du secteur et notamment l'accessibilité routière. Une proposition de division parcellaire en lots a été faite sous forme de plan masse, couplée à une étude de capacité et un pré-bilan opérationnel indicatif dans un scénario unique optimisé.

03/251

MONTROND LES BAINS PLAN GUIDE

Pilotes de l'étude : GIRAUD Claude (MAIRIE - MONTROND-LES-BAINS)

Pilotes epures : SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Montrond-les-Bains est une commune attractive et bien équipée. La commune présente de nombreux enjeux en terme de maillage de ses différents quartiers : château, centre-ville, gare, quartiers d'habitat pavillonnaire, ... notamment par le développement de continuités piétonnes ou cycles. Commune attractive, son urbanisation

BOURG-ARGENTAL - SITE EBENOIDE



évolue rapidement, au gré des opportunités foncières, ne permettant pas toujours de garantir des mobilités douces entre ces différents quartiers. La commune souhaite ainsi se doter d'une vision globale à l'échelle de son centre-ville élargi jusqu'à la gare, principal transport collectif présent sur la commune.

L'objectif de l'étude proposée par l'Agence d'urbanisme consiste à accompagner les élus dans la définition d'une vision globale de leur centre-ville à la fois par l'identification des connexions (modes actifs) à envisager pour articuler les différents espaces structurants de la commune et à la fois à travers l'identification du foncier valorisable aux abords de ces connexions structurantes (terrain disponible, îlot présentant une forte vacance ou du bâti dégradé).

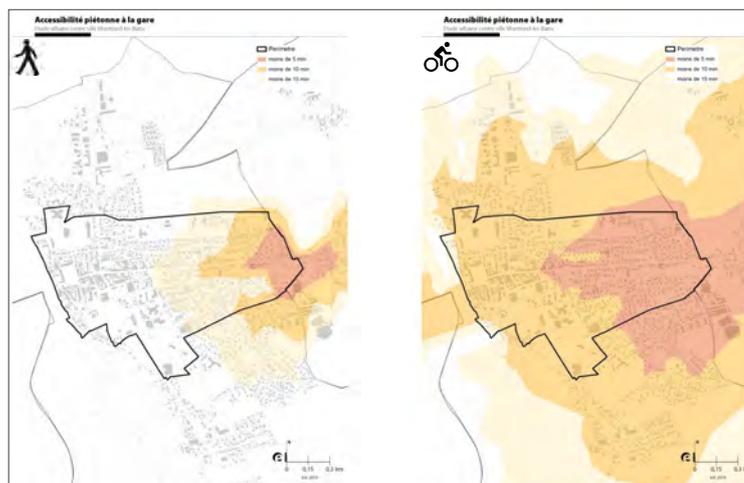
Une fois les axes stratégiques identifiés, l'étude s'attachera à proposer des principes de ré-organisation des espaces publics afin de hiérarchiser la place des différents modes de déplacements (voitures, cyclistes, piétons,...), les espaces de stationnements et les accompagnements paysagers éventuels.

Quelques axes ressortent d'ores et déjà comme stratégiques et à étudier dans le cadre de cette étude, notamment l'avenue de la gare, l'avenue de la route bleue et l'avenue des sources.

Compte-rendu d'exécution :

La mission a été lancée en juillet 2019. La première phase a consisté en la réalisation d'un diagnostic à l'échelle du centre-ville élargi de la commune. L'objectif du diagnostic était d'analyser le fonctionnement urbain de la commune, les connexions existantes ou à renforcer entre les

MONTROND LES BAINS PLAN GUIDE



différents pôles d'attractivités et l'identification des tènements fonciers valorisables aux abords de ces axes stratégiques.

L'étude a fait l'objet d'une seconde phase, sur la fin d'année 2019, de production de propositions d'aménagement sur les axes stratégiques de la commune. L'étude constitue un plan guide pour la commune des différents aménagements, à long terme, pouvant être engagés afin d'améliorer et sécuriser les maillages modes actifs entre les différents lieux d'attractivité.

03/255

EPORA ETUDES URBAINES

Pilotes de l'étude : URBAN Guy (EPORA), CARTOUX Sophie (EPORA)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Cette mission permet de répondre à des besoins d'études urbaines de la part d'EPORA, sur des communes, sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

Les communes suivantes peuvent potentiellement faire l'objet d'étude : Saint-Sauveur-en-Rue, Belmont-de-Loire, Saint-Genest-Malifaux.

Compte-rendu d'exécution :

La mission n'a pas été engagée en 2019, à la demande des partenaires.



HABITAT DEVELOPPEMENT SOCIAL



CHIFFRES CLÉS

1 PLH

adopté en 2019
à Saint-Étienne Métropole

5 214 emplois
salariés privés dans les
quartiers prioritaires de SÉM

170 000 €

prix médian de revente des
maisons en Sud loire

7,2 €/m²

loyer médian à la relocation
(hors charges) en 2018 dans
la ville de Saint-Étienne

04/005

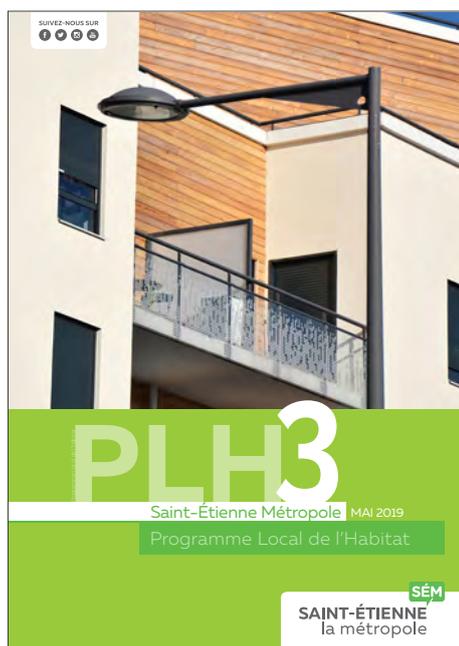
SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - FINALISATION PLH3

**Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine**

Contexte et Objectifs :

Saint-Étienne Métropole a adopté en 2011 son deuxième Programme Local de l'Habitat pour la période 2011-2016. La Métropole a engagé la révision de son PLH en 2016 pour pouvoir adopter un nouveau document (PLH3) pour une nouvelle période de 6 ans. Ce PLH intègre les nouvelles communes qui ont rejoint la Métropole en janvier 2017. Le projet a été arrêté fin 2018, l'adoption du projet est prévue courant 2019. L'objectif pour 2019 est d'accompagner Saint-Étienne-Métropole dans la phase de concertation réglementaire et la finalisation avant l'adoption, ainsi que dans la préparation de la trame des bilans annuels (indicateurs à mettre en place..).



Compte-rendu d'exécution :

Suite au 2^{ème} arrêt du projet de PLH en fin d'année 2018, epures a accompagné Saint-Étienne Métropole, lors du premier semestre, sur la finalisation de la procédure : préparation des éléments pour la présentation en CRHH, mise en forme des documents définitifs... Le PLH 3 a été adopté par la Métropole en mai 2019.

L'Agence a également contribué à l'élaboration d'une synthèse.

Le deuxième semestre a été consacré à la mise en place du référentiel d'indicateurs pour les bilans annuels à venir.

04/054

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES

**Pilotes de l'étude : POLIZZI Véronique (METROPOLE
- ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un observatoire des copropriétés a été initié depuis plusieurs années sur Saint-Étienne Métropole. Dans le cadre d'un nouveau Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés (Popac 2), Saint-Étienne Métropole souhaite disposer de nouveaux éléments de connaissance des copropriétés afin de cibler les ensembles susceptibles d'être aidés.

Ce repérage sera réalisé à l'aide du nouveau registre national des copropriétés qu'il faudra cartographier et enrichir avec les éléments disponibles dans les fiches des copropriétés déjà travaillées par l'Agence d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Les données du Registre National des Copropriétés (RNC) n'ont été réceptionnées qu'en octobre 2019. Le traitement de la base et la géolocalisation des copropriétés ont été réalisés au 4^e trimestre. Le type de représentation, via le SIG, des indicateurs pouvant traduire une certaine fragilité des copropriétés (taux d'impayés, périodes de constructions et nombre de lots) a été présenté à Saint-Étienne Métropole fin décembre 2019. Il a été convenu d'un certain

ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES



nombre de cartographies à produire pour le 1^{er} trimestre 2020, sur plusieurs périmètres d'intervention de la métropole (OPAH, QPV,...). L'accompagnement se poursuit donc en 2020.

04/076

ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

Pilotes de l'étude : GILIBERT Elisabeth (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), DEUX Cécile (DDT - LOIRE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), co-piloté par le Département de la Loire et l'Etat, a été approuvé en début d'année 2013. Ce plan permet d'avoir un cadre d'actions commun et cohérent afin de répondre aux besoins du territoire et de la population en matière de logement et d'habitat. Ce plan est adossé à un Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH). Epures a en charge sa mise en œuvre

et son suivi, dans le cadre de son programme partenarial.

Cet observatoire à l'échelle départementale doit permettre de :

- suivre les dynamiques habitat et logement du département
- évaluer l'activité des politiques publiques en matière d'habitat, au regard des grands enjeux identifiés dans le PDH.

Le PDH arrive à son terme en 2019 et sera révisé au courant de l'année.

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre de la révision du PDH et de l'ODH qui lui est associé, epures a travaillé sur :

- la mise en jour 2018 du livret d'indicateurs existant (lié au PDH actuel)
- le recensement des dispositifs existants sur le département en matière d'observation de la thématique habitat (logements et occupants)
- un benchmark sur les PDH/ODH (plutôt récents) dans d'autres territoires
- le re-questionnement des indicateurs d'observation pour un état zéro 2020
- le dispositif d'observatoire actuel et ses évolutions futures, en lien avec le bureau d'études EOHS en charge de la révision du PDH

Ce dernier point doit donner lieu à la validation d'indicateurs à suivre dans le cadre du prochain PDH, et à la production d'un état 0 de l'ODH. Ce travail n'a pas été engagé en 2019 et doit se faire en 2020.

04/078

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE LOGEMENTS ETUDIANTS ANALYSE ET SUIVI

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Le contexte universitaire stéphanois est marqué par une très forte augmentation des effectifs étudiants.

Cette évolution peut amener ponctuellement un manque de places dans les établissements, les équipements (restauration, etc.), voire dans le parc locatif dédié aux étudiants. Mais elle renforce l'attractivité et le dynamisme de la ville.

La démarche sur le logement des étudiants a commencé en 2014, suite au premier Schéma Campus. Elle repose sur le travail d'un groupe partenarial composé de personnes impliquées (AMOS, CROUS, DDT, UJM, VSE...) qui sont demandeuses d'études pour mieux comprendre le contexte stéphanois et désireuses de partager.

En 2018, un premier groupe de travail s'est tenu sur la problématique du logement temporaire (apprentis, alternants,...) ; un second groupe sur la vie étudiante Saint-Étienne / Lyon.

Par ailleurs, fortes de l'expérience cumulée et du savoir-faire acquis, epures et Saint-Étienne Métropole ont été retenues dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de la FNAU, de l'AVUF, de l'ADCF et de France Urbaine pour la mise en réseau d'observatoires du logement étudiant et la constitution d'un observatoire national. Ce travail, qui monte en puissance en 2019, inclut la définition d'indicateurs communs, la mise en place de méthodes standards d'observation et une gouvernance permettant des échanges de bonnes pratiques entre territoires.

Les objectifs de l'année 2019 sont de :

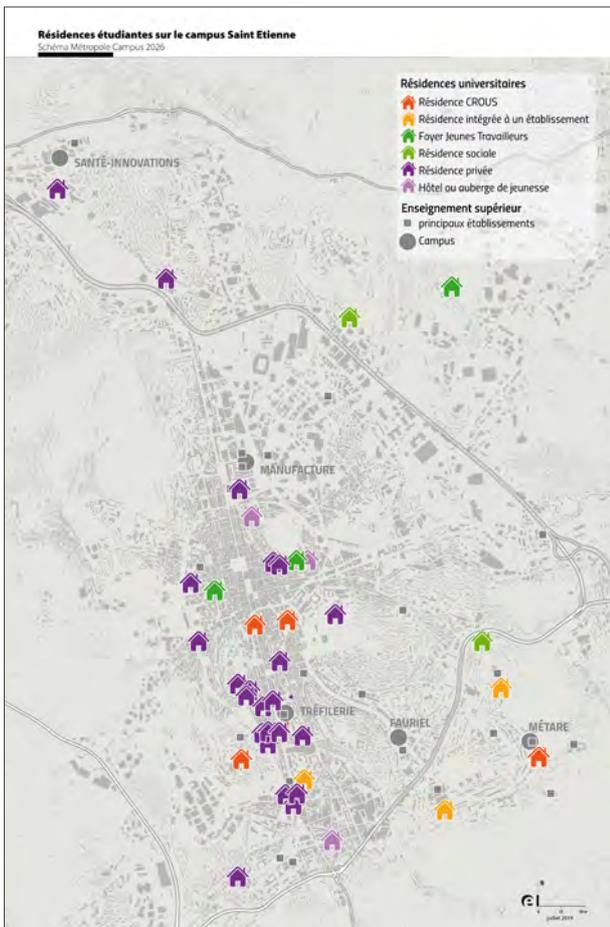
- Renforcer la dynamique partenariale amorcée depuis 2014, favoriser les échanges,
- Poursuivre l'apport d'éléments de compréhension du territoire, de la situation des étudiants et du marché du logement, à partir de données qualitatives (modes de vie, publics spécifiques) et quantitatives,
- Alimenter les partenaires en pistes d'actions,
- Faire le lien avec l'échelle nationale, en prenant part à l'observatoire national du logement étudiant.

Compte-rendu d'exécution :

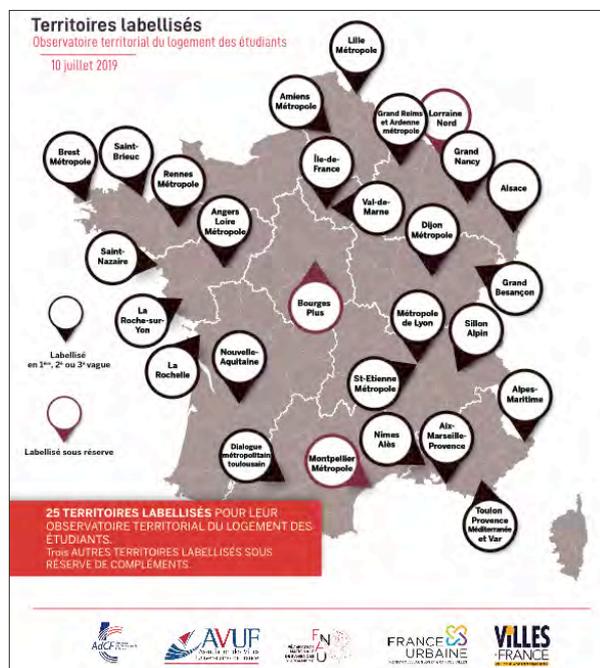
Le premier semestre 2019 a été consacré à :

- préparer la candidature du territoire (Saint-Étienne Métropole et epures) à la labellisation "Observatoire Territorial du Logement Etudiant". Cette labellisation délivrée par l'Association des Villes Universitaires de France et la Fédération

LOGEMENTS ETUDIANTS ANALYSE ET SUIVI



LOGEMENTS ETUDIANTS ANALYSE ET SUIVI



Nationale des Agences d'Urbanisme a été obtenue en avril 2019.

- collecter les données sur les résidences étudiantes pour l'année 2018-2019 (appels téléphoniques, recherches sur les sites Internet concernant le CROUS, les Foyers de Jeunes Travailleurs, les résidences étudiantes privées, etc.) et les faire remonter à la FNAU (en vue d'une publication nationale sur le logement des étudiants).
- organiser le premier groupe de travail : celui-ci a eu lieu le 2 juillet 2019 ; après la présentation des dernières statistiques sur le logement des étudiants, la séance a été consacrée à recueillir les propositions des partenaires concernant le Schéma Campus 2020-2026. Les participants ont formulé des idées autour de 3 thèmes : les déplacements des étudiants et des personnels des établissements, le logement des étudiants et la vie étudiante (services, vie culturelle, accès au sport, etc.).

Le second semestre 2019 a été consacré à l'organisation d'un deuxième groupe de travail (état d'avancement du Schéma Campus, présentation de données sur les quartiers Métare et Fauriel, échanges).

04/088

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine

Contexte et Objectifs :

Les travaux sur le PLH ont montré que le marché immobilier est peu dynamique et concurrentiel entre territoires (conditions attractives en périphérie / renouvellement urbain des communes urbaines plus contraint) et avec les autres marchés du logement (marché de seconde main...). Une des orientations du PLH est de conforter le marché de la promotion immobilière par la mise en place d'outils de régulation, notamment à une échelle intercommunale.

L'objectif est :

- de permettre une connaissance et un suivi partagé des principaux projets immobiliers privés et publics,
- d'optimiser la programmation des opérations et éviter les effets de concurrence entre les opérations immobilières à la vue des conditions de marché sur la ville centre et à l'échelle de la Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

En attente du recensement des projets immobiliers dans les communes, en cours de réalisation par Saint-Étienne Métropole, cette mission n'a pu être réalisée en 2019.

04/090

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE MICRO MARCHÉ (PERVAL)

Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération a vu son périmètre s'élargir de manière importante en 2017. L'agglomération souhaite approfondir sa connaissance du marché de la revente de logements sur l'ensemble de son territoire.

Après une analyse sur les données

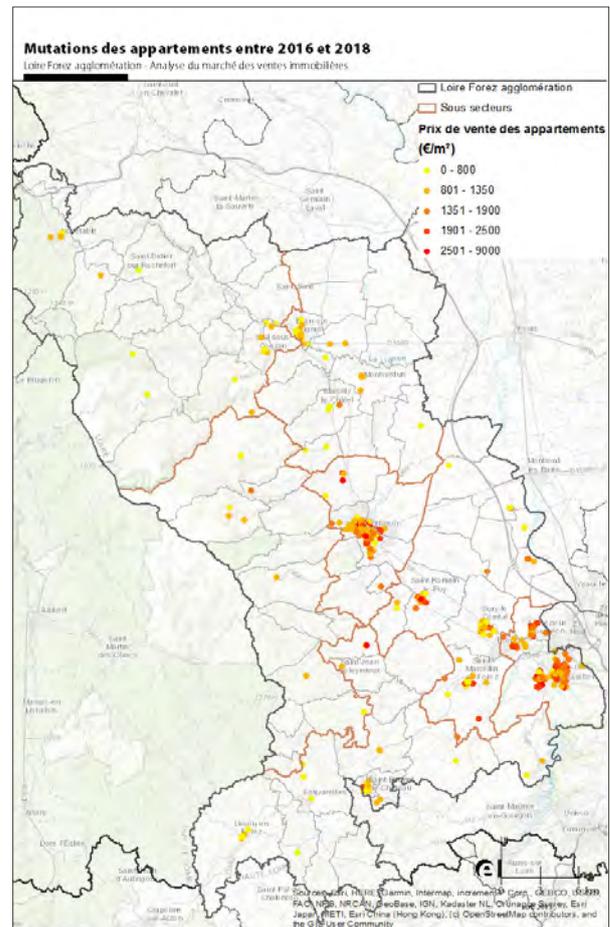
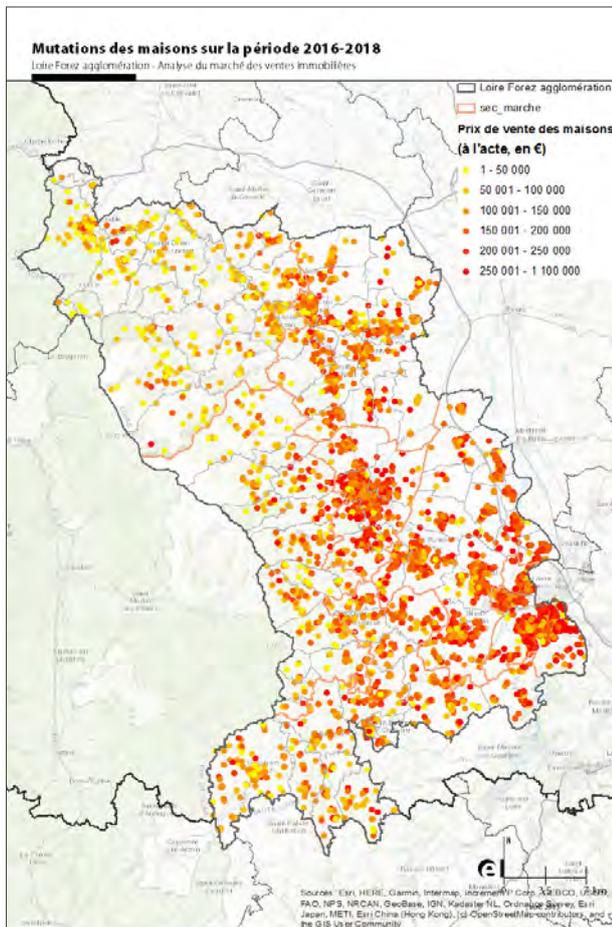
Perval, en 2018, Loire Forez agglomération souhaite poursuivre ce travail de connaissance de manière plus qualitative.

Compte-rendu d'exécution :

Une réunion technique tenue en juillet 2018 avec les services de Loire Forez agglomération a permis de présenter les premiers résultats issus de l'analyse des données perval :

- les volumes des transactions sur les dernières années, sur l'EPCI et ses sous-secteurs
- les caractéristiques des transactions sur les 2 dernières années (typologie des logements, surfaces, gammes de prix)
- le prix des transactions, global et en fonction de certaines caractéristiques (avec ou sans extérieur, ancienneté du bien, typologie,...)

Le rapport d'étude plus détaillé et complété par un travail de géolocalisation a été remis en novembre.



04/091

FOREZ EST PLH

**Pilotes de l'étude : BERNARD Christine
(COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)**

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez Est a été créée le 1^{er} janvier 2017 suite au regroupement de 5 Communautés de communes (Balbigny, Collines du Matin, Feurs-en-Forez, Forez-en-Lyonnais, Pays de St-Galmier). Elle souhaite mener une réflexion et une stratégie en termes de politique de l'habitat et a décidé d'élaborer un programme local de l'habitat (PLH), document majeur dans la construction de cette nouvelle intercommunalité et dans son dialogue avec les autres EPCI. Forez Est a sollicité epures pour l'accompagner dans cette démarche d'élaboration de PLH.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré à la finalisation du diagnostic. Celui-ci a été élaboré et partagé au cours de plusieurs instances : deux groupes techniques (en janvier et mars), un comité technique et un comité de pilotage en mars. Les enjeux issus du diagnostic ont ensuite été partagés lors d'une réunion en mai avec les élus des différentes communes ; le diagnostic a été présenté de manière synthétique, ensuite les élus ont travaillé à la hiérarchisation des enjeux.

Cette séance a permis de proposer les orientations du PLH, présentées en comité technique début juillet et validées par le comité de pilotage en septembre. Parallèlement, un comité technique restreint en juin s'est réuni pour esquisser une nouvelle méthode de travail pour la territorialisation des objectifs de production, méthode basée sur les enjeux et orientations définis précédemment.

Le programme d'actions, qui définit les moyens et outils pour mettre en œuvre les orientations, a été travaillé en octobre au sein de deux groupes réunissant élus et techniciens. Ces travaux ont été présentés en comité technique et comité de pilotage en novembre. Au vu de l'approche des élections, la Communauté de communes a décidé de délibérer sur le diagnostic et les orientations

début 2020 et de finaliser le dossier de PLH après les élections.

04/092

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES DEGRADEES

**Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE
FOREZ AGGLOMERATION)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération souhaite avoir une vision globale des copropriétés dégradées sur son territoire et mettre en place un système d'observation afin d'avoir une meilleure connaissance de leurs situations et de mettre en place des outils appropriés pour intervenir.

Cette étude est envisagée en 2 temps :

- donner une vision globale des copropriétés du territoire par l'analyse des données de l'Anah afin d'identifier sur quels types de copropriétés poursuivre et affiner le travail. Des rencontres avec des syndicats pourront être envisagées pour apporter un regard qualitatif,
- monter un observatoire des copropriétés ciblées et en assurer l'animation.

En 2018, le travail d'analyse de données quantitatives a été réalisé à partir du fichier d'aide au repérage des copropriétés fragiles (ANAH, 2013) et sur la base d'un premier travail réalisé par Loire Forez agglomération en 2017.

Pour 2019, il s'agit de mener un approfondissement du travail 2018 : analyse plus qualitative du parc et écriture de « fiches copropriétés ».

Compte-rendu d'exécution :

Un premier point technique organisé en juillet avec Loire Forez agglomération a permis de clarifier l'identification des 19 copropriétés de plus de 25 logements devant faire l'objet d'une fiche de suivi.

Cette identification a été permise par le fichier foncier. Un travail de terrain complétant cette identification statistique (via fichiers ANAH et foncier) a été réalisé entre septembre et octobre. Il a été complété par des entretiens avec deux syndicats professionnels de copropriétés.

Suite à la réception des données du Registre National des Copropriétés (RNC), fin octobre, et à la validation du modèle de fiche de suivi, 19 fiches ont été rédigées et présentées en décembre aux services de Loire Forez agglomération.

LOIRE FOREZ AGGLO. COPROPRIETES DEGRADEES

FICHE COPROPRIÉTÉ LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION epures

MONTBRISON Le Clos Lacheze

Identification de la copropriété

Nom de la copropriété¹ Le Clos Lacheze
 Adresse² 45 BIS RUE SAINTE CLAIRE
 Identifiant parcellaire³ 42147000BN0076
 N° d'immatriculation⁴ AE8077356
 Nombre de logements⁵ 30

Contexte urbain
 Copropriété - Le Clos Lacheze

Caractéristiques techniques du bâti

Nombre de bâtiments d'habitation et étages ⁶	1 bâtiment R+4 côté rue R+6 côté parc	Etat apparent du bâti ⁷	Moyen
Année de construction ⁸	1972	Etiquette énergie ⁹	NC
Nombre d'ascenseurs ¹⁰	0	Type de chauffage ¹¹	collectif gaz
Travaux dans la dernière année d'exercice ¹²	Oui		

Espaces extérieurs

Présence de stationnement extérieur ¹³	Oui	Autre stationnement ¹⁴	Garages
Type d'espaces extérieurs			
Entretien des espaces verts ¹⁵	Bon		
Résidentialisation ¹⁶	Non		

Activités

Présence d'activité ¹⁷	Non
Type d'activité ¹⁸	NA
Nombre de pas de porte ¹⁹	NA
Occupation des pas de porte ²⁰	NA

04/094

EPASE DETERMINATION DE LA VACANCE SAINT-ÉTIENNE

Pilotes de l'étude : ARTHAUD Jack (EPASE)

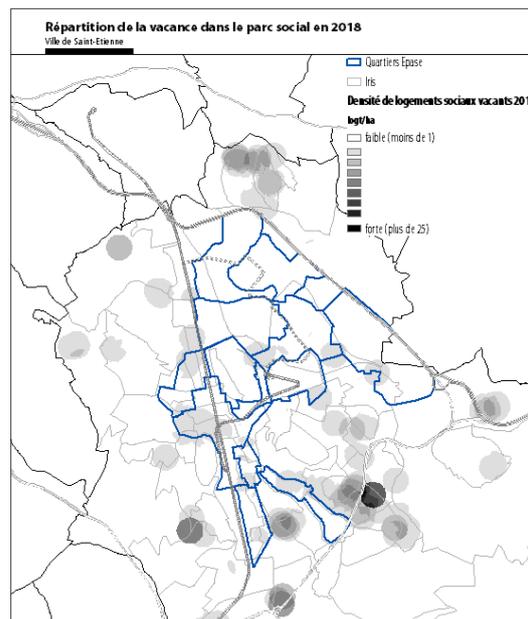
Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la préparation de son futur plan d'intervention pluriannuel, l'EPASE réfléchit aux besoins du territoire et à la capacité de réponse possible. La vacance du parc privé à Saint-Étienne est sensiblement élevée et parait de ce fait, une cible d'action publique particulièrement pertinente. La réflexion visera à identifier les logements vacants dans les quartiers de la ville en fonction de différents paramètres (ancienneté, localisation...) afin de déterminer les endroits aux volumes les plus importants.

Compte-rendu d'exécution :

Réalisation d'une note synthétique sur la localisation de la vacance dans la ville de Saint-Étienne, en fonction du type de parc (privé, social), l'ancienneté des bâtiments et la durée de la vacance. La note a été finalisée et remise en juin.



05/008

SAINT-ÉTIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)

Pilotes de l'étude : LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ÉTIENNE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ÉTIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Initialement conçu pour suivre, par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation/dévalorisation de l'ensemble des quartiers de la ville de Saint-Étienne et ainsi permettre à la Ville de tirer les enseignements nécessaires à l'ajustement des politiques publiques, le Dispositif de Veille Sociale des Quartiers Stéphanois (DVQS) est apparu comme devant évoluer vers une demande renouvelée.

Les nouveaux objectifs proposés par la Ville sont les suivants :

- garder l'approche généraliste sur l'ensemble des quartiers avec un zoom particulier sur les quartiers en contrat de ville,
- suivre dans le temps les indicateurs et analyser leurs évolutions,
- comparer les indicateurs avec d'autres échelles de comparaison (agglomération, département, région, national),
- faire émerger des problématiques et avancer des hypothèses qui pourraient expliquer ces phénomènes,
- confronter ces hypothèses avec l'avis du groupe « experts de l'observation ».
- partager les résultats avec les partenaires du DVQS, techniciens, direction générale des services et élus de la ville de Saint-Étienne.

Compte-rendu d'exécution :

Réalisation et présentation d'une note thématique sur le dynamisme et les prix de l'immobilier dans les quartiers de la ville de Saint-Étienne.

05/016

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS

Pilotes de l'étude : CONVERS Catherine (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

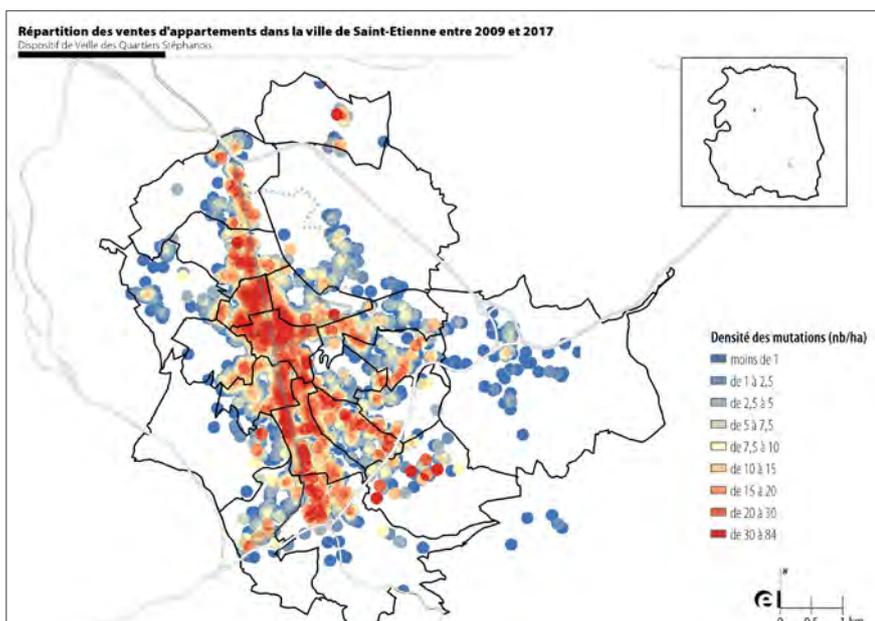
Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Observer pour mieux agir est l'enjeu pour les partenaires et acteurs du Contrat de ville. Cet observatoire est un outil nécessaire pour réaliser les bilans du contrat de ville et mesurer les objectifs de réduction des écarts de précarité sur l'agglomération.

La centaine d'indicateurs de contexte recueillis, analysés et partagés chaque année, viendra appuyer les bilans-suivis des actions du Contrat de ville et éclairer les choix d'ajustement des interventions annuelles.

DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)



L'observatoire alimentera aussi la démarche d'évaluation de celui-ci à mi-parcours.

Compte-rendu d'exécution :

- finalisation et signature du renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocation Familiale,
- réalisation de 15 fiches sur le suivi de l'emploi (effectifs salariés privés, localisation des établissements) dans les quartiers prioritaires,
- présentation des fiches économiques et des travaux réalisées dans l'Observatoire Social des Quartiers sur la thématique de l'emploi lors du Groupe de Travail emploi du Contrat de Ville de Saint-Étienne Métropole le 5 avril 2019,
- participation au séminaire de la révision du Contrat de Ville le 18 juin 2019.

05/054

**LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE
EMPLOI**

**Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie (LOIRE FOREZ
AGGLOMERATION)**

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Le diagnostic élaboré lors du Contrat de Ville avait fait apparaître un besoin de connaissance des populations en recherche d'emploi, notamment le public féminin en recherche d'emploi et/ou le public peu qualifié. A cet effet, l'observatoire de l'emploi s'est fixé comme objectif :

- Avoir une connaissance des personnes en recherche active,
- Permettre de cibler les personnes qui ne sont pas dans un circuit connu de recherche d'emploi. Identifier leur profil et lever les freins à leur démarche de retour à l'emploi,
- Connaître les besoins en formation et les mettre en lien avec les besoins des entreprises.

Compte-rendu d'exécution :

- Réalisation d'une note synthétique présentant les éléments analysés depuis le démarrage de l'observatoire,
- Participation au groupe de travail du pilier emploi du Contrat de ville de Loire-Forez agglomération.

05/057

**SAINT-ÉTIENNE
METROPOLE
OCCUPATION SOCIALE DU
PARC HLM**

**Pilotes de l'étude : BOUCHET Sylvain
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

La loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 affirme le périmètre intercommunal comme le territoire de définition, de pilotage et de régulation des politiques d'attribution de logement social pour favoriser la mixité. Elle prévoit notamment la mise en place de nouvelles instances et l'adoption d'une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) qui définit des objectifs de mixité sociale en matière d'attribution. Un cadre partenarial et des premiers objectifs annuels ont été définis.

Dans la perspective d'un état des lieux de l'occupation sociale du parc de la métropole et d'un premier bilan annuel, epures fournira une analyse fine sur l'occupation du parc HLM.

Compte-rendu d'exécution :

Finalisation étude 2018, sur le début d'année 2019.

Les données sur l'occupation du parc social ont été recueillies en fin d'année 2018. Les traitements et analyses des données ont commencé fin 2018 et ont été finalisés en mars 2019 avec remise d'un rapport d'étude en avril. Les résultats de l'étude ont été présentés à la Commission Habitat de novembre.





DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE



CHIFFRES CLÉS

191 000

emplois salariés privés
dans la Loire

25 %

des emplois salariés privés
industriels dans la Loire

- 15 %

l'écart du revenu des jeunes
ménages (-30 ans) par
rapport à celui de l'ensemble
de la population de SÉM

06/080

SAINT-ÉTIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers. Les collectivités sont en attente de données d'observation sur l'impact économique de ces opérations.

L'objectif de cette démarche est de mettre au point un suivi des entreprises et des effectifs sur chacun des quartiers Epase.

Compte-rendu d'exécution :

Janvier-février 2019. Finalisation des fiches 2018.
Mars-juillet 2019. Mise en page des fiches, relecture, prises en compte des corrections.
Puis diffusion des fiches (disponibles sur le site de l'Agence)

06/083

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Pilotes de l'étude : GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), MANUGUERRA Stéphanie (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine, BOUETTE Laetitia

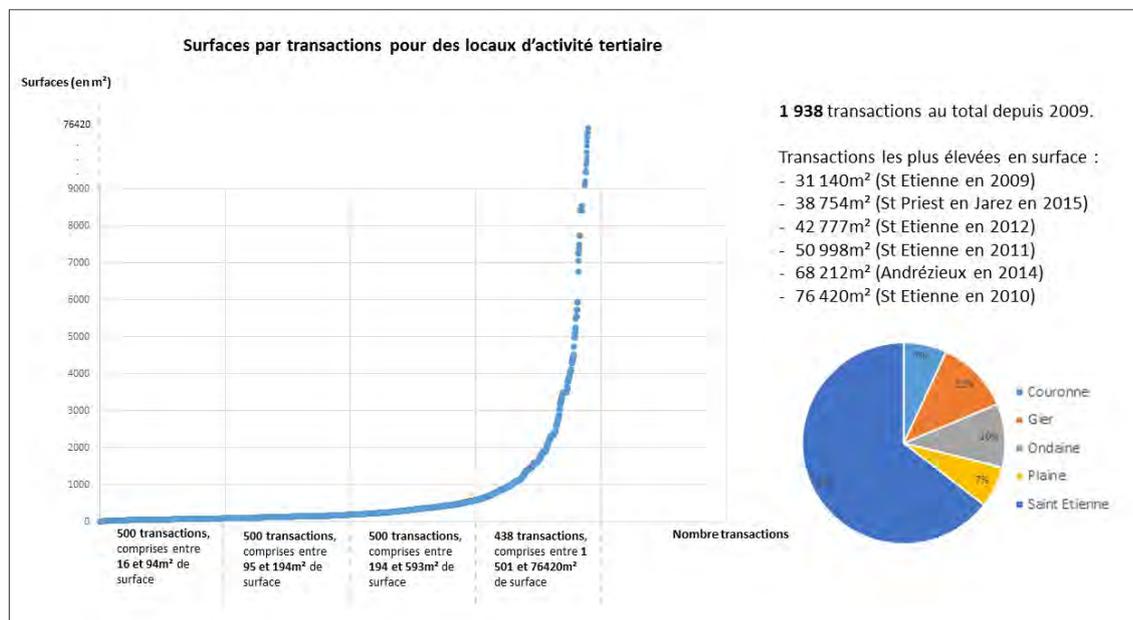
Contexte et Objectifs :

Saint-Étienne Métropole a engagé depuis 2011 l'élaboration d'une démarche d'offre d'accueil des entreprises sur son territoire. Epures assiste Saint-Étienne Métropole dans cette démarche.

La démarche offre d'accueil des entreprises (OAE) est un outil d'observation et d'aide à la décision. Elle permet d'anticiper, programmer, gérer durablement l'offre d'accueil économique à l'échelle de la Métropole. L'OAE est une démarche



OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES



qui se veut vivante et qui doit évoluer au gré du marché et des opportunités foncières et immobilières, des évolutions de la demande, des projets privés (investisseurs immobiliers, entreprises) et publics (grands projets urbains).

Les objectifs de la démarche OAE de Saint-Étienne Métropole sont, d'une part, d'offrir des solutions foncières et immobilières adaptées aux besoins des entreprises dans un objectif d'accroître l'attractivité du territoire et, d'autre part, d'aider les élus dans leurs prises de décisions.

Compte-rendu d'exécution :

Réalisation de trois notes d'étude :

- Une note de synthèse de l'adéquation entre l'offre foncière publique et la demande exprimée des entreprises en 2017,
- Une note d'analyse sur les transactions économiques en matière d'immobilier et de foncier sur le territoire de Saint-Étienne

Métropole, à partir des données DV3F,
- Une note de contexte sur les transferts d'établissements au sein de la Métropole.

Cartographie et impression de plan A0 des espaces économiques de la démarche OAE à l'échelle de la Métropole et de ses secteurs géographiques.

06/096

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI

Pilotes de l'étude : DURIS Céline (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

À l'échelle du territoire de Saint-Étienne Métropole, la promotion de l'entrepreneuriat passe par le soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de

l'accompagnement à la création d'entreprise, Saint-Étienne Métropole coordonne, pour le compte de la Région, les acteurs de la création d'entreprises.

Epures, dans le cadre de son programme partenarial, et le Département Intelligence Economique de la CCI ont développé en 2013 une méthode de caractérisation des créateurs d'entreprises présents sur le territoire de Loire Sud depuis 2007 afin d'identifier les facteurs favorisant ou contraignant la pérennité des entreprises. Puis, une première phase d'étude a été réalisée en 2014 dans le cadre du processus expérimental de suivi post création pour les entreprises créées en 2012 dans les filières stratégiques du territoire. Ce travail est, depuis, reproduit annuellement.

En 2018, la Métropole de Saint-Étienne a souhaité recentrer ses efforts sur les entreprises accompagnées par les structures

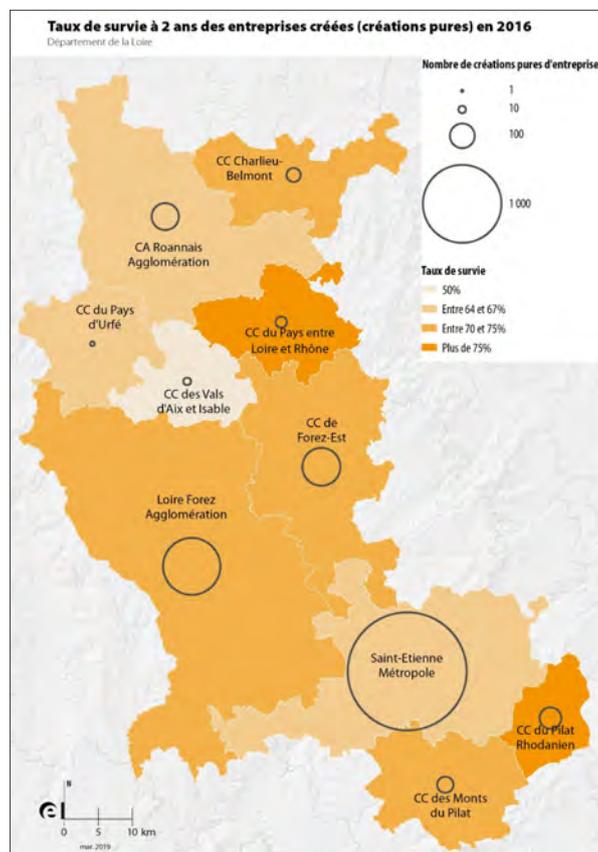
d'accompagnement du réseau d'acteurs « Je crée à Saint Étienne Métropole ».

L'objectif de cette étude devra permettre de quantifier et qualifier les entreprises créées sur le territoire ; assurer un suivi de la création d'entreprises sur la Métropole stéphanoise ; valoriser l'accompagnement réalisé par les acteurs de la création par le taux de pérennité ; mesurer l'impact de la politique territoriale en matière de création d'entreprise.

Compte-rendu d'exécution :

Octobre : réunion de travail avec les structures d'aides à l'entrepreneuriat. Le périmètre d'observation est désormais fixé : les indicateurs pertinents ont été retenus, ainsi que la période d'observation. Des avancées ont été faites sur l'uniformisation des données entre les différentes structures. Réalisation d'un compte-rendu de cette réunion avec relevé de décisions.

CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI



06/098

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE

**Pilotes de l'étude : FOND Emmanuelle
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

**Pilotes epures : ARAUD-RUYANT
Catherine, BOUETTE Laetitia**

Contexte et Objectifs :

Depuis 2014, epures, Saint-Étienne-Métropole et l'EPASE ont mis en œuvre un tableau de bord synthétique pour mesurer l'attractivité du territoire. Il est composé d'une trentaine d'indicateurs concernant plusieurs thématiques, dans un but de préserver le concept «attractivité» : attractivité économique, attractivité

démographique, attractivité résidentielle, les étudiants, attractivité commerciale, attractivité culturelle, attractivité touristique. De 2015 à 2017, ce tableau de bord a été actualisé et enrichi de données de quatre territoires de comparaison (les agglomérations de Metz, Brest, Grenoble et Clermont-Ferrand).

Compte-rendu d'exécution :

Les données recueillies fin 2018 et début d'année (données 2017), ont été présentées en comité technique à Saint-Étienne Métropole lors du premier semestre.

06/105

VSE EXTENSION SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS

Pilotes de l'étude : FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

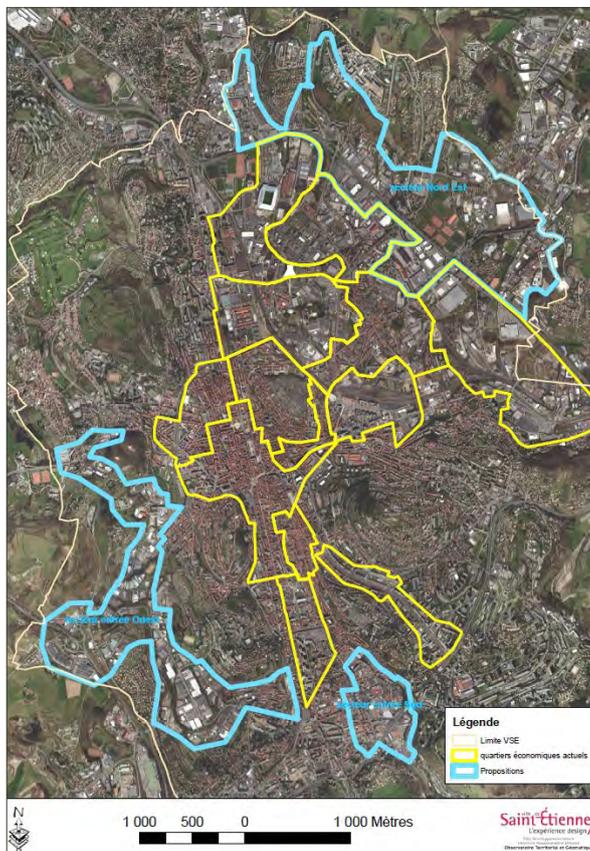
Contexte et Objectifs :

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers. Les collectivités sont en attente de données d'observation sur l'impact économique de ces opérations. Dans ce contexte, l'Épase a demandé à epures de mettre au point un suivi économique des entreprises et des effectifs sur chacun des quartiers Épase.

Cette démarche est rendue possible grâce à un partenariat étroit entre epures et l'URSSAF.

La Ville de Saint-Étienne et la Métropole de Saint-Étienne s'interrogent sur la pertinence d'étendre cette méthode à d'autres quartiers.

SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS



Compte-rendu d'exécution :

Cette mission n'a démarré qu'en fin d'année avec un calage avec la Ville des périmètres d'observation. La mission est reportée sur le début de l'année 2020, car en attente des données sur les périmètres validés.

06/107

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE EMPLOI ET FORMATION

Pilotes de l'étude : GALLON Christophe (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'arrêt de la Maison de l'emploi et de la formation, et donc de son observatoire, le territoire est déficitaire en termes de données sur l'emploi et surtout son écosystème.

Il n'existe pas d'éléments d'aide à la décision en la matière concernant les politiques publiques dédiées. Force est de constater, cependant, que l'économie redémarre, peu ou prou, et que les enjeux en termes RH se manifestent de plus en plus dans les dynamiques d'investissement des entreprises. Cet enjeu recoupe une question préoccupante sur le territoire, en termes de formation, avec la difficile adéquation entre les nouveaux besoins RH des entreprises et les profils de qualification du bassin local, caractérisé par un décrochage des niveaux de qualification de la main d'œuvre. Il semble donc indispensable de disposer de données actualisées mettant en perspectives les dynamiques engagées depuis plusieurs années.

En prolongement du premier point sur l'observatoire de l'emploi, l'enjeu n'est pas tant de se situer sur une analyse statique de l'appariement quantitative entre l'offre et la demande d'emploi que de jeter les bases de l'adaptation qualitative de l'offre et de la demande, et donc, de la formation requise pour pourvoir les besoins en recrutement des entreprises. Pour cela, il s'agit d'avoir une parfaite connaissance des dispositifs de formation du territoire et des débouchés réels de ceux-ci vis-à-vis de l'économie locale. L'apport d'éléments quantitatifs et qualitatifs est nécessaire dans un objectif d'appui à la politique publique. En effet, les diagnostics devraient permettre à Saint-Étienne Métropole d'envisager

de nouveaux programmes d'actions et de soutenir des cibles mieux définies.

Le travail tente de répondre à deux problématiques :

- Existe-t-il une adéquation entre les besoins des entreprises en matière d'emplois et l'offre de main d'œuvre présente dans le territoire ? Les secteurs d'activités qui font l'objet de besoins de recrutement de la part des entreprises sont-ils représentés à court terme ?
- Existe-t-il une adéquation entre les besoins des entreprises en matière de qualification et l'offre de formation proposée dans le territoire à long terme ?

Compte-rendu d'exécution :

La majorité de la réflexion s'est conduite sur l'année 2018. La présentation de l'étude emploi-formation a été faite lors du Comité des partenaires de l'emploi, à Saint-Étienne Métropole le 08 avril 2019.

06/108

ETUDE INNOVATION AVEC FNAU

**Pilotes de l'étude : BARIOL Brigitte
(FEDERATION NATIONALE DES
AGENCES D'URBANISME)**

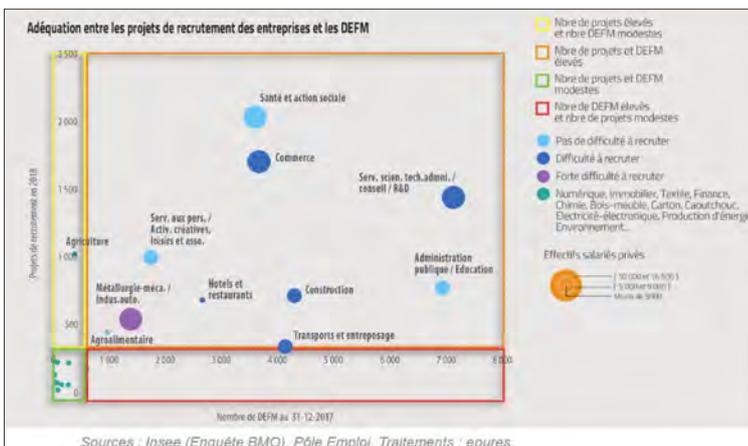
**Pilotes epures : THOLONIAT-
FRACHISSE Angélique**

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'étude « Régions et territoires : dynamisme, divergences et interdépendances », la FNAU souhaite analyser les collaborations technologiques et scientifiques réalisées entre les zones d'emplois françaises.

EuroLIO est l'Observatoire Européen des Données Localisées de

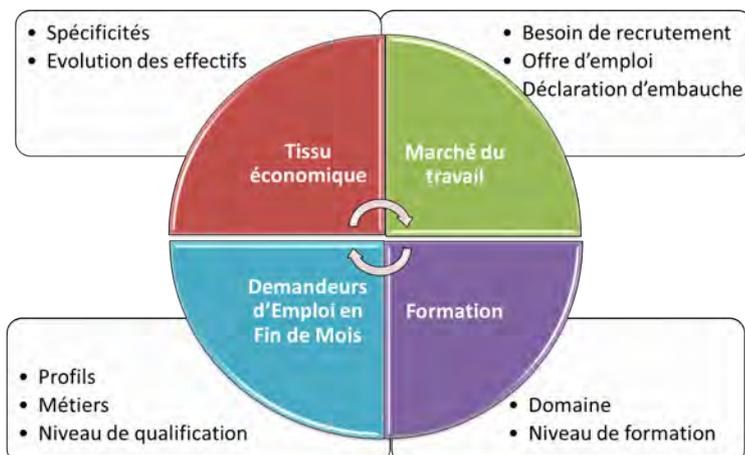
SAINT-ÉTIENNE METROPOLE EMPLOI ET FORMATION



économiques, optimiser l'accompagnement des employeurs du territoire et de leurs salariés, adapter les compétences locales disponibles (formations adaptées aux besoins des employeurs), assurer la convergence entre l'offre et la demande de compétences à travers la mise en place d'actions et de dispositifs d'accompagnement des employeurs s'appuyant sur un travail collectif partenarial.

Afin d'y parvenir, epures réalise un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux auxquels le territoire est ou sera confronté dans le champ du développement économique, de la formation, des compétences ; de co-construire des propositions d'actions en faveur de la GPEC T avec les partenaires et acteurs du territoire ; de renforcer la mobilisation de l'ensemble des partenaires ; de proposer un programme d'actions en complète cohérence et complémentarité avec les actions, services et compétences des partenaires de l'emploi, de la formation et du développement économique ; de mettre en évidence les potentiels de développement de l'emploi local sur le territoire et ses évolutions à moyen et long termes ; de mettre en évidence les potentiels de développement de compétences, services selon les besoins du territoire. Ce travail bénéficie de la mutualisation des méthodes et des savoirs, grâce aux travaux antérieurs sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION



Compte-rendu d'exécution :

Septembre 2019. Croisement des données en vue d'une analyse territoriale et transversale. Production d'une présentation synthétisant les travaux

20 décembre 2019. Présentation des résultats au service Economie de Loire Forez agglomération.

06/111

FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Forez-Est détient de multiples zones économiques liées à la mise en place du nouvel EPCI. Il s'interroge sur la stratégie à mener pour la gestion et le développement de ces zones d'activités et souhaite développer une stratégie économique plus structurée (par exemple, élaborer une démarche type SAE). Epures accompagne l'EPCI dans cette démarche.

Compte-rendu d'exécution :

Les 25 zones d'activités communautaires ont été mises sous SIG, ainsi que les 14 zones communales transférées. Un croisement avec le recollement des PLU est en cours, il permet de vérifier les cohérences et incohérences. Cette donnée des zones d'activités sous sig constitue une base pour l'élaboration d'un schéma d'activités.

06/114

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), FARDOUX Philippe (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia, MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial est un document de référence, non opposable juridiquement, qui fixe les grandes orientations de la politique d'urbanisme commercial sur le territoire de Saint-Étienne Métropole. Il vise à terme à organiser et dimensionner l'appareil commercial de la Métropole en accompagnant le développement urbain et économique du territoire.

Il vise plus particulièrement à orienter les investissements pour faire converger les efforts financiers publics et privés vers des axes prioritaires spatialisés. Il agit aussi dans sa dimension économique comme un guide à l'usage des investisseurs et des collectivités.

Il s'inscrit en complémentarité d'autres outils en faveur du commerce inclus dans le PLUi de Saint-Étienne Métropole et du volet "développement commercial" du Scot Sud Loire.

En termes de diagnostic, ce dernier sera mutualisé en 2019 avec la démarche de PLUi et mettra en oeuvre des correspondances méthodologiques avec la démarche du Scot.

Compte-rendu d'exécution :

La conduite générale de la démarche a été commandée à CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne par Saint-Étienne Métropole.

L'Agence d'urbanisme intervient au côté de la CCI, dans le cadre du programme partenarial, dans la phase diagnostic et définition des enjeux territorialisés.

Après une phase de calage méthodologique et organisationnel, le travail de diagnostic entamé à l'été 2019 est en phase de finalisation en fin d'année.

06/115

FIRMINY DIAGNOSTIC COMMERCE CENTRE-VILLE

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Une étude de préfiguration d'une OPAH-RU a été réalisée sur le centre de Firminy. Celle-ci doit être complétée d'éléments sur le commerce de centre-ville.

En raison de l'exigence de délai avant le lancement de l'OPAH, la mission ne pourra pas comporter d'entretiens auprès d'acteurs commerciaux (commerçants, etc.). Aussi, il est proposé de réaliser une première approche répondant à la nécessité de compléments pour l'OPAH-R ; approche qui pourrait servir de base à une mission plus complète ultérieurement.

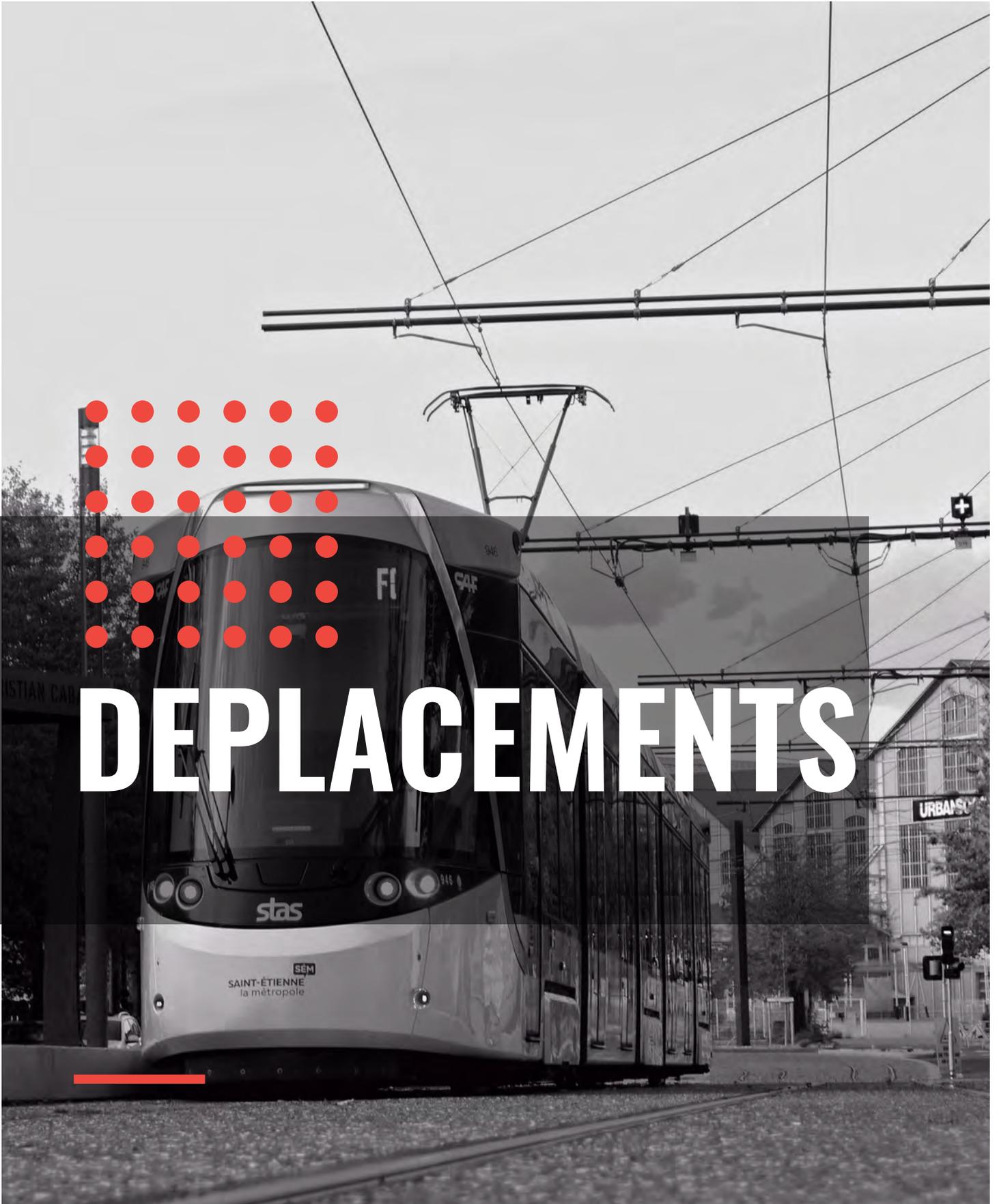
L'objectif de la mission est de compléter l'OPAH d'un état des lieux du commerce en centre-ville et de présenter un premier diagnostic du commerce qui permettra par la suite à la commune de compléter l'analyse et de définir des orientations pour une stratégie commerciale.

Compte-rendu d'exécution :

Un état des lieux de l'appareil commercial a été élaboré à partir de données existantes (sur l'emploi salarié et son évolution dans le commerce, le type de commerces présents...) sur l'ensemble de la commune de Firminy.

Cet état des lieux a été affiné sur le centre-ville avec un repérage terrain pour caractériser les commerces, repérer les locaux vacants... Une rencontre avec l'association de management de centre-ville a complété ce diagnostic. Une synthèse des travaux a été présentée en réunion avec les élus, les services techniques de la commune et l'association management en fin d'année.





DEPLACEMENTS



CHIFFRES CLÉS

1 voiture / **4**

effectue un trajet local (en journée) sur A47 dans la vallée du Gier

1 usager TER / **4**

a pour origine ou destination la gare de Saint-Étienne Châteaureux entre Part-Dieu et Givors

12 mn

durée moyenne d'usage d'un Vélivert à Saint-Étienne



07/076

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - ETUDES MOBILITE DURABLE

**Pilotes de l'étude : JOUVE Lionel
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : POP Mihaela

Contexte et Objectifs :

Epures est mobilisée depuis 2015 sur la thématique des bornes de recharges pour véhicules électriques, avec notamment la réalisation du Schéma Directeur d'Implantations de bornes de recharges pour véhicules électriques. Ce travail devra être mis à jour régulièrement en fonction des différentes démarches publiques et privées pouvant être développées sur le territoire.

La mission mobilité TEPOS, mise en place par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire, renforce l'accompagnement des entreprises pour la création de Plans de Mobilité, obligatoires pour tous les établissements de plus de 100 salariés à partir de 2018. Epures dispose des compétences techniques et des outils informatiques et cartographiques nécessaires à cet accompagnement et intervient en support de l'animation proposée par l'ALEC42.

Objectifs :

- Suivre et mettre à jour le Schéma Directeur d'Implantations de bornes de recharges pour véhicules électriques et la carte des implantations réelles sur le territoire.
- Apporter un appui technique et méthodologique pour accompagner des Plans de Mobilité des entreprises accompagnées par l'ALEC42.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a apporté son appui technique

à la mise en place des diagnostics préalables à l'élaboration des plans de mobilité pour 2 structures : Département de la Loire et GRDF. Epures a notamment réalisé des cartographies de géolocalisation des salariés.

07/154

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE 3^E LIGNE TRAMWAY

**Pilotes de l'étude : PREMILLIEU Pascal
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le prolongement de la 3ème ligne de tramway de Saint-Étienne se définit comme un élément structurant du développement urbain du secteur nord-est de la ville et constitue une réponse aux enjeux suivants :

- permettre le lien entre le quartier d'affaires de Châteaureux, la gare et les nombreux équipements de cette zone : stade Geoffroy Guichard, Zénith, nouveau Centre Dramatique National, quartier créatif Manufacture Plaine-Achille, Technopôle...
- devenir un accélérateur du projet urbain stéphanois, en structurant les opérations de l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne de Châteaureux, Manufacture Plaine Achille et Pont de l'Ane – Monthieu autour d'un même axe et en initiant le renouvellement du quartier du Soleil, qui se situe au carrefour de l'ensemble de ces opérations,
- renforcer les fonctions de centralité de Saint-Étienne, en cohérence avec les objectifs de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise et du SCOT Sud Loire
- constituer un vecteur d'image pour le territoire au travers d'une démarche «design» intégrée au projet.

L'Agence d'urbanisme accompagne la mission tramway de Saint-Étienne Métropole depuis 2015 sur le volet transport, le volet urbain et le volet communication.

Compte-rendu d'exécution :

Alors que les travaux de la 3ème ligne de tramway



3^E LIGNE TRAMWAY



étaient en voie d'achèvement, epures a répondu, au long de l'année mais plus particulièrement au premier semestre 2019 à quelques sollicitations ponctuelles de fourniture de chiffres ou schémas en lien avec les documents réalisés en 2017/2018 (stationnement, restructuration du réseau bus STAS, modélisation de la charge de trafic, projet urbain,...).

En parallèle, une participation active aux groupes de travail partenariaux organisés par l'EPASE a eu lieu, à propos de la mise à jour des plans guide des quartiers Manufacture Plaine Achille et Châteaureux (incluant des éléments sur les partis d'aménagement et la modélisation de certains axes et carrefours routiers), mais aussi pour partager à nouveau les éléments de stratégie urbaine travaillés précédemment (axes cyclables, quartier du Soleil, enjeux de stationnement...) en partenariat technique avec les services de la Ville, de la Métropole, de l'EPASE et de ses prestataires techniques d'étude.

07/155

GRANDES INFRAS SUD LOIRE

Pilotes de l'étude : CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), ADAM Pierre (DDT - LOIRE), DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-Étienne)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel, ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Il s'agit d'apporter ponctuellement des éléments de connaissances aux collectivités locales lors de leurs réflexions concernant les projets de grandes infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires.

- Synthétiser des travaux réalisés par ailleurs et en valoriser le contenu pour alimenter les réflexions des acteurs locaux

- Etre en appui relatif aux enjeux territoriaux locaux par rapport aux évolutions des problématiques et projets routiers et ferroviaires

- Etre en appui à la compréhension et l'appropriation des évolutions législatives, notamment suite à la future Loi d'Orientation sur les Mobilités

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre des réflexions menées par le Département de la Loire sur le fonctionnement de l'échangeur 9 La Gouyonnière sur l'A72, epures a



formalisé une synthèse des dynamiques territoriales dans le secteur sud de la Plaine du Forez. Elle a été présentée au comité de pilotage du 25 septembre. En appui des enjeux liés aux infrastructures de mobilité ayant un impact sur le territoire des partenaires de l'Agence, epures a assuré un suivi et production de notes concernant les projets autoroutiers et ferroviaires : Noeud Ferroviaire Lyonnais (NFL), Réseau Express Métropolitain (REM).

07/169

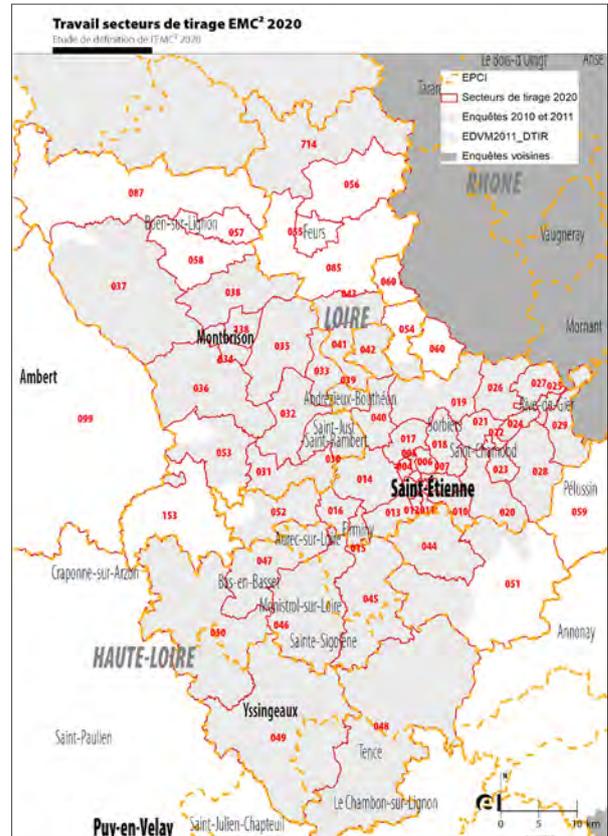
ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le territoire du sud du département de la Loire est couvert par 3 générations d'enquêtes Ménages-Déplacements réalisées en 1992, 2001 et 2010,



sur un périmètre croissant pour chaque nouvelle enquête. La périodicité d'environ 10 ans de ces enquêtes nous conduit à la réalisation d'une nouvelle enquête qui débutera sur le terrain en novembre 2019.

Les travaux menés en 2018 ont abouti à la mise en place d'un partenariat large pour réaliser cette nouvelle enquête sur un territoire couvrant les deux tiers Sud du département de la Loire, le tiers Est de la Haute-Loire et le bassin d'Annonay. Sur les quatre années à venir, l'Agence assumera le rôle d'assistance maîtrise d'ouvrage de Saint-Étienne Métropole et de tous les membres du comité technique et collaboration avec le Cerema. L'Agence préparera les éléments nécessaires à la réalisation de l'enquête, participera au suivi du marché public puis du suivi de la réalisation de l'enquête. Dès les premiers résultats disponibles (fin 2020) l'Agence réalisera l'ensemble des analyses ainsi que le document de publication des résultats.





Compte-rendu d'exécution :

- Organisation des comités techniques n°6 et n°7 (7 février et 9 avril)
- Travail des questionnaires
- Suivi du marché public et fourniture d'éléments pour les annexes
- Analyse des offres le 17/04/2019
- Découpage du territoire en zone fine et fourniture aux partenaires d'un WebSig pour validation des zonages
- Préparation du Copil du 11 juillet 2019
- Réunion de lancement avec le Bureau d'Etudes, Test Sas, le 8 juillet 2019
- Réunion de préparation avec Test Sas le 03/10/2019
- Livraison à Test Sas de tous les fichiers nécessaires à l'enquête
- Réunions de suivi de l'enquête les 05, 12 et 19 décembre 2019

07/171

SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

En 2018 une étude a été réalisée pour analyser et comparer 40 variantes au sein des 8 axes de transport qui avaient été préalablement identifiés. 4 comités techniques, tenus en février, mars, juin et octobre ont permis progressivement d'approfondir 27 hypothèses. Un document de synthèse a été élaboré, en vue d'être présenté en fin d'année lors d'une instance politique dédiée de Saint-Étienne Métropole. En 2019 l'objectif est de poursuivre et finaliser l'étude

prospective en ne retenant que 6 variantes ressortant comme disposant du meilleur potentiel.

Compte-rendu d'exécution :

La phase d'approfondissement d'étude d'axes "forts" de transport en commun (TC) dans la Métropole stéphanoise (suite de l'étude 2018) a été engagée au second semestre. Elle a permis d'approfondir et tester des hypothèses d'insertion urbaine et d'exploitation TC, sur des axes internes à St-Étienne, mais également dans la Couronne stéphanoise et les vallées du Gier, du Furan et de l'Ondaine. Un atelier de travail interne a permis de croiser les réflexions thématiques (projet urbain, grands équipements, habitat, développement économique, planification des sols...)

Ce travail a été restitué en fin d'année au travers de cartographies de synthèse, et d'une note d'étape permettant aux services de la Métropole de réaliser une hiérarchisation multicritère des différents projets et variantes étudiés.

07/178

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ACCESSIBILITE TC SITES COLLINAIRES

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Le territoire de Saint-Étienne Métropole possède une topographie variée et une urbanisation de ses sites collinaires relativement importante, qu'il s'agit d'intégrer au mieux dans le tissu urbain, notamment en leur assurant une desserte par les Transports en Commun (TC).

Toutefois, les bus standards du réseau de TC ne sont parfois pas adaptés à ce type de desserte (étroitesse des rues, longueur des parcours, densité de population moindre...).

Le Contrat de Plan Etat-Région (CPER), dans son volet "Convention territoriale de coopération métropolitaine" (CTCM), propose la conduite d'une étude sur l'opportunité de développer le transport par câble sur l'agglomération stéphanoise.



Le territoire de SEM est vaste et varié et il semble au préalable nécessaire d'identifier les secteurs dont les besoins en mobilité et la topographie les rendent les plus pertinents à être desservis par ce type d'infrastructure avant d'approfondir leur faisabilité.

- Recherche de solutions pour améliorer la desserte des zones collinaires au contact du tissu urbain dense : collines stéphanoises, contreforts du Pilat et des coteaux du Gier.
- Identifier les axes les plus pertinents à être desservis par le transport par câble pour guider au mieux l'étude qui sera conduite au titre du CPER.

Compte-rendu d'exécution :

Le CPER, dans son volet CTCM, propose la conduite d'une étude sur l'opportunité de développer le transport par câble dans l'agglomération stéphanoise. Saint-Étienne Métropole a souhaité identifier les secteurs dont les besoins en mobilité et la topographie les rendent les plus pertinents à être desservis par ce mode de transport. Une note transmise à Saint-Étienne Métropole, synthétise les secteurs étudiés, compare les sites retenus (indicateurs démographie, emploi, présence d'équipements, offre TC existante) et propose des services (origine/destination) les plus appropriés. Cette note doit permettre de sélectionner quelques axes, parmi les 16 listés, qui seront conservés pour la suite de la démarche et pour lesquels un travail d'estimation de la demande sera réalisé (le nombre de scénarios à modéliser et hypothèses de travail doivent encore être définis).

07/179

**SAINT-ÉTIENNE METROPOLE
VELIVERT ET FUTUR**

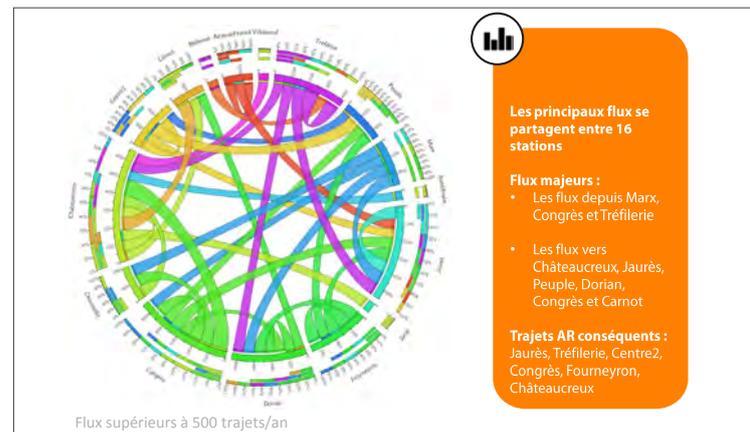
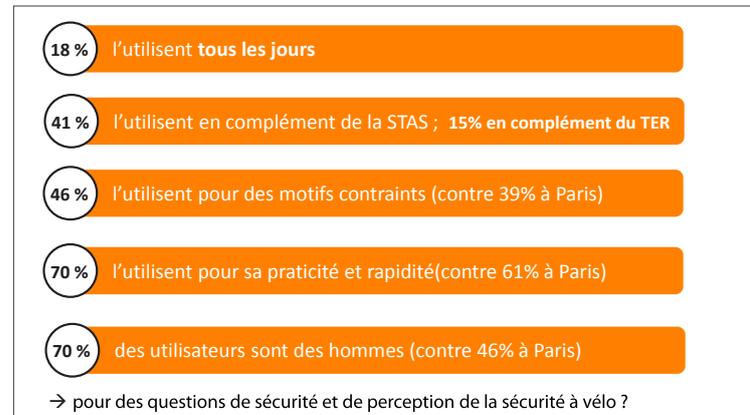
**Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le système de vélos en libre-service (VLS) "VELIVERT", lancé sur le territoire de la Métropole stéphanoise en 2010, arrivera à son terme d'exploitation en février 2021.

Il apparait nécessaire de définir, en 2019, les contours du futur système de VLS. Les évolutions technologiques, le retour d'expériences et les nouvelles pratiques de mobilité encouragent à lancer dans un premier temps un état des lieux global sur les VLS et ses futures applications sur SÉM, avant de lancer l'écriture du cahier des charges et les consultations auprès des prestataires.





Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée au dernier trimestre 2019, en traitant les différents aspects attendus : retours d'expériences et d'usages du service Vélivert actuel ; comparaison à d'autres services déployés en France et en Europe ; analyse des points forts et faibles du service offert, notamment en comparaison avec les innovations technologiques et/ou servicielles développées ces 10 dernières années ; modalités de gestion du service ; début des réflexions sur les possibilités de développement de l'offre future (dimensionnement, déploiement, spécifications techniques, etc.) ; travaux qui seront achevés début 2020.

07/180

SAINT-ÉTIENNE MOBILITE SCHEMA MOBILITE DURABLE

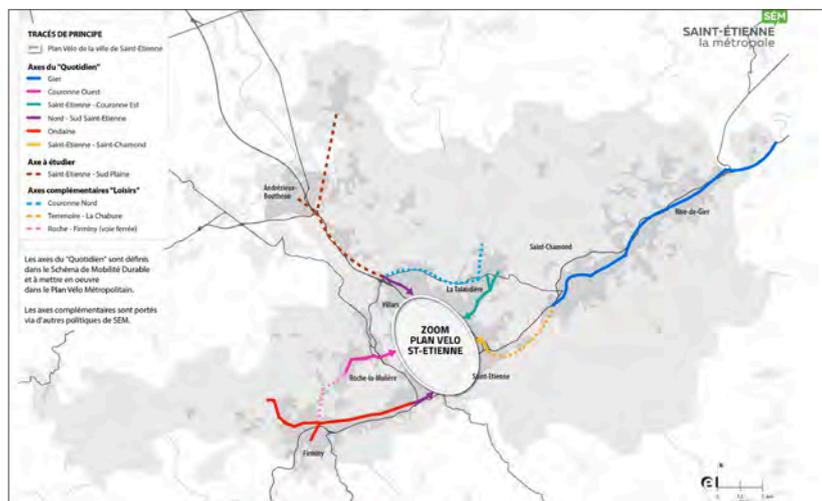
Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

La politique cyclable de Saint-Étienne Métropole repose sur la mise en œuvre du « Schéma de Mobilité Durable » établi en 2011 et adopté en conseil communautaire début 2012. Le « SMD » définit les itinéraires structurants à l'échelle métropolitaine, qui constitueront à terme la colonne vertébrale de la mobilité cycle sur SÉM. La mobilité à vélo se développe partout en France et la Métropole stéphanoise voit le nombre de cyclistes urbains augmenter sensiblement, sortant cette pratique de l'état confidentiel dans lequel elle était jusqu'alors. Ceci n'est pas sans poser des problèmes de fonctionnement (présence des vélos sur la plateforme tramway, sur les trottoirs...).

SAINT-ÉTIENNE MOBILITE SCHEMA MOBILITE DURABLE



Aussi à l'heure des annonces gouvernementales ambitieuses en matière de pratique du vélo urbain, SÉM s'engage dans la mise en place d'un « Plan Vélo », passant notamment par la mise à jour du Schéma de Mobilité Durable. Celui-ci, s'il semble rester valable dans ses grandes lignes, doit désormais couvrir un périmètre plus large et tenir compte des évolutions réglementaires (double sens cyclable).

Compte-rendu d'exécution :

Saint-Étienne Métropole a sollicité epures au printemps pour réaliser des cartographies simplifiées du schéma vélo.

07/183

CONTRIBUTION DU TERRITOIRE AUX DEBATS NATIONAUX - NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), DORMOIS Rémi (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Au printemps 2019 est organisé un débat public relatif aux aménagements à long terme du nœud ferroviaire lyonnais (NFL).



L'objectif est de suivre ce débat public dans ses différentes manifestations pour le compte des adhérents intéressés d'épures et de préparer, pour leur compte, leur contribution commune (livrable : 4 pages normalisées CPDP) en assurant l'animation du travail partenarial, l'écriture et la cartographie des contenus, ainsi que des éléments de positionnement institutionnel à utiliser lors du débat.

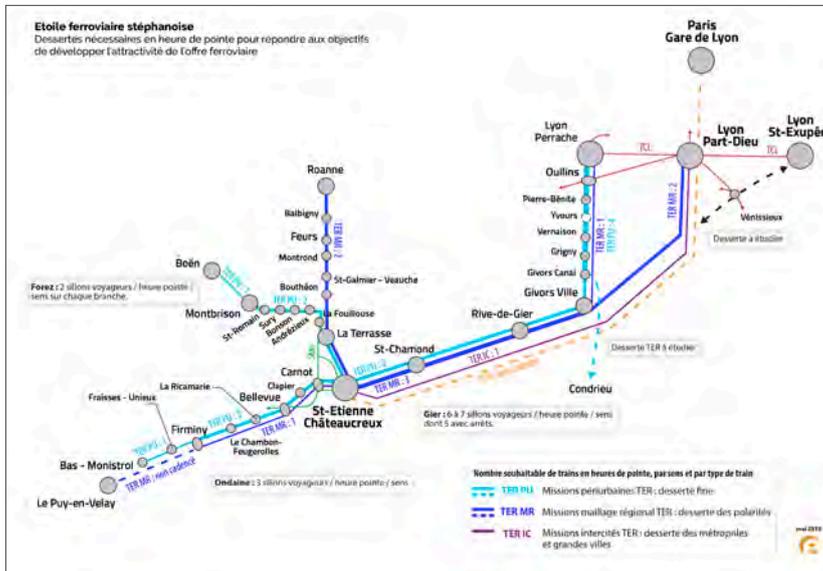
Compte-rendu d'exécution :

Le débat public, organisé par la Commission Particulière du Débat Public, a eu lieu entre avril et juillet. A l'amont, une synthèse du dossier présentant le projet et des études complémentaires, a été réalisée et présentée lors d'un comité technique partenarial organisé par le Syndicat mixte du Scot Sud Loire. Suite à la décision de porter un cahier d'acteurs commun, porté par ce même Syndicat et contresigné par le Département de la Loire, la Métropole de Saint-Étienne, la Communauté de Loire Forez agglomération et les Communautés de communes de Forez Est et Monts du Pilat, la préparation puis la finalisation de ce cahier d'acteur ont été réalisées, afin d'être prêtes pour la réunion stéphanoise du débat public (juin). Sa validation partenariale a été réalisée au travers de 3 comités techniques et une présentation en Bureau du Scot, ainsi qu'en Bureau communautaire de Loire Forez agglomération.



Un schéma de desserte ferroviaire cible pour le Sud Loire à l'horizon 2030 a pu être collectivement travaillé et validé par les collectivités partenaires, afin d'être porté publiquement lors du débat. Parallèlement, ont été suivies plusieurs des réunions publiques organisées par la CPDP, faisant l'objet de comptes-rendus et/ou notes de travail transmis aux services des partenaires.

CONTRIBUTION DU TERRITOIRE AUX DEBATS NATIONAUX
NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS



07/184

**DEPARTEMENT
NOUVEAU RESEAU TIL**

**Pilotes de l'étude : BERNE Delphine
(CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)**

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Entre fin 2018 et début 2019, le Département de la Loire a engagé une démarche de réflexion sur l'évolution de l'offre du réseau de transport interurbain TIL, à l'amont du renouvellement des délégataires assurant certaines lignes régulières. Cette démarche s'est structurée en plusieurs temps ; il est attendu qu'épures intervienne lors de la 4ème phase de travail, dans un rôle d'apport d'expertise et de proposition, ainsi qu'en co-animation de groupes de travail techniques internes aux

services du Département, à tenir au printemps 2019.

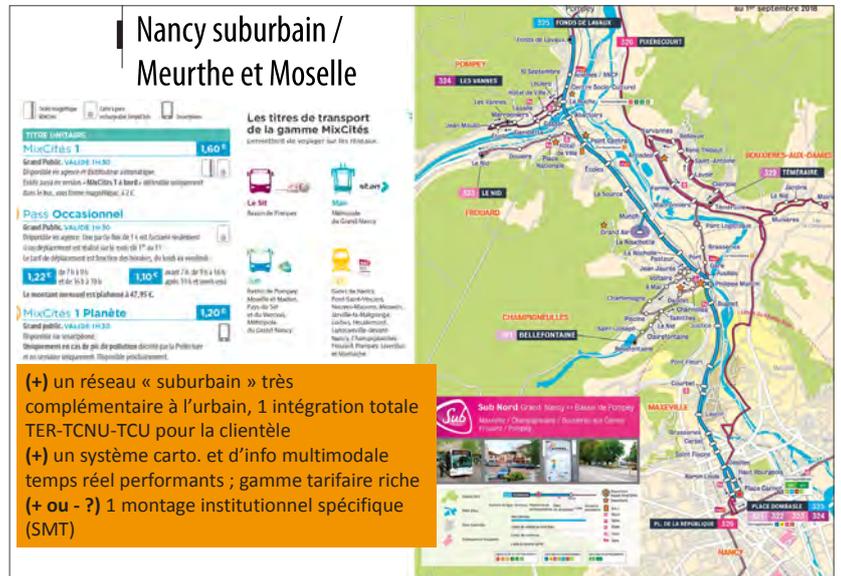
Compte-rendu d'exécution :

L'étude a consisté en la réalisation de propositions techniques de restructuration et développement du réseau interurbain TIL, en lien avec les réseaux TER, STAS et cars de Haute-Loire et d'Ardèche.

Des comités techniques ont été organisés avec les services du Département pour discuter et amender ces propositions (15 février, 5 mars, 15 mars) autour de cartographies, d'analyses statistiques, de benchmark, etc.

Un document final de synthèse a été achevé et transmis en septembre.

DEPARTEMENT NOUVEAU RESEAU TIL



Nancy suburbain / Meurthe et Moselle

Les titres de transport de la gamme MixCités

(+) un réseau « suburbain » très complémentaire à l'urbain, 1 intégration totale TER-TCNU-TCU pour la clientèle

(+) un système carto. et d'info multimodale temps réel performants ; gamme tarifaire riche

(+ ou - ?) 1 montage institutionnel spécifique (SMT)

07/185

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE STEPHANOISE

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le débat public sur les aménagements à long terme du « Nœud Ferroviaire Lyonnais » a notamment été marqué par la présentation, par SNCF Réseau, d'un schéma cible de fonctionnement du réseau ferré régional à long terme, tout en proposant des mesures court terme d'amélioration. Cette démarche se construit par définition autour des enjeux des gares lyonnaises (Part Dieu et St-Exupéry).

La Métropole de Saint-Étienne, au même titre que l'ensemble des autres EPCI de la région Auvergne Rhône-Alpes, a apporté une contribution au débat, par le biais d'un cahier d'acteur

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE STEPHANOISE





commun aux collectivités du Sud-Loire ainsi qu'au Syndicat mixte du Scot et au Département, ainsi que via le réseau des grandes villes d'Auvergne Rhône Alpes.

Si ces contributions visent à défendre les intérêts de SEM à l'échelle du NFL, les problématiques de fonctionnement soulevées sont essentiellement centrées sur Lyon. Pour autant des questions "locales" sur les aménagements et services de transport propres à l'étoile ferroviaire stéphanoise (formée par les 2 branches du Forez, et celles de l'Ondaine et du Gier) doivent être traitées à l'occasion de la dynamique de réflexion en cours.

Il s'agit donc en 2019 d'amorcer une étude (à poursuivre en 2020) centrées sur les enjeux ferroviaires stéphanois et sud-ligériens.

Compte-rendu d'exécution :

Au second semestre s'est engagée, au-delà de la clôture du débat public des aménagements long terme du nœud ferroviaire lyonnais, la réalisation d'un corpus technique destiné à la promotion / explicitation des enjeux de bonne desserte ferroviaire des "Villes centres et grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes", dont font partie Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne, et dont le secrétariat et l'organisation sont confiés à la Métropole de Lyon.

Ce travail a débouché sur la réalisation d'un courrier et de cartographies, signés par les membres du

réseau des villes centres et grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes, envoyés aux responsables nationaux (Présidence de la République, Ministères, SNCF...) ainsi qu'à la Commission européenne.

Parallèlement, au dernier trimestre a été engagé un travail de diagnostic et de synthèse des enjeux de desserte attendus en matière de "services express métropolitains" par Saint-Étienne Métropole (qui sera achevé début 2020).

07/190

FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE

Pilotes de l'étude : COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : POP Mihaela

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez-Est souhaite réfléchir, de manière concertée, à l'amélioration des différentes offres de transport existantes ou à développer sur son territoire, en lien avec ses voisins.

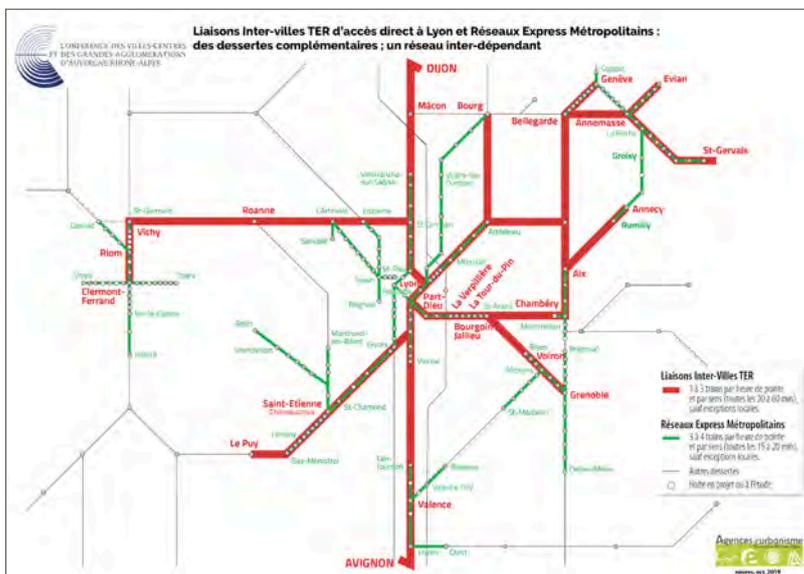
L'objectif est donc d'élaborer un schéma de mobilité durable (co-voiturage, TAD, modes actifs,...) co-construit avec les différents acteurs du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

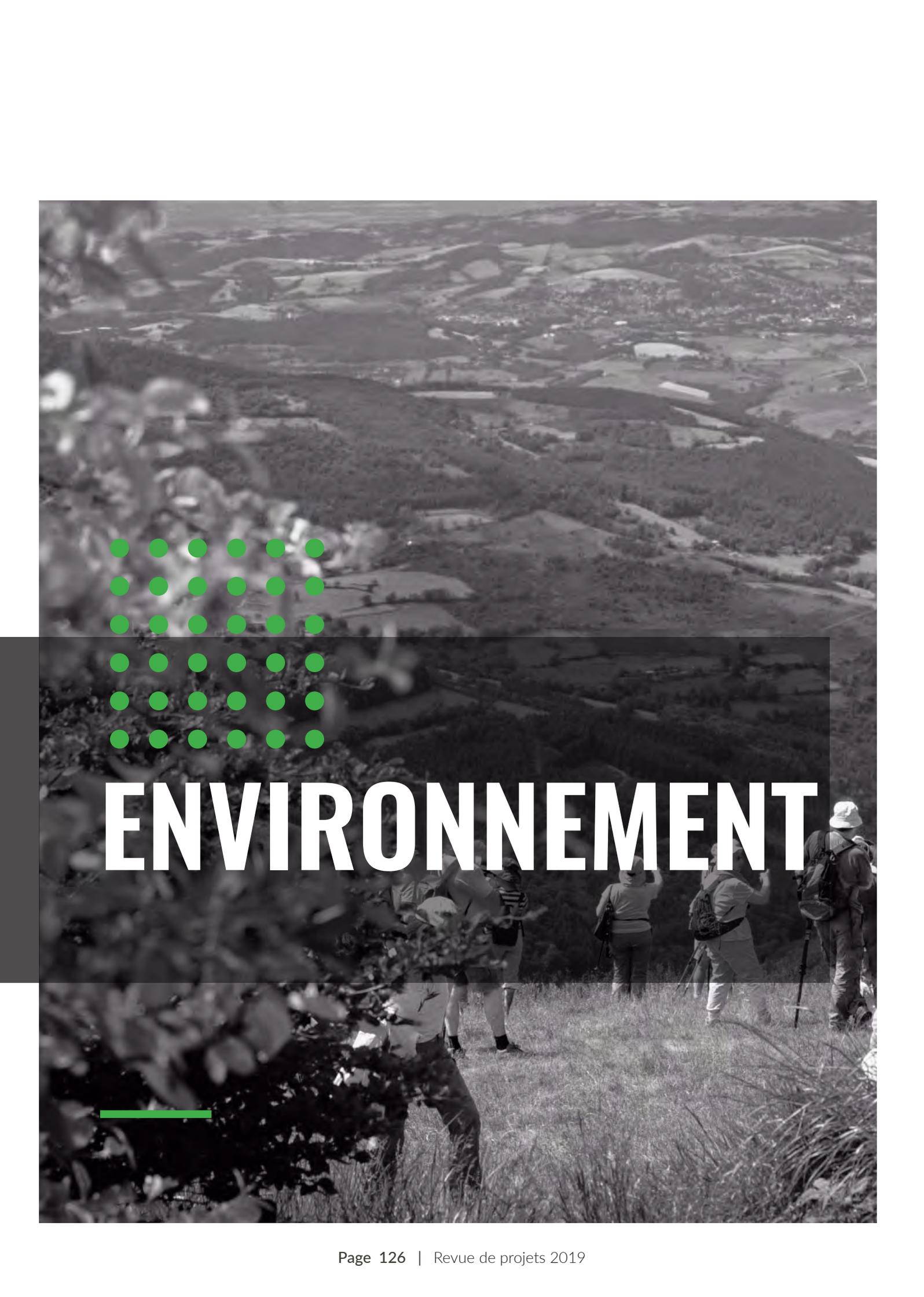
Le schéma mobilité sera élaboré sur deux années, avec la mise en place d'un diagnostic partagé fin 2019 et la co-définition d'un plan d'action partagé avec les acteurs du territoire sur le 2^{ème} semestre 2020.

Une réunion de cadrage de l'étude avec la Communauté de Communes de Forez Est s'est tenue le 22 août suivi de 3 groupes de travail (par secteur) en novembre et d'une réunion de restitution des points saillants évoqués lors des groupes de travail en décembre.

SAINT ÉTIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE STEPHANOISE







ENVIRONNEMENT



CHIFFRES CLÉS

82 %

des masses d'eau ligériennes
ne respectent pas l'objectif
de bon état écologique

92 000

personnes concernées par une
co-exposition air / bruit sur le
périmètre du Scot Sud Loire

+1,9°c

en 60 ans à la station météo
de Bouthéon



08/080

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU

**Pilotes de l'étude : MALHERBE Cécilia
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : PAPET Guillaume

Contexte et Objectifs :

Saint-Étienne Métropole a contractualisé avec la Région pour la réalisation d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) sur la période 2016-2020 qui vise à la protection et à la restauration des continuités écologiques. Dans ce cadre, un plan d'actions a été élaboré pour répartir les rôles de chaque maître d'ouvrage et ce, en 4 volets :

- un volet "études" qui a pour objectif d'approfondir la connaissance sur des espèces, des milieux naturels et de leur fonctionnement.
- un volet "urbanisme" qui vise à intégrer la Trame Verte et Bleue (TVB) dans les documents de planification
- un volet "animation" qui vulgarise et communique sur les avancées du territoire, les connaissances existantes et les résultats des actions menées en termes de TVB
- un volet "travaux" qui réalise des travaux de gestion et de restauration des continuités écologiques

Saint-Étienne Métropole a souhaité associer epures dans l'accompagnement et la réalisation d'un certain nombre d'actions prévues dans ce contrat.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2019 a donné lieu à l'enrichissement et à la mise à jour du Web Sig Contrat Vert et Bleu (CVB) de SEM. Par ailleurs, epures a mené une mission d'évaluation de l'accompagnement CVB des communes pour la prise en compte de la trame verte et bleue dans les PLU communaux.

08/086

FOREZ EST AMO PCAET

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes de Forez Est est en cours d'élaboration de son PCAET. Elle élabore ce document en régie avec l'accompagnement du SIEL et de l'ALEC42.

Dans ce cadre, elle est amenée à réaliser une évaluation environnementale stratégique. Cette démarche accompagne le processus de décision pour permettre de limiter les effets du plan sur l'environnement. Elle comprend notamment un état initial de l'environnement, cadre de référence à l'analyse des effets du PCAET. Un zoom spécifique sur les effets du plan sur les sites Natura 2000 est attendu. Une liste d'indicateurs sera proposée pour suivre la mise en œuvre du PCAET.

L'évaluation environnementale stratégique (EES) sera réalisée en régie par la Communauté de Communes de Forez Est.

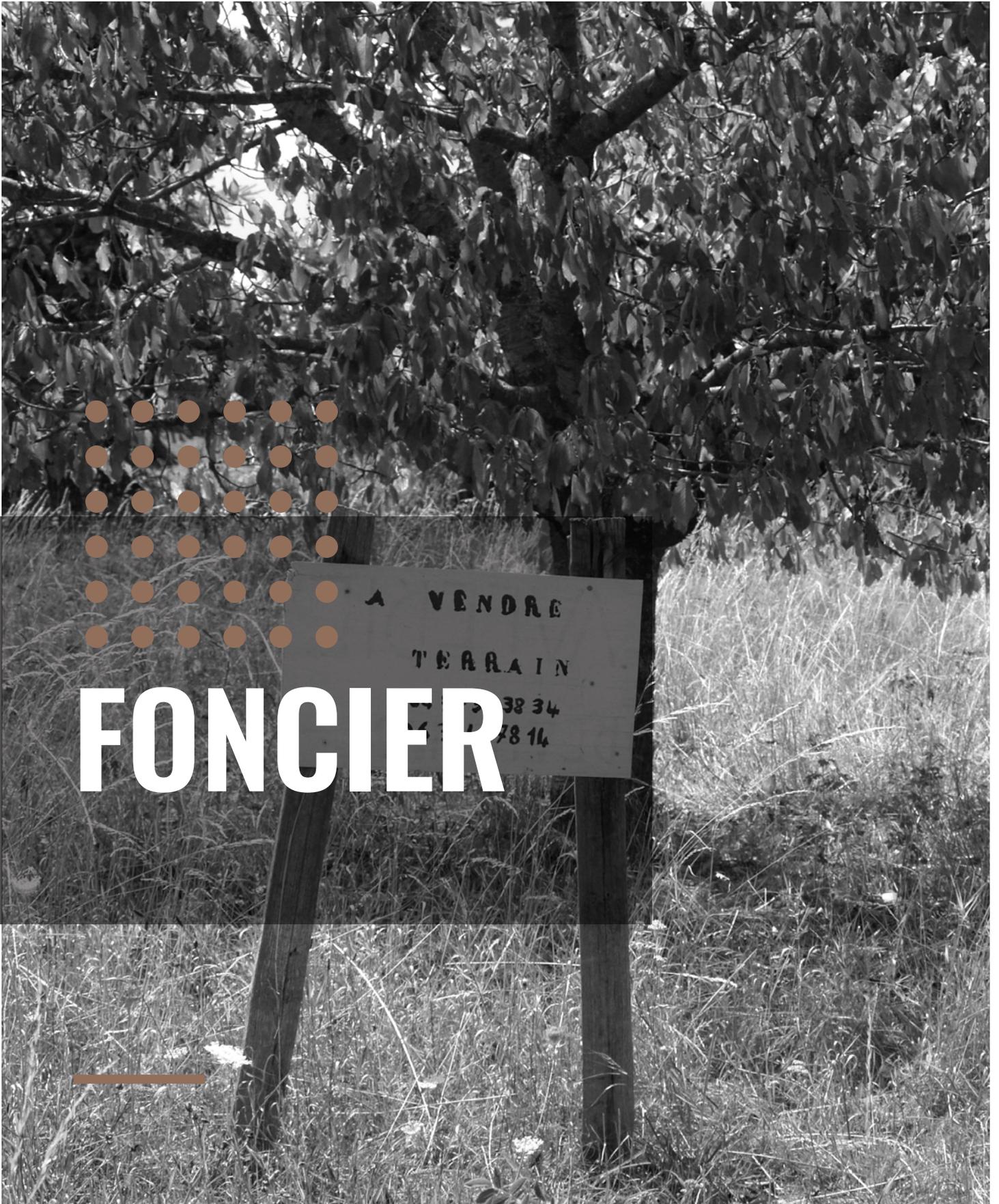
Epures accompagne la réalisation d'évaluation environnementale dans le cadre des documents de planification (Scot, PLU, PLUi). Elle a donc acquis des compétences dans la mise en œuvre de ce type de procédure, notamment dans le lien essentiel à formaliser entre élaboration de la politique et la mise en place de l'évaluation.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme a accompagné la Communauté de communes de Forez Est dans l'élaboration du volet évaluation environnementale de son PCAET. Epures l'a ainsi accompagnée dans la définition des données nécessaires à la réalisation de l'évaluation environnementale et a fourni les données qu'elles détenaient notamment en matière de trame verte et bleue.

Dans la poursuite de cet accompagnement, epures a mis en œuvre une note visant à aider les communes dans l'intégration des actions du PCAET dans leur document d'urbanisme.







CHIFFRES CLÉS

2/3

des nouveaux logements réalisés
dans les espaces bâtis dans le
Sud Loire entre 2006 et 2015

30 900

ventes de maisons
enregistrées dans la Loire
entre 2009 et 2017

50,25 €/m²

pour un terrain à bâtir entre
2009 et 2018 dans la Loire

1 223

transactions de terrains à bâtir
estimé en 2016 dans le Sud Loire

09/153

EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI

Pilotes de l'étude : URBAN Guy (EPORA)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, DUCROCCQ Laetitia, SECHER Amélie, ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Epures accompagne techniquement l'élaboration de quatre PLUI : Loire Forez agglomération, Copler, Saint-Étienne Métropole et Annonay-Rhône Agglomération, ce dernier en collaboration avec l'Agence de Lyon. EPORA n'est pas PPA et n'est donc pas associé à ces élaborations. Cependant, ces documents ont des objectifs ambitieux en matière de renouvellement urbain qui ne font, de ce fait, pas l'objet d'échanges établis dans le cadre de la procédure. De la même façon, epures accompagne Forez Est dans l'élaboration d'un PLH.

Objectif

Travailler à l'articulation des objectifs fixés en matière de renouvellement urbain dans les PLUI ou les PLH et les actions d'EPORA sur ces territoires : avoir des échanges les plus en amont possible pour inscrire des éléments réalistes et qui pourront être suivis d'une phase pré-opérationnelle ou plus opérationnelle, accompagnée par EPORA.

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre des échanges avec EPORA sur l'avancement des PLUI qu'epures accompagne, une réunion s'est tenue en juin 2019 sur le dossier du PLUI de la Copler qui devrait être arrêté fin 2019. Cet échange a notamment porté sur le projet de développement porté par l'EPCI et traduit dans le PLUI : volume de logements, emplois attendus... Les questions de renouvellement urbain ont été plus spécialement détaillées : objectifs fixés, outils réglementaires inscrits au PLUI pour encadrer leur réalisation. Une seconde réunion s'est tenue à l'automne 2019 sur le projet de PLUI de Loire Forez agglomération, qui a permis de présenter

le projet en phase de finalisation (zonage, OAP).

Concernant le PLUI de SEM qui se situe dans une phase beaucoup moins avancée, la première date retenue pour la présentation a été annulée et reportée en janvier 2020.

09/157

GISEMENTS FONCIERS ECO SEM

Pilotes de l'étude : URBAN Guy (EPORA), GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), MANUGUERRA Stéphanie (METROPOLE - ST-ÉTIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Face aux enjeux de développement durable, de limitation de la consommation des espaces et d'optimisation des espaces déjà urbanisés d'une part et aux coûts élevés des opérations de requalification foncière sur les territoires au passé industriel ancien d'autre part, il est nécessaire de définir les secteurs préférentiels à vocation économique, et donc de mieux connaître les gisements potentiels.

EPORA et Saint-Étienne Métropole ont engagé une réflexion à l'échelle du territoire de la Métropole, afin de repérer les secteurs potentiels pour constituer une réserve à moyen ou long terme. Il s'agit également de développer une méthodologie pour repérer l'ensemble des gisements potentiels : le foncier nu disponible mais aussi le foncier bâti sous-occupé ou mutable, en zone d'activités ou en milieu urbain.

L'objectif est donc d'identifier ces gisements, bâtis ou non, puis d'approfondir la connaissance sur ces sites : contraintes, potentiel d'utilisation, inventaire historique urbain des implantations industrielles.

Cette mission, qui expérimente de nouvelles méthodologies, sera menée sur plusieurs années.

Compte-rendu d'exécution :

L'identification de gisements potentiels en secteurs urbanisés s'est poursuivie sur le premier semestre avec :

- la présélection des sites nécessitant une phase de travail terrain sur les secteurs du Gier, de l'Ondaine et de Bergson - boulevard Thiers (Saint-Étienne).
- la vérification des sites avec analyse sur le terrain et rencontre des communes concernées,
- l'élaboration d'une fiche détaillée pour une quinzaine de sites retenus (dans le cadre des travaux de l'ensemble de cette phase, réalisés cette année et l'année dernière).

Trois comités techniques avec Saint-Étienne Métropole et EPORA ont permis de partager et valider les sites à retenir et les propositions.

Une présentation reprenant l'ensemble des sites étudiés (retenus ou non) a été réalisée.

Le deuxième semestre a été consacré à une analyse plus approfondie de 16 sites repérés dans la phase "grands gisements" l'année dernière. Une fiche détaillée pour chaque site a été réalisée. Ces éléments ont été partagés lors de deux comités techniques.

09/158

GISEMENTS FONCIERS HABITAT

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ÉTIENNE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), CARTOUX Sophie (EPORA)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Le PLH3 de Saint-Étienne Métropole a affirmé la nécessité de poursuivre la régulation de la production de logements et de favoriser le

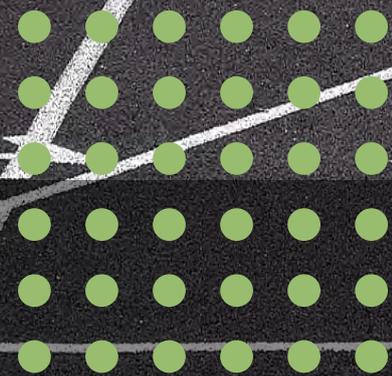
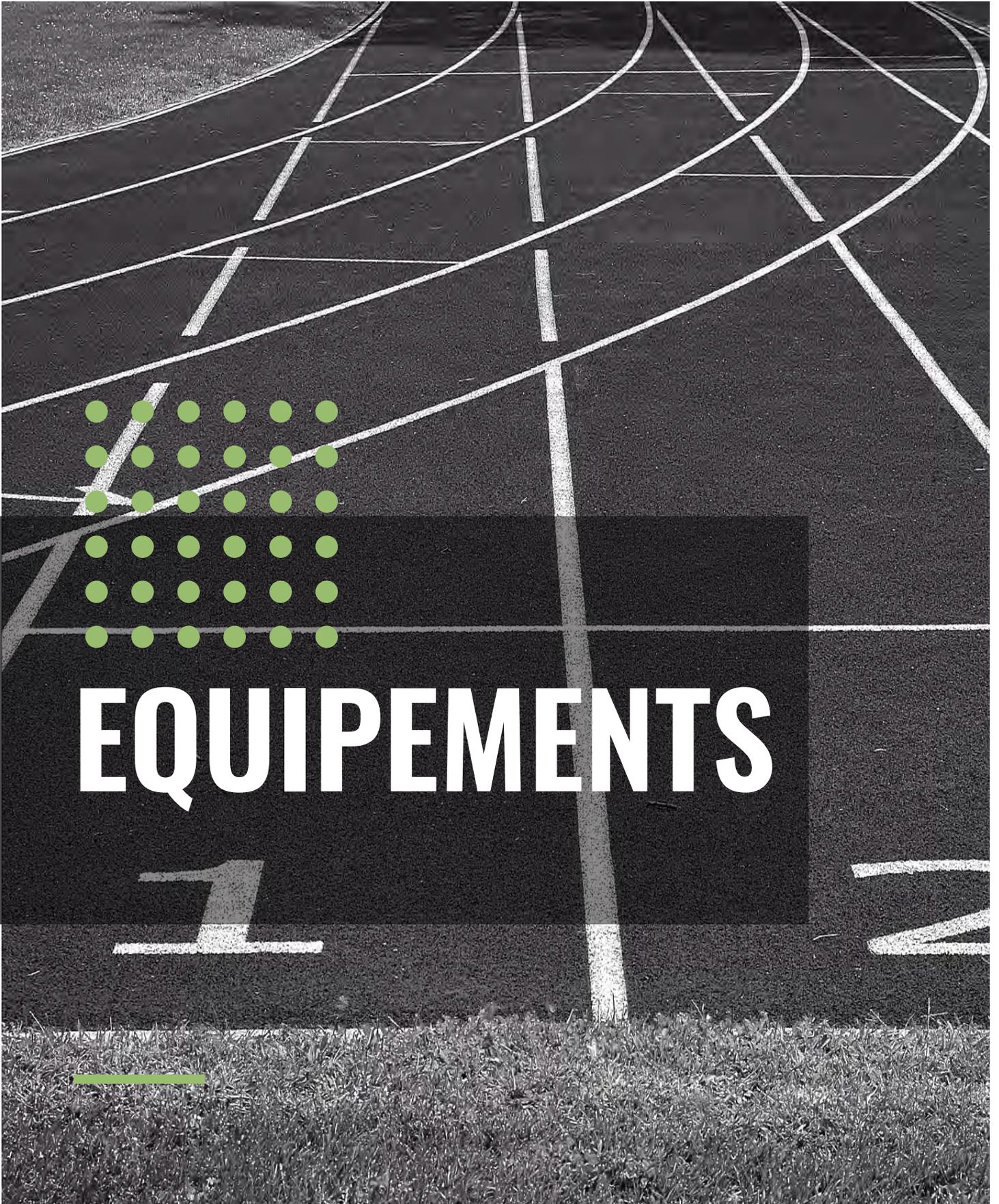
renouvellement urbain dans les centres et centres bourgs. Pour cela, il est important d'identifier les potentiels fonciers en faveur de l'habitat dans ces espaces.

L'objectif est de mettre à jour l'étude de repérage des gisements fonciers réalisée en 2009, pour identifier les tènements les mieux adaptés au développement de l'habitat (étude « gisements fonciers en renouvellement pour l'habitat » : plus de 400 gisements recensés hors VSE).

Parallèlement, à l'échelle du Scot Sud Loire, les réflexions portent également sur le renouvellement urbain. Un travail méthodologique sur le repérage de gisements dans les centralités du Sud Loire est souhaité.

Compte-rendu d'exécution :

Une méthodologie a été mise en place pour repérer, à partir d'une première approche systématisée, des gisements potentiels dans les centres et centres bourgs. Des tests sur les périmètres et les indicateurs choisis ont été réalisés sur deux communes. Cette méthode a été partagée lors de quatre groupes techniques (mars, mai, juin et juillet) réunissant les services de Saint-Étienne Métropole, du Scot sud Loire, d'EPORA et de la DDT. Elle a ensuite été partagée au sein des services de Saint-Étienne Métropole, notamment pour assurer le lien avec la démarche de PLUI en cours sur l'intercommunalité. La méthode retenue sera déployée en 2020 sur l'ensemble des communes de Saint-Étienne Métropole.



EQUIPEMENTS

1





CHIFFRES CLÉS

5 sites majeurs

d'enseignement supérieur et
recherche à Saint-Étienne

1 136

points de collecte pour le verre
en service dans la Métropole

10/028

SAINT-ÉTIENNE METROPOLE EQUIPEMENTS SPORTIFS

**Pilotes de l'étude : FRADIN Jean-Jacques
(METROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

Bien que Saint-Étienne Métropole ne possède pas de compétence dans le domaine du sport, la Métropole souhaite pouvoir disposer de données sur les équipements des communes. Ces éléments pourront ainsi alimenter une éventuelle réflexion sur la remontée d'équipements ou sur la création de nouveaux équipements.

L'étude lancée fin 2018 a pour objet de :

- Constituer une cartographie de l'ensemble des

équipements sportifs existants sur le territoire de la Métropole,
- Réaliser une cartographie de l'accessibilité à ces équipements.

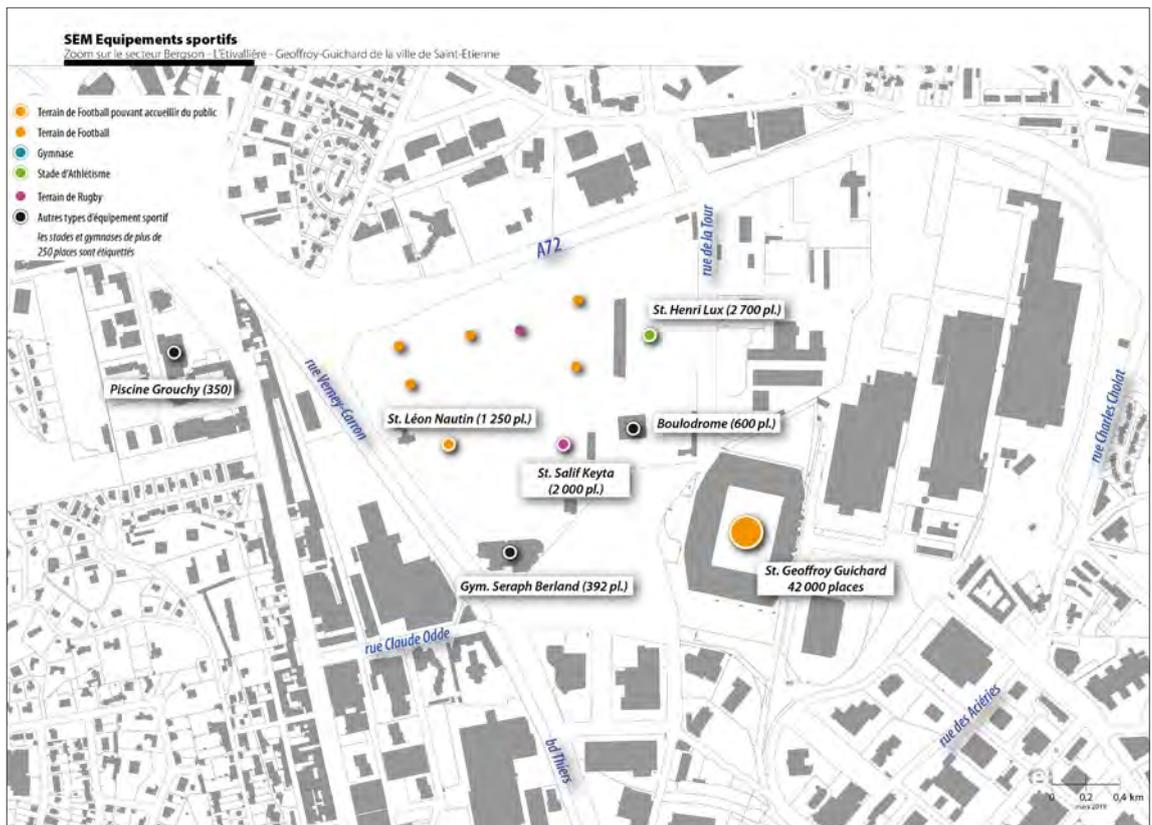
Compte-rendu d'exécution :

Durant l'année 2019, l'objectif est de poursuivre et de conclure l'étude lancée en fin d'année 2018.

Cette étude a consisté au recensement des différents équipements sportifs de la métropole.

Le rendu final est constitué d'une note de synthèse, d'un atlas cartographique par secteur géographique ainsi que des tableaux recensant les différents sites.

Le livrable a été rendu en avril.



10/029

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ACCUEIL ENFANTS ET ADOLESCENTS

Pilotes de l'étude : LAGRANGE Véronique (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération envisage à moyen terme un transfert des équipements d'accueil du jeune enfant et des accueils collectifs de mineurs à l'Agglomération. De plus, une nouvelle convention territoriale globale a été passée en décembre 2018 entre Loire Forez agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales.

Cette étude a pour objet d'avoir une connaissance fine des besoins en accueil / garde des enfants et adolescents de 0 à 17 ans pour structurer une offre adaptée, à l'échelle des 88 communes.

Compte-rendu d'exécution :

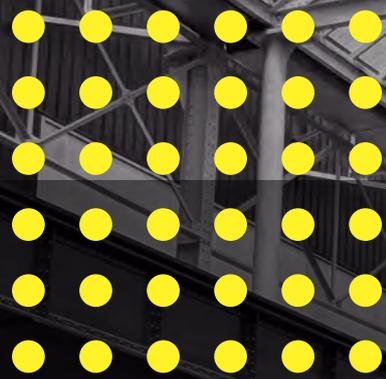
Lancement de l'étude à la fin du premier semestre : rencontre début juillet entre epures et Loire Forez agglomération.

Sur le deuxième semestre :

- lecture et analyse des documents transmis par Loire Forez agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales (convention territoriale globale, diagnostic du territoire, fiches évaluation des structures d'accueil),
- échange avec la référente CAF de Loire Forez qui pilote également la Convention Territoriale Globale,
- travail sur les projections démographiques (outil),
- construction d'une trame pour les entretiens à conduire en 2020 auprès des structures accueillant



@ Saint-Jean-Soleymieux



DEVELOPPEMENT **ECONOMIQUE** PROGRAMME SECTORISÉ



ETUDE INNOVATION AVEC FNAU

Pilotes de l'étude : BARIOL Brigitte (FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'étude « Régions et territoires : dynamisme, divergences et interdépendances », la FNAU souhaite analyser les collaborations technologiques et scientifiques réalisées entre les zones d'emplois françaises.

EuroLIO est l'Observatoire Européen des Données Localisées de l'Innovation. Il s'agit d'un réseau qui comprend 10 laboratoires de recherche français dont l'UMR 5824 GATE LSE, rattaché à l'Université, qui travaille plus particulièrement sur l'analyse de données économiques territoriales et la création d'indicateurs statistiques. L'objectif est de proposer une méthodologie scientifique adaptée aux besoins en informations économiques des acteurs locaux.

L'innovation étant une thématique incontournable dans l'analyse économique territoriale, la FNAU souhaite s'appuyer sur les compétences de l'Université pour la fourniture d'indicateurs d'innovation et leur analyse. L'année 2019 est consacrée, pour epures, à la contribution à la publication de la FNAU.

Compte-rendu d'exécution :

Avril-mai 2019. Nombreux échanges téléphoniques avec la FNAU et les autres Agences contributives de Lyon et de Lorient afin de stabiliser la trame de la publication.

Juin-juillet 2019. Finalisation de la publication.

Août 2019. Mise en page par la FNAU.

Septembre 2019. Relecture avant diffusion.



PUBLICATIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Rapport

PLU Pavezin

Auteurs : Epures

03/04/19, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/075

Cote : PLU 032

Accès : Diffusible



Rapport

PLU La Ricamarie

Auteurs : Epures

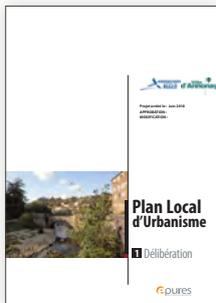
27/06/2019, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/007

Cote : PLU 031

Accès : Diffusible



Rapport

PLU Annonay

Auteurs : Epures

13/06/2019, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/93

Cote : PLU 030

Accès : Diffusible



Rapport

PLU Cellieu

Auteurs : Epures

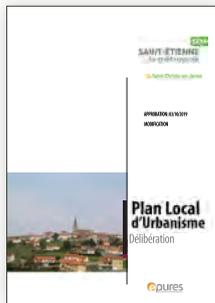
03/10/2019, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/77

Cote : PLU 029

Accès : Diffusible



Rapport

PLU Saint-Christo-en-Jarez

Auteurs : Epures

03/10/2019, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/52

Cote : PLU 028

Accès : Diffusible



Rapport

PLU Saint-Galmier

Auteurs : Epures

27/06/2019, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/50

Cote : PLU 027

Accès : Diffusible



Rapport

PLU Montrond-les-Bains

Auteurs : Epures

21/05/2019, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/35

Cote : PLU 026

Accès : Diffusible



Rapport

PLU Cuzieu

Auteurs : Epures

07/10/2019, - Procédure

- Rapport de présentations
- PADD
- Règlement
- Annexes
- Orientations d'aménagement

Numéro étude : 02/53

Cote : PLU 025

Accès : Diffusible



Power point

Territoire d'intérêts métropolitains : Vallée du Gier

Auteurs : Epures

Référence : pôle métropolitain - 01/2019, 3 ppt

Présentations de l'étude dans différentes instances du Pôle métropolitain : commissions économie et aménagement et réunion des présidents.

Trois grands enjeux pour la démarche :

- Enjeu de fonctionnement du territoire : développement économique et mobilité notamment
- Enjeu de fédération d'acteurs et d'optimisation des actions : lien projets de mutations urbaines – économie des projets – inondations – visibilité investisseurs
- Enjeu d'image, de qualité, de confiance

Numéro étude : 00/156

Cote : EPU 19 115

Accès : Partenarial



Rapport

Grande Opération d'Urbanisme : dossier synthétique d'intention

Auteurs : Epures

Référence : Saint-Étienne Métropole - 02/2019, 15 p.

Document cadre dans l'élaboration du dossier de préfiguration du Projet Partenarial d'aménagement de Saint-Étienne Métropole.

Numéro étude : 01/191

Cote : EPU 19 114

Accès : Partenarial



Rapport

Analyse des centralités de la région Auvergne-Rhône-Alpes : étude exploratoire - En continuité des études menées pour l'aire métropolitaine de Lyon - Saint-Étienne et pour le Sillon Alpin

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

11/2019, 56 p.

La présente étude répond aux objectifs suivants :

- objectiver le modèle d'aménagement multipolaire tel que préconisé par les documents de planification ;
- questionner, plus globalement, l'action publique pour les démarches de planification future ;
- appréhender la géographie de la métropolisation, avec son double mouvement de concentration et de diffusion.

Numéro étude : 00/163

Cote : EPU 19 109

Accès : Partenarial



Plaquette

Avis des élus de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne sur le projet de Schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires

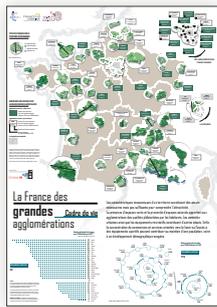
Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

07/2019, 12 p.

Les agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne à la suite d'une contribution commune élaborée en 2017 ont accompagné les 13 Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne dans l'élaboration d'un avis sur le projet de SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet avis a été validé par l'ensemble des présidents des Scot lors de leur réunion du 3 juillet 2019 à Courzieu.

Numéro étude : 00/189
Cote : EPU 19 108
Accès : Diffusable



Plaquette

Observ'agglo - la France des grandes agglomérations

Auteurs : Epures ; Fédération nationale des agences d'urbanisme
Référence : FNAU - 12/2019, 2 p.

Observ'agglo est une démarche transversale qui a permis la mise en place d'un référentiel, d'une base de données et d'une méthodologie partagés entre intercommunalités et agences. Ceci dans l'optique d'explicitier les grandes tendances démographiques, de l'habitat, de l'emploi, de la formation, de la santé mais également du niveau de vie et de cadre de vie au sein de la France urbaine à travers 70 indicateurs. Il s'agit d'un travail réalisé par les territoires pour les territoires, qui vise à éclairer l'action publique tant locale que nationale.

Afin de valoriser le travail réalisé sur les données, la Fnau avec l'agence d'urbanisme d'Angers ont conçu à l'automne 2019 un poster permettant de diffuser sur un autre type de support et par d'autres modes de représentation les indicateurs de Observ'agglo.

Numéro étude : 01/185
Cote : EPU 19 103
Accès : Diffusable



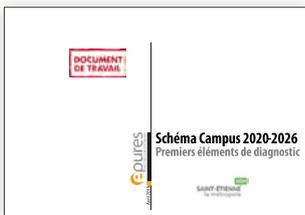
Power point

Portraits d'EPCI cartographies : EPCI EPORA

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes
10/2019, 32 p.

Une trentaine d'indicateurs a été mise au point pour décrire les 56 EPCI du territoire d'intervention d'EPORA. Des tests de présentation ont été réalisés sur trois EPCI. Une typologie des EPCI a été dressée et cartographiée, complétée par une dizaine de cartographies de contexte ainsi qu'une dizaine de cartographies thématiques à l'échelle des EPCI. Pour finir, une cartographie communale des zones tendues a été dressée.

Numéro étude : 00/165
Cote : EPU 19 100
Accès : Partenarial



Power point

Schéma Métropole : Campus 2021-2030

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/12/2019, 32 p.

Première partie : structurer le Campus de Saint-Étienne autour de cinq sites majeurs d'enseignement et de recherche

Deuxième partie : développer des aménités urbaines au service des étudiants et des personnels des établissements

Troisième partie : développer et favoriser les dispositifs en faveur de la vie étudiante

Quatrième partie : renforcer les liens entre les établissements et le territoire: entreprises et société civile

Numéro étude : 01/193
Cote : EPU 19 094
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Schéma Campus 2020-2026 : premiers éléments de diagnostic

Auteurs : Epures

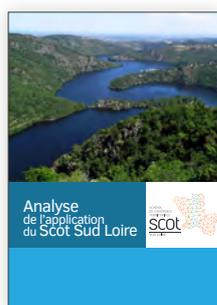
Référence : EPURES - 04/2019, 22 p.

Renforcer l'attractivité scientifique et étudiante constitue un objectif prioritaire pour Saint-Étienne Métropole. Le Schéma Campus 2030, qui fait suite au Schéma Campus 2020, a vocation à structurer et à exprimer l'ambition de sa politique d'enseignement supérieur. Dans cette perspective, la Métropole a demandé à epures un appui technique, pour rassembler l'ensemble des éléments nécessaires, l'aider à définir les grandes orientations et formaliser un document. A travers des temps d'échanges organisés tout au long de l'année 2020, l'agence d'urbanisme et Saint-Étienne Métropole ont associé à l'élaboration du Schéma les établissements, l'Université de Lyon, la Ville de Saint-Étienne et les associations étudiantes.

Numéro étude : 01/193

Cote : EPU 19 093

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Analyse de l'application du Scot Sud Loire

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2019, 24 p.

Ce document est la synthèse des travaux de bilan du Scot réalisés à partir de 57 indicateurs multithématiques, définis dans le rapport de présentation du Scot. Il s'agit d'une analyse technique répondant à une nécessité Règlementaire d'évaluation du document au terme de 6 ans de mise en œuvre.

Numéro étude : 01/115

Cote : EPU 19 061

Accès : Diffusible



Rapport

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi - Production 2019

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01-11/2019,

En 2019, l'Agence a travaillé et partagé les dynamiques et composantes du territoire, en entrées thématiques, avec les élus du Comité de suivi, lors de 5 séances programmées du 9 mai au 11 juillet 2019.

Le démarche de diagnostic s'est poursuivie à partir de septembre par un traitement croisé des enjeux du territoire avec les services de SEM et les élus du comité de suivi du PLUi. (2 Gtech et 2 ateliers élus "carte en main" les 7 et 28 novembre), le tout ayant été présenté par le Vice-Président aux 53 maires en comité de pilotage du PLUi le 12 décembre 2019.

En parallèle un 6ème comité de suivi a permis d'aborder le sujet de la consommation foncière avec les élus.

Les PPA ont été rencontrées une seconde fois par les élus du comité de suivi le 14 novembre. Cette séance était consacrée à la définition par les PPA des enjeux du territoire que la démarche de PLUi devrait prendre en compte.

Ateliers PPA dédiés DDT SCOT PNR Chambre d'Agriculture : 2 séances, une le 26 septembre (thème consommation foncière) 1 séance le 3 décembre (diagnostic, méthode, enjeux croisés)

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 19 031

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi : atelier dynamiques socio-démographiques

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 29/01/2019, 23 p.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'agence d'urbanisme à l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne métropole, supports d'animation (quizz, support et note technique) de l'atelier évolutions socio-démographiques destiné aux élus.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 19 030

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi : atelier paysage

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 08/10/2019, 58 p.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'agence d'urbanisme à l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne métropole, supports d'animation (quizz, support et note technique) de l'atelier paysage destiné aux élus.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 19 029

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi : atelier mobilités

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 18/06/2019, 21 p.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'agence d'urbanisme à l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne métropole, supports d'animation (quizz, support et note technique) de l'atelier environnement mobilités destiné aux élus.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 19 028

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi : atelier environnement

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 06/03/2019, 22 p.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'agence d'urbanisme à l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne métropole, supports d'animation (quizz, support et note technique) de l'atelier environnement destiné aux élus.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 19 027

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi : atelier économie

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 27/05/2019, 26 p.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'agence d'urbanisme à l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne métropole, supports d'animation (quizz, support et note technique) de l'atelier agriculture destiné aux élus.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 19 026

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne Métropole - Démarche PLUi : atelier agriculture

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/04/2019, 18 p.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'agence d'urbanisme à l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne métropole, supports d'animation (quizz et support) de l'atelier agriculture destiné aux élus.

Numéro étude : 01/184

Cote : EPU 19 025

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Loire Forez agglomération - Démarche PLUi : OSI - 2019

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02/2019-11/2019.

Ensemble des comités de pilotage de la démarche PLUi de Loire Forez agglomération afin de suivre le travail de production du PLUi.

Numéro étude : 01/154

Cote : EPU 19 024

Accès : Partenarial



Power point

PLUI LFa - réunion d'échanges techniques avec Epura : calendrier, bilan des capacités, OAP

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/09/2019, 24 p.

Support de la réunion sur le PLUi de Loire Forez agglomération dans le cadre des échanges avec EPORA sur l'avancement des PLUI qu'epures accompagne.

Numéro étude : 09/153

Cote : EPU 19 023

Accès : Partenarial



Power point

Echange avec EPORA sur avancement du projet de PLUI Copler : zonage bourgs-règlement-OAP

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 23/05/2019, 30 p.

Support de la réunion sur le PLUi de la Copler dans le cadre des échanges avec EPORA sur l'avancement des PLUI qu'epures accompagne.

Numéro étude : 09/153

Cote : EPU 19 022

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Étienne métropole : élaboration du PLU intercommunal

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2019, 16 p.

Support de la réunion sur le PLUi de Saint-Étienne métropole dans le cadre des échanges avec EPORA sur l'avancement des PLUI qu'epures accompagne.

Numéro étude : 09/153

Cote : EPU 19 021

Accès : Partenarial



Power point

Rive-de-Gier : tendances et perspectives

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/11/2019, 27 p.

Ce document résume les études effectuées par l'agence d'urbanisme pour le compte de la ville de Rive-de-Gier.

Numéro étude : 02/022

Cote : EPU 19 020

Accès : Diffusable



Power point

Scot Sud Loire : révision - Production 2019

Auteurs : Epures

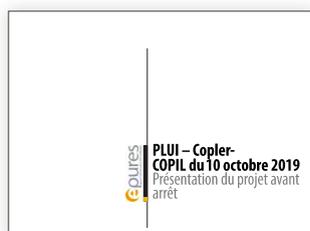
Référence : EPURES - 2019.

Depuis début 2019, l'Agence a lancé la phase de diagnostic sur les thèmes suivants : économie, l'état initial de l'environnement, agriculture, habitat, consommation foncière... Dans cette phase de la révision, le rôle d'epures est d'assister le syndicat dans la composition des groupes techniques, de mettre au point les données et les analyses, de préparer les supports de réunions et d'assurer l'animation de celles-ci (réunions techniques et politiques). Sur les autres thèmes, epures a préparé le contenu du diagnostic et le calendrier des réalisations (les instances et leur ordre du jour). Par ailleurs, dans le cadre de son rôle d'assistance, epures a mis au point les cahiers des charges pour la consultation et la désignation de prestataires pour l'évaluation environnementale, la démarche en matière de paysage.

Numéro étude : 01/30

Cote : EPU 19 019

Accès : Confidentiel - interne



Power point

COPLER - Démarche PLUi - production 2019

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2019.

En 2015, la COPLER a pris la compétence planification urbaine et a décidé d'engager l'élaboration d'un PLUi sur son territoire par délibération du 3 décembre 2015. La COPLER a sollicité l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner techniquement dans cette élaboration. Cette intervention est prévue en trois grandes étapes. En 2019, l'Agence a poursuivi l'accompagnement de la COPLER dans l'élaboration du PLUi : sur le zonage, sur la poursuite de la conception et de la mise au point du règlement et des OAP, dans les réunions de travail avec son avocat conseil sur les pièces Règlementaires, dans un point d'échange avec SOBERCO, en charge de l'évaluation environnementale, dans les échanges avec la DDT. L'ensemble du dossier (avec l'évaluation environnementale) a été remis à l'EPCI mi-novembre 2019 en vue d'une approbation par ses instances en décembre 2019.

Numéro étude : 01/174

Cote : EPU 19 018

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Méthodologie d'identification automatique des zonages A et N dans le cadre de l'élaboration d'un PLUi

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2019, 8 p.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise est engagée avec ses partenaires dans l'élaboration de PLU intercommunaux.

Pour répondre aux nouvelles modalités d'intervention sur des échelles de planification large l'Agence innove et s'engage à développer des méthodes et des outils qui permettent de répondre à cette ambition.

Cette publication met en valeur les nouveaux outils développés par l'Agence pour déterminer au sein de ces procédures la hiérarchisation des espaces agricoles et naturels au regard de leurs enjeux de protection afin de faciliter la mise en œuvre d'un règlement avec une modération plus ou moins forte de la constructibilité.

Numéro étude : 08/025

Cote : EPU 19 016

Accès : Diffusable



Rapport

Schéma de cohérence territoriale des Monts du Lyonnais : état initial de l'environnement

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Communauté de communes des Monts du Lyonnais - 03/2019, 120 p.

Modification et de mise à jour de l'état initial de l'environnement du Scot des Monts du Lyonnais.

Numéro étude : 01/117

Cote : EPU 19 015

Accès : Partenarial



Plaquette

Sud Loire : 10 ans d'évolution de la planification

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2019, 12 p.

L'observatoire du recollement des PLU d'epures permet de suivre depuis plus de 10 ans l'évolution des documents locaux d'urbanisme et de leur zonage. Impactés par l'élaboration du Scot Sud Loire et la promulgation de lois telles que SRU, Grenelle, ALUR et NOTRe, les zonages ont largement évolué. Ils sont désormais plus représentatifs de l'occupation des sols et traduisent les dispositions nationales en termes de modération de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ou d'identification et de protection de la Trame Verte et Bleue.

Numéro étude : 01/53

Cote : EPU 19 012

Accès : Diffusable



Plaquette

Conférence de Maître Pierre Soler-Couteaux à Saint-Étienne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2019, 12 p.

L'Agence d'urbanisme a souhaité apporter à ses adhérents une vision globale de la refonte majeure du Code de l'Urbanisme entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Maître Soler-Couteaux, avocat-conseil d'epures, a bien voulu se prêter à l'exercice en donnant une conférence sur le contenu modernisé du PLU/PLUI à Saint-Étienne.

Le sujet a été abordé sous 3 angles :

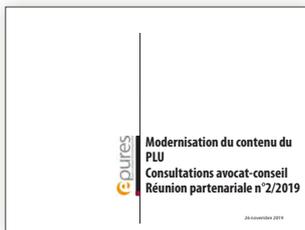
- Panorama historique et continuités
- Point fort de la réforme : un nouvel outillage pour les PLU/PLUI
- SRADDET, SCOT et PLUI : à chaque échelle, un document.

La présente publication retrace l'exposé de Maître Soler-Couteaux et les échanges avec la salle.

Numéro étude : 01/175

Cote : EPU 19 005

Accès : Diffusable



Power point

Modernisation du contenu du PLU : consultations avocat-conseil - Réunion partenariale n°2/2019

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 26/11/2019, 22 p.

L'Agence d'urbanisme, avec l'appui de ses partenaires, conduit depuis 2016 un processus d'amélioration/optimisation de son conseil auprès des collectivités et de sa production sur les documents Règlementaires (PLUI, SCOT).

Cette action a été engagée à la suite du lancement de 2 PLUI accompagnés techniquement par Epures, et à l'entrée en vigueur du dernier décret de modernisation des PLU.

L'objectif de ce processus est de conduire une démarche partagée de construction technique des dossiers de planification des collectivités membres de l'Agence d'urbanisme.

Les réflexions portent sur des points précis et fondateurs dans les PLU et PLUI (par exemple : modération de la consommation d'espaces agri-naturels, planification commerciale, boîte à outils "énergie" ...).

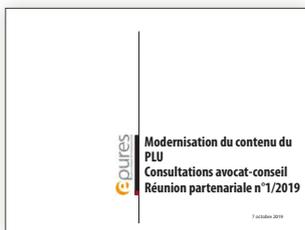
Elles sont systématiquement étayées par l'appui juridique d'un avocat-conseil, puis partagées et co-élaborées avec les partenaires financeurs de ces travaux et directement intéressés à leurs résultats dans les documents de planification.

L'ordre du jour de cette deuxième réunion partenariale de 2019 est : Modalités de préservation des rives des plans d'eau dans les territoires de montagne, point sur la densité et point sur les opérations d'aménagement d'ensemble

Numéro étude : 01/175

Cote : EPU 19 004

Accès : Partenarial



Power point

Modernisation du contenu du PLU : consultations avocat-conseil - Réunion partenariale n°1/2019

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/10/2019, 33 p.

L'Agence d'urbanisme, avec l'appui de ses partenaires, conduit depuis 2016 un processus d'amélioration/optimisation de son conseil auprès des collectivités et de sa production sur les documents Règlementaires (PLUI, SCOT).

Cette action a été engagée à la suite du lancement de 2 PLUI accompagnés techniquement par Epures, et à l'entrée en vigueur du dernier décret de modernisation des PLU.

L'objectif de ce processus est de conduire une démarche partagée de construction technique des dossiers de planification des collectivités membres de l'Agence d'urbanisme.

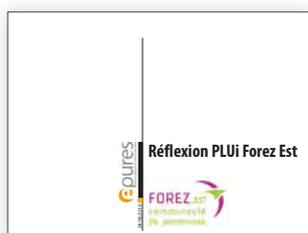
Les réflexions portent sur des points précis et fondateurs dans les PLU et PLUI (par exemple : modération de la consommation d'espaces agri-naturels, planification commerciale, boîte à outils "énergie" ...).

Elles sont systématiquement étayées par l'appui juridique d'un avocat-conseil, puis partagées et co-élaborées avec les partenaires financeurs de ces travaux



et directement intéressés à leurs résultats dans les documents de planification. L'ordre du jour de cette première réunion partenariale de 2019 est : Transition énergétique / PLUI et Programmation de l'urbanisation dans le temps / PLUI

Numéro étude : 01/175
Cote : EPU 19 003
Accès : Partenarial



Power point
Réflexion PLUi Forez-Est

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 04/06/2019, 47 p.

La communauté de communes Forez Est dispose de la compétence "plan local d'urbanisme". L'EPCI souhaite initier une première réflexion collective sur l'outil PLUI.

L'Agence d'urbanisme a accompagné Forez Est dans cette réflexion

Numéro étude : 01/194
Cote : EPU 19 002
Accès : Partenarial

AMÉNAGEMENT URBAIN



Power point
Contribution d'épures au projet urbain Nord-Est autour du prolongement du tramway T3 - Livrable 2019 et bilan

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 27/11/2019, 25 p.

Epures accompagne la mission tramway depuis 2015 sur le volet transport et le volet urbain.

Numéro étude : 03/247
Cote : EPU 19 036
Accès : Partenarial



Power point
Montplaisir/ Monthieu : étude de cadrage urbain - Diagnostic intermédiaire

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 909/07/2019, 19 p.

Les services de la ville de Saint-Étienne sollicitent epures pour une étude portant sur les quartiers de Monthieu et de Montplaisir localisés à l'est de la ville.

Numéro étude : 03/260
Cote : EPU 19 035
Accès : Confidentiel - interne



Power point
Etude urbaine Montat-Fauriat-38e RI : diagnostic, enjeux et pistes d'action

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 01/2019, 28 p.

L'étude porte sur une séquence d'entrée de ville aux abords de la rue de la Montat et du Boulevard Fauriat qui constituent un axe d'entrée de ville majeur de la ville de Saint-Étienne.

La Ville de Saint-Étienne a demandé à l'agence d'urbanisme :

- l'élaboration d'un diagnostic urbain partagé
- la définition des enjeux à l'échelle du secteur
- la définition d'orientations urbaines, architecturales et paysagères pour les mutations en cours et à venir
- la traduction in fine des orientations d'urbanisme dans les documents d'urbanisme

Numéro étude : 03/248
Cote : EPU 19 034
Accès : Diffusible



Rapport

Contribution de l'Agence d'urbanisme au projet urbain Nord-Est autour du prolongement du tramway T3

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2019, 153 p.

16 novembre 2019, le prolongement de la ligne T3 est inaugurée et mise en service.

Epures a accompagné le projet sur les volets déplacement et projet urbain de 2014 à 2019.

Ce document retrace les études conduites en 2018 et 2019 et ouvre des perspectives sur l'après tramway et sur les ambitions urbaines à tenir sur le secteur nord-est de Saint-Étienne.

Numéro étude : 03/247
Cote : EPU 19 033
Accès : Diffusible



Power point

Etude Flash Epura : Site Ebénoide Bourg-Argental

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 18/07/2019, 32 p.

Ce document permet de clarifier le projet confié par EPORA en :

- analysant les études existantes
- définissant des invariants et des opportunités
- en proposant des aménagements nécessaires à la mise en œuvre du projet

Numéro étude : 03/226
Cote : EPU 19 032
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Saint-Héand : étude de restructuration de l'îlot Saint-Étienne - Complément 2019 - Note argumentée

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2019, 19 p.

En décembre 2017, epures a réalisé, en collaboration avec Archipat (bureau d'étude spécialisé en patrimoine), une étude de cadrage urbain sur l'îlot Saint-Étienne marquant l'entrée de ville de Saint-Héand, pour le compte de la commune et d'EPORA.

Fin 2018, EPORA, contactée par la commune de Saint-Héand, s'interroge sur l'opportunité d'acquérir une parcelle en limite du premier périmètre de réflexion. Dans ce cadre, elle a sollicité l'agence d'urbanisme epures pour réaliser une note argumentée complémentaire à l'étude de 2017, de manière à disposer d'éléments permettant d'apprécier l'intérêt d'acquérir ou non ce nouveau foncier.

Numéro étude : 03/255
Cote : EPU 19 009
Accès : Diffusible



Power point

Le Chambon-Feugerolles : étude urbaine Quartier République, Secteur de la Bargette - Note de Synthèse

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2019, 47 p.

L'objectif de cette mission est d'accompagner les partenaires à l'origine de la demande : ville du

Chambon-Feugerolles, Cap Métropole (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de la ville du Chambon-Feugerolles sur cette mission), EPORA et les partenaires associés : service économique de Saint-Étienne Métropole, service rivière de Saint-Étienne Métropole sur :

- le type d'aménagement et les vocations possibles/souhaitables à mettre en œuvre
- la réalisation d'un plan d'aménagement d'ensemble pour coordonner les actions entre partenaires.

Numéro étude : 03/254

Cote : EPU 19 008

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Grand-Croix - Combérigol - Éléments pour un cahier des charges de consultation

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01/2020, 49 p.

Cette mission a consisté à accompagner la collectivité dans la réalisation d'éléments à verser dans un cahier des charges de consultation. Elle comporte 3 parties :

- précision de la stratégie habitat sur la commune au regard du SCoT et du PLH en vigueur
- mode opératoire à privilégier sur Combérigol
- définition des principes d'aménagement à verser dans un cahier des charges de consultation (programme, prescriptions environnementales, urbaines et paysagères).

Numéro étude : 03/300

Cote : EPU 19 007

Accès : Diffusible



Power point

Veauche - Volvon gare : étude urbaine - Document de synthèse

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2019, 60 p.

La commune a souhaité mener, en appui de l'EPORA, d'epures et d'un groupe d'étudiants de master II Alterville de l'université Jean Monnet, une réflexion sur deux sites faisant l'objet d'une convention.

L'objectif de cette mission a consisté à réaliser une approche urbaine approfondie, permettant la mise au point d'un plan-document guide de références, précisant les actions et projets à mettre en œuvre sur le quartier Volvon gare et Irène Laurent. Cette étude s'est appuyée sur la réalisation d'enquêtes sociologiques menées par le groupe d'étudiants de master II Alterville de l'université Jean Monnet.

Numéro étude : 03/300

Cote : EPU 19 006

Accès : Diffusible



Power point

Etude urbaine Villars : trame verte urbaine

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 30/10/2019, 19 p.

La commune de Villars souhaite définir une « coulée verte » pour relier les espaces structurants et les secteurs en cours de mutation à l'échelle de son centre-ville.

Numéro étude : 03/256

Cote : EPU 19 001

Accès : Confidentiel - interne

ARCHITECTURE - PATRIMOINE



Power point

Typologie de la base patrimoine

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 22/05/2019, 98 p.

La typologie est classée par ordre alphabétique, que ce soit pour la dénomination générale ou pour la dénomination détaillée.

Les définitions sont, sauf quelques exceptions, toutes issues du thésaurus de la désignation des œuvres architecturales et des espaces aménagés.

Numéro étude : 01/187

Cote : EPU 19 011

Accès : Diffusable



Power point

Base de données patrimoine : bilan travaux 2019 et suites à donner

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 22/05/2019, 44 p.

Bilan de la base patrimoine 2019 et suites à donner.

Numéro étude : 01/187

Cote : EPU 19 010

Accès : Diffusable

CADRE JURIDIQUE



Plaquette

Conférence de Maître Pierre Soler-Couteaux à Saint-Étienne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2019, 12 p.

L'Agence d'urbanisme a souhaité apporter à ses adhérents une vision globale de la refonte majeure du Code de l'Urbanisme entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Maître Soler-Couteaux, avocat-conseil d'epures, a bien voulu se prêter à l'exercice en donnant une conférence sur le contenu modernisé du PLU/PLUI à Saint-Étienne.

Le sujet a été abordé sous 3 angles :

- Panorama historique et continuités
- Point fort de la réforme : un nouvel outillage pour les PLU/PLUI
- SRADDET, SCOT et PLUI : à chaque échelle, un document.

La présente publication retrace l'exposé de Maître Soler-Couteaux et les échanges avec la salle.

Numéro étude : 01/175
Cote : EPU 19 005
Accès : Diffusable

ECONOMIE



Plaquette

Le commerce dans les territoires du Pôle Métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
11/2019, 28 p.

Quel développement métropolitain voulons-nous ?

Cette question se décline dans une première série de cahiers thématiques destinés à apporter un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilités, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, des 6 territoires membres du Pôle Métropolitain.

Ce cahier vise à mieux appréhender la question du commerce dans les territoires Pôle Métropolitain, en identifiant de manière globale et territorialisée les dynamiques à l'œuvre tant du point de vue de l'emploi, de l'offre que des modes de consommation. Il propose par ailleurs un tour d'horizon des différentes actions mises en œuvre sur le territoire du Pôle Métropolitain en matière de commerce (stratégies, outils, dispositifs d'observation).

Numéro étude : 00/193
Cote : EPU 19 113
Accès : Confidentiel - interne

Power point

Diagnostic de l'appareil commercial de Firminy

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 10/12/2019, 13 p.

Ce travail de diagnostic vise à rendre compte de l'offre commerciale de Firminy dans son ensemble et de son centre-ville.

Numéro étude : 06/115
Cote : EPU 19 107
Accès : Partenarial



Power point

Tableau de bord attractivité de Saint-Étienne Métropole en 2017

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 05/2019, 32 p.

36 indicateurs retenus :

- 4 indicateurs d'attractivité démographique
- 2 indicateurs d'attractivité commerciale
- 9 indicateurs d'attractivité économique
- 4 indicateurs d'attractivité résidentielle
- 4 indicateurs d'attractivité liée à l'enseignement supérieur et aux formations
- 8 indicateurs d'attractivité touristique
- 5 indicateurs d'attractivité culturelle



Chaque indicateur est repris dans un tableau et schématisé par une flèche d'évolution. Cette flèche exprime la tendance positive ou négative de l'indicateur par rapport à l'attractivité

Numéro étude : 06/098
Cote : EPU 19 106
Accès : Confidentiel - interne



Power point
Analyse des dynamiques commerciales de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne - Rencontre des présidents du 18 décembre 2019
Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
18/12/2019, 29 p.

1. Analyse des comportements d'achats des ménages à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne
2. Evaluation de la charte et analyse des développements commerciaux de la dernière décennie (échelle territoire)
3. Analyse qualitative des développements commerciaux
4. Mutations des circuits de distributions, évolutions prospectives et principaux enjeux

Numéro étude : 00/130
Cote : EPU 19 105
Accès : Partenarial



Plaquette
L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne - bulletin de veille n°8
Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
10/2019, 20 p.

Le commerce, secteur aux évolutions rapides et à l'impact considérable sur l'aménagement du territoire, nécessite un suivi régulier. Dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne, et à l'initiative des présidents des établissements publics porteurs de Scot, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne sont chargées de mettre en place un système de veille et d'observation mutualisé avec le Pôle Métropolitain. Les Agences publient ainsi un bulletin de veille biannuel qui s'appuie sur différentes sources, principalement issues de la presse et d'entretiens réalisés au sein d'un réseau d'informations (communes, EPCI, Scot, établissements publics d'aménagement, opérateurs privés de l'immobilier commercial, CCI). Ce huitième numéro propose une actualité juridique, conjoncturelle, prospective ainsi qu'un état des lieux des grands projets commerciaux de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne pour la période de juillet 2018 à juillet 2019.

Numéro étude : 00-130
Cote : EPU 19 104
Accès : Diffusable



Plaquette
Observatoire social des quartiers : le suivi économique des quartiers prioritaires de la politique de la ville
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 09/2019, 94 p.

Cette analyse a pour objectif d'effectuer le suivi du développement économique (effectifs et établissements) sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville afin d'apporter un éclairage sur les impacts des politiques publiques conduites.

Numéro étude : 05/016
Cote : EPU 19 098
Accès : Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°4

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02/2020, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute-Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 4e trimestre dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- Le dernier trimestre 2019 confirme le retrait des ventes en 2019 depuis 2 années consécutives (-13% par rapport à 2018 et -26% par rapport à 2017).
- Les ventes à investisseurs sont en net recul, 18% des ventes du 4e trimestre 2019, niveau trimestriel le plus bas depuis le 4e trimestre 2015.
- Malgré des ventes en diminution, la baisse des mises en vente (509 en 2019, -18% par rapport à 2018) et le nombre élevé de retraits (133) enregistrés en 2019 contribuent à assécher l'offre commerciale (591 logements à fin 2019), qui reste quand même en situation de sur-offre. Elle correspond à 17 mois d'écoulement théorique.
- Le prix moyen des ventes enregistré au 4e trimestre 2019 se maintient au-dessus de 2 800€/m² pour le 3e trimestre consécutif, poursuivant la tendance à la hausse depuis 2018.

Numéro étude : 04/071

Cote : EPU 19 085

Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°3

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2019, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute-Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 3e trimestre dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- Une poursuite de la tendance baissière des mises sur le marché observée depuis le début de l'année (70 mises en vente, -38% et -70% par rapport au 2e et 1er trimestres 2019).
- Des volumes de ventes relativement stables sur les 3 trimestres 2019, stabilité qui concerne notamment les ventes à propriétaires occupants, socle de la demande sur le territoire (60 à 70% des ventes chaque année)
- Une baisse des mises en vente corrélée au maintien des ventes et à 55 logements retirés contribue à atténuer l'offre commerciale, avec 602 logements disponibles à la fin du trimestre. Cette offre correspond à 15 mois d'écoulement sur une année glissante, témoignant d'un marché assaini mais toujours en légère situation de sur-offre.
- Une tendance sur les 3 premiers trimestres qui laisse présager d'une baisse globale d'activité sur l'année 2019 par rapport à 2018.

Numéro étude : 04/071

Cote : EPU 19 084

Accès : Diffusible



Plaquette
Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°2
 Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 10/2019, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute-Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 2e trimestre dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- Une poursuite de la tendance à la hausse de l'année 2018 et du 1er trimestre 2019, avec une légère augmentation des ventes par rapport au 2^e trimestre 2018. Cela s'explique notamment par une hausse des ventes à investisseurs, et dans une moindre mesure des ventes à occupants, par rapport au 2^e trimestre 2018.
- Une baisse des mises en vente par rapport au 2^e trimestre 2018
- Un marché toujours en légère situation de sur-offre mais qui s'assèche légèrement par rapport à la fin du 1er trimestre 2019.

A la fin du 2e trimestre 2019, l'offre commerciale représente près de 16 mois de ventes théoriques sur la base des rythmes observés sur une année glissante (4 derniers trimestres consécutifs).

Numéro étude : 04/071
 Cote : EPU 19 083
 Accès : Diffusible



Plaquette
Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°1
 Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 09/2019, 8 p.

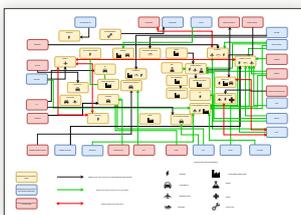
Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute-Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 1er trimestre 2019 dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- Une légère augmentation des ventes par rapport au 1er trimestre 2018, mais un retrait par rapport aux 2 derniers trimestres 2018. Cela s'explique notamment par une baisse des ventes auprès des propriétaires occupants. Les ventes à investisseurs sont en progression en volume par rapport au 1er trimestre 2018.
- Une augmentation des mises en vente par rapport au 1er trimestre 2018
- Un marché toujours en légère situation de sur-offre

A la fin du 1er trimestre 2019, l'offre commerciale représente 15 mois de ventes théoriques sur la base des rythmes observés sur une année glissante (4 derniers trimestres consécutifs). Cette offre s'accroît légèrement par rapport à la fin de l'année 2018, malgré une quarantaine de logements retirés du marché.

Numéro étude : 04/071
 Cote : EPU 19 082
 Accès : Diffusible



Rapport
La Toile industrielle de Saint-Étienne Métropole
 Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 12/2019, 1 p.

Premiers éléments de la Toile industrielle de Saint-Étienne Métropole (la Toile industrielle est une représentation cartographique et numérique des principaux échanges et liens entre établissements industriels implantés dans un territoire).

Numéro étude : 06/112
 Cote : EPU 19 074
 Accès : Partenarial



Plaquette

Suivi économique des quartiers stéphanois entre 2015 et 2017

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2019, 13 fiches

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain afin d'accélérer la mutation urbaine économique de certains territoires. La nouvelle dynamique créée par ces dispositifs devrait bénéficier au cadre de vie ainsi qu'aux entreprises afin de contribuer à l'attractivité. L'Epase et epures ont conventionné avec l'URSSAF pour suivre l'évolution des effectifs salariés et mesurer l'impact économique de ces opérations dans 13 quartiers :

- Centre deux : quartier proche de l'hyper-centre, Centre 2 est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de service.
- Chappe Ferdinand : quartier proche de Châteaureux et du Crêt-de-Roc, Chappe-Ferdinand est à la fois résidentiel et économique.
- Châteaureux : quartier proche de l'hyper-centre, Châteaureux est à la fois résidentiel, commercial tout en accueillant des activités tertiaires ou de service.
- Crêt de Roc : quartier de centre-ville, le Crêt-de-Roc est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.
- Fauriel : quartier proche de l'hyper-centre, Fauriel se caractérise par une activité clairement tournée vers les services aux entreprises.
- Hypercentre : l'Hyper-centre est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires.
- Jacquard : quartier de centre-ville, Jacquard est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires.
- Monthieu Pont-de-l'Ane : Monthieu Pont-de-l'Ane est essentiellement un quartier d'activités économiques.

Le quartier Manufacture - Plaine-Achille est géographiquement étendu et revêt plusieurs réalités économiques. Afin de faire ressortir les spécificités territoriales, il a été décidé de le décomposer en deux zones : le cœur de ZAC et le Nord de ZAC.

- Manufacture Cœur de ZAC : le Cœur de ZAC est essentiellement un quartier d'activités économiques. L'habitat est peu présent et surtout concentré à Carnot.
- Manufacture Nord de ZAC : le Nord de ZAC est essentiellement un quartier d'activités économiques.
- Soleil : quartier proche de centre-ville, Le Soleil est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.
- Saint-Roch : quartier de centre-ville, Saint-Roch est à la fois résidentiel et accueillant des activités tertiaires. Il s'agit principalement d'un secteur d'habitat en renouvellement.
- Technopôle : le quartier du Technopole est essentiellement tourné vers une activité économique et plus particulièrement vers les activités tertiaires. L'habitat est peu présent.

Numéro étude : 06/80

Cote : EPU 19 072

Accès : Diffusable



Rapport

Les évolutions économiques dans la Loire en 2018

Auteurs : Epures ; ELO ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; EPURES ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; urssaf - 09/2019, 24 p.

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Étienne-Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

Afin d'apprécier les dynamiques sectorielles et géographiques, nous vous proposons un nouveau format des Évolutions économiques dans la Loire.

Pour l'année 2018 on retiendra :

La légère diminution des effectifs salariés (- 400 postes entre 2017 et 2018). La hausse des effectifs salariés dans l'industrie, la construction et le commerce ne permet pas de compenser la perte d'effectifs dans le secteur des services.

Le nombre de projets de recrutement est en forte hausse pour 2019 (24 000).

Des difficultés structurelles à recruter sur certains métiers.

Le retour à l'équilibre de la balance commerciale avec une hausse des exportations plus importante que celles des importations.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 19 071

Accès : Diffusible



Plaquette

La circulation des salaires dans la Loire

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2019, 12 p.

Les territoires sont des lieux de création de richesse mais aussi de redistribution de la richesse produite. Le département de la Loire, territoire d'activités résidentielles et productives, crée de la richesse, génère de l'emploi et contribue ainsi à son attractivité. Chacune de ses intercommunalités, avec ses spécificités économiques, joue son propre rôle dans un système plus global tout en jouant la carte de l'inter-territorialité. En effet, les déplacements domicile-travail sont à l'origine de nombreux flux entre EPCI, et au sein même des EPCI, ce qui n'est pas sans impact sur la création de richesse et sur sa circulation ; la plus grande partie de la richesse des ménages (les deux tiers) provenant des salaires perçus en rémunération du travail. Suite à la publication éditée en partenariat avec l'Insee en février 2018, epures affine son analyse via l'étude des flux infra-EPCI.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 19 070

Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n°12

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2019, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire pour le 3ème trimestre 2018 :

- Une santé financière des entreprises fragilisée.
- Une augmentation du salaire moyen par personne qui se poursuit.
- Un léger recul des effectifs salariés privés, surtout dû à la forte baisse de l'intérim.

- Une baisse du taux de chômage plus forte qu'au niveau régional.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 19 069
Accès : Diffusable



Plaquette
Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 11
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 07/2019, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire pour le 3ème trimestre 2018 :

- Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- Une augmentation du salaire moyen par personne qui se renforce.
- Une augmentation des effectifs salariés privés. En dehors de l'intérim dont les effectifs diminuent, tous les secteurs d'activité sont concernés par cette dynamique.
- Une stabilisation généralisée du taux de chômage.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 19 068
Accès : Diffusable



Plaquette
Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 10
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 05/2019, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire pour le 4ème trimestre 2018 :

- Une amélioration de la santé financière des entreprises pour le second trimestre consécutif.
- Un ralentissement de la croissance du salaire moyen par personne pour le second trimestre consécutif.
- Une augmentation des effectifs salariés privés après deux trimestres de baisse. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette dynamique.
- Une baisse généralisée du taux de chômage après un trimestre de hausse.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 19 067
Accès : Diffusable



Plaquette
Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 9
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 01/2019, 5 p.

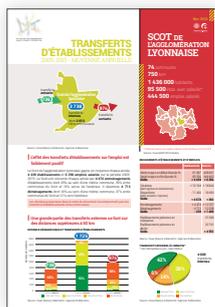
Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire pour le 3ème trimestre 2018 :

- Une légère amélioration de la santé financière des entreprises.
- Un ralentissement de la croissance du salaire moyen par personne.
- Une légère baisse des effectifs salariés privés pour le second trimestre consécutif. Alors que la baisse d'effectifs est très importante dans l'intérim et

plus mesurée dans le secteur du commerce, les effectifs de l'industrie, de la construction et des services sont en augmentation.
 - Une légère hausse généralisée du taux de chômage.

Numéro étude : 06/011
 Cote : EPU 19 066
 Accès : Diffusable



Plaquette
Les transferts d'établissements au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
 Référence : EPURES ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 03/2019, 16 p.

10 000 établissements se déplacent chaque année au sein de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne (4 %), dont un tiers dans la même commune, à l'origine de 2 140 emplois salariés supplémentaires par an.
 Comprend également les fiches transferts d'établissement par Scot.

Numéro étude : 00/172
 Cote : EPU 19 064
 Accès : Diffusable

EMPLOI - FORMATION - EDUCATION



Plaquette
Les notes de l'observatoire de l'emploi de Loire Forez agglomération

Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 06/2019, 17 p.

Ce premier rapport constitue un état initial de l'observatoire de l'emploi de Loire Forez agglomération. Le contrat de ville 2015-2022 avait fait apparaître un besoin de connaissances partagées des populations en recherche d'emploi et d'estimer le poids des personnes qui ne sont pas dans le circuit pour un retour à une activité professionnelle.

Si globalement la situation de l'emploi semble s'améliorer dans l'agglomération, les données du département de la Loire font apparaître que moins d'un bénéficiaire du RSA sur deux a entrepris une démarche d'un retour à l'emploi. Le fait qu'ils soient depuis longtemps éloignés d'une activité professionnelle met en évidence qu'il existe d'autres problèmes sociaux à traiter pour ces personnes avant un retour à l'emploi (vie quotidienne (nourriture, habillement...), logement, garde d'enfants, mobilité etc.).

Numéro étude : 05/054
 Cote : EPU 19 099
 Accès : Partenarial

Power point
Emploi-formation au sein de Loire Forez agglomération

Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 19/06/2019, 46 p.

Dans le cadre de l'action Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPEC T) et afin de compléter les données de l'observatoire de l'emploi de Loire Forez agglomération epures a réalisé un diagnostic partagé avec les acteurs économiques, les partenaires de l'emploi et ceux de la formation.

Numéro étude : 06/110
 Cote : EPU 19 073
 Accès : Confidentiel - interne





Rapport

Les évolutions économiques dans la Loire en 2018

Auteurs : Epures ; ELO ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; EPURES ; CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ; urssaf - 09/2019, 24 p.

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Étienne-Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

Afin d'apprécier les dynamiques sectorielles et géographiques, nous vous proposons un nouveau format des Évolutions économiques dans la Loire.

Pour l'année 2018 on retiendra :

La légère diminution des effectifs salariés (- 400 postes entre 2017 et 2018). La hausse des effectifs salariés dans l'industrie, la construction et le commerce ne permet pas de compenser la perte d'effectifs dans le secteur des services.

Le nombre de projets de recrutement est en forte hausse pour 2019 (24 000).

Des difficultés structurelles à recruter sur certains métiers.

Le retour à l'équilibre de la balance commerciale avec une hausse des exportations plus importante que celles des importations.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 19 071

Accès : Diffusable



Power point

Emploi-formation dans la Métropole de Saint-Étienne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 08/04/2019, 25 p.

Présentation de l'étude emploi-formation qui a été faite lors du Comité des partenaires de l'emploi, à Saint-Étienne Métropole le 08 avril 2019.

Numéro étude : 06/107

Cote : EPU 19 065

Accès : Diffusable

ENVIRONNEMENT - PAYSAGE



Plaquette

Réseaux d'énergie et urbanisme

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2019, 5 p.

Synthèse du « Rendez-vous de l'observatoire de l'environnement » qui s'est tenu à epures le 14 mars 2019.

Obligation Règlementaire, anticipation des nouvelles énergies, pragmatisme de chantier ou encore optimisation budgétaire, de nombreux arguments vont dans le sens de mieux anticiper le développement et la densification des réseaux d'énergie lors de l'élaboration de document d'urbanisme.

Ce rendez-vous de l'observatoire a permis de faire un premier état des projets et des questionnements concernant les réseaux de chaleur sur Saint-Étienne Métropole et le réseau électrique géré par le Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire (SIEL).

Numéro étude : 08/025

Cote : EPU 19 063

Accès : Diffusable



Plaquette

Synthèse du retour d'expériences sensibilisation et mobilisation au développement durable

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2019, 16 p.

Dans le cadre de la saisine du Conseil de Développement par le Président de Saint-Étienne Métropole, epures a réalisé un retour d'expériences pour alimenter les réflexions. Au-delà d'une présentation des expériences, epures s'est attaché à en tirer les enseignements pour aider la Métropole à organiser ses actions en matière de sensibilisation au développement durable.

Numéro étude : 01/166

Cote : EPU 19 062

Accès : Diffusable



Rapport

La qualité de l'air dans les territoires du Pôle Métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 28/11/2019, 28 p.

Quel développement métropolitain voulons-nous ?

Cette question se décline dans une première série de cahiers thématiques destinés à apporter un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilités, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, des 6 territoires membres du Pôle Métropolitain.

Réalisés à l'initiative du Pôle Métropolitain en partenariat avec les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, ces cahiers doivent permettre d'identifier les interdépendances et les questions communes qui nécessitent un dialogue et une coopération entre territoires, dans le respect des missions et des spécificités de chacun.

Ces cahiers ne constituent pas un plan d'actions. Ils visent à être utiles à la compréhension des grandes problématiques d'aménagement et de développement qui impacteront l'aire métropolitaine dans les décennies à venir.

Numéro étude : 00/191

Cote : EPU 19 014

Accès : Confidentiel - interne



Power point

TVB, documents d'urbanisme et projets d'infrastructures de transport : réunion du GEIST

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

Référence : EPURES - 03/12/2019, 22 p.

Urba4, sous pilotage d'epures, a également poursuivi les actions de sensibilisation / séance de formation sur la démarche TVB dans les documents d'urbanisme en lien avec le SRADDET.

Numéro étude : 00/96

Cote : EPU 19 013

Accès : Diffusable

EQUIPEMENTS



Rapport

Les équipements sportifs de Saint-Étienne métropole

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2019, 9 p.

L'agglomération compte un nombre important d'équipements sportifs susceptibles d'accueillir un public plus ou moins nombreux, dans de nombreuses disciplines (football, rugby, basket, athlétisme, tennis...). Cet atlas cartographique en est un inventaire en date de fin 2018.

Numéro étude : 10/028

Cote : EPU 19 037

Accès : Partenarial

FONCIER - PROPRIÉTÉ



Rapport

Gisements fonciers économiques, Phase 3 – Secteur urbain

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2019, 15 fiches + 65 p.

Fiches détaillées pour chaque site repérés dans la phase "grands gisements" et compilation des sites étudiés.

Numéro étude : 09/157

Cote : EPU 19 076

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Vers la commande d'un modèle d'occupation des sols 2020

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 23/05/2019, 30 p.

La dernière couche d'occupation du sol utilisée à l'Agence, SPOT THEMA 2015, doit être remise à jour en 2020.

L'objectif est de définir, en fonction des besoins de l'Agence et de ses partenaires, le MOS idéal, qui reste compatible avec Spot Thema et si possible qui coûte moins cher à produire.

Numéro étude : 01/192

Cote : EPU 19 055

Accès : Partenarial

HABITAT - LOGEMENT



Plaquette

Les prix de l'immobilier dans la ville de Saint-Étienne entre 2009 et 2017

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2019, 20 p.

Le marché immobilier dans la ville de Saint-Étienne est principalement alimenté par celui des logements collectifs. Le nombre de ventes d'appartements est 10 fois plus important que celui de maisons individuelles, en lien avec la structuration du parc de logements stéphanois.

Numéro étude : 05/008

Cote : EPU 19 097

Accès : Partenarial



Rapport

Répartition et caractérisation des logements vacants dans la ville de Saint-Étienne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 06/2019, 9 p.

Selon les Fichiers Fonciers millésimés 2017, la ville de Saint-Étienne comptait 17 200 logements libres, soit 16% environ de son parc. 4,3% de ces logements vacants sont situés dans l'un des 13 quartiers d'intervention de l'Épase.

La vacance structurelle, supérieure à 2 ans, est relativement importante dans la ville puisqu'elle concerne 6,5% du parc. Elle s'explique notamment par les difficultés sociales constatées dans certains quartiers (Crêt de Roc, Chappe-Ferdinand) mais aussi par l'ancienneté des logements. En effet, plus d'un logement vacant sur deux dans la commune a été construit avant-guerre.

La vacance dans les quartiers Épase se situe principalement dans le parc privé ancien. Si l'on se réfère aux données RPLS 2018, on s'aperçoit que la vacance dans le parc social se situe dans des quartiers le plus souvent inscrit dans le contrat de ville de Saint-Étienne Métropole, qu'elle soit volontaire en vue d'opération de réhabilitation (Saint-Saëns, les Hauts de Terrenoire, Montchovet...) ou pour des raisons commerciales (Beaulieu, Chabrier-Forum, la Cotonne-le Devey...), en particulier si le parc de logements a été construit avant les années 1990.

Numéro étude : 04/094

Cote : EPU 19 096

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Logement des étudiants : groupe de travail

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02/07/2019, 17 p.

- Les données de la CAF (décembre 2017)
- Les données de l'Observatoire Local des Loyers
- Les données sur les résidences accueillant des étudiants

Numéro étude : 04/78

Cote : EPU 19 095

Accès : Diffusible



Plaquette

S'installer dans un logement neuf : d'abord un choix de proximité

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes ; INSEE

Référence : INSEE - 06/2019, 4 p. + 1 fiche par métropoles

L'emménagement dans un logement neuf, quel qu'en soit le statut d'occupation, est avant tout un choix de proximité. La majorité des individus restent au sein de leur précédente zone d'habitation ou en demeurent proches lorsqu'ils s'installent dans du neuf. Cette installation offre assez fréquemment la possibilité d'accéder à la propriété, mais également celle d'intégrer un logement social, voire de quitter un logement social ancien pour un neuf. Les occupants de ces logements neufs sont plutôt jeunes. Ils vivent souvent seuls dans le SCoT de l'agglomération lyonnaise ou dans le Grand Clermont, en famille en Sud Loire (qui comprend la métropole stéphanoise) ou dans la Grande région de Grenoble. Certains en profitent pour accroître la taille de leur logement, d'autres, dans les cas de décohabitation, la réduisent. La grande majorité de ces emménagements concerne des appartements. Seul le SCoT de Sud Loire se démarque par davantage de logements individuels.

Cote : EPU 19 090

Accès : Diffusable



Rapport

L'occupation du parc social dans la métropole de St-Étienne : analyse des données de l'enquête OPS 2016

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2019, 31 p.

Un parc social qui accueille des ménages modestes, en situation précaire et qui vieillissent.

Parmi les emménagés récents, des ménages plus jeunes, aux revenus bien plus modestes que les occupants en place, une part plus importante de ménages avec enfants et de plus en plus de familles monoparentales.

L'observation de disparités territoriales dans l'occupation sociale du parc avec une pauvreté plus marquée en QPV, couplée à une plus grande proportion de familles nombreuses, mais moins de ménages isolés.

Une pauvreté également plus marquée dans les communes urbaines de la métropole.

Numéro étude : 05/57

Cote : EPU 19 089

Accès : Partenarial



Rapport

Loire Forez agglomération - Observatoire des copropriétés phase 2

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2019, 42 p.

L'étude a permis d'apporter des informations sur 19 copropriétés de plus de 25 logements qui étaient repérées comme potentiellement fragiles. Cela représente en tout 784 logements soit 7% du parc de logements collectifs au sein de Loire Forez agglomération.

Numéro étude : 04/092

Cote : EPU 19 088

Accès : Confidentiel - interne



Rapport
Analyse du marché de la revente de logements dans Loire Forez agglomération - phase 2
 Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 07/2019, 23 p.

Un marché de la revente en individuel dominant dans l'agglomération de Loire Forez, plus de 80% des reventes immobilières. Des prix de vente qui ont tendance à baisser entre 2017 et 2018, aussi bien pour les maisons (-1,4%, prix médian de 161 000€ à l'acte) que pour les appartements (-0,4%, 1 377€/m²). Des terrains à bâtir qui ont tendance à diminuer en terme de surface (-17%, 910m² en moyenne) mais à augmenter en termes de prix de vente au m² (+33%, 90€/m²), entre 2017 et 2018. Des prix de vente déterminés par plusieurs facteurs :

- L'âge du parc : un logement récent se vend plus cher qu'un logement ancien,
- Les agréments extérieurs : un logement avec espace extérieur se vend plus cher qu'un logement sans,
- La performance énergétique : un logement performant (étiquette DPE A, B, C) se vend plus cher qu'un logement de mauvaise performance (DPE E, F, G).
- La localisation dans l'agglomération : trois secteurs de marché de distinguent par rapport à leur dynamique de ventes (aussi bien pour les maisons, appartements et terrains), le Rambertois, la Plaine du Forez et le Montbrisonnais. Les prix de ventes dans ces secteurs sont également plus importants que dans le reste de l'agglomération.

Des différences de prix de ventes entre les centres-villes/centres-bourgs et périphéries qui peuvent traduire des pertes de dynamisme des cœurs de villes. Cette étude présente des données statistiques qui mériteraient d'être confrontées aux retours d'expériences des professionnels de l'immobilier.

Numéro étude : 04/90
 Cote : EPU 19 087
 Accès : Partenarial



Plaquette
Enquête loyers 2018
 Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 09/2019, 32 p.

Dès 2012, une expérimentation nationale sur la mise en place d'Observatoires Locaux des Loyers a été lancée par le Ministère du Logement. Le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire a été retenu parmi 17 autres sites pilotes. Cet observatoire a toute son importance sur le territoire Sud Loire étendu à la proche Haute-Loire où la question de l'adéquation des loyers par rapport à la qualité du parc et à la solvabilité des locataires se pose. Il permet de disposer de données fiables et comparables dont les résultats peuvent amener à ajuster certaines politiques publiques locales. Il permet la construction en continu d'un partenariat avec les professionnels immobiliers locaux avec lesquels les résultats sont partagés. En 2018, l'Observatoire Local des Loyers du Sud Loire proche Haute-Loire couvre un territoire de 241 communes représentant environ 674 000 habitants. On retiendra en 2018 :

Dans le Sud Loire proche Haute-Loire, le loyer médian d'un logement privé est de 6,9 €/m² (hors charges). Le loyer médian de marché s'élève à 7,2 €/m² (hors charges). Ces niveaux de loyers sont en-dessous de ceux observés dans les autres OLL et correspondent à des loyers de marché détendu. A noter tout de même un saut à la relocation qui augmente d'année en année, et un niveau de loyer des logements récents élevés, surtout dans la ville de St-Étienne.

Numéro étude : 04/75
 Cote : EPU 19 086
 Accès : Diffusible



Rapport

Observatoire de l'habitat : la note 2019, chiffres et analyses

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2019, 40 p.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, anime pour le compte de ses partenaires un observatoire des marchés de l'habitat. Tous les ans, epures recueille, traite et analyse les bases statistiques de l'habitat les plus récentes. Cet observatoire a pour objectifs, depuis 20 ans, d'éclairer la situation sur les différents segments du marché du logement, de montrer les évolutions et d'alimenter les réflexions menées par les acteurs locaux de l'habitat.

Numéro étude : 04/003

Cote : EPU 19 081

Accès : Diffusible



Power point

PLH de Forez-Est : comité de pilotage n°2

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 28/03/2019, 23 p.

Objectif du comité de pilotage : valider les enjeux qui se dégagent du diagnostic

- Rappel des thèmes vus au 1 er Copil
- Synthèse des autres thèmes: mobilités résidentielles, marché du logement, foncier, logement social et hébergement
- Synthèse de la phase diagnostic
- Enjeux à retenir

Numéro étude : 04/091

Cote : EPU 19 080

Accès : Partenarial



Power point

PLH de Forez-Est : comité de pilotage 3 - Validation des orientations

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/09/2019, 16 p.

- Synthèse du groupe de travail élu sur les enjeux
- Définitions des orientations stratégiques
- Besoins en logements

Numéro étude : 04/091

Cote : EPU 19 079

Accès : Partenarial



Power point

PLH de Forez-Est : groupe élus

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 14/05/2019, 20 p.

- Présentation générale : synthèse du diagnostic et enjeux
- Travail en groupe sur les enjeux
- Restitution du travail en groupe

Numéro étude : 04/091

Cote : EPU 19 078

Accès : Partenarial



Power point

PLH de Forez-Est : comité de pilotage - Programme d'actions et territorialisation

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 28/11/2019, 27 p.

- Rappel des principaux points de diagnostic et des enjeux
- Présentation du programme d'actions
- Objectifs de production de logements et territorialisation
- Objectifs de production de logements sociaux
- Objectifs de réhabilitations énergétiques

Numéro étude : 04/091

Cote : EPU 19 077

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

PLH3 de Saint-Étienne Métropole : Programme Local de l'Habitat

Auteurs : Epures ; Saint-Étienne Métropole

Référence : EPURES ; Saint-Étienne Métropole - 05/2019, 188 p.

Élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la Métropole, le PLH définit la stratégie en matière d'habitat pour l'ensemble de l'agglomération et ce sur une période de 6 ans (objectifs et localisation des constructions de logements, programme d'actions, moyens...).

4 axes de travail ont été identifiés dans le 3e PLH de la Métropole, adopté en mai 2019 :

- Renforcer l'attractivité du territoire, tout en réduisant les déséquilibres spatiaux et sociaux.
- Renouveler et requalifier le parc existant en améliorant la qualité et la performance énergétique des logements (privés et publics).
- Organiser la production de l'offre nouvelle de logements.
- Favoriser une offre d'habitat de qualité et diversifiée qui réponde aux besoins de tous les ménages.

Numéro étude : 04/005

Cote : EPU 19 075

Accès : Diffusable



Rapport

Intensifier la rénovation énergétique des logements dans les territoires : quel environnement favorable pour créer des conditions de réussite ?

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

Référence : ADEME - 12/2019, 196 p.

Cette étude vise dans un premier temps à dresser le panorama institutionnel et Règlementaire global de la politique de rénovation énergétique, et de décliner ce cadre de travail à l'échelle de différents contextes territoriaux, en lien avec la diversité des territoires et leur organisation institutionnelle au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes : quel environnement de travail Règlementaire pour aborder ces questions dans les Métropoles, dans une Communauté de communes périurbaines, dans un Parc régional ? Comment l'optimiser en vue de l'efficacité des politiques de rénovation de l'habitat ? Quelle implication des différents Départements sur ces questions ?

Dans un second temps, cette étude souhaite, à partir de retours d'expériences sur des territoires différenciés, porter un regard plus opérationnel sur les atouts et les limites des dispositifs de travail déployés localement concernant la rénovation énergétique. Il s'agit notamment de repérer, en particulier au sein des territoires d'intervention des Agences, les environnements de travail favorables à la rénovation énergétique et d'en tirer des enseignements sur

des conditions à réunir pour massifier la rénovation dans les territoires – en termes de mobilisation politique et partenariale, d’articulation entre le PCAET/ les documents d’urbanismes et les politiques de l’habitat, etc. Il s’agit aussi de repérer les freins.

Numéro étude : 00/167
Cote : EPU 19 059
Accès : Diffusible

RESSOURCES - NUISANCES



Plaquette

Un autre regard sur le fonctionnement de l’aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne : une approche par les ressources des territoires

Auteurs : Epures ; Agence d’Urbanisme de l’aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : EPURES - 12/2018, 62 p.

Et si les ressources devenaient une des principales clés de lecture de l’interterritorialité ?

Les agences d’urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont constitué une mise de fonds sur cinq ressources majeures : l’eau potable, l’alimentation, l’énergie, la ressource minérale et les déchets du BTP et de la construction.

Cette publication permet de porter un regard différent sur le fonctionnement de l’aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

Numéro étude : 00/181
Cote : EPU 19 017
Accès : Diffusible

SANTÉ



Rapport

Action 17 du PRSE3 : rapport intermédiaire 2018

Auteurs : Réseau des agences d’urbanisme d’Auvergne-Rhône-Alpes
02/2019, 53 p.

Ce travail s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du troisième Plan Régional Santé environnement 2017-2021 (PRSE3) pour lequel le réseau Urba4 a été missionné par l’ARS pour conduire l’action 17 : « Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l’aide à la décision sur les documents de planification et les projets d’aménagement »

Le Pilote stratégique est la DREAL.

Les partenaires opérationnels sont le Réseau des 4 agences d’urbanisme d’AURA (Urba4) avec l’appui technique de l’Observatoire Régional de la Santé AURA (ORS).

Numéro étude : 00/177
Cote : EPU 19 092
Accès : Diffusible



Power point

Etude urbaine Quart Nord Est : intégrer les enjeux de santé

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2019, 48 p.

Ce document met en évidence :

- l'importance des regards croisés entre différents métiers et structures pour intégrer la santé à un projet
- de multiples possibilités de contribuer à la santé des habitants sans être un « expert » de la santé

Numéro étude : 00/177

Cote : EPU 19 091

Accès : Partenarial

SCIENCES HUMAINES - SOCIOLOGIE



Plaquette

La population de l'inter-Scot à l'horizon 2040

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

12/2019, 16 p.

Dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne, et à l'initiative des présidents des établissements publics porteurs de Scot, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne sont chargées de mettre en place un système de veille et d'observation mutualisé avec le Pôle Métropolitain.

La connaissance de la démographie d'un territoire, de ses caractéristiques mais également de son évolution, est déterminante pour identifier les enjeux des politiques territoriales de demain.

Qui seront les habitants des territoires de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne en 2040 ?

Quels sont les profils démographiques et socio-économiques des territoires de l'inter-Scot, quelles en sont les caractéristiques et évolutions perceptibles ? Vieillesse, évolution des structures familiales, du nombre d'actifs et d'emplois sont autant de questions qui méritent une approche locale et collective.

Il est apparu nécessaire aux 13 Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne de travailler à une appréhension collective des projections de l'INSEE prenant en compte les tendances les plus récentes de leurs territoires.

Numéro étude : 01/106

Cote : EPU 19 102

Accès : Diffusible



Plaquette

Aujourd'hui et demain, les habitants des territoires du Pôle Métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

11/2019, 24 p.

Quel développement métropolitain voulons-nous ?

Cette question se décline dans une première série de cahiers thématiques destinés à apporter un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilités, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, des 6 territoires membres du Pôle Métropolitain.

La connaissance des habitants d'un territoire, de leurs caractéristiques mais également de son évolution, est déterminante pour identifier les enjeux des politiques territoriales de demain.



Qui seront les habitants des territoires métropolitains en 2040 ? Où habiteront-ils ? Quels sont les profils démographiques et socio-économiques des territoires du Pôle Métropolitain (vieillesse, évolution des structures familiales, du nombre d'actifs) ?

Ce cahier consacré à la population se propose d'analyser les principales dynamiques démographiques à l'œuvre et les hypothèses de projections à l'horizon 2040, afin d'identifier les enjeux démographiques pour les territoires du Pôle Métropolitain, dans un contexte territorial élargi à l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne.

Il constitue en quelque sorte le socle du travail de réflexion engagé par le Pôle sur le développement métropolitain futur, décliné de manière thématique dans les autres cahiers.

Numéro étude : 00/192
Cote : EPU 19 101
Accès : Confidentiel - interne

TOURISME - LOISIRS



Plaquette

Le tourisme, créateur de richesses et facteur de rayonnement pour les territoires du Pôle Métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
11/2019, 28 p.

Quel développement métropolitain voulons-nous ?

Cette question se décline dans une première série de cahiers thématiques destinés à apporter un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilités, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, des 6 territoires membres du Pôle Métropolitain.

Dans la grande région touristique qu'est Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon et les territoires qui l'entourent constituent aujourd'hui le premier pôle de tourisme urbain régional et le second pôle de tourisme d'affaires national.

Dans ce paysage touristique régional, le territoire du Pôle Métropolitain apparaît atypique et hétérogène. Appréhender le tourisme à cette échelle-là ressemble de prime abord à une gageure. La diversité et la complémentarité de l'offre à cette échelle peuvent cependant constituer un véritable atout différenciant pour le territoire.

Numéro étude : 00/192
Cote : EPU 19 110
Accès : Confidentiel - interne

TRANSPORTS



Plaquette

Les mobilités au cœur du développement des territoires du Pôle Métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
11/2019, 24 p.

Quel développement métropolitain voulons-nous ?

Cette question se décline dans une première série de cahiers thématiques destinés à apporter un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilités, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, des 6 territoires membres du Pôle Métropolitain.

La mobilité se place au cœur de la question du développement des territoires du Pôle Métropolitain. A cette fin, l'approche se veut transversale.

Il s'agit essentiellement de faire se rejoindre les projections démographiques à horizon 2040, les évolutions de la structure de la population générant des besoins nouveaux (vieillesse, composition des ménages, part de population active, etc.) et le système de déplacements, en lien avec les secteurs de développement urbain et économique.

La mobilité est ici abordée par le prisme de trois préoccupations :

- l'environnement : quelles alternatives au « tout véhicule » ?
- l'aménagement et les réseaux : quelles alternatives et/ou compléments au « tout infrastructure » ?
- les interdépendances : comment mieux prendre en compte les flux/relations avec les territoires voisins ?

Numéro étude : 00/195
Cote : EPU 19 112
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

La logistique dans les territoires du Pôle Métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
11/2019, 32 p.

Quel développement métropolitain voulons-nous ?

Cette question se décline dans une première série de cahiers thématiques destinés à apporter un éclairage sur les grands enjeux en matière de démographie, de qualité de l'air, de mobilités, de logistique, de commerce et de tourisme à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et, plus particulièrement, des 6 territoires membres du Pôle Métropolitain.

Pourquoi parler de logistique lorsqu'on réfléchit au développement métropolitain ? Et d'ailleurs, de quoi parle-t-on : de la ou des logistique(s) ? La question pourrait se poser si l'on considère les différents maillons qui constituent la chaîne logistique englobant toutes les opérations qui permettent d'amener le bon produit au bon endroit, au bon moment et au moindre coût.

Derrière cette définition se cache en réalité un ensemble de fonctions, de lieux, d'interfaces, de process, d'emplois, de métiers, d'innovations. Soit autant d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour les membres du Pôle Métropolitain, à la mesure des besoins et des capacités à produire, à commercialiser, à exporter et à consommer d'un territoire qui compte plus de 2 millions d'habitants et 163 000 entreprises, et accueille la plus grande zone logistique d'Europe du Sud à la croisée de grands axes de transports nationaux et européens.

Numéro étude : 00/169
Cote : EPU 19 111
Accès : Confidentiel - interne



Power point

La Voie des Confluences : création d'un itinéraire cyclable continu reliant les 6 territoires du Pôle métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : pôle métropolitain - 09/2019, 16 p.

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de St-Étienne ont été missionnées pour mettre à jour la base de données relative à la voie des confluences. Ce projet d'itinéraire cyclable a ainsi fait l'objet d'un web SIG ouvert aux membres du pôle pour qu'ils puissent croiser leurs projets avec le projet de voie des confluences.

Numéro étude : 00/128
Cote : EPU 19 060
Accès : Diffusible



Périodique

Le nouveau dispositif EMC² (Enquête Mobilité Certifiée Cerema)

Auteurs : Epures

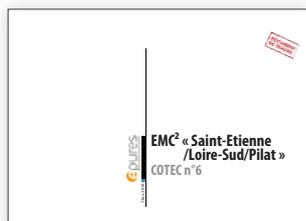
Référence : CEREMA - 05/2019, 5 p.

Les Journées d'échanges sur la mobilité urbaine « Collecter et traiter les données de déplacements pour l'analyse stratégique de la mobilité » sont l'occasion de présenter le nouveau dispositif EMC² (Enquête Mobilité Certifiée Cerema), qui est l'aboutissement de la rénovation des enquêtes ménages-déplacements (EMD). Après Besançon, Brest, Le Havre et Rennes en 2018, Tours et Valenciennes en 2019, un pas de plus est franchi en 2020 car Saint-Étienne devrait profiter d'un tirage de l'échantillon directement dans la base de sondage des enquêtes de l'Insee, pour une fiabilité accrue des résultats de l'enquête.

Guillaume Triollier d'epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, qui accompagne le partenariat aux côtés du Cerema, répond à nos questions, au côté de Barbara Christian, référente EMC² pour le Cerema.

Cote : EPU 19 058

Accès : Diffusable



Power point

EMC² " Saint-Étienne/Loire-Sud/Pilat " - Cotech N°6 et 7

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02-04/2019, 25 p. et 21 p.

Le territoire du sud du département de la Loire est couvert par 3 générations d'enquêtes Ménages-Déplacements réalisées en 1992, 2001 et 2010, sur un périmètre croissant pour chaque nouvelle enquête. La périodicité d'environ 10 ans de ces enquêtes nous conduit à la réalisation d'une nouvelle enquête qui débutera sur le terrain en novembre 2019.

Les travaux menés en 2018 ont abouti à la mise en place d'un partenariat large pour réaliser cette nouvelle enquête sur un territoire couvrant les deux tiers Sud du département de la Loire, le tiers Est de la Haute-Loire et le bassin d'Annonay. Sur les quatre années à venir, l'Agence assumera le rôle d'assistance maîtrise d'ouvrage de Saint-Étienne Métropole et de tous les membres du comité technique et collaboration avec le Cerema. L'Agence préparera les éléments nécessaires à la réalisation de l'enquête, participera au suivi du marché puis du suivi de la réalisation de l'enquête. Dès les premiers résultats disponibles (fin 2020) l'Agence réalisera l'ensemble des analyses ainsi que le document de publication des résultats.

Numéro étude : 07/169

Cote : EPU 19 057

Accès : Partenarial



Power point

Observatoire des déplacements : comité technique

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/12/2019, 33 p.

L'ordre du jour de ce comité technique de l'Observatoire des déplacements était le suivant :

- Nouvelle organisation de l'observation à epures
- Des nouveautés dans les données de l'observatoire
- La mise à disposition de données
- Synthèse de travaux menés par l'Agence grâce aux données de l'observatoire sur les relations avec Lyon
- Programme de travail à venir

Numéro étude : 07/06

Cote : EPU 19 056

Accès : Diffusable



Rapport

Recueil d'expériences sur les mobilités innovantes en Auvergne-Rhône-Alpes

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes
06/2019, 39 p.

Ce document compile des expériences sur les mobilités innovantes. Il a été initié en 2018 par la DREAL et les DDT d'Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du réseau UrbA4, associant notamment l'État, l'ADEME et les quatre agences d'urbanisme de la région.

Ce recueil a pour vocation de présenter succinctement des démarches de différentes natures, d'analyser leurs impacts, leurs coûts et d'identifier des contacts afin de les faire plus largement connaître.

L'objectif de l'Etat est ainsi de favoriser la mise à disposition de l'information, la mise en réseau d'acteurs et de favoriser les synergies, la reproduction d'initiatives ou leur adaptation dans d'autres contextes locaux.

Ce document a donc vocation à s'enrichir de nouvelles démarches, portées par les acteurs locaux.

Numéro étude : 00/183

Cote : EPU 19 054

Accès : Diffusible



Plaquette

Plan d'actions intermodalité 2019-2021 pour l'aire métropolitaine lyonnaise

Auteurs : Epures
05/2019, 24 p.

Présentation du Plan d'actions Intermodalité 2019-21 pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise : enjeux, démarche, résultats et table ronde sur « Le PAI 2019-21: un outil à l'usage des territoires - regards croisés des membres du SMT AML »

Numéro étude : 00/174

Cote : EPU 19 053

Accès : Diffusible



Plaquette

Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise : en action !

Auteurs : Epures
05/2019, 2 p.

Le SMT AML, une structure de coopération métropolitaine tournée vers la mobilité des personnes et rassemblant 5 autorités organisatrices de transport.

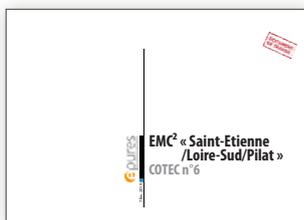
Le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML) a été créé le 24 janvier 2013 selon les principes définis par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

Le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise s'inscrit dans l'histoire de la coopération métropolitaine et poursuit l'objectif de proposer une offre de mobilité attractive qui puisse être une alternative crédible à l'usage de la voiture solo à l'échelle métropolitaine.

Numéro étude : 00/174

Cote : EPU 19 052

Accès : Diffusible



Power point

Evolution du réseau TIL : Cotech et propositions techniques

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02-08/2019, 50 p., 36 p., 16 p. et 85 p.

Le Département de la Loire prépare le renouvellement des délégataires de certaines lignes régulières du réseau TIL (en vue d'un horizon 2020)

L'évolution des périmètres des intercommunalités ces dernières années vient questionner certains services TIL existants

Le Département de la Loire a engagé une réflexion à l'automne 2018, en plusieurs phases (dont 3 ateliers partenariaux avec les collectivités et les transporteurs: contrats, offre et desserte, relation aux clients); ces études excluant le tiers nord (Roannais) du Département

La présente étude constitue une contribution, demandée à epures par le Département, pour « aiguillonner » les réflexions. A ce titre, il s'agit de propositions techniques qui ne présument pas des suites qui pourront être données, ou pas, à celles-ci.

Numéro étude : 07/184

Cote : EPU 19 051

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Débat public nœud ferroviaire lyonnais à long terme : cahier d'acteur du Sud-Loire

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

05/2019, 4 p.

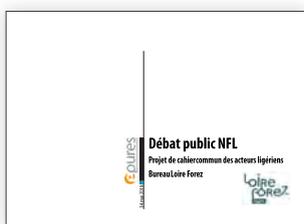
Ce n'est pas un hasard si Saint-Étienne est le point de départ de la première ligne ferroviaire d'Europe continentale. Dès 1827 en effet, le chemin de fer est apparu comme un mode de transport nécessaire au développement de la région stéphanoise.

Presque 200 ans plus tard, la desserte ferroviaire entre Loire et Rhône est à la fois dense, très fréquentée, mais peu rapide et pas assez robuste. C'est pourquoi les aménagements du nœud ferroviaire lyonnais interpellent les collectivités territoriales du Sud Loire, unies au Département de la Loire à travers ce cahier d'acteur commun.

Numéro étude : 07/183

Cote : EPU 19 050

Accès : Diffusible



Power point

Débat public NFL : projet de cahier commun des acteurs ligériens

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 02 et 05/2019, 9 p. 12 p. 13 p.

Le débat public, organisé par le CPDP, a eu lieu entre avril et juillet. A l'amont, une synthèse du dossier présentant le projet et des études complémentaires, a été réalisée et présentée lors d'un comité technique partenarial organisé par le Syndicat mixte du Scot Sud-Loire. Suite à la décision de porter un cahier d'acteurs commun, porté par ce même Syndicat et contresigné par le Département de la Loire, la Métropole de Saint-Étienne, la Communauté de Loire Forez Agglomération et les Communautés de communes de Forez Est et Monts du Pilat, la préparation puis la finalisation de ce cahier d'acteur a été réalisée, afin d'être prête pour la réunion stéphanoise du débat public (juin). Sa validation partenariale a été réalisée au travers de 3 comités techniques et une présentation en Bureau du Scot, ainsi qu'en Bureau communautaire de Loire Forez.

Numéro étude : 07/183

Cote : EPU 19 049

Accès : Diffusible



Power point

Renforcement des liaisons Lyon/Saint-Étienne - Mission d'étude sur les enjeux des territoires : zoom Bassin Stéphanois

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
09/2019, 7 p.

En 2018, le Ministère des transports et les services de l'Etat (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) ont initié une démarche d'étude portant sur l'amélioration des liaisons autoroutières et ferroviaires entre les Métropoles Lyonnaise et stéphanoise. 4 groupes de travail ciblés ont été lancés : secteur Givors-Ternay ; secteur Mornant - Pierre Bénite ; secteur Ondaine - St Étienne - Gier ; intermodalité et services ferroviaires.

A l'amont de la définition d'un plan d'action global, et de l'intervention de BET spécialisés pour concevoir des projets opérationnels (infrastructures, aménagements...), la DREAL a confié aux 2 Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne la réalisation préalable d'une étude de recensement des enjeux territoriaux et de mobilité, et des projets de territoire, sur l'ensemble du territoire relevant des questions de relation entre les bassins de vie Lyonnais et stéphanois. Ce document est la synthèse de l'étude sur le bassin stéphanois présenté en Conseil d'administration de l'agence le 23 septembre 2019.

Numéro étude : 00/190

Cote : EPU 19 048

Accès : Partenarial

Plaquette

La désaturation du « nœud ferroviaire lyonnais » (NFL) : enjeu crucial pour l'inter-Scot de l'aire métropolitaine de Lyon - Saint-Étienne : cahier d'acteurs

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
06/2019, 4 p.

La désaturation du nœud ferroviaire lyonnais est une préoccupation majeure des élus de l'inter-Scot, qui affichent le développement d'un réseau de transport collectif de type RER comme une priorité pour organiser la mobilité quotidienne des habitants de l'Amelyse et répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux qu'elle soulève. Or, en l'état, l'infrastructure ferroviaire ne permet ni d'accompagner les projets locaux de territoire (projet de RER à la lyonnaise inabouti) ni de répondre aux besoins de mobilité inter-régionales.

Numéro étude : 00/188

Cote : EPU 19 047

Accès : Diffusible

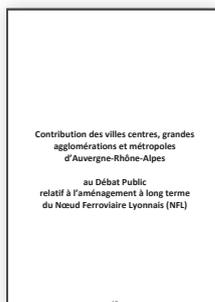
Rapport

Contribution des villes centres, grandes agglomérations et métropoles d'Auvergne-Rhône-Alpes au Débat Public relatif à l'aménagement à long terme du Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL)

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes
Référence : EPURES - 04/2019, 8 p.

Les élus des villes et grandes agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes sont réunis, depuis 1995, au sein du Réseau des villes centres et grandes agglomérations (RVCGA).

À travers la présente contribution, la grande majorité des élus du RVCGA témoigne de la volonté de soutenir le projet d'aménagement du Nœud ferroviaire lyonnais long terme (NFL LT) qui doit constituer le pivot d'une stratégie globale de développement du ferroviaire à l'échelle régionale en articulation avec les politiques publiques d'urbanisme et de mobilité qui sont conduites. Ce projet doit permettre de répondre à l'augmentation des besoins de mobilité de nos



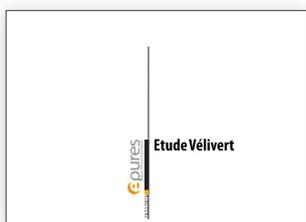
concitoyens dans le cadre d'échanges croissants entre les grands systèmes urbains de l'espace régional, et d'autre part de préserver l'attractivité d'Auvergne Rhône-Alpes en confortant les corridors stratégiques portés par l'Union Européenne.

Ce document est accompagné d'un courrier commun adressé au Président de la République afin de solliciter son appui pour que les services de l'Etat s'engagent dans la formalisation d'un plan d'investissements 2020-2040.

Numéro étude : 00/188

Cote : EPU 19 046

Accès : Partenarial



Power point

Etude Vélivert

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 19/12/2019, 95 p.

Cette étude traite différents aspects attendus : retours d'expériences et d'usages du service Vélivert actuel ; comparaison à d'autres services déployés en France et en Europe ; analyse des points forts et faibles du service offert, notamment en comparaison avec les innovations technologiques et/ou servicielles développées ces 10 dernières années ; modalités de gestion du service ; début des réflexions sur les possibilités de développement de l'offre future (dimensionnement, déploiement, spécifications techniques, etc.)

Numéro étude : 07/179

Cote : EPU 19 045

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Gamme T-Libr : quels développements ?

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 05-12/2019, 18 p. 4 p. 10 p.

Ces 3 documents ont été présentés présentations lors des 3 comités techniques organisés par le SMT-AML.

Ce sont des éléments de réflexion prospective sur les développements de la gamme tarifaire T-Libr (diversification, extension territoriale, aspects institutionnels et techniques, etc ...) et le traitement des données de vente des titres T-Libr 2018 réalisé partiellement au second semestre, sur la base des données qui ont été transmises par les autorités organisatrices.

Numéro étude : 00/174

Cote : EPU 19 044

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Renforcement des liaisons Lyon/Saint-Étienne : mission d'étude sur les enjeux des territoires

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 08/2019-09/2019, 105 p. + 171 p.

Sur la base d'une demande ministérielle formulée au second semestre 2018, la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes a engagé une vaste démarche d'études visant à améliorer les déplacements multimodaux entre les Métropoles lyonnaise et stéphanoise. Celle-ci est structurée en 4 groupes de travail : nœud Ternay-Givors ; vallées Ondaine-Gier ; Mornant-Pierre Bénite ; ferroviaire et intermodalité.

Il est attendu la réalisation d'une « mise de fond » capitalisant les données, projets et enjeux connus sur l'ensemble du territoire couvert par cette démarche d'étude, en matière de fonctionnement urbain, d'aménagement du territoire et de mobilité multimodale.

Cette « mise de fond » des connaissances est attendue pour l'été 2019, afin d'alimenter les travaux des groupes de travail ainsi que ceux des prestataires d'étude appelés à intervenir sur un ou plusieurs d'entre eux.
Le rendu est composé d'une étude de 105 p. et d'un ppt final de 171 p.

Numéro étude : 00/190
Cote : EPU 19 043
Accès : Confidentiel - interne



Rapport
Desserte TC des sites collinaires et franchissement d'obstacles
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 09/2019, 66 p.

Le CPER, dans son volet CTCM, propose la conduite d'une étude sur l'opportunité de développer le transport par câble dans l'agglomération stéphanoise. Saint-Étienne Métropole a souhaité identifier les secteurs dont les besoins en mobilité et la topographie les rendent les plus pertinents à être desservis par ce mode de transport.

Cette note transmise à Saint-Étienne Métropole, synthétise les secteurs étudiés, compare les sites retenus (indicateurs démographie, emploi, présence d'équipements, offre TC existante) et propose des services (origine/destination) les plus appropriés. Cette note doit permettre de sélectionner quelques axes, parmi les 16 listés, qui seront conservés pour la suite de la démarche et pour lesquels un travail d'estimation de la demande sera réalisé (le nombre de scénarios à modéliser et hypothèses de travail doivent encore être définis).

Numéro étude : 07/178
Cote : EPU 19 042
Accès : Confidentiel - interne



Power point
Dynamiques territoriales Sud Plaine du Forez
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 09/2019, 20 p.

Dans le cadre des réflexions menées par le Département de la Loire sur le fonctionnement de l'échangeur 9 La Gouyonnière sur l'A72, epures a formalisé une synthèse des dynamiques territoriales dans le secteur sud de la Plaine du Forez. Elle a été présentée au comité de pilotage du 25 septembre.

Numéro étude : 07/155
Cote : EPU 19 041
Accès : Confidentiel - interne



Power point
Quartier nord-est de Saint-Étienne scénarios d'aménagement
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/2019, 22 p.

Dans le cadre des réflexions menées par l'EPASE concernant l'aménagement du secteur Plaine Achille, un travail concernant l'état des lieux des connaissances de l'organisation du trafic routier a été demandé à epures et SCE. Lors du CoTec de janvier 2019 il a été convenu de poursuivre les travaux en évaluant l'impact de projet d'aménagement dans le quartier Plaine Achille. Plusieurs échelles d'observation ont été retenues et qui nécessitent des travaux de modélisation à macro- meso -micro » simulation.

Numéro étude : 07/007
Cote : EPU 19 040
Accès : Partenarial



Power point

Point d'étape sur le bilan des politiques d'urbanisation autour des gares - Rencontre des présidents de Scot

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 03/07/2019, 47 p.

La démarche Urbagares a permis de partager avec les membres de l'inter-Scot les dynamiques territoriales observées (démographie, emploi et constructions), l'évolution de l'offre et de la demande ferroviaire (sur 10 ans).

Les avancées de la démarche d'évaluation Urbagares ont été présentées lors de la rencontre des Présidents des Scot du 3 juillet 2019.

Numéro étude : 00/185

Cote : EPU 19 039

Accès : Diffusable



Plaquette

Optimisation de la densité

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

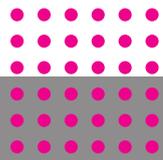
Référence : Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 11/2019, 4 p.

Le Pôle Métropolitain organisait sa 2e matinale réunissant élus et acteurs économiques sur le thème de la logistique. Le réseau des deux agences d'urbanisme de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne qui accompagne le Pôle Métropolitain, acteur majeur des coopérations métropolitaines, dans l'organisation de ses matinales autour d'une équipe projet constituée d'experts de la mobilité et des dynamiques économiques a produit 4 posters sur la thématique abordée.

Numéro étude : 00/169

Cote : EPU 19 038

Accès : Diffusable



LEXIQUE

ADS : Autorisation du Droit des Sol

ADEF : Association des Etudes Foncières

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme

ALUR : Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

AMELYSE : Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne

AMI TEPOS : Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires à énergie Positive

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

AOT : Autorité Organisatrice des Transports

AVAP : Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine A2 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et Lyon BBC : Bâtiment Basse Consommation

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère CCIR : Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CD : Conseil départemental

CERF : Centre d'Echanges et de Ressources Foncières

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les Transports et l'Urbanisme

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

COCOBA : Communauté de Communes du Bassin d'Annonay

CPER : Contrat de plan Etat-Région

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CTCM : Convention Territoriale de Coopération Métropolitaine

CUCS : Contrats Urbains de Cohésion Sociale DAC : Document d'Aménagement Commercial DDT : Direction Départementale des Territoires

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ELO : Emplois Loire Observatoire

EMD : Enquête Ménage Déplacement (future EMC²)

E-MOB : outil permettant de calculer l'impact budgétaire et environnemental d'un futur lieu de résidence

E-OBSERV' : outil de consultation des bases de données d'épures

EPASE : Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne EPORA : Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

GES : Gaz à Effet de Serre

GOU : Grande Opération d'Urbanisme

GPRA : Grand Projet Rhône-Alpes

IMOPE : Inventaire Multi échelle Open Data du Potentiel Energétique

IMPL : Institut de Management des Pratiques Locales

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Majic : Mise à jour des informations cadastrales

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

ODH : Observatoire Départemental de l'Habitat

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

PAEN : Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial

PDH : Plan Départemental de l'Habitat PDU : Plan de Déplacements Urbains

PPA (le contrat de) : Projet Partenarial d'Aménagement

PPA (les) : Personnes Publiques Associées

QPV : Quartier Politique de la Ville

RGA : Recensement Général Agricole

SAE : Schéma d'Accueil Economique

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDEE : Schéma de Développement Economique et de l'Emploi

SIEL : Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire SIET 42 : Système d'Intelligence Economique Territorial SIG : Système d'Information Géographique

Sd'AP : Schéma d'Accessibilité Programmée

SDUC : Schéma Directeur D'Urbanisme Commercial

SÉM : Saint-Étienne Métropole

SMD : Schéma de Mobilité Durable

SMT : Syndicat Mixte de Transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

SYEPAR : Syndicat d'Etudes et de Programmation pour l'aménagement du Roannais

TC : Transports Collectifs

TEPOS : Territoire à énergie positive

TVB : trame verte et bleue

TVBN : trame verte, bleue et noire

UNPI : Union Nationale de la Propriété Immobilière

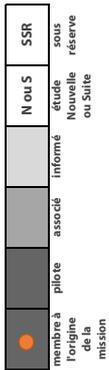
URBA 4 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand

VRD : voiries et réseaux divers

PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES MUTUALISE 2019

CONSEIL ADMINISTRATION du 18 février 2020

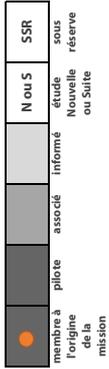
ASSEMBLEE GENERALE - JUIN 2020



		Prog 2019 (financement)	Prog 2019 (jours)	%		Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Rhône agglo	Copier	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St Etienne	Communes	Monts Pilat / PNR	EPORA	EPASE	ADEME	Autres : univ CHU ARS CCI...	
01/006	SIG ET OBSERVATION		33																						
01/053	OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU		28																						
01/106	OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES		55																						
01/158	e-OBSERV DEPLOIEMENT		47																						
01/163	SPOT THEMA		44																						
01/185	METROSCOPE FNAU		16																						
01/192	MODELE D'OCCUPATION DES SOLS 2020		18																						
01/980	ASSISTANCE AUX COLLECTIVITES ET COMMUNES		16																						
04/003	OBSERVATOIRE HABITAT		63																						
04/071	OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE		30																						
04/075	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS		95																						
06/004	OBSERVATOIRE COMMERCE		20																						
06/011	OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE		64																						
06/109	SUVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX		36																						
07/006	OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE		56																						
07/007	SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT		99																						
08/025	OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT		59																						
09/022	OBSERVATOIRE FONCIER		49																						
10/008	MISE A JOUR DONNEES EQUIPEMENTS LOIRE		8																						
11/000	ANIMATION DU PARTENARIAT		345																						
	TOTAL OBSERVATION ET ANIMATION PARTENARIAT	724 879 €	1179	25%																					
	AZ - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE		8																						
00/032	URB44 ADEME CONTRIBUTION ILOTS DE CHALEUR URBAIN ET BBC		15																						
00/091																									
00/096	URB44 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE		15																						
00/128	AZ POLE METROPOLITAINE VOIE DES CONFLUENCES		5																						
00/130	AZ INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL		21																						
00/153	URB44 REGION CLUB PLUI		12																						
00/155	URB44 - DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HERBERGEMENT		16																						
00/156	AZ POLE METROPOLITAINE VALLEE DU GIER		37																						
00/165	URB44 ETUDES EPORA		34																						
00/166	AZ SMT PAI ET REUNIONS ANNUELLES DE BASSIN		38																						
00/167	URB44 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT		24																						
00/169	AZ POLE METROPOLITAINE LOGISTIQUE		10																						
00/172	AZ IS TRANSFERTS ETABLISSEMENTS		2																						
00/174	AZ SMT T LIBR		10																						
00/177	URB44 PRSE SANTE ET URBANISME		85																						
00/180	AZ SMT NOUVELLES MOBILITES / ENERGIES		3																						

		Prog 2019 (financement)	Prog 2019 (jours)	%		Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Rhône Agglo	Annonay Agglo	Copier	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	Monts Pilat / PNR	EPASE	ADEME	Autres : univ CHU ARS CCI...							
00/183	URBA4 DREAL FONCIER ET MOBILITE		10																												
00/184	URBA4 ADEME PRATIQUES ET METHODOLOGIE		11																												
00/185	A2 PM IS EVALUATION URBA GARES		17																												
00/186	A2 SMT WEB SIG ET INDICATEURS		41																												
00/187	A2 SMT CHALANDE DES GARES		12																												
00/188	A2 IS DEBAT NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS		5																												
00/189	A2 - INTER-SCOT AVIS SRADDET		12																												
00/190	A2 DREAL MOBILITE LYON SAINT-ETIENNE		54																												
00/191	A2 POLE METROPOLITAIN QUALITE DE L'AIR		20																												
00/192	A2 POLE METROPOLITAIN DEMOGRAPHIE		20																												
00/193	A2 POLE METROPOLITAIN DEVELOPPEMENT COMMERCIAL		10																												
00/194	A2 POLE METROPOLITAIN TOURISME ET ECONOMIE		15																												
00/195	A2 POLE METROPOLITAIN SMT NOUVELLES MOBILITES		9																												
00/196	URBA4 DREAL SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES		11																												
	TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN	357 526 €	581	12%																											
01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION		310																												
01/115	SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION		15																												
01/117	SCOT MONTS DU LYONNAIS EIE		15																												
01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU intercommunal		257																												
01/155	SAINT-ETIENNE-METROPOLE OBSERVATOIRE DU DESIGN		10																												
01/166	SAINT-ETIENNE-METROPOLE APPRUI CONSEIL DEVELOPPEMENT		16																												
01/169	ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLU I		28																												
01/174	COPIER AMO PLU I		158																												
01/175	REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLU(I)		21																												
01/184	SAINT-ETIENNE-METROPOLE AMO PLU I		507																												
01/187	SAINT-ETIENNE-METROPOLE PATRIMOINE		27																												
01/191	SEM PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT		11																												
01/193	SCHEMA CAMPUS 2025		56																												
01/194	FOREZ EST REFLEXION PLU I		9																												
	TOTAL PROJET TERRITORIAL	886 030 €	1441	30%																											
02/007	LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME		13																												
02/014	LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		28																												
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION		0																												
02/022	RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		26																												
02/035	MONTROD - LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		10																												
02/044	ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		29																												
02/045	ROCHE LA MOLIERE - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		0																												
02/047	VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		16																												
02/049	SAINT-ETIENNE - ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION TRAME VERTE ET BLEUE		15																												

ASSEMBLEE GENERALE - JUIN 2020



	Prog 2019 (financement)	Prog 2019 (jours)	%		Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Agglo	Annony Rhone agglo	Copier	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St Etienne	Communes	Monts Pilat / PNR	EPORA	EPASE	ADEME	Autres univ CHU ARS CCI...	
02/060		11																							
02/062		20																							
02/063		13																							
02/062		6																							
02/075		8																							
02/077		13																							
02/093		13																							
02/098		34																							
02/099		30																							
02/100		23																							
02/136		10																							
TOTAL PLANIFICATION COMMUNALE	195 280 €	318	7%																						
03/190		0																							
03/226		19																							
03/247		41																							
03/249		6																							
03/250		20																							
03/251		25																							
03/254		24																							
03/255		0																							
03/256		24																							
03/258		6																							
03/259		21																							
03/260		15																							
03/261		20																							
TOTAL PROJETS URBAINS	136 109 €	221	5%																						
04/005		35																							
04/054		17																							
04/076		33																							
04/078		28																							
04/088		0																							
04/090		12																							
04/091		65																							
04/092		30																							

		Prog 2019 (financement)	Prog 2019 (jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez Agglo	Forez Est Annonay Rhone agglo	Copier	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot sud Loire	Scot Loire Centre	Scot Roannais	CC Monts Lyonnais	Ville St Etienne	Communes	Monts Pilat / PNR	EPORA	EPASE	ADBE	Autres : univ CHU ARS CCI...	
04/094	EPASE DETERMINATION DE LA VACANCE SAINT-ETIENNE		5																					
05/008	SAINTE-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (OVQS)		33																					
05/016	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS		78																					
05/054	LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI		41																					
	TOTAL HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	231 400 €	376	8%																				
06/080	SAINTE-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS		21																					
06/080	EPASE		21																					
06/083	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES		33																					
06/096	SAINTE-ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI		10																					
06/098	SAINTE-ETIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE		8																					
06/105	SEM VSE EXTENSION SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS		15																					
06/107	SAINTE-ETIENNE METROPOLE EMPLOI ET FORMATION		3																					
06/110	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION		30																					
06/111	FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES		15																					
06/112	SAINTE-ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE		40																					
06/114	SAINTE-ETIENNE METROPOLE SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL		29																					
06/115	FIRMINY DIAGNOSTIC COMMERCE CENTRE-VILLE		11																					
	TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	132 630 €	216	5%																				
07/076	SAINTE-ETIENNE METROPOLE - ETUDES MOBILITE DURABLE		6																					
07/154	SAINTE-ETIENNE METROPOLE 3 LIGNE TRAMWAY		23																					
07/155	GRANDES INFRASTRUCTURES SUD LOIRE		18																					
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020		65																					
07/171	SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN		16																					
07/178	SAINTE-ETIENNE METROPOLE ACCESSIBILITE TC SITES COLLINAIRES		8																					
07/179	SAINTE-ETIENNE METROPOLE VELLVERT ET FUTUR		15																					
07/180	SAINTE-ETIENNE MOBILITE SCHEMA MOBILITE DURABLE CONTRIBUTION DU TERRITOIRE AUX DEBATS NATIONALS - NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS		20																					
07/183	DEPARTEMENT NOUVEAU RESEAU TIL		32																					
07/184	SAINTE-ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE STEPHANOISE		12																					
07/185	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE		7																					
07/190	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE BLEU		10																					
	TOTAL DEPLACEMENTS	143 156 €	233	5%																				
08/080	SAINTE-ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU		32																					
08/086	FOREZ EST AMO PCAET		5																					
	TOTAL ENVIRONNEMENT	22 700 €	37	1%																				
09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI		10																					
09/157	GISEMENTS FONCIERS ECO SEM		80																					
09/158	GISEMENTS FONCIERS HABITAT		33																					
	TOTAL FONCIER	75 200 €	122	3%																				
10/029	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ACCUEIL ENFANTS ET ADOLESCENTS		8																					
	TOTAL EQUIPEMENTS	5 000 €	8	0%																				
	TOTAL GENERAL	2 909 910 €	4732	100%																				

Socle partenarial	724 879 €	1179	25%
Etudes	2 185 031 €	3553	75%



TABLE
DES MATIERES



OBSERVATION

4

Étude : 01/006 SIG ET OBSERVATION	6
Étude : 01/053 OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU	6
01/106 OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES	7
01/158 E-OBSERV' DEPLOIEMENT	7
01/163 SPOT THEMA	8
01/185 METROSCOPE FNAU	8
01/192 MODELE D'OCCUPATION DES SOLS 2020	9
01/980 ASSISTANCE TECHNIQUE GENERALE	10
04/003 OBSERVATOIRE HABITAT	10
04/071 OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE	11
04/075 OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS	12
06/004 OBSERVATOIRE COMMERCE	13
06/011 OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE	13
06/109 SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX	14
07/006 OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE	14
07/007 SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT	15
08/025 OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT	16
09/022 OBSERVATOIRE FONCIER	17
10/008 MISE A JOUR DONNEES EQUIPEMENTS LOIRE	17

	ANIMATION PARTENARIAT	18
	11/001 COORDINATION PARTENAIRES ET COLLECTIVITES	20
	11/005 INSTANCES ET SUIVIS	21
	11/006 FONCTIONNEMENT CENTRE DE DOCUMENTATION	21
	11/009 INFORMATION NUMERIQUE	22
	11/010 GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES	23
	11/077 SEMINAIRES ET VISITES EPURES	23
	DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN	24
	00/091 URBA4 ADEME CONTRIBUTION ILOTS DE CHALEUR URBAIN	26
	00/096 URBA4 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE	26
	00/153 URBA4 REGION CLUB PLUI	27
	00/155 URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT ET ENQUETE EPCI	27
	00/163 URBA4 POLARISATION	28
	00/165 URBA4 ETUDES EPORA	29
	00/167 URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT	29
	00/177 URBA4 3 ^E PLAN REGIONAL SANTE-ENVIRONNEMENT - SANTE ET URBANISME	30

00/183	URBA4 DREAL FONCIER ET MOBILITE	31
00/184	URBA4 ADEME PRATIQUES ET METHODOLOGIE	32
00/190	A2 DREAL MOBILITE LYON SAINT-ÉTIENNE	32
00/196	URBA4 DREAL SCHEMA REGIONAL DES CARRIERES	33
00/032	A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ÉTIENNE	35
00/128	A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES	36
00/130	A2 INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL	36
00/156	A2 POLE METROPOLITAIN VALLEE DU GIER	37
00/166	A2 SMT PAI ET REUNIONS ANNUELLES DE BASSIN	38
00/169	A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE	39
00/172	A2 IS TRANSFERTS ETABLISSEMENTS	39
00/174	A2 SMT T LIBR	40
00/180	A2 SMT NOUVELLES MOBILITES /ENERGIES	41
00/185	A2 PM IS EVALUATION URBA GARES	41
00/186	A2 SMT WEB SIG ET INDICATEURS	42
00/187	A2 SMT CHALANDISE DES GARES	42
00/188	A2 IS DEBAT NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS	43
00/189	A2 - INTER-SCOT AVIS SRADDET	44
00/191	A2 POLE METROPOLITAIN QUALITE DE L'AIR	44
00/192	A2 POLE METROPOLITAIN DEMOGRAPHIE	45

00/193	A2 POLE METROPOLITAIN DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	46
00/194	A2 POLE METROPOLITAIN TOURISME ET ECONOMIE	47
00/195	A2 POLE METROPOLITAIN NOUVELLES MOBILITES	48
	PROJET TERRITORIAL	50
01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION	52
01/115	SCOT SUD LOIRE - INDICATEURS DE SUIVI EVALUATION	52
01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL	53
01/155	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DU DESIGN	55
01/166	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT	55
01/184	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE AMO PLUI	56
01/187	SAINT-ÉTIENNE-METROPOLE PATRIMOINE	57
01/191	SAINT-ÉTIENNE-METROPOLE APPUI A L'ELABORATION DU PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT	57
01/193	SCHEMA CAMPUS 2025	58
01/194	FOREZ EST REFLEXION PLUI	60
01/117	SCOT MONTS DU LYONNAIS EIE	60
01/169	ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI	61
01/174	COPLER AMO PLUI	61

01/175	REFLEXIONS CONTENU MODERNISE DU PLUI	62
--------	--------------------------------------	----

	PLANIFICATION COMMUNALE	64
---	------------------------------------	-----------

02/007	LA RICAMARIE ACCOMPAGNEMENT REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME	66
02/014	LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	66
02/022	RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	67
02/044	ST-JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	68
02/045	ROCHE LA MOLIERE - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	68
02/047	VILLARS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	69
02/049	SAINT-ÉTIENNE- ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION TRAME VERTE ET BLEUE	69
02/050	SAINT-GALMIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	70
02/052	SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	70
02/062	L'HORME ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	71
02/075	PAVEZIN ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	71
02/077	CELLIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	72
02/098	ROZIER COTES D'AUREC ACCOMPAGNEMENT PLU	72
02/099	ST-NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU	73

02/100	LA GIMOND ACCOMPAGNEMENT PLU	74
02/136	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU	74
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION	75
02/035	MONTROND LES BAINS ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	75
02/053	CUZIEU ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	76
02/093	ANNONAY ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	76



PROJETS URBAINS 78

03/247	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TRAM3 SECTEURS DE ZOOM	80
03/249	SAINT-ÉTIENNE EPORA ETUDE RIVIERE	82
03/250	LA GRAND CROIX ASSISTANCE HABITAT	82
03/254	CHAMBON FEUGEROLLES QUARTIER REPUBLIQUE CADRAGE URBAIN	83
03/256	VILLARS ORIENTATION URBAINE	84
03/258	ST-GALMIER SECTEUR CENTRE-BOURG	85
03/259	SAINT-ÉTIENNE ABORDS VOIRIES BRUYANTES	85
03/260	SAINT-ÉTIENNE ETUDE URBAINE MONTPLAISIR MONTHIEU	86
03/261	EPASE -STRATEGIE 2019-2031	87
03/200	EPORA VEAUCHE VOLVON GARE	87

03/226	EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN	88
03/251	MONTROND LES BAINS PLAN GUIDE	88
03/255	EPORA ETUDES URBAINES	89

	HABITAT DEVELOPPEMENT SOCIAL	90
---	---	-----------

04/005	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - FINALISATION PLH3	92
04/054	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES	92
04/076	ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT	93
04/078	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE LOGEMENTS ETUDIANTS ANALYSE ET SUIVI	93
04/088	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE	95
04/090	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE MICRO MARCHÉ (PERVAL)	96
04/091	FOREZ EST PLH	97
04/092	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES DEGRADEES	97
04/094	EPASE DETERMINATION DE LA VACANCE SAINT-ÉTIENNE	98
05/008	SAINT-ÉTIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)	99
05/016	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS	99
05/054	LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI	100
05/057	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM	100



DEVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE 102

06/080	SAINT-ÉTIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE	104
06/083	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES	104
06/096	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI	105
06/098	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE	106
06/105	VSE EXTENSION SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS	107
06/107	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE EMPLOI ET FORMATION	107
06/108	ETUDE INNOVATION AVEC FNAU	108
06/110	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION	109
06/111	FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES	110
06/112	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE	111
06/114	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL	112
06/115	FIRMINY DIAGNOSTIC COMMERCE CENTRE-VILLE	112



DEPLACEMENTS 114

07/076	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE - ETUDES MOBILITE DURABLE	116
07/154	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE 3 ^E LIGNE TRAMWAY	116

07/155	GRANDES INFRAS SUD LOIRE	117
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2	118
07/171	SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN	119
07/178	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ACCESSIBILITE TC SITES COLLINAIRES	119
07/179	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE VELIVERT ET FUTUR	120
07/180	SAINT-ÉTIENNE MOBILITE SCHEMA MOBILITE DURABLE	121
07/183	CONTRIBUTION DU TERRITOIRE AUX DEBATS NATIONAUX - NOEUD FERROVIAIRE LYONNAIS	121
07/184	DEPARTEMENT NOUVEAU RESEAU TIL	122
07/185	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE STEPHANOISE	123
07/190	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE	124



ENVIRONNEMENT 126

08/080	SAINT-ÉTIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU	128
08/086	FOREZ EST AMO PCAET	128



FONCIER 130

09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI	132
--------	------------------------------------	-----

09/157
GISEMENTS FONCIERS ECO SEM 132

09/158
GISEMENTS FONCIERS HABITAT 133



ÉQUIPEMENTS 134

10/028
SAINT-ÉTIENNE METROPOLE EQUIPEMENTS SPORTIFS 136

10/029
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ACCUEIL ENFANTS ET ADOLESCENTS 137



ÉTUDE SECTORISÉE 138

06/108
ETUDE INNOVATION AVEC FNAU 139



PUBLICATIONS 140



LEXIQUE 182



PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISÉ 2019 184



epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 - DOCUMENT APPROUVÉ

imprimerie SudOffset - La Ricamarie - Crédit photos : epures sauf mention

